

R

L'ŒUVRE ÉCONOMIQUE

DE

SIMONDE DE SISMONDI

PAR

ALBERT AFTALION

Docteur en Droit



PARIS

A. PEDONE, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA COUR D'APPEL ET DE L'ORDRE DES AVOCATS

13, RUE SOUFFLOT, 13

1899

L'ŒUVRE ÉCONOMIQUE

DE

SIMONDE DE SISMONDI

à Monsieur Carde
Respectueux hommage
A. Aftalion

T 5 B 17

L'ŒUVRE ÉCONOMIQUE

DE

SIMONDE DE SISMONDI

PAR

ALBERT AFTALION

Docteur en Droit



PARIS

A. PEDONE, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA COUR D'APPEL ET DE L'ORDRE DES AVOCATS

13, RUE SOUFFLOT, 13

1899

DU MÊME AUTEUR :

Les lois relatives à l'épargne de la femme mariée. Leur importance pratique pour la protection de l'épouse dans les classes laborieuses, 1 vol. in-8°, 1898.

La femme mariée, ses droits et ses intérêts pécuniaires. — Histoire. Pratique française. Droit comparé et Etude de législation. (Ouvrage couronné par la Faculté de droit de Paris. — Prix Rossi, 1897.) 1 vol. in-8°, 1899.

I. — L'ŒUVRE ÉCONOMIQUE DE SISMONDI

A. — Livres.

- Tableau de l'agriculture en Toscane.* Genève, 1801.
De la Richesse commerciale, ou principes de l'économie politique appliqués à la législation du commerce, 2 vol. Genève, 1803.
Mémoire sur le papier monnaie dans les Etats autrichiens et des moyens de le supprimer. Weimar, 1810.
Nouveaux principes d'économie politique, ou de la richesse dans ses rapports avec la population, 2 vol. Paris, 1819; 2^e édition, Paris, 1827.
Etudes sur l'économie politique, 2 vol. Paris, 1837 et 1838. (Cet ouvrage forme les vol. II et III des *Etudes sur les sciences sociales*, 3 vol. Paris, 1836-1838).

B. — Articles de revues.

- Le pouvoir de consommer s'accroît-il toujours dans la société avec le pouvoir de produire ?* (Annales de jurisprudence, 1820).
Sur la balance des consommations avec les productions (Revue encyclopédique, t. XXII, 1824).
De la richesse territoriale (Revue mensuelle d'économie politique, t. II, 1833).
Du sort des ouvriers dans les manufactures (Revue mensuelle d'économie politique, t. III, 1834).
Du revenu social (Revue mensuelle d'économie politique, t. IV, 1835).

II. — BIBLIOGRAPHIE

- BOEHM-BAWERK. — *Kapitalzinstheorien*, Innsbrück, 1884, p. 365-368.
BLANQUI. — *Histoire de l'économie politique en Europe*, 2^e édition. Paris, 1845, t. II, p. 229-242.
COSSA. — *Introduzione allo studio dell' economia politica*, 3^e édition. Milan, 1892, p. 405-407 (traduction française, Paris, 1899, p. 392-394).
COURTOIS. — *Compte rendu des séances de l'Académie des sciences morales et politiques*. Paris, 1893. t. 139, p. 835-864.

- EISENHART. — *Geschichte der nationalökonomik*, 2^e édition. Iena, 1891, p. 116-134.
- ELSTER. — *Jahrbücher für nationalökonomie und Statistik*. Iena, 1887. Vol. 48, p. 321-382.
- FIX. — *Journal des économistes*. Paris, 1843, p. 179-204.
- FOURNIER DE FLAIX. — *Nouveau dictionnaire d'économie politique*. Paris, 1892, t. II, p. 805-810.
- HILDEBRAND. — *Die nationalökonomie der Gegenwart und Zukunft*. Francfort, 1848, p. 140-141.
- INGRAM. — *History of political economy*. Edimbourg, 1888, p. 165-168 (traduction française, Paris, 1893, p. 237-240).
- KNIES. — *Die politische Ökonomie vom geschichtlichen Standpunkte*, 2^e édition. Brunschwick, 1883, p. 322-323.
- LIPPERT. — *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, dirigé par Conrad, Elster, Lexis et Lœning. Iena, 1893. t. V. p. 676-680.
- HENRY MICHEL. — *L'idée de l'Etat*, 2^e édition. Paris, 1896, p. 253-263.
- MIGNET. — *Compte rendu des séances de l'Académie des sciences morales et politiques*. Paris, 1845. t. 7, p. 379-403.
- M^{lle} DE MONTGOLFIER. — *La vie et les travaux de M. de Sismondi, suivis des Fragments de son journal et de sa correspondance*. Genève et Paris, 1857.
- MONJEAN. — *Dictionnaire de l'économie politique*. Paris, 1854. t. II, p. 617-621.
- ROSCHER. — *Geschichte der nationalökonomik in Deutschland*. München, 1874, p. 845.
- SPAHN. — *Der sozialpolitische Standpunkt der schweizerischen nationalökonomien Simonde de Sismondi*. Schaffouse, 1886. (Dissertation de doctorat).
- SAINT-RENÉ TAILLANDIER. — *Lettres inédites de Sismondi, M^{me} de Staël et autres*. Paris, 1863.
- VIDAL. — *De la répartition des richesses*. Paris, 1846, p. 239-254.
- VILLARI et MONOD. — *Lettres de Sismondi écrites pendant les Cent Jours*. Paris, 1877.

INTRODUCTION

I

Au début de ce siècle, les doctrines d'Adam Smith triomphaient dans la science. Elles formaient le fond des idées économiques qui tendaient à être généralement admises. D'illustres disciples, J. B. Say en France, Malthus, Ricardo, Mac-Culloch en Angleterre, vulgarisaient, et aussi développaient et complétaient la pensée du Maître. L'école classique se constituait. Elle prétendait que ses théories étaient toute la science économique ; et on reconnaissait presque unanimement aussi, malgré les protestations isolées de quelques dissidents, l'exactitude de cette affirmation.

L'école d'Adam Smith séparait l'économie politique des autres sciences sociales. Elle lui donnait un objet spécial, distinct de la morale et de la politique. L'économie politique n'était que la science de la richesse, science purement descriptive, qui n'avait pas à se préoccuper des notions du bien ou du mal, du juste ou de l'injuste. La condition nécessaire de l'augmentation des richesses était, pour l'école classique, la liberté. L'intervention de l'État n'avait jamais eu pour résultat que d'entraver le développement économique. Abandonnés à eux-mêmes, les intérêts particuliers produisent des effets conformes à l'intérêt général. La liberté des échanges, la liberté du travail, la libre concurrence, étaient parmi les thèses favorites que défendait l'école anglaise.

L'organisation industrielle de l'époque obéit aussi à des idées semblables de liberté. Sans doute aux frontières des États, le système protecteur et même prohibitif est rigoureusement maintenu. Mais à l'intérieur, l'ancienne réglementation n'existe plus. Les corporations ont été supprimées, la législation industrielle a été abolie. Les vieux modes de production, en même temps, tendent à disparaître avec les lois qui les régissaient. Sur la ruine des métiers s'élève la grande industrie qui, grâce à une série de découvertes mécaniques, marche de progrès en progrès. Aucune intervention des gouvernements dans le domaine industriel ne se substitue à l'intervention qui n'est plus. Aucun lien légal permanent n'unit les patrons ou les ouvriers entre eux, ni les ouvriers aux patrons. Aucune loi ne restreint l'entrée dans les professions, ne fixe les conditions du travail. La concurrence est libre entre fabricants, et ceux-ci emploient les ouvriers qu'ils veulent, hommes, femmes et enfants, débattent avec eux le prix des services qu'ils achètent.

Mais à peine l'école classique commençait-elle à dominer dans les esprits, à peine une organisation industrielle nouvelle avait-elle remplacé l'ancienne, qu'un écrivain, Simonde de Sismondi, vint attaquer les principes de l'école anglaise, et montrer les maux qu'occasionnait l'état de choses dont il était le témoin.

Sismondi partagea d'abord, lui aussi, en économie politique, les idées de l'école anglaise. Dans ses premières œuvres, il ne fit que reprendre et exposer à nouveau le système d'Adam Smith. Mais plus tard, un changement profond s'accomplit dans ses conceptions. Il abandonna toutes les théories qu'il avait soutenues auparavant. Il posa de « nouveaux principes ».

Dans cette seconde phase de sa pensée économique,

Sismondi ne fut, à certains égards, que l'écrivain d'une époque de transition. Emu des misères qu'il constatait, il en découvrit les causes dans les formes modernes de la production. Mais il ne sut pas toujours voir ce que ces formes avaient de définitif, ce que la grande industrie avait de fatal et d'irrésistible; il ne put se défendre parfois de regretter le régime disparu, de souhaiter un recul du progrès économique.

Mais s'il fut parfois un économiste du passé, Sismondi fut avant tout un économiste de l'avenir. Il rappela à la science qu'elle est une science des hommes et non des choses, que sa préoccupation première doit être, non pas l'étude de ce qui est, mais de ce qui doit être, qu'essentiellement pratique et positive, elle doit s'inquiéter principalement de la bonne répartition des richesses parmi les hommes. Il fit dans l'étude économique une part aux aspirations morales, aux considérations éthiques. C'est de la condition des déshérités surtout, des pauvres cultivateurs et des ouvriers des villes, que l'économiste doit se soucier. Sismondi attira en termes éloquents l'attention des savants et des hommes d'État sur le sort des classes laborieuses. Il décrivit les misères ouvrières, et, pour les soulager, il réclama une action énergique de l'État. Il montra les conséquences désastreuses de la liberté, de l'universelle concurrence. Il demanda des lois ouvrières, des lois agraires, pour améliorer la situation des travailleurs.

Il fut peu compris, peu entendu à son époque. On rendait hommage à son mérite, on reconnaissait sa valeur comme économiste, mais on n'approuvait pas ses idées. Les uns restaient résolument attachés aux doctrines classiques. Les autres, aidés d'ailleurs par la sévère critique de l'organisation sociale moderne chez Sismondi, allaient tout droit

au socialisme. Un grand succès pourtant était réservé à ses théories. La science allemande a su de nos jours s'affranchir de la tutelle classique, proclamer le but éthique de la science, et le droit d'intervention de l'État en matière économique. La législation des différents pays civilisés a admis des réformes semblables à celles qu'avait préconisées Sismondi, ou des réformes voisines. On a commencé alors à apprécier sainement la doctrine de Sismondi, à lui rendre justice et à voir en lui ce qu'il était véritablement : un précurseur de ce qu'on a appelé le socialisme de la chaire. C'est l'œuvre économique de ce remarquable précurseur que je vais étudier. Mais auparavant, une brève esquisse biographique ne paraîtra peut-être pas inutile.

II

Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi, descendant d'une vieille famille italienne, qui, chassée de Pise, en 1524¹, s'était réfugiée dans le Dauphiné, puis, après la révocation de l'Edit de Nantes, à Genève, naquit dans cette dernière ville, le 9 mai 1773.

Enfant, il vécut d'heureuses années dans une maison de campagne, appartenant à sa famille, située aux portes de Genève, au confluent de l'Arve et du Rhône, et appelée *Châtelaine*. A dix ans, il entra au collège de Genève. Quand il eut terminé ses études, son père, un pasteur pro-

¹ V. la biographie de Sismondi, écrite par M^{lle} de Montgolfier, en tête des *Fragments du Journal et de la Correspondance de Sismondi*, Genève et Paris, 1857. Cf. la Notice de Mignet : *Compte rendu des séances de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1845, p. 379 et s. Article d'Elster dans les *Jahrbücher der Nationalökonomie und Statistik*, 1887, t. 48, p. 323 et s.

testant, qui avait fait de grandes pertes d'argent, l'envoya à Lyon, pour y apprendre le commerce, dans une des grandes maisons de cette ville. Mais il resta peu de temps dans une profession qui présentait pour lui peu d'agréments.

Les événements révolutionnaires, en effet, l'obligèrent, en 1792, à retourner à Genève. Mais là aussi éclata un soulèvement populaire. Sismondi et son père furent jetés en prison. Leur maison fut pillée. A leur sortie de prison, ils quittèrent la Suisse pour gagner l'Angleterre, où ils demeurèrent dix-huit mois.

C'est là le premier séjour que Sismondi fit en Angleterre, où il devait revenir plus tard, où il devait principalement puiser les faits sur lesquels il allait fonder les doctrines économiques des vingt-cinq dernières années de sa vie.

Sur le désir de la mère de Sismondi, on revint à Genève. Ce retour faillit être funeste à Sismondi. Sa famille avait donné asile à un proscrit. Et lorsque les émissaires du parti populaire, l'ayant su, pénétrèrent à *Châtelaine*, le futur écrivain des *Nouveaux Principes* manqua d'être tué en défendant le malheureux proscrit.

De nouveau, on résolut de quitter Genève, et définitivement. On vendit *Châtelaine*, que Sismondi devait appeler son « Paradis Perdu ». Et cette vieille famille des Sismondi, qui semblait condamnée à de successifs exils, se retira, cette fois, dans son antique patrie, en Italie. En 1795, elle se fixa en Toscane.

Sismondi établit sa famille dans une maison de campagne. Lui-même dirigea l'exploitation d'un domaine rural, où il se prépara, par la pratique, par des observations de fait, à écrire ce qui devait être son œuvre de début. Tour à tour emprisonné par les Français, puis par les Toscans, comme Français, il vécut cependant très heureux en Toscane.

Mais le regret de sa patrie ne l'avait pas quitté. Il retourna, en 1800, à Genève, où il fut nommé secrétaire de la Chambre de Commerce du Léman. C'est à Genève qu'il publia, en 1801, son premier ouvrage, le *Tableau de l'Agriculture en Toscane*¹, étude des conditions de la culture en Toscane, livre plein de charme et de poésie.

Deux années après, en 1803, parut sa *Richesse Commerciale*², qui est vraiment la première œuvre économique de Sismondi. A ce moment, Sismondi est un disciple fidèle d'Adam Smith. Il ne croit pas qu'on puisse douter de l'exactitude des théories défendues par le philosophe écossais, et ne se propose que de vulgariser ses idées.

La *Richesse Commerciale* commença à faire connaître Sismondi dans le monde savant. On lui offrit la chaire d'économie politique qui était vacante dans l'Université de Vilna. Mais sa mère, pour qui il avait une affection profonde, sa mère qui fut, tant qu'elle vécut, la confidente de ses pensées, l'inspiratrice de ses actions, le dissuada d'accepter ce poste, lui conseilla de se réserver une liberté absolue de parler et d'écrire, le poussa aux études historiques.

Sismondi se mit alors à travailler à son *Histoire des Républiques Italiennes*, qu'il ne devait terminer qu'en 1818. Les deux premiers des seize volumes de cette histoire parurent en 1807, et obtinrent un grand succès.

Désormais, Sismondi est un homme illustre. Ses relations s'étendent. Lié aux Necker, il devient aussi l'ami de M^{me} de Staël, fréquente assidument le célèbre château de Coppet, où il fait la connaissance de Benjamin Constant, Jean de Muller, Schlegel, Cuvier. En 1804, en 1808, il accompagne

¹ *Tableau de l'Agriculture en Toscane*, Genève, an IX (1801).

² *De la Richesse Commerciale, ou Principes d'économie politique, appliqués à la législation du commerce*, 2 vol., Genève, an XI (1803).

M^{me} de Staël dans ses voyages en Italie et en Allemagne.

En 1811, il fait à Genève un cours public sur les littératures du midi de l'Europe ; et, deux ans après, il vient publier son cours en quatre volumes à Paris. C'est la première fois qu'il séjourne dans cette ville. Heureux de l'accueil qu'il reçoit dans divers salons, il se complait dans la conversation de femmes spirituelles. Et dans l'austérité de sa retraite laborieuse à Genève, il devait plus tard songer parfois, avec plaisir, aux heures de brillante oisiveté passées à Paris.

Il fit cependant à Paris autre chose que se distraire. En 1815, lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, l'ami de M^{me} de Staël, qui avait autrefois combattu l'œuvre de Napoléon, eut foi dans la sincérité des promesses de libéralisme de ce dernier. Il défendit la cause de Napoléon dans une série d'articles insérés au *Moniteur*. Napoléon voulut connaître Sismondi. Il se le fit présenter et eut avec lui un long et intéressant entretien¹. Mais, lorsque l'empereur désira récompenser les articles écrits par Sismondi en sa faveur, par l'offre de la croix de la Légion d'honneur, Sismondi refusa, toujours jaloux de conserver son indépendance et de ne pas laisser suspecter son désintéressement.

Durant la Révolution et l'Empire, le canton de Genève était devenu un département français. Sismondi se prit d'une grande affection pour sa nouvelle patrie, qui, pendant plus d'un siècle et demi, avait été la patrie de ses aïeux. Sa vie à Paris, le rôle qu'il y joua, resserrèrent encore les liens qui l'attachaient à la France. En 1815, lorsqu'il quitta Paris pour venir se remettre à l'étude à Genève,

¹ V. *Lettres de Sismondi, écrites pendant les Cent Jours*, publiées par P. Villari et G. Monod. Paris, 1877. (Extrait de la *Revue historique*.)

il commença ce qui devait être la grande œuvre de sa vie, son *Histoire des Français*, à laquelle il travailla jusqu'à sa mort, et qu'il laissa pourtant inachevée ¹.

C'est en 1818 que Sismondi commença à avoir des doutes sur la justesse des doctrines économiques qu'il avait exposées dans la *Richesse Commerciale*. A l'occasion d'un article qui lui avait été demandé, il réfléchit à nouveau sur les principes de la science, et il arriva à répudier toutes les idées auxquelles autrefois il avait cru. Ce sont les nouvelles théories auxquelles il avait été conduit, qu'il développa dans les *Nouveaux Principes d'économie politique*² publiés en 1819. Sismondi reconnaît que son œuvre « n'obtint point l'approbation des hommes qu'on regarde... avec raison comme ayant fait faire les progrès les plus signalés à la science³. » Mais les faits, principalement les faits qu'il observa en Angleterre où il fit un long séjour en 1824, lui parurent confirmer l'exactitude de ses conceptions nouvelles. Une seconde édition des *Nouveaux principes* parut en 1827.

Entre temps, Sismondi s'était marié. En 1819, il avait épousé, en Angleterre, miss Jessy Allen, qui devait remplacer dans le cœur de Sismondi le vide qu'y allait laisser la mort de sa mère, survenue en 1821.

Après son mariage, il alla habiter dans une maison de campagne près de Chêne, non loin de Genève. C'est là qu'il devait séjourner jusqu'à la fin de sa vie, travaillant sans cesse et recevant la visite de savants étrangers. En vain lui

¹ 29 volumes ont paru durant la vie de Sismondi. Les volumes 30 et 31 parurent après sa mort et furent rédigés par Amédée René.

² *Nouveaux principes d'économie politique, ou de la richesse dans ses rapports avec la population*, 2 vol., Paris, 1819.

³ *Nouveaux principes*, 2^e édition, I, p. 1.

offrit-on une chaire d'économie politique en France. Il la refusa, comme il avait refusé une chaire à Vilna, pour demeurer indépendant et maître de tout son temps. C'est à Chêne qu'il apprit, en 1833, sa nomination de membre associé de l'Académie des sciences morales et politiques.

Ses biographes nous font un grand éloge de sa vie privée à Chêne, nous disent les bienfaits qu'il répandait autour de lui, l'attachement qu'il savait inspirer. Et dans ses écrits, il prenait parti pour toutes les nobles causes, s'élevant contre la traite des nègres, contre l'esclavage dans les colonies, contre l'oppression des cultivateurs irlandais, applaudissant à l'émancipation de la Grèce, ou à l'indépendance des anciennes possessions espagnoles.

Ce défenseur des faibles, cependant, qui assignait comme but aux études économiques la recherche des moyens propres à répandre une plus grande égalité de richesses parmi les hommes, plus de bien-être dans les classes laborieuses, était, en politique, un conservateur. « Je suis libéral... écrivait-il dans une de ses lettres... républicain... mais jamais démocrate¹. » En 1836, il publia ses *Etudes sur la Constitution des peuples libres*. Il y développait des idées voisines de celles qu'il avait émises trente-cinq ans auparavant dans un travail qui resta inédit. Ses opinions, qui s'étaient tellement modifiées en économie politique, n'avaient pas changé en politique. Sismondi se déclare l'adversaire de l'égalité dans le droit de prendre part aux affaires publiques, l'adversaire du suffrage universel. Il insiste sur l'incapacité politique de la foule, sur le despotisme des majorités et la liberté nécessaire des minorités. Ce n'est pas le gouvernement de tous, mais un

¹ *Fragments du Journal et de la Correspondance de Sismondi*, p. 182.

bon gouvernement qu'il faut souhaiter. Sismondi veut que l'on arrive à un système représentatif des intérêts, qui ne confie la direction de l'État qu'aux plus capables, aux plus habiles. Ces idées ne sont pas, forcément, en contradiction avec ses doctrines économiques. C'est même en partie, parce qu'il étend le rôle de l'État en matière économique, parce qu'il ne lui demande pas seulement de « laisser faire », que Sismondi désire des pouvoirs publics parfaitement compétents, aptes à remplir leur lourde tâche. Le bonheur de tous est le but de l'État. Sismondi pense qu'un gouvernement, qui n'est pas issu du suffrage populaire, pourra mieux atteindre ce but, pourra se montrer plus éclairé, plus vraiment libéral, plus intelligemment soucieux des intérêts des pauvres et des malheureux, qu'un gouvernement purement démocratique.

Dans les *Nouveaux Principes*, Sismondi avait exposé d'ensemble ses nouvelles conceptions économiques. Il reprit certains points particuliers de sa doctrine dans quelques articles qu'il écrivit pour la *Revue Encyclopédique* et la *Revue mensuelle d'économie politique*, dirigée par Th. Fix. Il réunit ces articles auxquels il ajouta de nouveaux essais dans ses *Études sur l'économie politique*, publiées en 1837 et 1838¹. Deux articles fort importants cependant sur « La Richesse territoriale² » et « Le sort des ouvriers dans les manufactures³ » n'ont pas trouvé place dans ce recueil. Dans ces deux articles, ainsi que dans ses *Études*, les vues de Sismondi sont les mêmes que dans ses *Nouveaux Principes*. Mais l'écrivain genevois s'est plus nettement encore dégagé des théories de l'école an-

¹ *Études sur l'économie politique*, 2 vol. Paris. 1837 et 1838.

² *Revue mensuelle d'économie politique*, 1833, II, p. 123 et s.

³ *Ibid.*, 1834, III, p. 1 et s.

glaise. Ses idées nouvelles sont développées avec plus de vigueur, plus de hardiesse, plus d'exagération, comme écriraient ses adversaires. Sismondi est devenu plus radical, si je puis m'exprimer ainsi. Les années n'ont fait que fortifier ses convictions, qu'augmenter sa confiance en la vérité de la doctrine qu'il avait soutenue pour la première fois dans les *Nouveaux Principes*.

Ses *Études* furent la dernière œuvre économique que publia Sismondi. Il mourut quatre années plus tard, le 25 juin 1842, à l'âge de soixante-neuf ans, après une grave maladie qui n'avait pas réussi cependant à lui faire abandonner son travail, tandis qu'il corrigeait les épreuves du vingt-neuvième volume de son *Histoire des Français*. Un homme au grand cœur et à la grande intelligence avait disparu, laissant heureusement après lui des ouvrages, en particulier des ouvrages économiques, remarquables et dignes d'étude.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉVOLUTION DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE DE SISMONDI

CHAPITRE PREMIER

Les premiers ouvrages économiques de Sismondi.

C'est en 1801, à l'âge de vingt-huit ans, que Sismondi publia sa première œuvre économique, *le Tableau de l'Agriculture en Toscane*.

Pendant son séjour en Toscane, Sismondi avait dirigé l'exploitation d'un domaine appartenant à sa famille, et son livre est le résultat d'observations directes, d'expériences personnelles. La description riante, souvent empreinte d'une gracieuse poésie bucolique, que fait Sismondi de la campagne toscane, nous révèle tout l'agrément qu'il eut à écrire cet ouvrage, à évoquer ses souvenirs italiens. Seulement, dans cette étude de début, étude d'agronomie plutôt que d'économie politique, Sismondi dépeint les procédés de la culture en Toscane, énumère les produits qu'on y obtient, donne des conseils aux agriculteurs, mais s'élève rarement à des notions réellement économiques, n'insiste guère sur le côté social des phénomènes dont il parle.

Par endroits, cependant, apparaissent des considérations générales intéressantes.

Un parallèle entre la grande et la petite culture est déjà esquissé dans ce travail. Sans prendre nettement parti, tout en déclarant que l'examen de la question appartient à la « science du gouvernement », non pas à la science agronomique, Sismondi montre certaines préférences pour la petite culture, et expose déjà des idées qu'il développera plus tard. Il reconnaît que le « produit net » peut être supérieur dans les vastes domaines. Mais les modestes exploitations donnent un « produit brut » plus considérable, et nourrissent une population plus nombreuse ¹.

Ailleurs encore, il compare la situation des métayers et des emphytéotes, mais il ne considère pas le métayage avec la même faveur que dans ses écrits ultérieurs ².

Dans certains passages aussi se laisse vaguement sentir l'auteur futur des *Nouveaux Principes d'économie politique*, le penseur plus inquiet de la bonne distribution des richesses que de leur grand accroissement. Il critique, par exemple, parmi les manufactures rurales de la Toscane, l'industrie du papier, qui, n'utilisant pas de produits végétaux, ne rend aucun service aux classes agricoles, et il fait l'apologie de l'industrie de la soie qui, à cette époque, était la source d'une augmentation du revenu pour de nombreuses familles de paysans ³.

Mais ce ne sont là que des réflexions éparses, perdues dans l'ensemble des explications et des renseignements purement techniques et agronomiques. L'économiste n'ap-

¹ Sismondi, *Tableau de l'Agriculture en Toscane*, p. 190-192.

² *Ibid.*, p. 208-217.

³ *Ibid.*, p. 263-266.

paraît véritablement chez Sismondi pour la première fois, que dans sa *Richesse Commerciale* publiée en 1802.

Pour beaucoup de ses contemporains, pour certains écrivains même plus récents, la *Richesse Commerciale* est une des principales et peut-être la meilleure des œuvres de Sismondi. Cet écrit a en effet à leurs yeux, le grand mérite de rester fidèle à la doctrine d'Adam Smith, doctrine que Sismondi devait répudier dans ses travaux postérieurs. Dans la *Richesse Commerciale*, Sismondi ne reproche à Adam Smith que les défauts de sa méthode d'exposition, son manque de clarté. Et il se propose de résumer et de présenter à nouveau, avec plus d'ordre et de netteté, les théories de celui qu'il appelle son maître. Il complètera sans doute sur divers points le système de Smith ; mais dans l'ensemble, il n'y changera rien. « La doctrine du philosophe anglais, déclare Sismondi, est si parfaitement liée, elle est si étrangère à toute espèce d'exagération... elle a été si bien confirmée par tous les événements... qu'on ne peut bien la connaître sans céder à son évidence ¹. »

Divisant son ouvrage en trois parties, Sismondi examine successivement les Capitaux, les Prix, les Monopoles. Partout il adopte scrupuleusement les conclusions auxquelles était arrivé le Maître. L'intérêt personnel reste pour lui le moteur de l'activité économique. Et il affirme que « les intérêts particuliers... lorsqu'ils sont libres, tendent sans effort au bien général ² ». Comme les physiocrates et Adam Smith, Sismondi restreint le rôle de l'État dans le domaine économique, ne lui demande que son abstention. Lorsqu'il étudie les Capitaux, dans la première partie de son livre,

¹ Sismondi, *De la Richesse Commerciale*, I., p. 13.

² *Ibid.*, II, p. 144.

il consacre un chapitre à la « direction naturelle des capitaux¹ », écrit qu'abandonnés à eux-mêmes, les capitaux se portent dans les industries où ils sont le plus demandés, que l'équilibre s'établit spontanément dans la production. « Si le gouvernement n'intervient point », dit-il, les capitaux « donnent le profit le plus considérable qu'ils puissent donner... et les consommateurs font le moins de sacrifices qu'ils puissent faire². »

Lorsque, dans la troisième partie de son ouvrage, Sismondi arrive à ce qu'il appelle les Monopoles, il critique successivement les différentes formes de l'intervention de l'État en matière industrielle ou commerciale. « De tous les obstacles qui arrêtent le déploiement de l'industrie, dit-il, ceux qui causent le plus de dommages sont nés de la manie de presque tous les législateurs de vouloir diriger le commerce qui n'est point du ressort des lois³. » Sismondi attaque les protections douanières, dont l'abolition, comme il essaie de le démontrer par une revue des principales industries dans une série de départements français, — produirait des effets très bienfaisants dans l'ensemble, et ne nuirait qu'à quatre ou cinq misérables ateliers qui ne font, du reste, que végéter⁴. Il ne se montre pas moins hostile à l'égard des corporations, si oppressives, si injustes, si contraires à tout esprit d'invention⁵. Il adresse des reproches analogues aux compagnies de commerce⁶, au pacte colonial⁷. Et il n'approuve les traités de commerce que s'ils

¹ Sismondi, *De la Richesse Commerciale*, I, ch. IX.

² *Ibid.*, I, p. 251.

³ *Ibid.*, II, p. 144.

⁴ *Ibid.*, II, p. 170-215.

⁵ *Ibid.*, II, p. 250-297.

⁶ *Ibid.*, II, p. 299-326.

⁷ *Ibid.*, II, p. 329-376.

ont pour but de faciliter les échanges internationaux, non pas s'ils sont destinés à réserver certains monopoles à l'un ou à l'autre des États contractants¹.

Alors que Sismondi insiste ainsi sur les heureuses conséquences de la liberté en ce qui concerne les progrès de la production, il ne se demande nulle part dans la *Richesse Commerciale*, si la liberté n'est pas la source de grands inconvénients sociaux en ce qui concerne la distribution des richesses. Lorsqu'il étudie dans sa première partie les différents facteurs qui concourent à la production, la nature, le capital et le travail, il distingue la rémunération de chacun de ces facteurs, la rente, le profit et les salaires. Relativement au salaire, il reconnaît l'existence d'un salaire nécessaire, minimum indispensable à la subsistance de l'ouvrier, au-dessous duquel le salaire ne saurait longtemps descendre. En effet, « la misère serait bientôt suivie de la mortalité, et l'équilibre serait rétabli par ce contrepois aussi redoutable qu'efficace² ». Sauf cette épithète de « redoutable » rien ne laisse entrevoir sous l'économiste qui, impassible, décrit et classe les phénomènes, l'homme qui s'émeut des détresses sociales et voudrait y porter remède. L'analyse se continue toujours froide et abstraite. Sismondi montre que la notion du salaire nécessaire varie suivant les pays, et aussi suivant les saisons; le salaire est plus élevé, prétend-il, en hiver, où il faut à l'ouvrier « plus de combustibles et de meilleurs habits ». Mais parfois le salaire s'élève au-dessus de ce qui est indispensable à l'entretien de l'ouvrier et de sa famille : au salaire nécessaire s'ajoute alors le salaire superflu. Sismondi ne se départ pas dans toutes ces explications de sa

¹ Sismondi, *Richesse Commerciale*, II, p. 394.

² *Ibid.*, I, p. 64.

sécheresse, de son insensibilité scientifique. On ne trouve pas encore dans la *Richesse Commerciale* ces protestations passionnées qu'il devait formuler plus tard contre le bas prix de la main d'œuvre et les misères ouvrières ¹.

Parfois cependant, déjà dans la *Richesse Commerciale*, Sismondi expose certaines idées que le théoricien futur des *Nouveaux Principes* n'aurait pas désavouées.

La méthode de l'économie politique est déjà pour lui la méthode d'observation. « Ce n'est pas sur des calculs arides que (l'économie politique) se fonde; ce n'est pas non plus sur un enchaînement mathématique de théorèmes, déduits d'axiomes obscurs ². » Elle « est fondée sur l'étude de l'homme et des hommes; il faut connaître... l'état et le sort des sociétés en différents temps et en différents lieux... consulter les histoires et les voyageurs... voir soi-même ³ ». En s'exprimant ainsi, Sismondi entend sans doute faire la critique des procédés des physiocrates; mais il ne s'écarte pas de l'enseignement d'Adam Smith. Malgré la prédilection de certains théoriciens de l'école classique pour la déduction abstraite, beaucoup d'écrivains appartenant à cette école ont toujours prétendu s'appuyer sur des faits, au moins sur des faits généraux. Adam Smith, en tout cas, déclare appuyer sur les faits la science économique. J.-B. Say, lui-même, parfois, ne parle pas autrement que Sismondi ⁴.

Sur d'autres points encore, on découvre dans la *Richesse Commerciale* des aperçus qu'on retrouvera plus tard dans les *Nouveaux Principes*. L'économie politique ne paraît

¹ Sismondi, *Richesse Commerciale*, I, p. 323.

² *Ibid.*, I, p. xiv.

³ *Ibid.*, I, p. xv.

⁴ V. J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, 5^e édition, p. XIII, XXIX.

avoir jamais été pour lui une science purement spéculative qui se contente de poser des principes abstraits et d'en déduire les conséquences. Déjà dans la *Richesse Commerciale*, il y voit une science pratique, un fragment de la « science du gouvernement ¹ », dont le but est « de multiplier les jouissances pour tous les hommes », ou mieux encore « de rapprocher les pauvres du bonheur ² ». Seulement, sauf quelques exceptions ³, Sismondi oublie cette définition dans tout le cours de son ouvrage.

On peut ainsi çà et là découper dans la *Richesse Commerciale* quelques phrases conformes aux théories que défendra Sismondi dans ses *Nouveaux Principes*. Mais, à vrai dire, on en trouverait d'analogues dans bien des œuvres des économistes classiques. Il ne faudrait pas, par suite, aller jusqu'à dire, en s'appuyant sur quelques affirmations isolées, demeurées sans développements, que dans la *Richesse Commerciale* existent déjà quelques-uns des éléments de la doctrine postérieure de Sismondi, que l'auteur des *Nouveaux Principes* s'y laisse clairement pressentir. En réalité, la *Richesse Commerciale* reste résolument fidèle aux principes posés par Adam Smith, et présente un contraste tranché avec les écrits ultérieurs de Sismondi. Travail de vulgarisation, la *Richesse Commerciale* n'a pour nous qu'un intérêt secondaire. C'est dans les ouvrages publiés plus tard par Sismondi qu'apparaissent seulement des idées nouvelles, que sont exposées les théories qui doivent rester attachées au nom de Sismondi.

¹ Sismondi, *Richesse Commerciale*, I, p. xi.

² *Ibid.*, I, p. xiv.

³ En matière fiscale, par exemple, il critique déjà, dans la *Richesse Commerciale*, les impôts de consommation, comme pesant trop lourdement sur les pauvres, II, p. 72, 73.

CHAPITRE II

Les motifs du changement accompli dans les idées de Sismondi.

I. — L'INFLUENCE DES FAITS.

Après la publication de la *Richesse Commerciale*, Sismondi abandonna pendant de longues années les études économiques pour se livrer principalement à des recherches historiques. Il ne lisait plus que fort peu de livres d'économie politique. Mais il ne cessait pas d'étudier les faits ¹.

Or, en 1818, on lui demanda pour l'*Encyclopédie d'Edimbourg* un article sur la science économique. Sismondi crut d'abord « n'avoir à faire autre chose qu'à exposer des principes universellement admis, qu'à montrer le point où était parvenue une théorie », qu'il considérait « comme arrêtée » ². N'ayant à écrire qu'un bref article, il jugea préférable de ne consulter aucun livre, de remonter aux principes, d'en tirer les conséquences, « en suivant la marche propre de ses idées, au lieu de se soumettre à celles d'aucun autre ». Il croyait ainsi parvenir à plus de clarté

¹ *Nouveaux Principes*, p. xx. Je cite d'après la deuxième édition qui date de 1827.

² *Ibid.*, p. xix.

dans l'exposition de ses pensées; mais il fut frappé des « résultats très nouveaux » auxquels ses réflexions le conduisaient. Certains des faits qu'il avait observés lui revenaient à l'esprit et lui paraissaient « rebelles aux principes établis ». Tout à coup, ajoute-t-il, ces faits « me semblèrent se classer, s'expliquer l'un l'autre par le nouveau développement que je donnais à ma théorie. Plus j'avancai, et plus je me persuadai de l'importance et de la vérité des modifications que j'apportais au système d'Adam Smith. Tout ce qui jusqu'alors était resté obscur dans la science, considéré de ce nouveau point de vue, s'éclaircissait... » ¹.

C'est qu'en effet, le début de ce siècle voyait s'accroître, dans les procédés de la production industrielle, l'évolution qui avait déjà commencé à se dessiner au terme du siècle dernier. En 1767, Arkwright avait inventé la machine à filer le coton, et en 1768, il fondait à Nottingham une filature de coton. De nombreuses fabriques s'établissaient dans les districts ruraux pour y utiliser la force naturelle des chutes d'eau ou des rivières. Mais après que Watt eut su mettre la vapeur au service de l'industrie, ce fut dans les centres urbains que les manufactures se multiplièrent.

En même temps la réglementation ancienne de l'industrie tombait en désuétude, perdait sa rigueur ou disparaissait. En France, les corporations étaient définitivement supprimées en 1791. En Angleterre, l'industrie du coton, industrie récente, vue avec peu de faveur par les gouvernements, échappait à leur sollicitude, n'était pas soumise aux règles protectrices qui entravaient les progrès de l'in-

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. xx et xxi.

dustrie de la laine ou du lin, et pouvait prendre un libre essor¹.

Grâce à cette liberté nouvelle, grâce aussi au développement du machinisme, la grande entreprise appuyée sur de puissants capitaux, employant de nombreux ouvriers et produisant pour les débouchés les plus lointains, se substituait peu à peu aux petites exploitations. La fabrique remplaçait le métier.

La production augmentait ainsi dans des proportions jusque-là inouïes. Une bien plus large consommation aussi devenait possible, car le prix de revient et le prix de vente des marchandises baissait, et les produits manufacturés étaient accessibles aux plus petites bourses. L'industrie recevait une brillante expansion. L'Angleterre, principalement, s'enrichissait avec une grande rapidité.

Mais si les progrès économiques étaient considérables, au point de vue social, le nouvel état de choses était loin d'être aussi satisfaisant. Les enquêtes successives ordonnées par le Parlement anglais comme préparation au vote des *Factory Acts*, les recherches faites par certains savants français et principalement par Villermé², le montrent surabondamment.

La manufacture avait étouffé l'industrie rurale. L'émigration vers les villes avait commencé. Autour des usines et des fabriques se pressait une population ouvrière de plus en plus agglomérée. Pour faire manœuvrer la machine une grande force musculaire n'était pas nécessaire; on employa des enfants, des femmes que l'on rémunérait plus faiblement que les hommes adultes. Le salaire de ces der-

¹ V. Schulze-Gaevernitz. *La Grande Industrie*. Trad. fr., p. 40.

² V. Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*.

niers tombait aussi à un niveau très bas. Les manufacturiers, pressés par la concurrence, s'efforçaient de diminuer les frais de production, abaissaient le taux des salaires. Les ouvriers que ne protégeait plus l'organisation ancienne de l'industrie étaient sans force pour résister aux exigences de leurs entrepreneurs. Pour un salaire moins élevé, l'ouvrier travaillait aussi plus longtemps. Le patron qui avait fait de grandes dépenses en capitaux fixes voulait obtenir de la machine le plus haut rendement possible, la laissait le moins possible au repos. Les ouvriers aussi parfois consentaient volontiers à un prolongement de la journée de travail dans l'espérance d'une hausse de salaires. Mais la hausse n'était que momentanée. Bientôt, pour un labeur plus long, le salaire retombait au niveau primitif. Et les locaux où durant d'interminables heures étaient entassés les ouvriers, hommes, femmes et enfants, étaient contraires à toutes les bonnes conditions de l'hygiène et de la salubrité. Tous les témoignages s'accordent à constater que les premières décades de ce siècle furent une époque de grande misère pour les classes laborieuses.

Aussi les ouvriers, principalement les ouvriers de la grande industrie, voyaient-ils avec des sentiments de haine les grandes fortunes acquises alors par certains industriels. Ils accusaient aussi les machines d'être la cause de leur détresse. Des révoltes sauvages éclataient parfois. On brisait des machines. On résistait par la force aux sommations des autorités. On attentait à la vie des chefs d'entreprise. De nombreuses rébellions ouvrières furent étouffées dans le sang¹.

¹ V. Cunningham, *The growth of english industry and commerce*, *Modern times*, p. 466 et s., p. 611; Schulze Gaevernitz, *op. cit.*, p. 42, 236.

Mais à côté de ces souffrances des ouvriers, on assistait parfois aussi à de grandes souffrances chez les industriels. Avec l'extension des débouchés, en effet, il devient de plus en plus malaisé aux entrepreneurs de prévoir les besoins de la consommation. L'espérance d'une demande considérable les pousse à un accroissement exagéré de la fabrication qui amène leur ruine, lorsqu'ils se sont trompés dans leurs conjectures. D'autre part, les manufacturiers qui ont acquis à grands frais leur outillage mécanique ne peuvent pas facilement se résoudre à restreindre la production, à ralentir la machine. Si cependant les marchés sont déjà encombrés, et les prix fort bas, obligés de se contenter d'un faible bénéfice pour chaque unité vendue, ils s'efforceront d'obtenir des profits d'ensemble suffisants, en fabriquant et en vendant davantage. Les conditions techniques de l'industrie sont telles qu'on ne peut s'arrêter de produire.

De ruineuses crises sont ainsi comme la rançon du brillant développement économique moderne. Les premières années de ce siècle connurent déjà de pareilles crises.

En 1812, 1813, par exemple, lorsque les premières défaites de Napoléon, la retraite de Russie, firent espérer à l'Angleterre la prompte abolition du blocus continental, et l'ouverture des ports, principalement des ports français, jusque-là fermés aux produits anglais, la spéculation se donna libre carrière. Les marchandises s'accumulèrent dans les magasins. Les prix haussèrent dans des proportions considérables. Mais lorsque la paix survint, en 1815, on dut reconnaître que les prévisions étaient erronées, que le continent ne possédait pas de moyens d'acquisition suffisants pour absorber les produits anglais. Une baisse rapide arriva,

accompagnée de la faillite de nombreux industriels et commerçants¹.

Une seconde crise devait éclater en 1825. De grands capitaux anglais avaient été attirés dans les nouveaux États de l'Amérique du Sud, soit sous forme d'emprunts, soit pour la formation de sociétés de différentes natures. Des moyens d'achat de marchandises anglaises avaient été fournis aux Américains par les Anglais eux-mêmes. Mais lorsque les Américains eurent dépensé tout l'or anglais, leur faculté d'acquisition diminua. Le large débouché que les Républiques américaines avaient constitué pour les produits anglais se resserra. Les marchés furent encombrés. Une crise financière vint aggraver la crise commerciale. Une spéculation effrénée avait multiplié ces entreprises de l'Amérique du Sud dont on attendait de brillants bénéfices. Le prix des actions s'était élevé. Une émission exagérée de billets de banque avait suppléé au défaut de numéraire. Lorsque la crise survint, on voulut réaliser; on vendit les actions; on se précipita aux guichets des banques pour réclamer la conversion en or des billets. Un grand nombre de *country banks* sombrèrent, entraînant dans leur ruine celle d'une foule de capitalistes².

Les formes nouvelles de la production, avec les misères

¹ On voit que la crise de 1815 résulte moins des conditions nouvelles de l'industrie que de la spéculation. Le machinisme et la grande production ne peuvent être rendus responsables de la hausse énorme que l'on constata, par exemple, sur les denrées coloniales, sur le café, le sucre, dont le prix, en 1813, 1814, avait été élevé au double de ce qu'il était en 1811, 1812, et subit une baisse très forte après la paix. V. Juglar, *Des crises commerciales*, 2^e édition, p. 323; Cf. Eisenhart, *Geschichte der Nationalökonomik*, 2^e édition, 1891, p. 119 et 120.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 368 et s.

qui en résultaient, ne se rencontraient pas seulement dans l'industrie. Dans l'agriculture aussi, principalement en Angleterre, la grande exploitation progressait aux dépens de la petite. La recherche du plus haut produit net faisait substituer parfois l'élevage du bétail à la culture en céréales qui demande plus de main d'œuvre. Et les riches seigneurs anglais ne craignaient pas, lorsqu'ils le jugeaient utile à leurs intérêts, d'expulser en masse de la terre où leurs familles avaient vécu durant des siècles, des populations entières de paysans.

Tous ces faits avaient fortement frappé l'esprit de Sismondi. Il avait été « vivement ému de la crise commerciale que l'Europe a éprouvée dans ces dernières années, des souffrances cruelles des ouvriers des manufactures », dont il avait été le témoin « en Italie, en Suisse et en France, et que tous les rapports publics montrent avoir été au moins égales en Angleterre, en Allemagne et en Belgique ». Il avait aussi « observé, avec un sentiment non moins douloureux, les efforts combinés des propriétaires, des législateurs, des écrivains, pour changer les systèmes d'exploitation qui répandaient le plus de bonheur dans les campagnes... dans l'espérance d'obtenir un plus grand produit net¹. »

Ce n'étaient pas de tels résultats que Sismondi attendait d'un régime de liberté lorsqu'il avait écrit la *Richesse Commerciale*. A la place de l'harmonie des intérêts particuliers et de l'intérêt général, à la place de l'équilibre entre la production et la consommation, qui devaient découler du jeu de la libre concurrence, il voyait le conflit des intérêts, la détresse des uns à côté de la prospérité des autres, le

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. xxii.

désordre et l'instabilité dans la production. Si les faits ne répondaient pas à la doctrine qu'il avait d'abord soutenue, ce n'était pas aux faits qu'on pouvait le reprocher, mais à la doctrine, de l'exactitude de laquelle on pouvait douter.

Il était possible, cependant, de chercher à expliquer par des raisonnements cette situation. La théorie des débouchés, renouvelée par J.-B. Say, permettait de ne pas trop redouter les effets des crises. L'idée qu'on était à une époque de transition pouvait consoler du spectacle des souffrances présentes par l'espérance d'un avenir meilleur. Mais Sismondi était un observateur trop impressionné par les faits, pour se réfugier dans l'optimisme d'abstractions scientifiques. « Ce qui me reste de plus positif de mes réflexions, devait-il dire plus tard dans une de ses lettres,... c'est une grande défiance des théories¹. » Sismondi, en outre, n'était pas un pur économiste qui a adhéré à une doctrine systématique, à son parti pris, et ne voit plus dans les faits que ce qui vient corroborer ses opinions. Il a consacré une grande partie de son existence aux recherches historiques ; il s'est habitué à considérer l'ensemble de la vie des peuples, à juger les conséquences sociales des phénomènes. Peut-être a-t-il dû à la complexité de ses travaux, à ses préoccupations historiques, sa capacité de rompre avec un système autrefois défendu, d'envisager la science économique sous un autre angle que celui sous lequel il l'avait étudiée auparavant. Lui-même paraît attribuer les divergences qui le séparent des auteurs contemporains à ce qu'il était « plus occupé d'histoire que les autres éco-

¹ *Fragments du Journal et de la Correspondance de Sismondi*, p. 166.

nomistes, plus à portée, en conséquence, de comparer les temps présents aux temps passés ¹ ».

Sismondi, aussi, comme nous le prouvent sa biographie, son journal, sa correspondance et ses œuvres elles-mêmes, était un homme d'une grande générosité de cœur, fort charitable dans la vie privée, et, dans la vie publique, toujours prêt à élever la voix en faveur des faibles, un philanthrope dont toutes les « sympathies sont pour les classes pauvres et souffrantes ² », un véritable homme de bien. Or, des mobiles d'ordre sentimental nous conduisent souvent, à notre insu, dans nos recherches scientifiques, nous inspirent des théories que nous croyons cependant être l'effet de réflexions purement spéculatives. Il semble bien que l'émotion ressentie par Sismondi devant les misères ouvrières de son temps fût trop profonde pour qu'il pût continuer à se féliciter de l'inaction de l'État, de la liberté de la concurrence, qui amenaient de telles souffrances, pour qu'il ne désirât pas que des remèdes fussent apportés à la situation qu'il avait sous les yeux. La sensibilité de Sismondi vint appuyer ainsi les conclusions auxquelles il aboutissait, ou même, c'est plutôt sa sensibilité qui imprima à sa pensée la direction nouvelle où elle s'orientait. Son esprit et son cœur, peut-on dire, se trouvèrent d'accord pour condamner les doctrines auxquelles il était longtemps resté fidèle.

Dans les théories de l'école anglaise, comme dans l'organisation économique, Sismondi vit les mêmes erreurs, les mêmes vices. « Les gouvernements, comme les écrivains, dit-il, paraissent s'égarer à la recherche de ce qui peut

¹ Sismondi, *Etudes d'économie politique*, II, p. 212.

² Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXIX, p. 516.

augmenter le plus la richesse », « alors que le vrai problème de l'homme d'État, c'est de trouver la combinaison qui garantira le plus de bonheur à l'espèce humaine ¹ ». Ce n'est pas la multiplication des richesses, mais leur bonne distribution qui est le véritable but de la science. Voilà l'idée qui est à la base de la conception nouvelle de l'économie politique à laquelle Sismondi était arrivé.

II. — L'INFLUENCE HYPOTHÉTIQUE D'OUVRAGES ANTÉRIEURS.

L'évolution de la pensée économique de Sismondi fut-elle déterminée seulement par le spectacle des faits qu'il avait observés, ou Sismondi ne subit-il pas aussi l'influence d'écrivains qui émirent avant lui des théories analogues à celles qu'il allait exposer ?

La manière dont Sismondi explique le changement qui s'accomplit dans ses idées, les détails psychologiques qu'il nous donne, la suite d'étonnements par lesquels nous le voyons passer, sa déclaration que, depuis ses premières œuvres économiques, il avait lu très peu de livres d'économie politique, paraissent bien démontrer que l'évolution de sa pensée a été toute spontanée, est due à la seule impression des faits contemporains. Il n'est pas impossible cependant qu'au moment où des doutes naissaient dans l'esprit de Sismondi, certaines lectures qu'il avait précédemment faites lui soient revenues confusément à l'esprit, certaines réminiscences aient surgi du fond de sa mémoire, pour renforcer ses doutes et contribuer à pousser sa pensée dans une voie nouvelle. Certaines conjectures, à tout le moins, sont permises à cet égard.

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. xxii.

« D'autres avant nous, écrit Sismondi, avaient remarqué que l'expérience ne confirmait point... les doctrines d'Adam Smith, et l'un des plus illustres parmi ses sectateurs, M. Ganilh, s'est entièrement écarté d'un système qu'il avait d'abord professé¹. » Ganilh, en effet, repousse les théories de Smith et veut baser l'économie politique sur la statistique, sur les faits². Mais aucun rapprochement n'est vraiment possible entre les conceptions de Sismondi et celles de Ganilh. Sismondi déclare, d'ailleurs, que Ganilh, « en poursuivant d'autres calculs, dont les bases sont bien incertaines », lui paraît « s'être davantage encore éloigné du but de la science ».

Un auteur qu'on peut considérer comme le disciple direct de Sismondi, Buret, parle d'une influence que les économistes italiens auraient exercée sur Sismondi. « En Italie, dit-il, on avait toujours essayé de mettre d'accord le sentiment avec la science. Il y avait donc en Europe... les éléments d'une réaction (contre l'École anglaise)... C'est un écrivain moitié Italien et moitié Français qui en est l'expression la plus intelligente et comme le héros, nous avons nommé M. de Sismondi³. »

Pecchio, l'auteur de l'histoire de l'économie politique en Italie, affirme, comme Buret, dans une généralisation qui paraît d'ailleurs fort contestable, que les économistes italiens du XVIII^e siècle, à la différence des écrivains anglais, ne regardent pas l'économie politique comme une « science isolée », mais « comme une science complexe... la science de l'administration », et qu'ils « la traitent dans

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 53.

² Ganilh, *Théorie de l'Économie politique*, 1815, I, p. 35, 243, 246.

³ Buret, *La Misère des classes laborieuses en France et en Angleterre*, 1840, I, p. 33 et 34.

tous ses rapports avec la morale et avec la félicité publique¹ ». « Les Italiens, ajoute-t-il, non seulement... cherchent la richesse, mais encore le bien-être du plus grand nombre possible². »

Sismondi, qui a vécu de si longues années en Italie, a dû connaître les auteurs italiens. Il se peut fort bien, par exemple, qu'il ait emprunté à l'un d'eux, à Verri, cette idée que la petite culture donne un produit brut, supérieur à celui de la grande culture, nourrit une population plus nombreuse, et, par suite, doit être préférée aux vastes exploitations rurales³. Sismondi peut avoir connu aussi les œuvres de Giammaria Ortes, et s'en être souvenu. Ortes se plaît à insister sur les inégalités de la répartition des richesses, sur l'opposition entre l'opulence des uns et la pauvreté des autres. Il écrit que les grandes fortunes d'un petit nombre ont toujours comme contre-partie l'incapacité de satisfaire les besoins de première nécessité chez la multitude. Et il montre l'utilité de l'agriculture pour le bonheur des peuples⁴. Ortes envisage ainsi les phénomènes sous leur aspect social, en même temps que sous leur aspect économique, et a pu avoir exercé quelque influence sur les idées de Sismondi. Il est vrai que si Sismondi a lu les auteurs italiens du XVIII^e siècle, il a dû les avoir lus dès l'époque où il écrivait la *Richesse Commerciale*, en 1803. A ce moment pourtant, ils n'ont pas suffi à contrebalancer l'impression produite sur lui par la doctrine

¹ Pecchio, *Histoire de l'économie politique en Italie*, trad. fr., p. 387.

² *Ibid.*, p. 393.

³ Verri, *Meditazioni sulla economia politica* (Collection de Custodi), p. 58, 220, 225.

⁴ Ortes, *Della Economia Nazionale* (Collection de Custodi), V. le *Discorso Preliminare*. Cf. aussi Lampertico, *Giammaria Ortes e la scienza economica al suo tempo*.

d'Adam Smith. Mais il convient de ne pas oublier que déjà, dans la *Richesse Commerciale*, Sismondi propose comme but à l'économie politique de « rapprocher les pauvres du bonheur ». Cette préoccupation éthique, en matière d'économie politique, est peut-être due en partie à l'influence de certains écrivains italiens.

Mais il est des ouvrages, parus entre 1803 et 1818, que l'on a le droit de mettre en regard des études postérieures de Sismondi. Ce sont principalement les travaux de Robert Owen¹. Owen, reconnaît l'immense progrès économique dû au système industriel moderne. Mais il se demande comme Sismondi si ce progrès n'a pas été payé par des misères sociales considérables². Et il blâme les hommes d'État de ne songer qu'à l'accroissement des richesses au lieu de porter leur attention sur les douloureux effets sociaux de la grande production³. Il se plaint de la transformation qui s'est produite en Angleterre, pays autrefois agricole, où le bonheur général de la population était

¹ Les *New views of society* d'Owen sont de 1812. Ses *Observations on the effects of the manufacturing system* datent de 1815.

² Au reste, ces idées sur les inconvénients du progrès économique et de l'emploi des machines commençaient à devenir courantes, étaient discutées dans les journaux du temps, avant même la publication des *Nouveaux Principes*. La presse ultra-royaliste attaquait les machines que défendait la presse libérale. Dans le *Journal des Débats* (alors ultra-royaliste) du 12 septembre 1817, Charles Nodier écrivait : « Jusqu'à quel point l'humanité peut-elle se féliciter de l'incroyable multiplication de ces machines qui mettent partout une force insensible et aveugle à la place de l'industrie et du bras de l'homme, et qui interdisent à l'artisan étonné la faculté de vivre du métier qui a nourri ses aïeux ? » Le 6 octobre, le *Journal du Commerce*, le futur *Constitutionnel*, répliquait par un grand éloge des machines.

³ Owen, *Observations on the effects of the manufacturing system*, 3^e édition, p. 4 et 5.

relativement assez grand. Il oppose la simplicité du paysan ancien à la soif de richesses modernes, au *love of accumulation*. Il compare, comme le fera Sismondi, le bien-être du cultivateur qu'une solidarité étroite, que des relations amicales unissaient au propriétaire à la triste condition des ouvriers des manufactures¹. Il déplore le sort des ouvriers, plus lamentable, à ses yeux, que celui de l'esclave dans l'antiquité ou du serf à l'époque féodale². A côté des terribles souffrances ouvrières, il montre les souffrances des industriels. Owen a été profondément impressionné comme Sismondi par les crises commerciales³. Pour lui, comme pour Sismondi, la surproduction est un effet fatal des conditions modernes de l'industrie, et il justifie cette opinion à peu près de la même manière que Sismondi. Grâce aux machines, en effet, déclare-t-il, la production va en augmentant, tandis que les moyens d'acquisition de la masse du peuple, des ouvriers qu'exproprie et qu'asservit la machine vont en diminuant.

Les idées principales que Sismondi développera dans sa critique de l'organisation sociale moderne, se trouvent donc déjà indiquées chez Owen. Mais Sismondi s'est-il inspiré d'Owen ? Je ne sais pas qu'il ait parlé d'Owen dans la première édition des *Nouveaux Principes*. Mais il le cite dans sa seconde édition où, tout en désapprouvant ses projets de réforme, il rend hommage à son ardeur philanthropique⁴. De plus, dans un article paru en 1820, un an à peine après la première édition des *Nouveaux Principes*, Sismondi écrit

¹ Owen, *Observations on the effects of the manufacturing system*, 3^e édition, p. 2, 5, 8.

² *Ibid.*, p. 23.

³ *Ibid.*, p. 36.

⁴ *Nouveaux Principes*, II, 364.

qu'Owen avait déjà signalé la calamité des crises, de l'encombrement universel, et qu'il a admis comme Owen dans ses *Nouveaux Principes* le fait de cet encombrement¹. On est ainsi fondé à supposer que Sismondi connaissait déjà les œuvres d'Owen dès 1819 ; et peut-être ces œuvres ont-elles exercé quelque influence sur lui.

— Nous sommes ici, on le voit, dans le domaine des hypothèses. Il se peut que Sismondi se soit souvenu des idées d'Owen ou encore d'autres socialistes ou utopistes anglais et français. Mais le contraire aussi est possible. Peut-être sont-ce les faits eux-mêmes, la transformation des modes de production qui à la même époque, un peu plus tôt, un peu plus tard, ont inspiré à Sismondi et à d'autres, leurs plaintes contre un régime qui était la source de si grandes souffrances ouvrières. La réaction contre les idées régnantes a pu se faire simultanément sur plusieurs points. Mais chez Sismondi, la réaction présente ce caractère et cette importance d'être celle d'un économiste connaissant parfaitement les doctrines qu'il allait combattre, et aussi celle d'un modéré, d'un conservateur, qui veut corriger, non pas bouleverser et supprimer l'état de choses existant.

— Sismondi termina donc son article pour l'*Encyclopédie d'Edimbourg* en se bornant à y indiquer « légèrement tout ce qui lui paraissait être des vues nouvelles² ». Mais l'année suivante, en 1819, il publia ses *Nouveaux Principes d'économie politique*, où il développait plus longuement la doctrine à laquelle désormais il devait demeurer attaché. En 1827, parut une nouvelle édition des *Nouveaux Principes*. Comme je l'ai indiqué, il devait plus tard exposer à nou-

¹ *Nouveaux Principes*, II, 373, 374.

² *Ibid.*, I, XXI.

veau les idées auxquelles il avait été conduit, et les traiter d'une manière plus tranchée, plus absolue, dans ses *Études d'économie politique*, et ses deux articles sur la *Richesse territoriale* et le *Sort des ouvriers dans les manufactures*, parus dans la *Revue mensuelle d'économie politique*. C'est dans les *Nouveaux Principes*, les *Études* et ces deux articles, qu'il faut chercher les doctrines définitives de Sismondi.

— Ces doctrines, Sismondi ne les a pas toujours présentées avec toute la clarté désirable. On peut lui reprocher, en effet, de l'obscurité, un certain vague dans la forme, et aussi quelque indécision dans le fond, un manque de rigueur logique dans le raisonnement. Dans les *Nouveaux Principes*, la langue est abstraite, le ton dogmatique. Sismondi cependant n'est rien moins qu'un esprit systématique. Sa pensée manque de fermeté. Elle fléchit parfois et se contredit. Surtout il ne suit pas ses théories jusqu'au bout, jusque dans toutes leurs conséquences. Il les indique, puis les abandonne, y revient plus loin, les approfondit davantage, et les laisse de nouveau. Il se reprend à plusieurs fois avant de parvenir à dégager complètement une conception. Les idées originales qu'il a émises courent dans toutes ses œuvres, sont derrière tous ses développements. Elles flottent partout ; mais on ne les trouve nettement exprimées nulle part. Des éléments de théories sont épars dans tous ses chapitres. Mais les théories elles-mêmes sont rarement exposées dans leur ensemble. Sismondi écrivait trop et trop vite.

Mais les inconvénients de cette rapidité de rédaction sont compensés par certains avantages. Sismondi a souvent, surtout dans ses *Études*, une grande chaleur, beaucoup de mouvement dans ses développements, une éloquence, parfois déclamatoire et emphatique, il est vrai, mais aussi

fort impressionnante, émouvante même. A chaque instant, et en particulier à l'occasion des misères ouvrières, des phrases vibrantes se détachent du raisonnement abstrait, pleines de vie et de passion, de ces phrases qui se gravent dans l'esprit, et que l'on ne peut s'empêcher de citer. L'ardeur des convictions de Sismondi, les élans de sa sensibilité viennent animer et vivifier l'argumentation scientifique.

J'arrive maintenant à l'analyse des doctrines définitives de Sismondi, que j'essaierai de présenter un peu systématiquement. J'examinerai d'abord quelques conceptions générales de Sismondi sur la science et sur le rôle de l'État en matière économique. Je passerai ensuite à sa critique de l'organisation sociale moderne. Je terminerai par un bref aperçu de l'influence que Sismondi a pu exercer sur le développement des doctrines économiques.

DEUXIÈME PARTIE

LES CONCEPTIONS THÉORIQUES DE SISMONDI

CHAPITRE PREMIER

La conception de l'économie sociale chez Sismondi :

L'école anglaise, sans méconnaître les rapports entre l'économie politique et les autres sciences sociales, comme, par exemple, la politique proprement dite ou la morale, croyait cependant utile, pour le progrès des recherches, de séparer les phénomènes économiques de l'ensemble de la vie sociale, de spécialiser la science, de lui donner un objet restreint et limité, celui de la richesse. La science devait étudier la manière dont les richesses se forment, se répartissent et se consomment. Rien de plus. Selon les termes de J.-B. Say, « quand l'économie politique professait la prétention de gouverner l'État, on conçoit qu'elle pouvait porter ombrage à l'autorité, mais ce danger n'est plus à craindre maintenant qu'elle ne consiste plus qu'à décrire la manière dont les choses se passent dans la société¹ ». L'économie politique devait demeurer ainsi

¹ J.-B. Say, *Cours d'économie politique*, I, p. 56 (*Collection des économistes*).

une science pure, une étude toute spéculative. Elle devait découvrir les lois immuables qui commandent aux phénomènes économiques sans avoir à les apprécier au point de vue de la justice. Elle n'avait pas à s'occuper du bien et du mal; elle était amoral comme la géométrie ou la physique.

Il n'était certes pas interdit aux économistes de passer à la pratique, à l'application. Mais alors, suivant une distinction qui fut aperçue plus ou moins clairement par les théoriciens de cette école, on abandonnait le domaine de la science pour entrer dans celui de l'art. Et on sait l'opposition que certains économistes classiques plus récents finissent par apercevoir dans ces deux manières d'envisager la vie économique. On peut faire une place, quand il s'agit d'art, aux considérations morales aux aspirations politiques. On peut s'écarter, quand on arrive à l'art, des principes auxquels on doit croire quand on demeure dans la science.

Cette séparation entre la science et l'art n'est pas faite par Sismondi. Il prétend même que les économistes classiques n'y sont pas demeurés fidèles. « Jamais, dit-il, ils ne sont arrivés à une conclusion qu'ils n'en aient demandé l'application immédiate, jamais ils n'ont établi ou cru établir qu'une suite d'opérations augmentait la richesse sans flétrir du nom d'esprits faux, rétrogrades... tous ceux qui en signalaient les inconvénients¹. »

Si les économistes de l'école anglaise oublient ainsi la différence qui existe entre la science et l'art, c'est que cette différence n'existe pas. Le but de l'économie politique, pour Sismondi est tout positif et pratique. Déjà, dans sa

¹ *Études d'économie politique*, II, 4.

Richesse Commerciale, il avait écrit que l'économie politique est une « science du gouvernement ». Sismondi maintient et commente cette définition. La science du gouvernement, déclare-t-il, se divise en deux grandes branches. D'une part, la « haute politique » ou la politique proprement dite, qui se préoccupe du bien-être moral de l'homme. D'autre part, l'économie politique dont l'objet est « le bien-être physique de l'homme, autant qu'il peut être l'ouvrage de son gouvernement ». Cette science « enseigne au gouvernement le vrai système d'administration de la richesse nationale¹ »; elle est « une branche importante de la science du bonheur national² ». Les termes mêmes d'*οἶκος* et de *πόλις* par la réunion desquels on a composé l'expression d'économie politique, indiquent bien l'objet de la science. « L'économie, selon le sens propre du mot, c'est la règle de la maison³. » L'économie politique, « c'est la loi ou la règle de la maison et de la cité⁴ ». Elle ne se sépare pas ainsi de la politique, mais en est une portion intégrante.

A quels principes directeurs les gouvernements doivent-ils obéir dans leur administration « de la maison et de la cité »? Quelle est la fin que l'économie politique doit avoir en vue? Nous arrivons avec cette question à l'idée centrale de la doctrine de Sismondi, à l'idée qui relie entre elles toutes ses théories, toutes ses conclusions particulières, qui met l'unité dans toute son œuvre de la seconde période.

¹ Cf. au contraire J.-B. Say : « L'administration n'est point une science, elle serait plutôt un art ». (*Cours d'économie politique*, 1840, II, p. 550.)

² *Nouveaux Principes*, I, 7 et 8.

³ *Études*, I, 4.

⁴ *Études*, I, 2; II, 3.

Le grand reproche que Sismondi adresse à l'école anglaise est celui de ne s'être proposé que « l'étude de la richesse », de la richesse « prise abstraitement », « de sa nature, des causes de son accroissement et de sa destruction ¹ ». L'économie classique ne songe qu'à l'accumulation des produits; elle ne s'inquiète pas de leur bonne distribution; elle ne recherche pas les meilleurs modes de répartition. Elle oublie les hommes pour ne penser qu'aux choses. Elle usurpe son nom d'économie politique. Elle n'est qu'une « chrématistique ».

Cette conception étroite de la science entraîne des conséquences. « Tout le système de la chrématistique peut se résumer en deux mots : pour accroître la richesse, il faut produire beaucoup, produire à peu de frais ². » Par suite, les économistes classiques se félicitent du développement du machinisme et de la grande industrie; ils ne trouvent pas de formules assez élogieuses pour vanter le progrès économique du siècle; ils applaudissent à tout ce qui peut augmenter la production. Mais, en outre, aussi, ils conseillent de produire à peu de frais, d'aller « d'économie en économie ». Lorsqu'ils s'occupent des salaires, ils n'y voient qu'un des éléments du coût de production, tout comme les matières premières, les capitaux circulants ou les capitaux fixes. Pour diminuer les frais, il convient de réduire cet élément du prix de revient comme les autres. Il faut s'efforcer de restreindre la part faite aux salaires, de remplacer de plus en plus le travail manuel par le travail mécanique, de congédier le plus grand nombre possible des ouvriers. Ce n'est pas tout. Il faut aussi peser sur les

¹ *Études*, II, 234.

² *Études*, II, 235.

salaires, les abaisser autant que l'on peut. « Les sectateurs » de l'école chrématistique « sont très vite arrivés à conclure que toutes les jouissances de... ceux qu'ils emploient... sont des dépenses. » « On a mis au rabais la subsistance du pauvre, on l'a réduit à ce qui a paru le plus étroit nécessaire pour qu'il pût continuer à vivre et à travailler ¹. »

Les économistes de l'école anglaise poussent ainsi à la multiplication des produits. Ils détournent les yeux des souffrances qui en résultent. Ils ne considèrent que le progrès des richesses; ils ne se demandent pas si les hommes en profitent. Ils se refusent à chercher les conséquences morales, les conséquences sociales des phénomènes économiques.

Or, c'est cet aspect social des phénomènes qui, pour Sismondi, est le véritable objet de l'économie politique. « La chrématistique, ou l'étude des moyens d'augmenter les richesses, en faisant abstraction du but de cette richesse, n'est qu'une science décevante ². » Considérées en elles-mêmes, les choses n'ont aucune valeur. Elles ne prennent le caractère de richesses que parce qu'elles servent à l'homme. « La richesse est une modification de la nature humaine, ce n'est qu'en la rapportant à l'homme qu'on peut s'en faire une idée claire ³. » L'école chrématistique prend le moyen pour la fin. Elle néglige l'homme pour ne s'attacher qu'aux choses. C'est le contraire qu'il faut faire. Il faut songer à l'homme, à ses jouissances, à la satisfaction de ses besoins. Il faut déplacer l'objet de la science des choses vers les hommes. A la recherche des richesses, Sismondi oppose la recherche du bonheur. A la chréma-

¹ *Études*, I, p. 203, 204.

² *Ibid.*, II, p. 4.

³ *Ibid.*, I, p. 7.

tistique, théorie de l'accroissement des produits, il oppose la véritable économie politique qui est la science de la bonne répartition des biens.

« Il serait tout à fait indifférent, écrivait Ricardo, pour une personne... que son capital employât cent hommes ou mille... pourvu que dans tous les cas ses profits ne baissassent point... L'intérêt réel d'une nation n'est-il pas le même ? Pourvu que son revenu net et réel, et que ses fermages et profits soient les mêmes, qu'importe qu'elle se compose de dix ou de douze millions d'individus ? » — « Quoi donc, s'écrie Sismondi dans une réponse devenue célèbre, la richesse est tout ! les hommes ne sont absolument rien ?... Il ne reste plus qu'à désirer que le roi, demeuré tout seul dans l'île, en tournant constamment une manivelle, fasse accomplir, par des automates, tout l'ouvrage de l'Angleterre¹. »

A l'inverse de ce que Ricardo affirme, il importerait peu pour Sismondi que la quantité de richesses existant dans un pays soit moindre, pourvu que le bien-être, le bonheur général, y soient plus grands. « Il n'y a accroissement de la richesse nationale que quand il y a aussi accroissement des jouissances nationales². » Et les *Nouveaux Principes* de Sismondi portent comme sous titre : *De la richesse dans ses rapports avec la population*. Ce sont, en effet, surtout ces rapports de la richesse avec la population qu'elle doit faire vivre ou rendre heureuse qu'on doit examiner.

Le bonheur de la nation, pour Sismondi, c'est le bonheur de l'ensemble des hommes qui la composent. Ce que l'État doit viser, c'est de faire participer la masse du peuple à la richesse.

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 330 et 331.

² *Ibidem*, I, p. 51.

Sismondi ne souhaite pas cependant que cette participation soit égale pour tous. Il se sépare nettement des réformateurs communistes ou socialistes. De même qu'il s'oppose, pour des raisons d'utilité générale, au suffrage universel, de même il est hostile à l'idée d'un partage égal des biens. Un tel partage « donnerait à tous, au lieu de l'abondance, la misère et la barbarie universelle¹ ». L'organisation sociale doit permettre à un petit nombre de s'élever au-dessus des autres hommes, pour le plus grand bien de tous. En maint endroit de ses œuvres, Sismondi insiste sur le rôle bienfaisant des riches dans une nation². Il montre en particulier l'utilité des riches pour le progrès « des lettres, des sciences et des arts ». Non pas que le talent ou le génie ne puisse se développer qu'au sein de la richesse. Seulement ce sont les riches seuls qui ont assez de loisirs pour pouvoir jouir des choses de l'esprit. Ils sont, écrit-il, « plutôt les consommateurs, que les producteurs des richesses intellectuelles³ ».

Mais si l'inégalité dans la distribution des biens doit être admise, elle ne doit pas cependant être excessive. Les grandes fortunes des uns ne doivent pas se fonder sur la misère du reste de la nation. « La richesse nationale, c'est la participation aux avantages de la vie *pour tous*. » Sismondi énumère souvent ce que doivent être les jouissances du pauvre : abondance et variété de la nourriture, propreté du vêtement, salubrité du logement, sécurité pour l'avenir, et aussi assez de loisirs et de ressources pour qu'il puisse goûter aussi aux plaisirs de la vie⁴. C'est seulement après

¹ *Études*, I, p. x.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 2 et 3 ; *Études*, I, 173, 378.

³ *Études*, I, p. 174.

⁴ *Nouveaux Principes*, I, p. 9 ; *Études*, I, p. 8, 191, 274.

que le pauvre a obtenu toutes ces choses par son travail que commence le droit du riche. « Ce n'est que le superflu, après qu'il a été pourvu à la vie de tous, qui forme le revenu de l'opulence ¹ ».

L'économie politique doit s'efforcer de trouver les moyens d'assurer aux pauvres ce minimum de jouissances. C'est aux pauvres, principalement, qu'elle doit songer. Il faut qu'elle cherche à appliquer « la grande loi de bienveillance et de charité que la divinité a donnée aux sociétés humaines ². » Elle doit être « la théorie la plus sublime de la bienfaisance ³. »

La science économique, par suite, ne doit encourager l'industrie, favoriser le développement du machinisme que s'il en résulte un bienfait pour tous, en particulier pour les travailleurs. Mais si la production ne peut s'augmenter qu'en causant le malheur des classes laborieuses, la science doit montrer les conséquences fâcheuses de ce progrès apparent, de cette expansion funeste de l'industrie. « Pour qui ? » Telle est la question que l'économiste ne doit jamais perdre de vue quand il apprécie une découverte économique. De même on ne doit pas oublier que le salaire, en même temps qu'il est un élément du coût de production, est aussi le revenu du pauvre, et que, comme tel, il mérite toute la sollicitude des hommes d'État et des penseurs. L'économie politique ne s'inquiétera pas seulement du bas prix de vente des marchandises ; elle ne conseillera pas de produire beaucoup et à peu de frais, mais de produire de manière à donner le plus de bonheur possible à celui qui produit et à celui qui consomme.

¹ *Etudes*, I, p. 274.

² *Ibidem*, II, p. 4.

³ *Nouveaux Principes*, I, p. 3.

Le législateur a ainsi un double but. Il doit permettre à certains de se distinguer des autres, de parvenir à plus de richesse et de puissance. Il n'a pas rempli sa tâche s'il ne l'a pas fait. Mais il ne l'a pas remplie non plus s'il n'a pu former ces êtres privilégiés qu'au prix des privations, de la misère de tous les autres. Son devoir est de maintenir un juste équilibre entre les diverses classes de la société, de fixer de sages proportions dans l'inégale distribution des biens entre les riches et les pauvres. Cette inégalité a été établie pour le plus grand avantage de tous, pour préserver tous les citoyens de la souffrance. Une étroite solidarité doit exister, par conséquent, entre ceux qui possèdent plus et ceux qui possèdent moins. Une sympathie, une confiance réciproque sont nécessaires. « Ce n'est point l'égalité des conditions », sans doute, « mais c'est le bonheur dans toutes les conditions que le législateur doit avoir en vue ¹ ».

Telle est la conception de l'économie sociale que Sismondi a opposée à l'école anglaise. Pour lui, la science économique ne se sépare ni de la politique, ni de la morale. Elle a une fin éthique. Elle a comme objet le bien-être général des hommes.

L'intérêt que présentent les idées que je viens d'analyser est considérable. Mais on doit reconnaître que Sismondi n'a pas toujours évité les exagérations, et n'échappe pas à toute critique.

Il semble qu'il se soit montré quelque peu injuste à l'égard de l'école anglaise. C'est à tort qu'il la rend parfois responsable des abus de la pratique industrielle. Ce sont les théories des économistes qui ont subi l'influence de l'évolution industrielle qui s'accomplissait sous leurs

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 10.

yeux ; ce n'est pas à eux que cette évolution est due. Ils ont approuvé, après coup, ce qui s'était fait, sans avoir assez de sollicitude pour les misères des travailleurs. Mais ils ne sont pour rien dans le niveau si bas des salaires au début des siècle. Sismondi lui-même le reconnaît souvent¹. Mais il l'oublie ailleurs. Dans son œuvre ne se distinguent pas suffisamment les critiques qu'il adresse aux industriels et à la science elle-même.

Ce n'est là, d'ailleurs, qu'un détail. Sismondi lui-même a été trop peu écouté à son époque, pour que l'on puisse, avec quelque équité, insister sur ce sujet. Mais, sur un autre point, il paraît mériter un reproche plus grave.

Si, en effet, il a élargi le domaine de l'économie politique en y faisant entrer les préoccupations morales que l'école anglaise avait trop négligées, à certains égards, cependant, dans sa réaction contre les principes classiques, il a quelque tendance à rétrécir l'objet de la science. « Nous ne nous contentons pas, dit Sismondi, de donner au nom d'économie politique un sens plus étendu et qui comprenne en soi la chrématistique, mais nous regardons la dernière comme poursuivant une ombre sans réalité². » Et il voudrait l'exclure totalement de la science. C'est peut-être aller un peu loin. L'idée de la bonne répartition des richesses devient chez lui une idée un peu exclusive. Il en vient à regretter une augmentation des produits qui a pour effet d'aggraver les inégalités des conditions. Le point de vue social et moral lui fait méconnaître parfois le point de vue purement économique.

Ceux des écrivains contemporains appartenant à l'école

¹ *Études*, II, p. 211.

² *Ibidem*, II, p. 234.

historique qui sont les plus éloignés des idées classiques, reconnaissent eux-mêmes que l'élément social n'intervient pas dans la technique de l'industrie, dans la production de la richesse. Ils admettent qu'à côté de l'aspect moral des phénomènes on puisse considérer leur aspect technique et naturel, dont l'ancienne économie s'occupait uniquement¹. Que l'étude de la partie purement économique des phénomènes constitue toute la science, ou n'en soit qu'une partie, elle est une étude qu'on ne saurait négliger. Sismondi le fait pourtant. En insistant trop sur le bonheur, il en arrive à oublier la richesse. Et les conséquences de cette attitude ne restent pas chez lui seulement théoriques.

On verra, en effet, comment Sismondi arrive à critiquer l'expansion industrielle, le développement de la production. Ce que l'on trouvera d'erroné, de suranné, dans les vues de Sismondi, provient d'une tendance générale chez lui à trop subordonner la production à la distribution, à trop donner le pas à la morale sur l'économie politique. Sans doute à diverses reprises, il déclare qu'il s'attaque seulement aux conséquences sociales du progrès économique ; mais il apparaît bien dans son œuvre que c'est ce progrès économique lui-même qu'il condamne. La réaction chez lui a été un peu trop violente.

Mais ces réserves faites, on doit apprécier toute l'importance de la conception de l'économie politique chez Sismondi. Il a eu le grand mérite d'introduire, ou plutôt de réintroduire dans les études économiques, ces aspirations éthiques que l'école anglaise avait répudiées. A ce titre, déjà, il est le précurseur de ce groupe d'économistes qu'on

¹ V. Schmoller, *Ueber einige Grundfragen der Socialpolitik und der Volkswirtschaftslehre*, 1898, p. 55-57.

a nommé, et qui ont accepté la qualification de « socialistes de la chaire ». Sans doute certains socialistes de la chaire et non des moindres, comme Wagner, fidèles sur ce point à la tradition classique, attachent aux études purement économiques et dogmatiques une importance que Sismondi paraît leur refuser, admettent la distinction entre l'économie pure et l'économie appliquée, entre la science et l'art, que Sismondi repousse. Mais ils croient nécessaire, en même temps, de faire une grande part à l'art, de donner à l'économie un but éthique. Sur ce point, ils se rapprochent de Sismondi. Avant eux, Sismondi a su étudier l'aspect social des phénomènes ; il a appelé l'attention des législateurs et des penseurs sur le sort des classes laborieuses ; il a mis de l'humanité dans la science. Et les critiques adressées par l'école historique à l'économie classique ne diffèrent pas sensiblement, à cet égard, de celles que leur adressait Sismondi. La suite de ce travail montrera, sur bien d'autres sujets encore, la communauté d'idées qui existe entre l'école allemande contemporaine et l'économiste suisse et français du début de ce siècle.

CHAPITRE II

L'économie réaliste chez Sismondi. — La méthode en économie politique.

Sismondi n'expose nulle part d'ensemble ses idées sur la méthode qu'il convient d'employer en économie politique. Mais des phrases éparses dans son œuvre, son œuvre

elle-même nous permettent de rechercher quelle fut son attitude sur ce point.

Or, la question de la méthode est intimement liée à la question du caractère cosmopolite, universel, ou du caractère relatif de l'économie politique. La part faite à la déduction est plus grande dans l'économie universelle. L'étude des faits, les recherches historiques sont plus en honneur dans l'économie nationale ou relative. En examinant les conceptions de Sismondi sur la méthode, on est ainsi porté à étudier aussi ses opinions sur ce problème de la relativité de l'économie politique. Et, en effet, en se plaçant à ce point de vue étroit de la méthode, Sismondi a émis certaines affirmations sur la relativité des principes économiques.

Sismondi ne croit pas qu'il existe, en principe, aucune divergence d'idées, relativement à la méthode, entre les économistes classiques, et principalement Adam Smith, et lui. Smith considérait l'économie politique comme une science d'expérience. Et J.-B. Say déclarait qu'elle était tout entière fondée sur des faits. Sismondi a les mêmes opinions. Seulement il prétend que l'école classique n'est pas demeurée fidèle à la méthode dont elle proclamait l'excellence. Ce reproche s'adresse déjà à Smith. Mais il s'adresse surtout à ses disciples. J.-B. Say, qui fondait la science sur les faits, ajoutait qu'il fallait s'attacher aux faits généraux¹, que l'économie politique « de même que les sciences exactes se compose d'un petit nombre de principes fondamentaux et d'un grand nombre de corollaires ou déductions de ces principes² ». Les faits sur lesquels

¹ J.-B. Say, *Traité d'économie politique*. 5^e édition, I, p. XIII.

² J.-B. Say, *op. cit.*, I, p. XXIX.

s'appuyait la science étaient ainsi des faits très simples, vite généralisés, érigés en principes, et dont on tirait toute une série de conséquences que l'on ne contrôlait pas par une constante observation. De cette manière les théoriciens classiques, et surtout Ricardo, se sont égarés dans des abstractions injustifiées. « La science entre leurs mains est tellement spéculative qu'elle semble se détacher de toute pratique. » La clarté de l'exposition n'a pourtant pas gagné à ces errements. « Les nouveaux économistes anglais sont fort obscurs, et ne peuvent être compris qu'avec beaucoup de fatigue, parce notre esprit répugne à admettre les abstractions qu'ils nous demandent¹. »

Ricardo, J.-B. Say ou Mac-Culloch appuient leurs théories sur des raisonnements élémentaires, sur des faits très simples, séparés de l'état social auxquels ils appartiennent isolés de tout ce qui les explique et les éclaire. Ils n'aperçoivent pas la complexité des choses. Ils négligent les détails. En prétendant simplifier, ils ne font que confondre, que « soustraire à notre vue » tout ce qui permettrait de « distinguer la vérité d'avec l'erreur² ». Discute-t-on avec eux ? Il ne répondent pas par des arguments tirés de l'observation des réalités concrètes, mais par des exemples qu'ils imaginent. Ils supposent « un monde hypothétique tout différent du monde réel pour lui appliquer (leur) calcul³ ». Ils oublient toutes les circonstances de milieu.

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 56.

² *Ibidem*, II, p. 416.

³ *Nouveaux Principes*, II, p. 383. A propos des crises de surproduction, ils « supposent » la production de mille sacs de blé qui s'échangent contre mille aunes d'étoffes, et ils ajoutent que si plus tard le progrès économique fait échanger douze cents aunes contre douze cents sacs, tout est pour le mieux. (*Nouveaux Principes*, II, p. 416). Comme on reste loin de toute la « complication » que présente cet échange

C'est là « une métaphysique décevante¹ ». « On doit se défier des propositions absolues, tout comme des abstractions... L'économie politique n'est pas une science de calcul... Elle égare quand on croit se guider par des nombres². »

Il faut donc bien veiller à conserver à l'économie politique son caractère d'une science d'observation. A cause de la complexité des phénomènes économiques et sociaux, nulle science peut-être n'exige plus que l'économie politique l'étude scrupuleuse des réalités. « Dans aucune, la théorie ne trompe davantage, parce que dans aucune, il n'est si difficile de tenir compte de toutes les circonstances en apparence indépendantes qui réagissent les unes sur les autres³. »

On a vu quel était le but de la science économique d'après Sismondi. La méthode est subordonnée à l'objet que Sismondi donne à la science. On ne doit pas se contenter de l'étude abstraite de la richesse, mais considérer les hommes. Les théoriciens classiques dégagent, de l'en-

dans la réalité. (*Nouveaux Principes*, II, p. 389). Ou, ailleurs, critiquent-ils les lois sur les blés qui n'avaient pas été encore abolies en Angleterre ? Ils déclarent que leur abrogation n'arrêtera pas la culture des céréales en Angleterre, que les « terres, nos 1, 2, 3, continueront à se cultiver en Angleterre », « et les terres nos 4, 5, 6, cesseront d'être cultivées » dans les pays concurrents. « Les économistes qui parlent ainsi, répond Sismondi, et qui se figurent qu'avec leurs huit numéros ils peuvent désigner toutes les causes qui influent sur la production agricole, n'ont jamais réfléchi sur les différentes espèces d'exploitation », sur les conditions plus favorables pour la concurrence où peuvent se trouver d'autres nations grâce à leur organisation sociale. *Nouveaux Principes*, I, 257, 257.

¹ *Études*, II, p. 143.

² *Nouveaux Principes*, I, 312.

³ *Études*, II, p. 337. V. la même idée dans : *Études*, I, p. 117 ; dans *Fragments du journal et de la correspondance de Sismondi*, p. 186.

semble de la vie sociale, trois ou quatre grandes entités économiques, la production, la consommation, la circulation, la distribution, et ils suivent le passage de la richesse de l'une de ces catégories à l'autre. Il faut serrer de plus près l'examen des faits. Il faut rechercher quels sont ceux qui consomment et ceux qui produisent, distinguer les différentes classes sociales, les diverses professions; ne pas parler seulement de salaires et de profits, d'agriculture et d'industrie, mais bien de riches et de pauvres, de capitalistes et d'ouvriers, d'agriculteurs et d'industriels : ce sont les hommes qu'il faut constamment avoir en vue¹.

C'est ce que fait Sismondi. Et on verra les aperçus intéressants auxquels le conduit sa méthode dans sa critique, de notre organisation sociale, quand il étudie les crises de surproduction, ou qu'il recherche les conséquences sociales de l'état économique moderne, qu'il montre le degré de bonheur ou de misère des différentes classes, qu'il oppose la minorité des capitalistes à la masse des « prolétaires. »

De même Sismondi est trop attaché aux faits pour se complaire aux théories purement scientifiques et dogmatiques; et il ne les comprend pas toujours lorsqu'il les trouve exposées chez les écrivains classiques. Il arrive souvent à des conclusions voisines de celles de ces derniers, mais sans les appuyer sur les mêmes raisons abstraites. Il constate comme Ricardo la modicité des salaires; mais il n'y voit que le résultat d'une situation de fait, de l'inégalité de la lutte entre les patrons et les ouvriers, ou le résultat de nos institutions, non pas la conséquence logique d'une théorie de la valeur. Sismondi paraît bien avoir la conception de la rente, la conception d'une rente acquise

¹ *Études*, I, p. 117, 156.

sans travail par le propriétaire, grâce au monopole qui résulte de la propriété individuelle¹. Mais cette idée reste bien confuse chez lui. Et dans son examen de la théorie de la rente, de la théorie du fermage de Ricardo, il critique divers points de cette doctrine, mais il reste muet sur les idées maîtresses, sur ce que nous appelons proprement aujourd'hui la théorie de la rente dans Ricardo : cette théorie lui a complètement échappé². Il réfute la doctrine de Malthus sur la population, et à la crainte d'une insuffisance hypothétique des subsistances dans des temps lointains, il oppose l'insuffisance réelle et actuelle des moyens d'acquisition dans la classe pauvre, et une surpopulation existant déjà aujourd'hui dans les milieux ouvriers. Il s'efforce ainsi de demeurer toujours près des faits. C'est peut-être pour n'avoir pas assez su se dégager du spectacle des faits dont il était le témoin, qu'il a été conduit à des exagérations ou des erreurs comme dans son hostilité contre le machinisme, sa hantise des crises de surproduction. Et lorsqu'il est obligé d'aborder certains sujets abstraits, comme, par exemple, la question de la valeur, de la distinction entre la valeur en usage et la valeur en échange, il le fait avec un déplaisir marqué, avec des excuses, avec une hâte d'en finir, de sortir de « cette étude fallacieuse », de revenir « à des matières plus tangibles, et qui demandent moins de contention d'esprit³ ».

Mais Sismondi s'est-il contenté de conseiller et d'appliquer la méthode d'observation, et n'est-il pas allé plus loin? Historien, n'a-t-il pas vu l'importance des recherches historiques pour la science économique? S'est-il élevé

¹ *Nouveaux Principes*, I, 86, 102, 104.

² *Ibidem*, I, p. 300-312.

³ *Études*, II, p. 234.

à la notion de la relativité des théories économiques, ou à la conception d'une économie nationale ?

Sismondi a eu une certaine conscience de la diversité des conditions économiques suivant les temps et suivant les lieux. « Il faut suivre (les hommes) de pays en pays, écrit-il, dans leurs mœurs, leurs habitudes, leur économie domestique ¹. » Il faut fixer « tour à tour nos regards sur un seul pays, une seule profession » descendre « à des détails locaux, attestés par des témoins dignes de foi ² ».

Dans toute son œuvre, Sismondi entremêle souvent de considérations historiques la critique de l'organisation moderne, rapproche le passé et le présent, compare ce qui fut avec ce qui est. Dans ses études d'économie politique, particulièrement, il examine une série de situations concrètes dans divers pays. Une suite d'essais nous instruit sur le sort des cultivateurs en Toscane, en Irlande, en Ecosse, dans la Campagne de Rome, ou encore sur celle des nègres dans les colonies. Et dans chaque essai, Sismondi a soin de remonter aux antécédents historiques, de rechercher de quelles causes antérieures l'état actuel est la conséquence. Il s'étend sur des détails minutieux, nous renseigne sur le budget, la subsistance, le prix du loyer, le genre d'existence des paysans. Et il se plaint que les livres donnent des informations abondantes sur la « vie des gens du monde », mais non pas sur la « vie domestique des gens du peuple, ... leur nourriture habituelle, leurs jouissances et leurs travaux ³ ».

De même, les remèdes qu'il propose aux maux qu'il décrit ne sont pas des remèdes applicables partout et en

¹ *Études*, I, p. 156.

² *Ibidem*, I, p. 242.

³ *Ibidem*, I, p. 279.

tout temps. Là encore apparaît chez lui le même souci des circonstances particulières, de la diversité des sociétés et des civilisations. Il présente des « projets qui se rapportent à des lieux définis, à des hommes spécialement désignés, à des circonstances qu'on aura fait connaître avec précision ». Il faut avoir un but général, des aspirations d'ensemble, et essayer de les réaliser par des moyens spéciaux, appropriés à la variété des situations, « obéir à la grande loi fondamentale de la société » qui commande de travailler au « plus grand bien de la race humaine », et cependant tenir compte « de toutes les difficultés que présente une circonstance donnée, de tous les intérêts existants, de tous les préjugés dominants ¹ ».

Sismondi a parfois aussi quelques vagues aperçus d'économie nationale. L'objet même qu'il donne à la science implique une certaine conception de l'économie nationale. Cette idée que l'économie politique enseigne aux pouvoirs publics les moyens d'une bonne distribution du bien-être parmi les différentes classes de la société, qu'elle n'est qu'une branche de la science du gouvernement, qu'elle dicte les règles de « l'administration de la fortune nationale ² », est bien un point de vue nationaliste. A maintes reprises, Sismondi reproche aux théoriciens classiques de s'inquiéter seulement des intérêts particuliers, sans songer aussi à l'intérêt général, de ne se préoccuper que de l'accroissement des fortunes privées sans se soucier du bonheur national. Il demande à l'État d'être « le représentant de l'intérêt permanent, mais calme, de tous, contre l'intérêt temporaire mais passionné de chacun ³ ».

¹ *Études*, II, p. 84.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 11.

³ *Ibidem*, I, p. 52.

Seulement, Sismondi est loin d'avoir aperçu toutes les conséquences de ces conceptions d'économie historique et nationale¹. En outre, il n'est pas toujours resté fidèle à ces conceptions. Il n'a pas échappé, lui non plus, à la critique qu'il adresse aux écrivains de l'école anglaise. Lui aussi oublie souvent ce qu'il déclare être la bonne méthode, s'abandonne à des généralisations dogmatiques, à des considérations *a priori*.

Dans les *Nouveaux Principes*, où il expose dogmatiquement sa doctrine, il n'évite pas assez les réminiscences des abstractions classiques. Il commence son exposé de la science par un chapitre sur la « formation de la richesse pour l'homme isolé », pour un Robinson « abandonné dans une île déserte », et il écrit que « l'histoire de cet homme est celle de la race humaine », que « la richesse de tous, n'est que la somme des richesses de chacun² ». Il assimile ainsi l'économie privée à l'économie nationale. Ailleurs, il confond l'économie nationale avec l'économie cosmopolite. « Pour suivre ces calculs avec plus de sûreté et simplifier ces questions », il suppose « une nation isolée », et il ajoute que « tout ce qui serait vrai d'une nation... est également vrai du genre humain³. » De même, Sismondi qui oppose constamment la jouissance à la richesse, accepte cependant trop facilement, et cela même dans ses *Études*

¹ En ce qui concerne l'économie nationale, par exemple, on verra, comme List le lui reproche avec raison, que les écrits de Sismondi « sont dénués de tout mérite » en matière de commerce international et de politique commerciale. (List, *Système national d'économie politique*. Trad. fr., p. 62 et 63.) Seulement List, qui gourmande très vivement sur ce point Sismondi, a eu le tort de ne pas reconnaître l'intérêt des idées émises par Sismondi sur d'autres sujets.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 61.

³ *Nouveaux Principes*, I, p. 115.

d'économie politique, la doctrine des valeurs échangeables. Il fait plus. Il la transporte de l'économie privée où elle peut être exacte à l'économie nationale où elle est fausse. On est dupe d'une illusion, dit-il, lorsqu'en poussant à la multiplication des produits, on s'imagine accroître la « richesse générale ». En effet, si l'offre augmente, le prix baisse. La valeur en échange d'une quantité plus considérable de produits n'est donc pas plus grande que celle d'une quantité moindre de marchandises auparavant. La « richesse nationale » n'a donc pas été accrue¹. L'erreur que fait Sismondi est manifeste. Pour la richesse nationale, ce qui importe, c'est la valeur en usage, c'est l'abondance des produits existants dans un pays. Il est préférable pour une nation que le prix s'abaisse, qu'il y ait plus d'objets sur le marché, plus de jouissance pour les différentes classes de la société².

La notion de la variété des phénomènes économiques suivant les temps et les lieux, la notion de la relativité n'est donc pas très ferme chez Sismondi. La conception de l'économie nationale reste bien confuse, est pour ainsi dire

¹ *Études*, II, p. 229 et suiv.

² Sismondi s'abandonne aussi à certaines généralisations qu'il n'a pas empruntées aux classiques, et auxquelles il paraît attacher une grande importance. Il expose une doctrine du revenu qu'il se félicite souvent d'avoir découverte, et dont il prétend faire le pivot central de ses théories. C'est au revenu que doit se proportionner la production. C'est sur le revenu que doit se régler la population. Ces idées se conçoivent bien à propos de la population. Elles sont plus malaisées à comprendre en ce qui concerne la production, les crises de surproduction, où elles viennent jeter le trouble dans le raisonnement. C'est à la demande de la consommation, en réalité, non pas au revenu, que songe Sismondi dans la question des crises de surproduction. Il semble que le rapprochement fait par lui, entre des théories différentes, n'existe que dans les mots, que la synthèse soit purement verbale, qu'il n'ait pas été très heureux dans son essai de généralisation.

négligeable dans ses œuvres. Et il n'a pas aperçu toute l'importance des études historiques. Il a voulu que l'économie politique soit réaliste; il a défendu la méthode d'observation, mais il ne l'a pas appliquée partout. Sismondi n'a pas su oublier suffisamment les doctrines auxquelles autrefois il avait cru. Il n'a pas dépouillé entièrement l'ancien Sismondi, l'auteur de la *Richesse Commerciale*, le vulgarisateur des théories de Smith.

Mais d'autres conceptions de Sismondi, dont je n'ai pas encore parlé, auraient dû le conduire à s'affranchir entièrement de l'influence d'Adam Smith. On va voir, en effet, au chapitre suivant, combien Sismondi a l'intuition du caractère contingent des phénomènes économiques, encore qu'il ne soit pas parvenu à avoir pleinement conscience du principe de la relativité, encore surtout qu'il n'ait pas su conformer à ce principe, par une logique rigoureuse, toutes ses théories.

CHAPITRE III

L'économie politique et le Droit.

L'économie politique qui, aux yeux de Sismondi, ne se sépare pas de la morale et de la politique, ne se sépare pas non plus du Droit. S'il ne faut pas négliger dans l'appréciation des phénomènes sociaux le point de vue moral, il ne faut pas oublier non plus que l'organisation économique est en grande partie une conséquence de la législation. Sismondi ne traite pas cette question avec la même netteté que celle du but éthique de la morale. Il émet cependant

à ce sujet des idées fort intéressantes que le socialisme scientifique, que l'école historique allemande, devaient développer après lui.

Les écrivains de l'école classique, étudiant l'économie politique, isolément, sans rechercher ses rapports avec les autres sciences sociales, n'avaient pas remarqué l'influence exercée par la législation sur l'organisation actuelle de la société. Ils avaient accepté cette organisation telle qu'ils la trouvaient constituée, n'avaient pas recherché si elle n'était pas due à des causes contingentes qui n'avaient pas toujours existé et qui étaient, par suite, susceptibles de modifications. Sans paraître s'en douter, ils avaient pris comme point de départ de leurs investigations les formes juridiques qui nous régissent à notre époque, le droit positif contemporain. Mais comme ils n'avaient pas soumis à une critique suffisante la base sur laquelle ils appuyaient leurs théories, ils crurent que l'organisation sociale moderne était un état de nature spontané, fatal. Leurs doctrines répondaient à un certain état social particulier, à un état social, par exemple, où la loi a établi la propriété individuelle. Elles supposaient toujours cette propriété individuelle, c'est-à-dire certaines formes juridiques établies, une certaine intervention de l'État, et les théoriciens classiques s'imaginaient cependant être en présence d'une vie économique qui se développait librement, effet de causes purement naturelles. Partant, ils recherchaient ces causes en dehors de toute intervention législative, dans les instincts permanents de l'homme, dans les conditions exclusivement économiques et techniques de la production. Ils dégageaient ainsi des lois qu'ils déclaraient universelles, immuables et nécessaires, puisqu'elles n'étaient induites que de l'examen de phénomènes naturels, libres de toute

influence législative, puisqu'elles résultaient de l'étude de l'homme et de la nature. Ils ne voyaient pas que leurs lois économiques dépendaient, en fait, de lois positives, qu'elles ne s'expliquaient que dans une certaine phase de la civilisation, qu'avec un certain état de droit.

Aussi toute intervention de l'État qu'on proposait leur paraissait-elle être une intrusion fâcheuse qui devait rompre le cours naturel des choses. Mais déjà, aujourd'hui, ce cours naturel des choses n'existe pas. Déjà aujourd'hui existe l'ingérence de l'État, de la loi, en matière sociale. Et les réformateurs ne demandent que la substitution de certaines règles juridiques à d'autres règles juridiques, de nouvelles lois à d'anciennes lois, d'une certaine intervention de l'État à une autre intervention de l'État.

Il faut faire un mérite à Sismondi d'avoir bien aperçu ce qu'il y a de contingent dans l'organisation moderne, ce qui en elle dépend de causes purement législatives. L'état de choses contemporain n'est pour lui qu'un état historique fondé sur certaines institutions juridiques, un état qui n'a pas toujours existé, qui ne présente rien de nécessaire et qui peut disparaître. Par suite, les misères que l'on constate aujourd'hui, les souffrances ouvrières ne sont pas dues à d'irréremédiables fatalités. Elles ne sont que « la conséquence de l'organisation artificielle que nous avons donnée à la société humaine ¹ ».

Il semble que ce soit à son sens historique que Sismondi doive la finesse de ses analyses en cette matière. Sismondi ne recherche pas de lois universelles, exactes en tout temps et en tout pays. Il s'efforce de trouver les causes qui ont déterminé certains effets sociaux à telle époque et dans tel

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 347.

pays. Il ignore, par exemple, les lois du salaire, d'un salaire-type, considéré isolément et en lui-même. Il connaît seulement différentes organisations du travail, différentes formes de la coopération du capital et du travail dans la production, et il étudie dans chacune de ces formes la part qui est faite à l'ouvrier. Il distingue le salariat moderne et le compagnonnage ancien, le métayage et le fermage, types divers, contingents, placés sous l'étroite dépendance du droit positif existant à l'époque où ils se rencontrent.

Le système de production et de répartition d'autrefois, le système des corporations n'avait rien de nécessaire, de « naturel ». Les économistes classiques ne le nient pas. Pourquoi le système moderne, qui n'a pas toujours existé, qui est encore tout récent, serait-il plus fatal que celui qui l'a précédé? Ce système se caractérise principalement par l'impossibilité pour le travailleur de devenir maître des instruments de production, qui sont de puissantes machines et non plus de simples outils, par la séparation qui s'est produite entre le capital et le travail, entre « la classe qui travaille et... celle qui se repose ». Mais cette séparation « n'était point essentielle ou à l'existence de la société, ou à celle de la production; nous l'avons introduite ¹. »

On apercevait nettement l'ingérence de l'État, de la loi, dans le régime des corporations. Mais cette ingérence pour être moins visible n'est pas moins réelle aujourd'hui. Dans le contrat de travail qui s'établit entre l'entrepreneur et l'ouvrier, dans la lutte entre le pauvre et le riche, « le législateur n'est pas resté neutre »². « L'organisation sociale nous représente à chaque pas une même contrainte... La

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 348.

² *Ibidem*, II, p. 463.

société a..., par ses institutions, donné naissance à cette contrainte... Elle a mis le plus souvent le pauvre dans la nécessité de se soumettre à des conditions onéreuses... sous peine de mourir de faim¹. » L'État est intervenu, et intervenu en faveur des capitalistes. C'est grâce aux lois établies que ceux-ci peuvent opprimer les ouvriers. « Ce n'est pas leur force qui leur suffit pour cela, c'est celle de la société qu'ils empruntent. » Le gouvernement donne « sans cesse un puissant appui à celui qui a contre celui qui n'a pas »². On ne pouvait parler d'une neutralité complète de l'État que lorsque les hommes vivaient à l'état sauvage. Mais dès qu'un pouvoir public s'est constitué, la liberté individuelle n'est plus restée entière. « Parmi les droits dont cette liberté... se compose, il y en a plusieurs qui sont des concessions sociales, qui ne sauraient exister pour l'homme sauvage³. » Quelles sont donc ces concessions? Grâce à quelles institutions l'État prête-t-il son appui à certains citoyens contre d'autres? Sismondi indique la propriété, le droit successoral, des « monopoles de plus d'un genre ». Mais c'est sur la propriété qu'il insiste presque exclusivement.

L'établissement de la propriété privée, déclare-t-il, « est la conséquence des conventions sociales »⁴. La propriété individuelle « est un don de la société », une « concession » de la loi; elle a été « inventée »⁵. Sismondi s'élève contre cette prétention de voir dans la propriété un principe de droit naturel. « C'est de notre temps seulement, écrit-il,

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 201.

² *Ibid.*, II, p. 156.

Ibid., II, p. 339.

⁴ *Ibid.*, II, p. 289.

⁵ *Ibid.*, I, p. 159, 160; *Etudes*, I, p. 161.

que les publicistes anglais ont commencé à dire que la propriété a précédé l'institution des sociétés et que celles-ci ne se sont constituées que pour la défense de cette même propriété ». Sismondi ne saurait « concevoir ce que c'est qu'une propriété antérieure à la loi et à la force publique »¹.

L'histoire prouve l'inexactitude des affirmations des écrivains anglais, « puisqu'il existe des nations nombreuses qui n'ont point connu l'appropriation des terres² ». Sismondi cite les peuples chasseurs, les peuples pasteurs, où le sol n'appartient pas aux individus, mais à la tribu toute entière. La communauté du sol tend à disparaître de plus en plus, il est vrai, devant les progrès de la propriété individuelle. Mais elle persiste encore dans certains pays, par exemple, prétend-t-il, chez les Arabes et les Tartares³. La propriété privée est donc une institution relativement récente, et qui même aujourd'hui n'est pas universelle.

En même temps que l'histoire, le « raisonnement » prouve aussi que la propriété est une création de la loi. Ce qui est en effet, de droit naturel, ce qui est « antérieur à la loi », c'est « la propriété de chacun sur sa propre personne et sur les fruits de son travail⁴ ». Voilà le principe de justice absolue. Mais la manière dont aujourd'hui la législation s'efforce de garantir à chacun le produit de son labeur, l'organisation qu'a reçue la propriété dans le droit positif moderne, ne présente plus le même caractère de rigoureuse justice. Les Arabes et les Tartares reconnaissent à chacun le droit de jouir des fruits de son travail. Ils « ne disputent... pas sa récolte à celui qui a semé un champ. Mais ils

¹ *Etudes*, II, p. 41.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 159.

³ *Ibid.*, I, p. 159; *Etudes*, I, p. 162.

⁴ *Nouveaux Principes*, I, p. 183.

ne voient pas pourquoi un autre, un égal, n'aurait pas le droit de le semer à son tour¹ ». La propriété privée est donc bien seulement une institution de droit positif, un moyen juridique auquel les États civilisés ont recours pour assurer aux individus le produit de leur travail. Mais on peut concevoir et on a conçu d'autres moyens d'atteindre le même but.

La propriété individuelle de la terre, en particulier, dans nos sociétés modernes, est entachée d'un vice grave qui ébranle sa légitimité. Elle n'est pas, en effet « une création complète de l'industrie, comme celle d'un ouvrage de l'homme ». Il est difficile, par suite, de la justifier par des arguments de pure équité. « L'inégalité qui résulte du prétendu droit du premier occupant ne paraît pas fondée sur un principe de justice². » Le sol est un don qui a été fait à toute la race humaine. Et cependant, une partie de cette race est exclue de toute possession de la terre. Un privilège exclusif est accordé à un petit nombre d'individus. Un « monopole » est constitué par la loi en faveur de certains et au détriment des autres.

Et ceci est vrai de tous les capitaux dont la loi permet l'appropriation individuelle, aussi bien que de la terre. Toute propriété privée est un « monopole ». C'est en permettant l'acquisition de semblables monopoles, c'est en autorisant l'appropriation individuelle, que l'État intervient en faveur de certaines classes de la société à qui il fournit les moyens juridiques d'opprimer les classes déshéritées. « La conséquence de nos institutions, de notre législation », a été de « dépouiller la classe travaillante de toute pro-

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 159.

² *Ibid.*, I, p. 159.

priété¹ ». Grâce à « cette puissance de monopole », le riche fait la loi au pauvre, et « garde pour lui tout le surplus du produit, toutes les jouissances et tous les loisirs² ».

Sismondi est-il donc hostile à la propriété individuelle ? Aboutit-il au communisme ? Nullement. Personne plus que lui peut-être n'est partisan de la propriété individuelle. Seulement ce n'est pas sur un principe de justice, mais sur un principe d'utilité publique, qu'à ses yeux elle est fondée. Sismondi indique les avantages économiques de la propriété individuelle. Et à cette occasion, il esquisse une histoire des progrès de cette propriété. Il la montre se substituant de plus en plus à l'ancienne communauté des biens à mesure que l'humanité s'avance dans la civilisation, que l'on passe des peuples chasseurs aux peuples pasteurs et enfin aux peuples agriculteurs³. Il n'est pas de meilleur stimulant pour l'activité économique que l'appropriation individuelle. Et grâce au caractère perpétuel de la propriété, grâce au droit de léguer ses biens à ses enfants, l'intérêt familial vient renforcer encore l'intérêt individuel, vient exciter davantage au travail et à la production.

C'est donc dans l'intérêt général, dans l'intérêt de l'accroissement des richesses que la société a créé la propriété. Elle a accordé un monopole à quelques-uns pour l'avantage de tous. Avec la propriété collective, ce serait la misère générale pour une population un peu dense. Avec la propriété individuelle, c'est l'opulence pour le riche, mais ce doit être aussi le nécessaire et même un certain bien-être

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 463.

² *Revue mensuelle d'économie politique*, II, p. 151.

³ *Etudes*, I, p. 162 et suiv.

pour le pauvre. La propriété est une « heureuse usurpation, et la société... fait bien de la garantir¹ ».

Mais si la propriété a été établie pour ces raisons d'intérêt général, elle n'est légitime qu'autant qu'elle remplit bien le but pour lequel elle a été créée, qu'elle augmente l'aisance de tous, et qu'elle donne même au plus pauvre les moyens de satisfaire ses besoins. Si, au contraire, ceux qui possèdent mésusent de leur privilège, s'ils refusent aux pauvres la rémunération entière de leur travail, ils violent « le contrat primitif d'après lequel la société garantissait la propriété ». Si, par exemple, les grands propriétaires abandonnent la culture en céréales, pour se livrer à l'élevage, expulsent les cultivateurs, remplacent la population « par des troupeaux de bœufs et de moutons », l'abus qu'ils font de leur droit de propriété retire toute légitimité à ce droit. « Quand la nation est réduite à la vie pastorale, la terre doit être commune². »

Son argumentation conduit ainsi Sismondi jusqu'aux confins du communisme. Si la propriété individuelle n'est pas administrée comme elle devrait l'être, mieux vaudrait peut-être retourner à la propriété collective. Mais ce n'est pas à cette conclusion que Sismondi s'arrête. Ce qu'il faut, c'est rectifier la propriété de manière à la rendre plus conforme à l'idée qui a présidé à son institution. L'utilité de l'appropriation individuelle, c'est de donner à chacun un intérêt personnel au développement économique. Le travail du propriétaire, qui aime sa terre, qui n'hésite pas à accomplir les améliorations susceptibles de ne produire que des fruits assez lointains, présente une incontestable

¹ *Nouveaux Principes*, I, 158, 159.

² *Ibid.*, I, p. 164.

supériorité sur le travail du journalier ou de l'ouvrier. Il faut donc faire en sorte que la terre soit cultivée par le propriétaire lui-même, favoriser par suite la division des héritages, le morcellement du sol, hâter les progrès de la petite propriété. Loin donc que Sismondi soit hostile à la propriété, c'est parce qu'il est fermement convaincu de ses avantages qu'il demande une meilleure répartition des biens.

J'aurai à revenir sur ces idées. Je ne veux montrer ici que les conséquences générales tirées par Sismondi de la critique qu'il fait du droit de propriété. Si la propriété n'est qu'un don accordé par la société en vue d'atteindre certains résultats, la société « peut mettre des conditions à une concession qui vient d'elle¹ ». L'État peut intervenir pour corriger les effets d'une institution que lui-même a créée. La propriété constitue un monopole. La loi l'autorise; « mais partout où le monopole existe, le législateur doit interposer son autorité, pour que ceux qui en jouissent, n'en abusent pas² ». Et de tout temps, en tout pays, quoi qu'en disent ceux qui font de la propriété un principe qui est au-dessus des lois, l'État s'est toujours reconnu le pouvoir de réglementer la propriété.

Le même raisonnement est fait par Sismondi pour toutes nos institutions, pour l'organisation générale de la société. Puisque l'État n'a pas été « neutre », puisqu'il a établi des lois, et que les misères sociales actuelles proviennent en grande partie de ces lois, il peut et il doit agir à nouveau pour supprimer des maux dont il est en grande partie l'auteur responsable. « Tout ce qui est notre ouvrage est sou-

Nouveaux Principes, I, p. 160.

Études, I, p. 203.

mis à notre censure, et l'autorité du législateur s'étend essentiellement sur les abus qui sont le résultat de ses lois¹.» Si c'est grâce à l'appui que lui prête la force publique, par toute l'organisation sociale, par la manière dont la propriété est répartie, le partage des héritages réglé, que l'entrepreneur peut imposer des conditions rigoureuses à l'ouvrier, c'est à l'État à prendre la défense de ce dernier. En sollicitant l'ingérence de l'État dans le domaine économique, on ne lui propose pas de pénétrer dans un domaine à l'écart duquel il s'était jusque-là soigneusement tenu. « C'est pour modifier ce qu'il a créé que je lui demande d'agir encore² », déclare Sismondi.

C'est donc de cette manière nouvelle que Sismondi pose le problème du rôle de l'État en matière économique. Il ne s'agit pas de choisir entre la liberté et la réglementation, mais de choisir entre différents modes d'intervention de l'État, entre différents systèmes de législation. Si la société est déjà assise aujourd'hui sur des bases juridiques, si elle n'est ce qu'elle est que grâce à l'action de l'État, par des lois nouvelles, l'État ne viendra pas troubler le libre cours des choses. Il ne fera pas la vaine tentative de s'opposer aux causes naturelles, économiques des phénomènes. Il ne touchera qu'à leurs causes législatives.

C'est de cette manière aussi que le socialisme scientifique pose le problème de l'action de l'État. Rodbertus critique l'insuffisance d'analyse des théoriciens classiques qui ont vu dans l'organisation actuelle un état de nature, au lieu qu'elle est une organisation historique s'appuyant sur une législation positive. Et c'est principalement, selon lui, par l'institution de la propriété individuelle, de la propriété

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 347.

² *Ibid.*, II, p. 463.

privée, que le droit moderne a faussé les conditions naturelles de la production et de la répartition¹.

Les socialistes de la chaire insistent de même sur ce qu'il y a de relatif dans notre état social. Ils montrent comment cet état dépend en grande partie du système juridique, lequel n'est lui-même que le résultat historique d'une longue évolution. Les formes économiques présentes n'ont rien de naturel, ni de nécessaire. Elles sont contingentes, relatives, partant susceptibles d'être modifiées et corrigées. Certains socialistes de la chaire croient utile d'étudier à nouveau les fondements juridiques de l'organisation moderne, et principalement la propriété. L'un d'eux, Adolphe Wagner, fait un grand mérite au socialisme², à Rodbertus surtout, d'avoir su rectifier sur ce point les erreurs des classiques, et d'avoir ainsi contribué au progrès de la science économique. Wagner reconnaît cependant, mais sans y insister peut être de manière suffisante, que Sismondi avait aperçu la question et exposé à ce sujet des idées fort intéressantes³.

On a vu ainsi comment Sismondi réclame pour l'État le droit d'intervenir, et essaie de prouver l'efficacité de cette intervention. Il convient maintenant d'examiner de plus près les opinions de Sismondi sur le rôle de l'État. Son analyse de l'influence du droit moderne sur notre organisation méritait d'être étudiée séparément et en elle-même.

¹ V. *Aus der litterarischen Nachlass von Rodbertus*, II, p. 77, 79 ; 106, 107 ; 231 et suiv., *Zur Beleuchtung der sozialen Frage*, II, p. 212, 216 ; Adde, Marx et Engels, *Manifeste Communiste*, trad. fr., p. 19 ; Cf. Andler, *Les origines du socialisme d'État en Allemagne*, p. 144, 170 et suiv.

² A. Wagner consacre à cette étude un volume entier de son *Lehrbuch der Politischen Oekonomie*.

³ A. Wagner, *Grundlegung der Politischen Oekonomie*, I, p. 12 ; II, p. 188, 351.

CHAPITRE IV

Sismondi et l'action de l'État

L'école anglaise, aux yeux de Sismondi, était fort logique, lorsqu'elle repoussait l'intervention gouvernementale, lorsqu'elle prêchait de « laisser faire ». Sa conception « chrématistique » de l'économie devait nécessairement la faire aboutir à des conclusions négatives en ce qui concerne le rôle de l'État.

Lorsqu'on ne s'inquiète, en effet, que de l'accroissement des richesses dans le monde, on constate avec raison que les intérêts individuels s'accordent merveilleusement avec l'intérêt général. Chacun ne demande qu'à augmenter sa fortune. En travaillant pour lui, il travaille aussi pour tous. Tout produit nouveau, en même temps qu'il enrichit son auteur, enrichit aussi le pays, puisqu'il vient s'ajouter à la masse des richesses nationales. Dès lors, ce qu'on doit demander à l'État c'est de s'abstenir, de ne pas entraver la libre concurrence. Dans la lutte avec ses rivaux, chacun, pour triompher des autres, s'efforce de produire aux moindres frais, de vendre au plus bas prix possible. La victoire appartient à celui qui, à égalité de capital, obtient le plus de marchandises, et découvre ainsi les meilleurs procédés pour augmenter la productivité générale. Celui qui reste le plus fort dans la compétition universelle est aussi celui qui est le plus utile à la société¹.

Mais, répond Sismondi, quand on se place au point de

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 51; II, p. 336; *Études*, I, p. 29.

vue social, quand on songe au bien-être des hommes plutôt qu'à la richesse, on se fait une autre conception de l'intérêt général. Le bien de tous, ce n'est pas l'accumulation des marchandises, c'est le bonheur des différentes classes de la société. Et il se peut que ce qui enrichit certains individus, ce qui même augmente la somme des richesses d'un pays, porte préjudice à d'autres individus, ou à la nation en général, soit la source de grandes souffrances. Les faillites, parmi les industriels, des concurrents trop faibles, avec les renvois d'ouvriers qui en sont la conséquence, la diminution du coût de production par la baisse des salaires, l'ardente compétition entre les ouvriers eux-mêmes, ne sont pas des faits dont la nation puisse se réjouir. Les intérêts particuliers s'opposent les uns aux autres : il y a conflit non seulement entre les différents manufacturiers, non seulement entre les ouvriers, mais encore entre les manufacturiers et les ouvriers, entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas. En outre, les intérêts privés ne concordent pas toujours avec l'intérêt public. C'est à l'État qu'il appartient de défendre l'intérêt général contre les intérêts particuliers.

Un des rôles de l'État, est de faire régner la justice. Mais un second rôle lui incombe, c'est de répandre le bien-être dans la nation. L'État doit « distinguer l'intérêt de tous... d'avec l'intérêt de chacun », empêcher « qu'aucun ne soit excédé de travail,... ne soit dépourvu de récompense », « que des hommes ne soient sacrifiés aux progrès d'une richesse dont ils ne profiteront point¹ ». L'État s'efforcera donc d'adoucir et d'entraver la concurrence. En tout cas, il ne l'encouragera pas. De plus, il protégera les pauvres contre les riches, les ouvriers contre les entrepreneurs,

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 338.

les cultivateurs contre l'extension de la grande propriété. Il est « le protecteur du faible contre le fort, le défenseur de celui qui ne peut point se défendre par lui-même¹ ».

C'est en faveur des classes déshéritées que l'action de l'État devra principalement s'exercer. Les pouvoirs publics ne doivent pas se contenter de laisser l'initiative privée porter secours aux malheureux. Toutes ces institutions sociales, hôpitaux, asiles pour l'enfance, écoles, caisses d'épargne et monts-de-piété, méritent sans doute l'encouragement, mais elles ne suffisent pas. Tous ces efforts ne sont que des « palliatifs », impuissants à remédier à des misères aussi universelles.

« C'est plus avant dans l'organisation de la société qu'il faut creuser, s'écrie Sismondi ; c'est la relation entre le riche et l'homme de peine qu'il faut atteindre ; c'est le grand contrat sur lequel repose essentiellement la société humaine,.... qu'il faut ramener à ses vraies bases, pour que celui qui par son travail fait vivre la nation entière, ne soit pas privé de son droit à la vie². »

On voit combien Sismondi est partisan résolu d'une intervention énergique de l'État en matière économique. Dans toute son œuvre, court cette idée de la nécessité de l'action gouvernementale en faveur des malheureux. C'est là, assure-t-il, la différence principale qui sépare ses conceptions de celles d'Adam Smith³. Mais Sismondi s'en est-il tenu là ? N'a-t-il pas montré de quelle manière l'État pourrait intervenir ? N'a-t-il pas proposé des remèdes aux misères qu'il révélait ?

On a souvent prétendu qu'il ne l'a pas fait. « Après avoir

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 53.

² *Études*, I, p. 277.

³ *Nouveaux Principes*, II, p. 336.

décrit en termes pathétiques les souffrances des classes laborieuses, déclare Blanqui dans son *Histoire de l'économie politique*, Sismondi s'est vu réduit à confesser son impuissance d'y remédier. Son admirable livre finit par un cri de désespoir¹. » Et de nombreux écrivains ont émis la même affirmation que Blanqui. Une légende s'est formée en ce sens.

Pour soutenir une pareille opinion, on reproduit toujours les mêmes phrases de Sismondi, phrases qui sont sans doute la source de cette erreur si accréditée : « Je l'avoue, a écrit Sismondi, après avoir indiqué où est à mes yeux le principe, où est la justice, je ne me sens point la force de tracer les moyens d'exécution. La distribution des fruits du travail est vicieuse ; mais il me semble presque au-dessus des forces humaines de concevoir un état de propriété absolument différent de celui que nous fait connaître l'expérience². » Ces phrases se trouvent dans un chapitre fort important des *Nouveaux Principes* sur lequel j'aurai à revenir, et qui est intitulé : « L'ouvrier a droit à la garantie de celui qui l'emploie. » Sismondi défend cette idée de la garantie, non seulement dans tout ce qui précède les fameuses phrases, mais aussi dans tout ce qui les suit, de sorte qu'interprétées comme on l'a fait, elles seraient en contradiction avec tout ce qui les environne, avec l'ensemble du chapitre.

Ces phrases n'existaient pas dans la première édition. En 1819, Sismondi écrivait seulement ceci : « Il me semble que c'est faire beaucoup que d'indiquer où est le principe, où est la justice. Il y a encore loin de là à une loi sage, mais l'on sait, du moins, vers quel but doit se diriger la

¹ Blanqui, *Histoire de l'économie politique*, II, p. 271.

² *Nouveaux Principes*, II, p. 364.

législation... Cette législation ne saurait être la même dans chaque pays ; peut-être, devrait-elle aussi varier pour chaque métier...¹ »

A la seconde édition, Sismondi remania ce passage. Il introduisit à cet endroit un paragraphe nouveau où il voulait parler de Robert Owen et d'autres réformateurs, où il voulait montrer ce qui séparait ses propres vues de celles d'Owen. De là, cette modification un peu malheureuse que Sismondi apporta au texte ancien pour mieux marquer l'opposition de ses idées avec celles du philanthrope anglais.

Si on rapproche maintenant les phrases en question de l'ensemble du chapitre, ainsi que du texte de la première édition, on conviendra que Sismondi a voulu dire seulement qu'après avoir posé le principe de la garantie d'une manière théorique, il laissait au législateur le soin, de trouver les formules juridiques, les procédés pratiques pour l'appliquer dans la réalité, de « tracer les moyens d'exécution nécessaires ». Sismondi sait la différence qui existe entre une réforme conçue abstraitement et les articles de loi qui réalisent cette réforme. Ses restrictions n'ont pas d'autre portée. Elles ne signifient pas que Sismondi renonce à la réforme elle-même, puisque, dans les pages suivantes, il insiste encore sur son utilité, et les résultats bienfaisants qu'il en attend.

Mais les lignes citées de Sismondi signifient aussi que l'auteur des *Nouveaux Principes* ne désire pas un bouleversement total de la société, un « état de propriété absolument différent de celui que nous fait connaître l'expérience ». Sismondi précise ainsi son attitude en ce qui concerne les

¹ *Nouveaux Principes*, 1^{re} édition, II, p. 364.

changements à l'organisation sociale. Il ne croit pas qu'on doive « laisser faire ». Mais il ne pense pas non plus que l'on puisse souhaiter une transformation radicale de ce qui existe, comme le proposent « des hommes plus remplis de zèle pour l'humanité que de connaissance du cœur humain ou d'expérience¹ ». Sismondi n'est pas un communiste. Il ne fait appel, comme il l'écrit un peu plus loin, « qu'aux moyens lents et indirects de la législation ». Il ne prétend pas supprimer toutes les souffrances, toutes les misères. Ceci ne dépend, déclare-t-il, d'aucune législation. Il croit qu'on aura déjà beaucoup fait pour le pauvre, quand on aura rétabli pour lui l'« espérance », quand on « lui aura montré comme objet de ses vœux une période de repos et d'aisance, à laquelle sa bonne conduite peut le faire arriver² ».

Par là encore, Sismondi se rapproche des socialistes de la chaire, de tous ceux qui ne demandent pas la destruction de l'état présent des choses, mais réclament seulement l'adoption de lois spéciales, particulières, pour corriger les abus, améliorer les conditions du travail.

Ce sont en effet des mesures de ce genre que propose Sismondi. Je n'entre pas ici dans le détail de ces mesures. Quand, après cet examen des conceptions générales de Sismondi que je viens de terminer, j'aurai exposé la critique que Sismondi fait de l'organisation sociale moderne, on comprendra mieux les remèdes qu'il préconise aux maux signalés par lui. Certains de ces remèdes paraîtront sans doute peu efficaces. Mais d'autres présenteront un très grand intérêt. On verra que Sismondi ne mérite pas seule-

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 364.

² *Ibid.*, II, p. 367; *Adde*; *Etudes*, I, p. 104, 105.

ment d'être considéré comme le précurseur d'une école scientifique importante, mais qu'il a encore indiqué le chemin à la pratique, qu'il a montré à la législation ouvrière et à la législation agraire la voie où effectivement elles devaient s'engager.

TROISIÈME PARTIE

LA CRITIQUE DE L'ORGANISATION SOCIALE CHEZ SISMONDI

Sismondi aperçoit, dans les formes modernes de la production et de la répartition des richesses, les mêmes vices que dans l'enseignement de l'école anglaise. Les doctrines scientifiques, généralement admises à son époque, et les conditions de la vie économique, la théorie et la pratique, lui paraissent mériter les mêmes reproches, conduire aux mêmes maux. Dans la science comme dans la réalité, on ne se préoccupe que de l'accroissement des richesses, on n'a en vue que le développement de la production. On ne s'inquiète pas assez des jouissances nationales, du bonheur des hommes, des misères qu'entraîne l'augmentation matérielle des biens.

Ce qui caractérise pour lui l'état économique nouveau qu'il a sous ses yeux, ce qu'aussi il va combattre, c'est la grande production et la libre concurrence.

Autrefois, l'industrie était soumise à une réglementation minutieuse. Dans le système des corporations, chaque maître occupait quelques rares compagnons et travaillait pour une clientèle limitée. Aujourd'hui, avec la disparition des anciennes entraves législatives, les manufactures tendent de plus en plus à supplanter les métiers. Dans l'universelle compétition, la victoire appartient à la grande entre-

prise qui abaisse le prix de revient des marchandises, par une foule d'économies sur les frais généraux, par une division des tâches poussée fort loin. D'autre part, le machinisme a bouleversé les conditions de l'industrie. L'homme a appris à disposer en maître des pouvoirs de la nature. Il a su emprunter leur force à l'eau, au feu, à la vapeur, et a accru prodigieusement sa puissance de production. Mais les machines ne peuvent être acquises que par de riches capitalistes. Les perfectionnements mécaniques du siècle ont donc poussé encore à la concentration des capitaux, à la création de vastes entreprises. Le progrès de l'industrie des transports a agi dans le même sens. Il a ouvert aux fabricants les débouchés les plus lointains, a permis la constitution d'immenses filatures qui produisent non seulement pour un pays, mais pour le monde entier¹.

Sous l'influence de ces causes diverses, la grande industrie remplace de plus en plus la petite et la moyenne industrie. Des entreprises qui autrefois paraissaient très vastes, sont estimées maintenant trop restreintes. Partout, dans les différents domaines de l'activité économique, on s'efforce de supprimer les métiers pour élever à la place de grands ateliers. On cherche à faire en fabrique tout ce que des centaines de petits artisans indépendants faisaient autrefois dans leurs boutiques.

Et voici que les commerçants imitent les industriels. De grands magasins s'établissent dans les capitales et approvisionnent chez eux tous les consommateurs du pays en obligeant tous les marchands, « tous les petits boutiquiers qui peuplaient les provinces », à cesser leur commerce. Qui sait même si un jour la grande exploitation ne

¹ *Études*, I, p. 39 et suiv.

viendra pas rendre inutile le travail domestique de la ménagère ? « Des cuisines-omnibus pourraient lui apporter chaque jour son potage tout chaud jusqu'à sa porte¹. »

Une révolution semblable à celle qui a transformé les conditions de l'industrie, menace aussi l'agriculture. A la petite exploitation du paysan propriétaire, du modeste fermier ou du métayer, commence à se substituer la grande exploitation dirigée par de riches fermiers. La grande culture extensive qui donne un plus haut revenu au propriétaire remplace la petite culture intensive qui faisait vivre de nombreuses familles rurales.

Tandis qu'autour de lui les économistes se félicitent de toutes ces transformations, vantent l'expansion industrielle, proclament les bienfaits du machinisme, montrent avec orgueil la domination acquise par l'homme sur les forces naturelles, Sismondi est frappé principalement par les inconvénients de la grande production et de la libre concurrence. La quantité des richesses augmente. Mais Sismondi s'attachera à prouver que le bien-être général n'est pas accru, qu'il a au contraire diminué. Par suite, la véritable économie politique ne peut que condamner l'organisation nouvelle de l'industrie et de l'agriculture. « Nous n'avons senti que de l'alarme de ce mouvement qui entraîne la société, s'écrie-t-il ; nous en avons signalé les fâcheuses conséquences dans le présent ; nous en avons annoncé de plus fâcheuses à l'avenir et nous avons appelé tous les penseurs, tous les gens de bien... à nous aider à retenir... le char social qui, dans sa course accélérée, nous paraît se précipiter vers l'abîme². »

¹ *Études*, I, p. 43.

² *Ibid.*, II, p. 211.

Les capitalistes, en effet, peuvent bien parvenir à de plus rapides et de plus grandes fortunes qu'autrefois. Mais ils courent aussi le risque de brusques ruines. Leur prospérité est instable. Des crises terribles de surproduction menacent d'une manière permanente l'industrie moderne.

Il y a plus de richesses répandues dans le monde. Mais il n'y a pas plus de jouissances. Au contraire, la grande industrie n'a reçu un brillant développement qu'au prix des pires souffrances de la classe ouvrière. Et la grande culture exige qu'on arrache du sol des milliers de paysans, qu'on les chasse de la petite patrie où ils étaient nés et à laquelle ils étaient attachés.

Crises de surproduction, misères des ouvriers et des paysans, tels sont les deux grands maux dont Sismondi rend responsable la grande production. On verra que, quoiqu'il s'en défende, ce ne sont pas seulement les inconvénients qui résultent de la concentration des capitaux, du machinisme que Sismondi condamne. Il attaque souvent les causes mêmes des misères qu'il décrit, les formes nouvelles de la production. Et il ne peut s'empêcher parfois de regretter les conditions économiques anciennes.

Sismondi distingue ce qu'il appelle « la richesse territoriale », ou « l'étude des richesses qui proviennent de la terre », et la « richesse commerciale », ou « l'étude des richesses qui proviennent de l'industrie et du commerce ». J'adopterai la même division. J'examinerai d'abord la critique de l'organisation industrielle et commerciale dans Sismondi, et ensuite sa critique de l'organisation rurale.

CHAPITRE PREMIER

La critique de l'organisation industrielle et commerciale. — La surproduction et les crises

I. — LES CAUSES MULTIPLES DES CRISES DANS LE RÉGIME MODERNE

La grande industrie est, d'après Sismondi, funeste à la fois aux entrepreneurs et aux ouvriers. Les premiers sont sans cesse ruinés par les crises de surproduction. De pénibles souffrances sont endurées par les seconds. J'examinerai successivement ces deux ordres d'idées en commençant par la surproduction.

La surproduction est pour Sismondi un phénomène récent. Elle est un effet fatal des formes nouvelles de la production, une conséquence nécessaire de la grande industrie et de la libre concurrence.

Dans l'organisation patriarcale primitive, chaque famille se suffisait à elle-même, ne consommait que ce qu'elle produisait et pouvait ainsi régler aisément sa production d'après ses besoins¹. Mais lorsque la division du travail entre les familles et les individus apparut, lorsque les échanges commencèrent, le problème de la balance des consommations avec les productions se posa. On ne travaillait plus pour soi, mais pour autrui; on travaillait pour vendre. Il fallait mesurer la production d'après les besoins inconnus du public, non plus d'après les siens propres. Autrefois, cependant, l'offre se proportionnait facilement

¹ *Études*, I, p. 73, 95.

à la demande. Les métiers n'avaient pas encore été remplacés par les manufactures. Le consommateur commandait lui-même le travail dont il avait besoin. Il le faisait faire sous sa direction, et le payait aussitôt qu'il était accompli. C'est encore ainsi qu'aujourd'hui la demande précède l'ouvrage du cordonnier ou du tailleur¹. Sismondi ajoute cependant qu'il existait des manufactures au moyen âge. Mais il montre comment une routine bienfaisante y limitait la production.

L'organisation corporative de l'ancien régime aussi était un obstacle aux engorgements des marchés. Point de libre concurrence qui opposât les uns aux autres les maîtres d'un même métier. Ils étaient unis entre eux, tous ensemble ligüés contre les consommateurs. L'intervention législative, jusqu'au milieu du siècle dernier, prétend Sismondi, était toute en faveur des producteurs². On ne visait pas au bas prix des marchandises dans l'intérêt des consommateurs, mais à la protection des artisans. Les statuts des corporations s'efforçaient d'égaliser les bénéfices des maîtres, d'entraver les excès de production de l'un d'eux, d'empêcher que l'ouvrage ne fût offert au rabais. On prenait soin de laisser le marché imparfaitement garni afin de pouvoir vendre à des prix plus élevés. Le nombre des apprentis et des compagnons que chaque maître avait le droit d'employer était restreint. Celui qui montrait une habileté particulière était l'objet d'une certaine préférence de la part des acheteurs. Mais « tous trouvaient du travail et tous étaient sûrs de vivre³ ». Aucune surproduction n'était ainsi à craindre.

¹ *Études*, II, p. 345.

² *Revue mensuelle d'économie politique*, III, p. 26.

³ *Études*, II, p. 341.

Ce système présentait des inconvénients au point de vue chrématistique. Sismondi ne dissimule pas que le coût de production des marchandises, aussi bien que le prix de vente, ne fût beaucoup plus élevé qu'aujourd'hui. Il ne nie pas que l'esprit d'invention ne fût paralysé, le progrès économique entravé. Mais du moins ce régime, qui créait moins de richesses que maintenant, procurait une existence plus calme, à l'abri des crises, du danger de subites ruines. Que l'on visite les pays « moins industriels, ou comme on dit, moins avancés que nous ». On y retrouvera encore « ce repos, ce contentement, ces habitudes de délassement..., ce charme... (qui) disparaît aussitôt que la manufacture en approche¹ ».

Mais déjà dans l'ancien régime, avant même que les corporations fussent abolies, de nouvelles formes de production étaient apparues. L'industrie était libre dans les faubourgs; « les métiers inventés depuis les dernières lois s'étaient maintenus indépendants; la plupart des grandes manufactures... se trouvaient, dès lors, affranchies... de la domination des jurandes² ». Dès l'ancien régime on avait remarqué qu'on pouvait produire plus économiquement en fabrique que sur commande. Au lieu de travailler pour des clients déterminés, on travaillait d'avance pour une demande encore virtuelle. La suppression des corporations, l'abrogation des règlements industriels, vint accentuer et précipiter ce mouvement. La concurrence put se donner libre carrière. La fabrique se substitua de plus en plus au métier.

La production ainsi se fait à moins de frais. Les indus-

¹ *Études*, II, p. 285. Cf. *Fragments du journal et de la correspondance de Sismondi*, p. 147.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 427.

triels, en lutte les uns contre les autres, ne peuvent plus faire la loi aux acheteurs. Ils ne trouvent de clientèle qu'en vendant à meilleur marché, et en abaissant leur prix de revient. Ils ne réalisent de bénéfice qu'en fabriquant davantage. Rien n'arrête désormais l'esprit d'invention, le perfectionnement de l'outillage. Le machinisme a permis une brillante expansion industrielle. La production augmente sans cesse. Nul aujourd'hui ne laisse ses moindres capitaux sans emploi. Et les sociétés anonymes viennent drainer l'épargne nationale, appellent les plus faibles économies à concourir aux progrès de l'industrie¹.

Mais avec ce prodigieux développement de la production, le problème de l'équilibre des offres et des demandes est devenu beaucoup plus délicat. On fabrique pour un marché étendu, pour tout un pays, pour les contrées les plus éloignées. Toute production devient une spéculation. Tout entrepreneur dépend « d'un public métaphysique, d'une puissance invisible, inconnue, dont il doit satisfaire les besoins, prévenir les goûts... qu'il doit deviner sans qu'elle parle, et qu'il ne peut s'exposer à mal entendre, sans risquer sa subsistance et sa vie² ». Et, cependant, plus les manufactures acquièrent d'importance, plus les fabricants ignorent les consommateurs pour lesquels ils travaillent, plus ils risquent d'être mal informés. Avec l'extension des débouchés, il leur devient impossible de se conduire d'après des calculs exacts. Les crises de surproduction menacent constamment l'industrie.

Il faut pourtant que les prévisions des entrepreneurs soient exactes. Ils ne peuvent songer à conserver leurs mar-

¹ *Revue mensuelle d'économie politique*, III, p. 22.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 325.

chandises et attendre de meilleurs jours. Il faut qu'ils vendent, qu'ils vendent à tout prix, pour continuer à produire, acheter de nouvelles matières premières, payer les salaires, rembourser les créanciers. Et la situation est la même pour les commerçants. La plupart des hommes comptent, pour la satisfaction de leurs besoins futurs, sur les approvisionnements du commerce. « Dans le partage des fonctions sociales, les négociants se sont faits les administrateurs du fonds de réserve de la société¹. » Or, les commerçants perdent l'intérêt du prix d'achat des marchandises qu'ils gardent trop longtemps dans leurs magasins, et ils craignent aussi les changements de goût, les caprices de la mode. Ils s'efforcent d'écouler le plus tôt possible leurs produits. Avec l'établissement des grands magasins dans les capitales, avec les grandes facilités modernes des transports, les marchandises circulent avec une extrême rapidité. A peine sont-elles fabriquées qu'elles sont déjà aux mains des consommateurs. Ainsi, « la société possède d'autant moins de marchandises accumulées qu'elle les produit plus vite² ». La balance entre la production et la consommation doit donc exister constamment, à tout moment. Il ne suffit pas que des demandes prochaines puissent absorber les offres. Il faut qu'elles les absorbent dès maintenant. Sinon les marchés sont encombrés; la crise est inévitable.

En même temps que les faux calculs des entrepreneurs, que l'extension des débouchés, la liberté moderne de la concurrence augmente les dangers de crises. Au lieu d'être tous unis comme autrefois contre les consommateurs, les

¹ *Études*, II, p. 70.

² *Ibid.*, I, p. 72.

fabricants sont maintenant des rivaux, des ennemis naturels les uns des autres. Ils s'efforcent de se supplanter mutuellement, de s'enlever la clientèle. Chacun ne songe qu'à son intérêt personnel, qu'à élever sa fortune sur la ruine du voisin. C'est entre tous les industriels une universelle compétition, une guerre à mort. Pour triompher dans cette lutte, il faut vendre à bon marché. Dans ce but, on s'ingénie à des économies sur les frais de production, on emploie de meilleurs procédés de fabrication, un outillage mécanique perfectionné. Le résultat est la victoire de celui qui produit au prix de revient le plus bas, mais c'est aussi la faillite des autres manufacturiers. Sismondi montre les progrès de l'industrie du coton en Angleterre, et il insiste sur les revers de cette prospérité, sur les désastres qu'elle entraîne. De vastes fabriques se sont élevées après l'invention d'Arkwright le long des cours d'eau. Mais « les cours d'eau du Lancashire » ont fait un ouvrage qu'ils ont « ôté à toutes les pauvres femmes de l'Angleterre¹ ». Toute découverte nouvelle, en même temps qu'elle apporte un profit considérable à son auteur ou à ceux qui exploitent l'invention, ruine les industries existantes, ou bien les accule à une périlleuse surproduction.

Les fabricants, plus habiles ou plus heureux que leurs concurrents, qui peuvent produire à de moindres frais que les autres, cherchent, en effet, à attirer à eux la clientèle de ces derniers, en abaissant leurs prix de vente. Les anciens fabricants ne peuvent se résoudre à renoncer à leur entreprise. Ils continuent à travailler, se contentent de moindres bénéfices, et pour rentrer cependant dans leurs avances, s'efforcent de produire davantage. Les *factories* nouvelles,

¹ *Études*, II, p. 298.

loin de diminuer la production des anciennes, l'augmentent au contraire. La lutte continue ainsi. Un surcroît de production entraîne une nouvelle baisse des prix. A son tour cette baisse occasionne un nouvel excès de fabrication. On ne sort de ce cercle que par des ruines terribles. Sous-vendre les concurrents, et surproduire, *to undersell* et *to overtrade*, voilà les deux opérations désastreuses auxquelles l'industrie moderne a constamment recours¹.

« Le plus effroyable encombrement » est le résultat de ce

¹ On connaît l'apologue souvent cité par lequel Sismondi anime sa description de cet état de choses : « Au temps des enchantements, dit-il, Gandalin, qui logeait un sorcier dans sa maison, remarqua qu'il prenait chaque matin un manche à balai, et que disant... quelques paroles magiques, il en faisait un porteur d'eau qui allait chercher pour lui (des) seaux d'eau à la rivière... Gandalin... surprit les paroles magiques...; il ne put entendre cependant celles que (le sorcier) dit ensuite pour... défaire son enchantement. Aussitôt que le sorcier fut sorti, Gandalin répéta l'expérience...; il prononça les mots mystérieux, et le manche à balai porteur d'eau partit pour la rivière et revint avec sa charge; il retourna et revint encore, une seconde, une troisième fois... C'est assez, criait Gandalin, arrêtez; mais l'homme-machine ne voyait et n'entendait rien..., il aurait porté dans la maison toute l'eau de la rivière. Gandalin, au désespoir, s'arma d'une hache, il en frappa à coups redoublés son porteur d'eau insensible; il voyait alors tomber sur le sol les fragments du manche à balai, mais aussitôt ils se relevaient... et couraient à la rivière. Au lieu d'un porteur d'eau, il en eut quatre, il en eut huit, il en eut seize; plus il combattait, plus il renversait d'hommes-machines, et plus d'hommes-machines se relevaient pour faire malgré lui son travail. La rivière tout entière aurait passé chez lui, si heureusement le sorcier n'était revenu et n'avait détruit le charme.....

..... (Les industriels) entassent les productions sur les marchés, bien plus rapidement que les manches à balai ne transportaient l'eau, sans se soucier si le réservoir est plein. Chaque nouvelle (découverte), comme la hache de Gandalin, abat l'homme-machine, mais pour en faire relever... quatre, huit, seize à sa place : la production continue à s'accroître avec une rapidité sans mesure... » *Études*, I, p. 60 et 61.

« combat à mort ». Des crises répétées viennent ébranler le commerce et l'industrie! Dans la première édition des *Nouveaux Principes*, Sismondi invoquait la crise de 1815. Dans la seconde édition, il ajoute celle de 1825. Dans les *Études d'économie politique*, il affirme que les crises se reproduisent au bout de quelques mois, de quelques semaines. « Le commerce semble un malade dans un état de fièvre ardente ; on s'étonne et l'on s'effraie de la rapidité de ses pulsations ¹. »

D'autres causes encore viennent aggraver les crises, augmenter la surproduction. Et j'expose, à ce propos, ici, les idées de Sismondi sur les banques et la liberté commerciale.

— Les banques, principalement les banques d'émission ajoutent encore, d'après Sismondi, aux dangers du système des manufactures. Le crédit ne crée aucune richesse nouvelle. L'émission de billets n'augmente pas le capital de la nation ². Seulement les banques retirent de la circulation le numéraire qu'elles remplacent par du papier. Ce numéraire qui, servant aux besoins des échanges, restait improductif peut désormais être employé à la production. On fond les métaux précieux disponibles, ou on les exporte, et on peut ainsi acquérir de nouvelles machines, des matières premières ³. On n'ajoute rien à la richesse de la société, mais on accroît la masse des capitaux qui entrent dans la production.

Cet usage de capitaux, auparavant demeurés stériles, dont on se félicite souvent, est un mal pour Sismondi. Comme les machines, comme les grandes entreprises indus-

¹ *Études*, II, p. 219.

² *Nouveaux Principes*, II, p. 92.

³ *Nouveaux Principes*, II, p. 139; *Études*, II, p. 407.

trielles, les banques aident à la multiplication des marchandises, à l'engorgement des marchés. Une foule de spéculateurs sans ressources empruntent aux banques ces capitaux nouveaux, essaient de les exploiter. Ils se jettent dans une fabrication excessive, non pas pour répondre aux demandes de la consommation dont les besoins sont déjà satisfaits, mais pour tirer profit de leurs capitaux fictifs. Ils s'introduisent là où il n'y a pas de place pour eux, et, pour attirer à eux les chalands, abaissent les prix. Les autres fabricants résistent. La production est accélérée, prend des allures désordonnées. On travaille sans repos, on travaille à perte. La crise enfin éclate.

Et elle présente alors des caractères particulièrement graves. Car la crise de surproduction se complique d'une crise financière. La ruine ne frappe pas seulement les industriels incapables d'écouler leurs marchandises. Elle atteint aussi les porteurs de billets, tous ceux qui ont eu confiance dans la prospérité de la banque. On court aux guichets de la banque ; on réclame le remboursement des billets. La banque qui a prêté aux fabricants, que la crise a rendus insolvable ou qui, ayant employé leurs emprunts en acquisition de capitaux fixes, ne peuvent s'acquitter immédiatement, ne parvient pas à tenir ses engagements. Elle fait faillite, entraînant dans son désastre tous ceux qui lui avaient fait crédit ¹.

On voit ainsi comment les idées de Sismondi sur la liberté d'émission des banques s'accorde avec ses théories générales. Il adresse aux banques les mêmes reproches qu'à la grande production moderne. Elles augmentent ce que « l'industrialisme » a aujourd'hui de fébrile, d'instable,

¹ *Études*, II, p. 410 et suiv.

de maladif. Elles rendent plus terribles encore les crises.

— Malgré tous ces dangers de crises, qui résultent du système industriel ou encore des banques, les États encouragent les manufactures. Le mercantilisme le faisait parce qu'il obéissait à une fausse conception de la richesse. Mais aujourd'hui, les erreurs du mercantilisme sont généralement reconnues. Les gouvernements demeurent cependant protectionnistes, et Sismondi critique leur politique.

Sismondi reste, dans la doctrine des échanges internationaux, fidèle à la doctrine de Smith. Il admet la théorie des valeurs échangeables dans le commerce extérieur, et il présente, en faveur de la liberté commerciale, les arguments classiques : les avantages que les deux parties tirent de l'échange ; le bénéfice qu'elles font en achetant des marchandises produites là où, d'après le climat, le sol, les qualités des habitants, elles peuvent être produites à meilleur compte¹ ; la division territoriale du travail qui appelle chaque pays à une production spéciale à laquelle il est plus particulièrement propre² ; les sacrifices que le système protecteur et prohibitif impose aux consommateurs³.

Mais il ajoute en faveur de la liberté commerciale d'autres considérations beaucoup plus personnelles. Ce qu'il reproche surtout au protectionnisme, c'est d'encourager encore cette ardeur manufacturière des peuples modernes, qui n'avait pourtant pas besoin de stimulants.

Ce ne sont plus seulement les individus ainsi qui rivalisent les uns avec les autres. Ce sont encore les nations qu'une émulation contagieuse a saisies pour dominer sur

¹ *Études*, II, p. 325.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 447.

³ *Ibid.*, I, p. 443.

les marchés, s'emparer de nouveaux débouchés. La « guerre à mort » entre concurrents n'est pas circonscrite à l'intérieur des frontières d'un pays. Elle déborde au-delà. Elle est universelle. Et la spéculation commerciale, mercantile, se donne des allures d'« œuvre patriotique¹ ». On redoute comme une calamité de devenir « tributaire des étrangers ». On ne voit pas qu'il vaut bien mieux être servi par les autres peuples, laisser aux autres pays tous les maux qui accompagnent la production. « Les acheteurs sont-ils les tributaires », demande Sismondi en une phrase surprenante, mais bien caractéristique, « ou au contraire les producteurs sont-ils les salariés de l'étranger² » ? Et tous ces efforts restent cependant inutiles. Les mêmes procédés étant appliqués par tous les peuples, tous les débouchés extérieurs se ferment bientôt. On ne peut plus écouler au dehors cette pléthore de marchandises dont on ne sait que faire. La politique protectionniste n'aboutit qu'à multiplier ces crises de surproduction auxquelles tout achemine dans l'organisation économique moderne.

La crainte des surproductions qui est une des idées maîtresses de Sismondi devait ainsi le pousser à prendre parti pour la liberté commerciale. Sismondi, cependant, ne s'enferme pas dans une intransigeance rigoureuse. Il sait apercevoir les différents aspects d'une question. Et il admet des tempéraments à ses théories libre-échangistes.

Il reconnaît l'utilité et la nécessité des barrières douanières pour protéger le développement des industries nécessaires à la sécurité et à la défense nationale³.

¹ *Études*, I, p. 31.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 454.

³ *Nouveaux Principes*, I, p. 441 ; *Études*, II, p. 310.

Mais il reconnaît aussi les avantages de la protection dans nos États civilisés, où plusieurs industries qui n'auraient pas pu prospérer naturellement, se sont néanmoins élevées à l'abri des droits prohibitifs, et où d'autres, qui n'ont pas encore atteint un perfectionnement technique suffisant, ont besoin d'être défendues contre la surproduction étrangère. Supprimer maintenant la protection, ce serait abandonner à une ruine certaine les fabricants auxquels on a jusqu'ici prodigué des faveurs imprudentes, ou ce serait laisser la crise qui ébranle d'autres nations avoir des contre-coups désastreux dans le pays. Les doctrinaires classiques déclarent sans doute que la liberté illimitée du commerce doit être admise dans tous les cas et dans tous les pays¹. Mais, répond Sismondi en des phrases qui montrent la largeur de son esprit et sa sollicitude pour les détresses sociales : « On ne peut jamais compter avec certitude sur les théories, même les mieux établies, pour ordonner un mal immédiat dans la confiance qu'il en résultera un bien à venir. On doit moins encore prendre une semblable décision lorsqu'on peut craindre qu'elle n'entraîne la misère et la mort de nombreuses familles qui ont embrassé leur industrie sous la garantie des lois existantes et de l'ordre établi². »

Mais à côté des protectionnistes, les théoriciens du libre échange, eux aussi, poussent au développement des industries nationales. Ils invoquent contre Sismondi la théorie des débouchés, trouvent que ce dernier s'exagère les dangers de la surproduction. Et c'est entre J.-B. Say et Ricardo d'une part, et Sismondi et aussi Malthus d'autre part, un long débat sur les crises de surproduction.

¹ *Études*, II, p. 327.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 449.

II. — EXAMEN DOGMATIQUE DE LA QUESTION DES CRISES. —
LA FATALITÉ DE LA SURPRODUCTION DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE.

Il ne saurait y avoir pour J.-B. Say, Ricardo ou MacCulloch de surproduction générale, comme paraît le craindre Sismondi. Personne, en effet, ne produit uniquement pour vendre, mais tous ne produisent que pour pouvoir acheter à leur tour, après avoir vendu. « Les produits s'achètent les uns les autres », « les produits s'échangent contre des produits¹ », avait établi J.-B. Say. Par suite, un engorgement général des marchés est impossible. Si dans toutes les branches de l'activité économique, la production augmente proportionnellement, harmoniquement, les fabricants vendront plus de marchandises et en achèteront aussi davantage. Tous auront à la fois plus de richesses et plus de jouissances. L'augmentation de la production sera identique à l'augmentation de la demande. Si on pouvait penser, écrit J.-B. Say, dans un article² auquel répond Sismondi, « que chaque société humaine peut produire de toutes les choses... une quantité supérieure à ce qu'elle peut en consommer, je demanderai... comment il arrive que... les sept huitièmes de la population manquent d'une multitude de produits regardés comme nécessaires³ ».

Comment expliquer alors le fait indéniable des crises ? C'est qu'il existe des surproductions partielles, un excès de fabrication dans certaines industries particulières. L'encombrement est dû aux mauvais calculs des entrepreneurs :

¹ J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, 5^e édition, p. 184 et suiv.

² Article reproduit dans les *Œuvres diverses* de J.-B. Say (Collection des économistes), p. 250 et suiv.

³ J.-B. Say, *Œuvres diverses*, p. 252.

qui n'ont pas su bien prévoir les besoins de la consommation, qui ont cru à une demande trop grande d'une telle espèce de produits, alors que c'est une autre espèce de marchandises qui est plutôt désirée. Le mal n'est pas de « trop produire, mais de ne pas produire ce qu'il convient¹ ». Le remède aux crises n'est donc pas dans le ralentissement de la production, mais, au contraire, dans un développement nouveau de la fabrication, dans la fabrication plus abondante des marchandises qui nous manquent². Il faudra qu'une partie des capitalistes engagés dans l'industrie qui souffre de la surproduction, abandonnent leur ancien métier, et se mettent à produire les marchandises dont l'insuffisance se fait sentir.

Or, ce remède aux crises survient spontanément. La demande dépassant l'offre pour une classe de produits, le prix de vente de ces produits s'élève. Les entrepreneurs que frappait la crise cesseront de fabriquer les objets dont le marché est encombré et accourront dans les industries qui ne parviennent pas à satisfaire les demandes de la consommation. Leur intérêt les poussera à aller là où leurs capitaux peuvent obtenir les plus hauts bénéfices. Les crises ne peuvent donc être que transitoires³. Ici, comme ailleurs, il suffit de « laisser faire ». La liberté répare elle-même les inconvénients auxquels elle a donné naissance. Les troubles qui résultent de l'extrême concurrence, la concurrence elle-même, le libre jeu de l'offre et de la demande, les fait disparaître. Les choses reprennent leur ordre normal. La production se proportionne naturellement aux besoins.

¹ J.-B. Say, *Œuvres diverses*, p. 251.

² Cf. J.-B. Say, *Lettre à Malthus* (*Œuvres diverses*, p. 445).

³ J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, I, p. 94.

On s'efforçait ainsi de prouver, d'abord, que le danger des crises générales était chimérique, que de telles crises sont impossibles, et ensuite, que les crises partielles étaient passagères et que l'équilibre, rompu parfois entre la production et la consommation, se rétablissait bientôt. Sismondi va répondre à ces deux ordres d'affirmations.

En ce qui concerne les crises partielles, en premier lieu, Sismondi critique l'optimisme de ses adversaires. Il ne croit pas à l'action bienfaisante de la liberté. Lorsqu'on raisonne abstraitement, il semble tout naturel que les capitaux quittent une industrie où ils donnent de faibles profits pour se porter vers les entreprises les plus rémunératrices. Mais si, au lieu d'argumenter *a priori*, on observe la réalité, cette circulation de capitaux qui iraient là où on les demande, apparaît moins aisée. Une série de faits, de causes concrètes, viennent enrayer ce qu'on croit être le cours naturel des choses, troubler l'harmonie.

On ne tient pas compte, en effet, dans l'opinion combattue par Sismondi, de sentiments humains autres que le désir d'un profit plus grand. On oublie les raisons personnelles qui peuvent faire préférer telle profession à telle autre. On néglige surtout la force de l'habitude. « Les habitudes sont une puissance morale qui n'est pas soumise au calcul, écrit Sismondi, et les écrivains d'économie politique ont trop souvent oublié que pour eux il s'agissait d'hommes et non pas de machines¹. »

Mais, de plus et surtout, les producteurs seraient-ils disposés à entrer dans une industrie nouvelle, que souvent ils ne le pourraient pas. Accoutumés depuis de longues années à une occupation déterminée, ayant acquis peu à peu les

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 336.

connaissances, l'habileté nécessaire à leur métier, pourront-ils tout à coup passer à une forme de travail à laquelle jusqu'ici rien ne les a préparés ? Et plus difficile encore que le déplacement des entrepreneurs est celui des capitaux fixes. Le capital circulant peut se mouvoir aisément d'une industrie à une autre. Mais il en est tout autrement des capitaux fixes. De vastes bâtiments ont été construits pour une production spéciale. Un outillage fort coûteux a été acquis. Le capitaliste qui a fait de si grandes dépenses est condamné à continuer la fabrication des objets en vue de laquelle il a acheté à grands frais les instruments nécessaires. Fermer sa manufacture serait pour lui un désastre. Il ne s'y résoudra pas. Il préférera réduire de moitié son revenu plutôt que de le perdre tout entier. Il attribuera la crise à des causes accidentelles et passagères. Il abaissera ses prix, cherchera à réaliser des bénéfices en produisant davantage, redoublera d'activité. Les marchés continueront à être encombrés¹.

La crise pourtant ne sera pas perpétuelle. Elle cessera bien un jour. Mais elle cessera non pas parce que le développement de la production dans d'autres branches d'industrie sera venue corriger la surproduction partielle de certaines industries, non pas parce que les capitalistes atteints par la crise auront compris l'utilité de fabriquer d'autres espèces de marchandises, mais parce que, de pertes en pertes, ils finiront par faire faillite. L'équilibre se rétablira sans doute entre la production et la consommation. Mais ce sera quand une grande partie des producteurs se seront définitivement ruinés.

En outre, les crises se succèdent à des intervalles assez

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 333.

rapprochés. A peine un entrepreneur aurait-il pu échapper à l'ancienne crise, engager les capitaux qu'il serait parvenu à sauver, dans une autre industrie, qu'il serait atteint par une nouvelle crise. Devrait-il de nouveau abandonner le second métier qu'il a embrassé pour tenter la fortune dans un troisième¹ ? N'est-ce pas là une nouvelle preuve de toute la difficulté que présente ce passage d'une industrie à une autre qui paraît si aisé à certains théoriciens ? Il faut reconnaître toute la gravité des crises partielles de surproduction, toutes les souffrances qu'elles entraînent et ne pas attendre un remède naturel et spontané du libre jeu des intérêts individuels.

Mais Sismondi cherche à établir aussi la possibilité d'une surproduction générale, ou au moins d'une surproduction dans la plupart des branches de l'activité économique². Sismondi ne paraît pas avoir aperçu d'abord la distinction entre la surproduction générale et la surproduction partielle. Mais lorsque ses adversaires lui eurent montré la nécessité de séparer ces deux ordres d'idées, il sut présenter une série d'arguments ayant trait spécialement aux crises générales de surproduction.

Sismondi reconnaît que de telles crises sont plus rares que les crises partielles. Un encombrement universel peut cependant exister, et existe, prétend-il, à son époque. « Un cri de détresse s'élève de toutes les villes manufacturières du vieux monde, et toutes les campagnes du nouveau lui

¹ *Études*, II, p. 306.

² Il semble que sauf dans des raisonnements d'école, personne n'ait jamais pu sérieusement songer à une surproduction absolument générale, de toute espèce de marchandises, quelles qu'elles soient.

répondent¹. » L'offre augmente dans toutes industries. Mais la demande ne s'élève pas dans les mêmes proportions. C'est qu'en effet la demande dépend de deux causes indépendantes de la production : « Le besoin des acheteurs » en premier lieu, et « leur moyen de payer » en second lieu².

Or, il est des limites à la première de ces causes, aux besoins de la consommation. Sismondi reconnaît pourtant quelque part que « les besoins et les désirs de l'homme sont... sans bornes³ ». Mais c'est là un aveu isolé qu'il a presque toujours oublié. La consommation des produits agricoles est pour lui naturellement limitée. Celle des objets manufacturés peut bien s'accroître, mais jusqu'à une certaine mesure seulement⁴. Le bas prix des marchandises permet sans doute leur acquisition à une clientèle plus large. C'est ainsi que des jouissances réputées autrefois de luxe peuvent être obtenues maintenant par les classes laborieuses. On finira pourtant par s'arrêter. « Une moyenne de quatre habillements par année est le plus haut terme auquel puisse atteindre la consommation nationale. Dès que les manufactures sont arrivées à produire cette quantité de tissus, elles ne peuvent pas aller utilement au delà⁵. » Le prodigieux développement de l'industrie cotonnière ne doit pas faire illusion. Cette industrie n'a triomphé qu'aux dépens d'autres industries, comme celle de la laine, du chanvre ou du lin. La consommation en coton s'est bien accrue en Angleterre comme de 1 à 800; mais la

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 404.

² *Ibid.*, II, p. 379; *Études*, II, p. 314.

³ *Études*, I, p. 64.

⁴ *Ibid.*, I, p. 80; II, p. 315.

⁵ *Ibid.*, I, p. 148.

consommation en tissus ne s'est élevée que de 1 à 4¹. Et aujourd'hui « la consommation interne est à peine susceptible d'une nouvelle augmentation² ».

Il semble que sur ce point la thèse de Sismondi soit fort critiquable. C'est ici un des endroits où apparaît cette hostilité envers les progrès de la production qui est la plus grande erreur de Sismondi. Son effroi des crises, de ces crises auxquelles nous sommes habitués aujourd'hui, l'a entraîné à de sérieuses exagérations. L'humanité est encore bien éloignée du jour où les marchandises seront en telle abondance qu'elle ne saura plus qu'en faire. Nos besoins sont insatiables. Nos désirs ne sont jamais pleinement satisfaits. Le développement de la production en notre siècle a amené un grand développement de la consommation. L'industrie cotonnière et toutes les industries d'une manière générale, ont, depuis l'époque où écrivait Sismondi, continué à progresser. Et nous ne trouvons pas encore qu'il y ait encore trop de coton manufacturé, trop de marchandises dans le monde. Nous ne sommes pas encore arrivés à cet arrêt de la consommation dont parlait Sismondi. Et on ne peut guère prévoir que cet arrêt survienne jamais.

Il est vrai que le besoin de toute espèce de marchandises n'augmente pas avec la même intensité. Dans les exemples donnés par eux, et parfois dans leurs raisonnements, Ricardo et Mac-Culloch prétendaient un peu trop légèrement que si l'offre des marchandises qui s'échangent les unes contre les autres doublait, par exemple, leur demande augmenterait également dans les mêmes proportions. Sismondi montre le vice de ces affirmations³.

¹ *Études*, II, p. 297.

² *Ibid.*, II, p. 300.

³ *Nouveaux Principes*, II, p. 382 et suiv.

Si la production à la fois du drap et du blé doublait, il ne s'ensuivrait pas nécessairement que le blé pourrait s'échanger contre le drap dans les mêmes conditions qu'auparavant. A cause de la complexité et de l'inégalité de nos besoins, un léger accroissement du blé peut pour l'instant nous suffire amplement, tandis qu'une quantité double de tissus ne pourrait pas parvenir à satisfaire tous nos besoins. Nous aurons trop de blé et pas encore assez de drap. Nous serons en présence d'une surproduction de blé. — Mais il n'y avait là, chez les adversaires de Sismondi, qu'une forme de raisonnement imparfaite. Il suffit de rectifier légèrement leur argumentation pour échapper aux objections de Sismondi. Pour que le développement dans la production de toutes les marchandises ne donne pas sujet à une crise, il ne suffit pas que l'augmentation soit arithmétiquement la même pour tous les objets. Il faut qu'elle soit proportionnellement, harmoniquement, la même, qu'elle soit du double ici, du triple ailleurs. Mais une fois qu'il en sera ainsi, l'équilibre s'établira entre la production et la consommation. Ou, du moins, l'équilibre s'établirait, si la seconde des causes qui agissent sur la demande de marchandises n'intervenait.

Les produits peuvent être en effet en trop grande abondance sur le marché, malgré tout le désir qu'on en peut avoir, lorsqu'on n'a pas le moyen de les acquérir. J.-B. Say déclare aussi, mais pour l'hypothèse des crises partielles seulement, que ce qui manque alors ce ne sont pas les consommateurs, mais « les moyens d'acheter »¹. Seulement, pour J.-B. Say, cette insuffisance de ressources des consommateurs provient d'une insuffisance de production. Si une

¹ J.-B. Say, *Œuvres diverses*, p. 252

catégorie de marchandises encombre le marché, c'est qu'on ne fabrique pas assez d'autres marchandises pour les donner en échange. Pour Sismondi, alors même que la production aurait augmenté pour toute espèce d'objets, le défaut des moyens d'acquisition subsisterait.

La plupart des hommes qui sont employés à la production, en effet, ne peuvent céder les marchandises qu'ils fabriquent, en échange de celles qu'ils voudraient se procurer. Ils ne sont pas les propriétaires de ces marchandises. Les ouvriers ne reçoivent qu'une faible portion du prix de vente des produits, une portion beaucoup trop faible pour leur permettre d'absorber toutes les offres de marchandises. La transformation moderne des conditions industrielles n'a pas nui seulement aux entrepreneurs par les dangers de crises dont ils sont constamment menacés. Elle a surtout porté préjudice aux ouvriers, dont elle a empiré la situation, dont elle a réduit les salaires. Et voici que ce second mal réagit sur le premier. La baisse des salaires, la diminution du revenu de la famille ouvrière aggrave la surproduction. Alors que les manufactures rivalisent d'activité, jettent sur le marché une quantité sans cesse croissante de produits, la capacité d'acquiescer des classes laborieuses, de la grande masse de la nation, s'amointrit. La demande se resserre à mesure que l'offre s'élargit. J.-B. Say objectait à Sismondi que la surproduction générale était une chimère, puisqu'on ne connaissait aucune nation qui fût complètement approvisionnée. Sismondi répond que le grand nombre d'« individus mal nourris, mal vêtus, mal logés » ne prouve nullement l'absence d'une surproduction générale. A côté des plus grandes richesses, à côté de l'extrême accumulation des produits, une foule de malheureux souffrent de la disette, manquent des ressources

nécessaires pour acheter les marchandises entassées sur le marché¹.

Mais si les ouvriers reçoivent seulement une modeste fraction du prix de vente des objets, ce prix est cependant payé en entier. Ce qui n'est pas versé aux mains des ouvriers va à l'entrepreneur. Qu'importe alors que ce soit le chef d'atelier ou les ouvriers qui touchent le prix des produits. A la place des ouvriers, c'est le patron qui verra accroître sa capacité d'acquérir. L'augmentation de sa demande pourra être un équivalent suffisant de l'augmentation de l'offre des catégories de marchandises autres que celles qu'il produit. La crise n'en sera-t-elle pas aussi bien entravée ?

C'est que, déclare Sismondi, la quantité d'objets de première nécessité, principalement d'objets manufacturés que consomment les riches est bien faible. Les riches désirent « les choses dispendieuses et rares qui les signalent d'entre la foule² ». Ils encouragent les industries de luxe, les industries qui n'ont pas un grand débit, et s'adressent à une clientèle restreinte. « Dès qu'un produit... commence à être multiplié à foison par la fabrique, et à se trouver à portée du vulgaire, il n'est plus digne d'eux³. » Grâce aux puissants moyens d'acquisition des riches, il n'y aura donc peut-être pas d'excès d'offre pour les industries de luxe, industries qu'on peut appeler d'exception. Mais pour ce qui est l'essentiel, pour les produits agricoles, pour les produits manufacturés, la surproduction pourra être considérable.

Pour remédier aux crises, les adversaires de Sismondi ne

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 117; II, p. 379, 460; *Études*, II, p. 315.

² *Études*, II, p. 315; *Adde*; *Nouveaux Principes*, I, p. 358; *Études*, I, p. 86 et suiv.

³ *Études*, II, p. 315.

craignent pas d'exciter les manufactures à une production nouvelle. Or, le but des manufactures est de fabriquer à bon marché, de fabriquer pour les pauvres ; et justement, le bas prix de la main-d'œuvre, dans ces manufactures, diminue les moyens d'achat des pauvres. Par une contradiction inhérente aux conditions économiques modernes, tandis que leur grande richesse pousse les capitalistes à élever de vastes manufactures, leur richesse aussi exclut « les produits de ces très grandes manufactures de la consommation des riches¹ ». Ceux qui reçoivent le prix de vente des marchandises, ceux qui bénéficient de la fabrication, ne sont pas les mêmes que ceux qui consomment. La production ainsi va en s'accumulant, tandis que la consommation se restreint. La surproduction est un effet fatal de l'organisation économique contemporaine².

L'argumentation de Sismondi paraît maintenant fort sérieuse. On peut bien penser, en effet, en considérant la

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 361.

² Ces idées très claires de Sismondi s'obscurcissent, quand, par endroits, au lieu de demande et d'absence de moyens d'acquisition, il parle de revenu, dans son désir de dégager une théorie générale commune au problème de la surproduction et de la population. L'engorgement des marchés est inévitable, écrit-il parfois, si la production dépasse le revenu, non pas si elle se proportionne au revenu. La doctrine de Sismondi devient alors difficile à défendre. On ne peut guère prétendre que la production nationale puisse être supérieure au revenu national. Le revenu d'une nation, c'est exactement l'ensemble de sa production, comme ont pu objecter aisément à Sismondi ses adversaires. A l'inverse, le revenu total a beau être égal à la production totale, la crise n'en pourra pas moins éclater. Suivant le raisonnement même de Sismondi, c'est parce que les riches ne dépensent pas tout leur revenu, c'est parce qu'ils n'emploient pas tout leur revenu à l'achat de marchandises, que les produits surabondent, que la crise survient. Ce n'est pas au revenu, mais à la demande que doit se proportionner la production. Les théories de Sismondi, qui paraissent erronées quand

question dogmatiquement, que l'insuffisance des moyens d'acquisition de la masse du peuple, puisse être une cause de surproduction générale ou presque générale. Dans son débat contre J.-B. Say, Ricardo et Mac-Culloch, Sismondi n'a pas toujours eu le dessous, et il a enrichi la science de vues intéressantes et justes par endroits.

Mais Sismondi n'a pas seulement montré la possibilité théorique des crises générales. Il affirme encore la fréquence fatale de ces crises avec les formes modernes de la production, à cause de la faible rémunération du travail, des faibles salaires des ouvriers. La question des crises est ainsi liée à celle de la condition des ouvriers. Les deux grands maux dont Sismondi rend responsable l'organisation sociale moderne, les crises et les misères ouvrières, sont deux maux connexes qui s'aggravent mutuellement. La crise qui ruine les industriels, occasionne de dures souffrances parmi les ouvriers qu'elle oblige au chômage. La pauvreté des ouvriers, à l'inverse, est une cause permanente de crises. On conçoit ainsi que les écrivains socialistes aient insisté comme Sismondi sur les crises, sur le caractère désordonné, anarchique, que présente de nos jours la production, et aient vu avec lui dans les crises un des vices principaux du régime économique de notre temps.

Le problème des crises présente ainsi des rapports étroits avec celui du sort des classes laborieuses. On comprendra donc mieux les idées de Sismondi sur les crises, lorsque j'aurai exposé ses théories sur la condition des ouvriers.

il parle de revenu, deviennent beaucoup plus soutenables quand, au terme de revenu, il substitue celui de demande, quand, à l'idée de l'infériorité du revenu sur la production, il substitue l'idée de l'insuffisance des moyens d'acquisition chez certaines classes de la société.

On comprendra mieux ses idées sur la fatalité de la surproduction dans notre organisation sociale, lorsqu'on aura vu que, d'après lui, tout dans cette organisation pousse à la disparition de la classe moyenne, et à la constitution d'une petite aristocratie de riches capitalistes en face d'un vaste prolétariat où tombent peu à peu toutes les autres classes de la société.

CHAPITRE II

La critique de l'organisation industrielle et commerciale. — La condition des ouvriers

I. — LES OUVRIERS D'AUTREFOIS

A la condition des ouvriers dans nos grandes fabriques modernes, Sismondi oppose la condition des compagnons dans les métiers sous le régime des corporations. Il nous dépeint la situation ancienne des ouvriers avec beaucoup d'optimisme. Dans son hostilité contre le présent, il attribue généreusement au passé des avantages exagérés.

Sismondi ne méconnaît pas toutes les atteintes que le système des corporations portait à la liberté du travail, tous les obstacles qui étaient opposés à l'exercice du droit légitime de chacun de vivre par son labeur. Il montre la longueur de l'apprentissage, les dépenses qu'il entraînait. Il avoue toutes les difficultés qui empêchaient les compagnons de devenir maîtres à leur tour, ne dissimule pas que le plus grand nombre d'entre eux demeuraient

compagnons toute leur vie¹. Mais le système ancien présentait cette supériorité sur le système présent d'empêcher l'universelle compétition entre les ouvriers. Ce que présentait de malaisé l'entrée dans les professions industrielles était un bien. Les frais de l'apprentissage limitaient la concurrence « à ceux qui pouvaient faire un premier sacrifice de temps et d'argent² ». Le nombre des apprentis se trouvait ainsi restreint. Et il en était de même du nombre des compagnons. Ils ne se faisaient pas, par suite, une concurrence funeste à tous. Ils n'offraient pas leur travail au rabais.

En outre, les conditions dans lesquelles s'accomplissait le travail étaient plus favorables qu'aujourd'hui aux ouvriers. Le grand nombre de jours de fête légale dans l'ancien régime permettait au compagnon de grands délassements. La journée de labeur était aussi moins longue. De même, les ouvriers n'avaient pas à craindre d'être jetés dans une irrémédiable misère par un accident survenu dans leur travail. Les maîtres n'abandonnaient pas leurs ouvriers blessés. « Chaque corps de métier avait sa bourse et recourait rarement aux hôpitaux³. » La vie du travailleur avait plus d'agrément, plus de dignité. Entre le maître, le compagnon et l'apprenti, il n'y avait que des différences de degré, non pas une opposition tranchée. L'infériorité de ceux que le maître employait ne présentait rien d'humiliant. L'identité des occupations créait entre maîtres et compagnons des relations cordiales, une véritable sympathie. De plus, pendant le voyage qu'il faisait de ville en ville, le compagnon se formait l'esprit, s'accoutumait à l'indépen-

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 431.

² *Études*, II, p. 339.

³ *Ibid.*, I, p. 25.

dance. Si tous ne devenaient pas maîtres, tous cependant avaient l'espoir de le devenir. Cette espérance, prétend Sismondi, était une entrave aux mariages imprudents. Le compagnon ne se mariait pas avant d'avoir été élevé à la maîtrise. Et j'aurai à revenir sur cette affirmation de Sismondi quand j'exposerai ses théories relatives à la population.

Sismondi résume ainsi ses idées sur le contraste entre l'état de l'ouvrier ancien et de l'ouvrier contemporain. « Le but de l'économie politique, écrit-il, semble être aujourd'hui de rendre facile à tous l'entrée des carrières, sans examiner comment tous pourraient les poursuivre ; autrefois, on voulait qu'il fût difficile d'entrer dans une carrière, mais qu'une fois entré, le progrès fût certain ; c'est à ce système que je voudrais voir revenir. Au lieu de rendre pour le pauvre, facile de naître et difficile de vivre, il faudrait que toute l'organisation sociale lui rendit difficile de naître et facile de vivre¹. »

Aujourd'hui, la liberté du travail a été reconnue. Sismondi croit qu'il faut maintenir ce principe. Seulement, la liberté a été la source de très grands maux. Sismondi s'attache à montrer les misères qu'occasionnent parmi les ouvriers les formes actuelles de la production. La « question ouvrière » paraît être la préoccupation principale de Sismondi ; c'est autour de cette question que convergent toutes ses théories. Dans la critique que Sismondi fait des conditions du travail moderne, il expose une série d'idées dont plusieurs sont des idées sur lesquelles les écrivains socialistes de ce siècle insisteront longuement. Je vais m'efforcer de grouper ces idées dans leur ordre logique.

¹ *Revue mensuelle d'économie politique*, III, p. 21 ; Cf. *Fragments du journal et de la correspondance de Sismondi*, p. 96.

II. — LA SÉPARATION MODERNE DU CAPITAL ET DU TRAVAIL

L'accès des professions industrielles a été aujourd'hui ouvert à tous. Tout le monde peut travailler. Mais l'ouvrier a perdu l'espoir de s'élever jamais au-dessus de son état. Ce ne sont plus des règlements de corporations, la nécessité d'un chef-d'œuvre et d'autres conditions semblables, qui l'empêchent d'accéder à une situation supérieure. Ce sont les formes nouvelles de la production. La fabrique a remplacé de plus en plus le métier. La direction d'une entreprise ne demande plus, comme autrefois, de modestes économies suffisantes pour payer la location d'une étroite boutique, acheter et renouveler les outils nécessaires. De larges capitaux deviennent indispensables pour l'acquisition de vastes usines, de puissantes machines, d'un outillage perfectionné. Ce ne peut plus être le même homme, comme l'artisan, le petit patron ancien, qui travaille, et qui soit propriétaire des instruments de production. Aux uns appartiennent les capitaux, aux autres incombe l'obligation de faire fructifier ces capitaux. Le travail n'est plus possible que sur « le capital d'autrui, dans l'entreprise d'autrui ¹ ». Une séparation radicale s'est faite entre « la classe des propriétaires du travail accumulé et la classe des hommes qui n'ont que leur force ² » physique pour toute richesse. C'est là un des traits caractéristiques de l'industrie contemporaine. « Nous sommes, déclare Sismondi, et on ne l'a point assez remarqué, dans une condition tout à fait nouvelle de la société... Nous tendons

¹ *Études*, I, p. 35 et 36 ; Cf. *Nouveaux Principes*, I, p. 103.

² *Nouveaux Principes*, II, p. 347.

à séparer complètement toute espèce de propriété d'avec toute espèce de travail ¹. »

On reconnaît déjà, dans cet aperçu, des généralisations auxquelles sera amené aussi Karl Marx ². Ce n'est pas là le seul rapprochement qu'il convienne de faire entre les doctrines de Sismondi et celles du socialisme scientifique. On le verra par ce qui va suivre.

Ceux qui sont dépourvus des instruments de production, continue Sismondi, ceux qui n'ont que la force de leurs bras pour vivre, sont ainsi obligés de s'adresser aux capitalistes pour leur demander de l'ouvrage. Leur puissance de travailler est leur seule source de revenu. Mais cette capacité de travailler n'est rien si on ne la leur achète pas. « Il faut qu'ils réalisent ce travail, il faut qu'ils le vendent avant de pouvoir obtenir la jouissance de ses fruits ³. » Et ils ne peuvent le vendre qu'aux détenteurs du capital. Ceux-ci à leur tour ont besoin de l'ouvrier pour que leurs capitaux ne restent pas stériles, pour qu'ils leur procurent les bénéfices qu'ils en attendent.

Or, avec le système moderne de la libre concurrence, avec la disparition des corporations, les producteurs, patrons et ouvriers ne sont plus ligués contre le consommateur, ne peuvent plus faire la loi au marché. Les intérêts des différents producteurs, au lieu d'être associés, sont maintenant en opposition les uns avec les autres. Les capitalistes rivalisent entre eux. En même temps, ils luttent contre leurs ouvriers. Un conflit permanent existe entre ouvriers et entrepreneurs coopérant à la même production.

¹ *Études*, I, p. 91.

² Karl Marx. *Das Kapital*, I, p. 726 et suiv. (p. 434 et suiv. de la *Trad. Française*).

³ *Nouveaux Principes*, I, p. 114.

Les entrepreneurs s'efforcent d'imposer à ceux qu'ils emploient les conditions les plus rigoureuses. « Le capitaliste calcule s'il ne pourrait point trouver sur les ouvriers producteurs le profit que ne lui offrent point les consommateurs¹. » Les ouvriers, à leur tour, cherchent à obtenir les conditions les plus favorables. Mais entre le capitaliste et l'ouvrier, la lutte est inégale. Ils sont réciproquement nécessaires l'un à l'autre ; « mais cette nécessité presse chaque jour l'ouvrier ; elle donne du répit au fabricant² ». Lorsque l'ouvrier « traitait avec un chef d'atelier, de l'échange de son travail contre sa subsistance, sa condition était toujours désavantageuse ; car il avait bien plus besoin de subsistance, et bien plus d'impossibilité de s'en procurer par lui-même, que le chef d'atelier n'avait besoin de travail : il demandait de la subsistance pour vivre, le chef demandait du travail pour gagner³ ».

A cette première cause d'inégalité entre le patron et l'ouvrier, s'en ajoute une autre. Avec la liberté du travail moderne, l'opposition des intérêts n'existe pas seulement entre les entrepreneurs et les ouvriers, mais entre les ouvriers eux-mêmes. La concurrence a fait des ouvriers les ennemis naturels les uns des autres. Or, pour des raisons que Sismondi expose ailleurs, et que l'on retrouvera plus loin, la population ouvrière va sans cesse en se multipliant dans l'organisation sociale moderne. Par suite, « le nombre de ceux qui... demandent du travail étant toujours plus grand, ils ont dû être toujours plus empressés d'accepter le travail quelconque qu'on leur offrait, de se soumettre aux

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 359.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 377, 378 ; Cf. *Revue mensuelle d'économie politique*, III, p. 19.

³ *Nouveaux Principes*, I, p. 91.

conditions qu'on leur imposait¹ ». L'accroissement de l'offre de travail, l'affluence des bras, a mis encore les ouvriers dans une infériorité plus grande à l'égard des patrons.

Les entrepreneurs ont pu ainsi obliger les ouvriers à se soumettre à leurs exigences, quelles qu'elles fussent. On ne peut même pas rendre toujours les capitalistes responsables des misères qu'ils ont occasionnées dans les classes laborieuses. Souvent, en effet, ils ont été contraints d'agir comme ils le faisaient. Avec le régime de la libre concurrence, ils ne pouvaient triompher de leurs rivaux qu'en opprimant ceux qu'ils employaient. Et la surproduction aussi, la menace pressante de la ruine, de la faillite, les acculait à l'« inflexible nécessité » d'exploiter leurs ouvriers, pour se sauver eux-mêmes². C'est à toute l'organisation moderne, c'est à la libre concurrence, qu'il faut surtout imputer les souffrances des malheureux.

Les travailleurs ne peuvent ainsi résister aux chefs d'entreprise. Lorsqu'ils essaient de le faire, en se coalisant, en abandonnant en masse leur travail, ils ne réussissent pas dans leurs tentatives. Leur défaite est fatale. Ils ont beau « se risquer à toutes les privations dans l'espérance de lasser enfin l'obstination des manufacturiers », dépenser « le petit capital d'une malheureuse famille, que la nudité, le froid et la faim menacent déjà³ », ils finissent par céder. Même unis, ligués contre les capitalistes, ils sont toujours vaincus. Sismondi n'a pas aperçu toute la force que l'association peut donner aux ouvriers.

Les travailleurs ont dû ainsi accepter la loi des capita-

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 92.

² *Revue mensuelle d'économie politique*, III, p. 18, 19.

³ *Nouveaux Principes*, I, p. 378.

listes. Et cette loi a été très sévère pour eux. Sismondi va le montrer en ce qui concerne les conditions générales du travail dans les manufactures. Mais il le montre avant tout en ce qui concerne le salaire de l'ouvrier.

III. — L'IDÉE DE LA « MIEUX-VALUE »

Lorsque le capital et le travail étaient réunis dans les mêmes mains, la rémunération du travail se faisait d'elle-même et avec la plus grande équité. Les artisans anciens vivaient d'un revenu qui se composait à la fois de profits et de salaires¹. Mais aujourd'hui que le capital n'appartient plus à ceux qui travaillent, dans le prix de vente du produit final, on doit distinguer la part qui revient à l'entrepreneur et la part que reçoit l'ouvrier, on doit distinguer dans le revenu qui résulte de l'industrie le profit et le salaire.

Or, une des maximes favorites de l'école chrématistique, c'est, on le sait, de produire à peu de frais, d'abaisser le prix de revient. C'est là aussi une règle à laquelle les capitalistes s'empressent de conformer leur conduite. Il faut économiser autant qu'on le peut, et, pour cela, l'un des meilleurs moyens est d'économiser sur les salaires, de diminuer le prix de la main d'œuvre. Pressé par le besoin, par la faim, incapable de lutter avec succès contre celui qui l'emploie, l'ouvrier a dû se contenter d'un salaire très faible, d'un salaire strictement suffisant pour son entretien et celui de sa famille. Le profit de l'entrepreneur a pu être ainsi fort grand. Grâce à la division du travail, grâce aux perfectionnements techniques de la fabrication, grâce

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 359.

au développement du machinisme, la productivité du travail de l'ouvrier n'a cessé de s'augmenter. Une « mieux-value¹ » considérable est venue accroître le revenu du capitaliste.

L'entrepreneur, écrit Sismondi, « s'efforce de ne laisser à l'ouvrier que justement ce qu'il lui faut pour maintenir sa vie, et se réserve à lui-même tout ce que l'ouvrier a produit par delà la valeur de cette vie² ». L'ouvrier a dû borner « presque toujours sa demande à l'étroit nécessaire, sans lequel le travail qu'il offrait n'aurait pas pu se continuer, tandis que le chef d'atelier profitait seul de tout l'accroissement des pouvoirs productifs qu'avait opéré la division du travail³ ».

L'ouvrier n'est nullement intéressé au progrès économique. Peu importe qu'il produise plus de richesses, que l'industrie soit plus prospère, sa rémunération ne hausse guère. L'état de servitude où il est réduit, la concurrence funeste entre les ouvriers, fait toujours descendre son salaire jusqu'à ce qui est nécessaire à sa subsistance et à celle de sa famille. Le capitaliste s'enrichit de la soustraction qu'il opère sur le salaire légitime de l'ouvrier. « Le bénéfice d'un entrepreneur, s'écrie Sismondi, n'est quelquefois autre chose qu'une spoliation de l'ouvrier ; il ne gagne pas parce que son entreprise produit beaucoup plus qu'elle ne coûte, mais parce qu'il ne paie pas tout ce qu'elle coûte, parce qu'il n'accorde pas à l'ouvrier une compensation suffisante pour son travail⁴. »

Sismondi répète souvent cette idée sous des formes di-

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 103.

² *Ibid.*, I, p. 103.

³ *Ibid.*, I, p. 91 et 92.

⁴ *Ibid.*, I, p. 92.

verses qu'il convient de reproduire : « On pourrait presque dire, déclare-t-il, que la société moderne vit aux dépens du prolétaire, de la part qu'elle lui retranche sur la récompense de son travail ¹. » « Il y a eu spoliation, il y a eu vol du riche sur le pauvre, lorsque ce riche perçoit... un revenu qui le fait nager dans l'opulence, tandis que (celui) qui a fait naître ce revenu, qui a baigné de ses sueurs tous les produits dont il se compose, meurt de faim sans pouvoir y toucher ². »

Grâce aux faibles salaires, bien des industriels peuvent encore continuer à produire, qui ne le pourraient pas, s'ils fournissaient une rémunération équitable à leurs ouvriers. Au lieu de fabriquer à perte, ils arrivent ainsi à réaliser des bénéfices, mais ce sont des bénéfices qu'ils obtiennent aux dépens des ouvriers. Le riche ne « gagne que parce que le pauvre perd... le profit du commerce n'est autre chose que la diminution du salaire ³ ». Et pourtant, les nations ne s'enrichissent véritablement que quand la masse de leur revenu augmente, « non pas quand le revenu d'une de leurs classes est usurpé par d'autres ⁴ ».

Avec les perfectionnements de l'industrie contemporaine, le travail de tous les membres d'une nation n'est plus indispensable à l'entretien de tous. Le labeur d'une partie d'entre eux suffit à la consommation universelle. Les capitalistes peuvent ainsi vivre dans l'oisiveté, grâce au travail des ouvriers. « Les efforts sont aujourd'hui séparés de leur récompense ; ce n'est pas le même homme qui travaille et qui se repose ensuite ; mais, c'est parce que l'un travaille

¹ *Etudes*, I, p. 35.

² *Ibid.*, I, p. 274 et 275.

³ *Nouveaux Principes*, I, p. 379.

⁴ *Ibid.*, I, p. 378.

que l'autre doit se reposer. » « Le luxe n'est possible que quand on l'achète avec le travail d'autrui. » « La multiplication indéfinie des pouvoirs productifs du travail ne peut avoir pour résultat que l'augmentation... des jouissances des riches oisifs ¹. »

Dans toutes ces idées de Sismondi, on aperçoit les éléments de la théorie socialiste de la plus-value, au sujet de laquelle Marx et Robertus devaient plus tard s'accuser réciproquement de plagiat. Le mot même de « mieux-value » se trouve déjà, on l'a vu, dans Sismondi. Et ce ne sont là pas seulement chez lui des réflexions éparses et isolées. L'idée que le profit n'est souvent qu'un prélèvement exercé sur les salaires est une des idées importantes de Sismondi. Il la reproduit souvent, en examine diverses conséquences. Il s'appuiera sur elle, dans les remèdes qu'il proposera à l'organisation moderne. C'est cette idée, en particulier, qui le conduira logiquement à sa théorie de la garantie professionnelle, à ce principe remarquable que l'ouvrier a droit à la garantie de celui qui l'emploie. Si les entrepreneurs, en effet, bénéficient de la « mieux-value » due au travail de l'ouvrier, il est juste, déclarera Sismondi qu'en cas d'accidents du travail, ou de chômage forcé, ils remboursent à l'ouvrier cette partie du salaire qu'ils ont épargnée sur lui.

Seulement, et ce point est important, il faut observer que Sismondi ne conteste pas le droit de l'entrepreneur d'obtenir un profit. Le capital, selon lui, coopère à la production et doit par suite recevoir une récompense. Sismondi trouve seulement que dans les circonstances économiques contemporaines, cette récompense est souvent beaucoup

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 79 et 80.

trop élevée, et la rétribution des ouvriers beaucoup trop faible. Ce sont les bénéfices exagérés des manufacturiers, les bénéfices acquis au détriment des salaires des ouvriers, que Sismondi condamne. Mais il admet le principe même d'une rémunération du capital, d'un profit. Sur ce point, Sismondi se sépare nettement des doctrines du socialisme scientifique¹.

De plus, chez Karl Marx, la théorie de la plus-value est rattachée à une théorie économique de la valeur, qu'il a empruntée à Ricardo². Ricardo qui fondait la valeur des marchandises sur leur coût de production, déclarait que le travail, comme « tout ce qui s'achète et qui se vend », a un « prix naturel » fixé d'après le coût de production, autour duquel oscille le « prix courant ». Le coût de production ici, c'est la quantité de subsistances nécessaires à l'ouvrier pour vivre et perpétuer son espèce. Le salaire tend donc aussi à se réduire à ce minimum. Karl Marx a repris ces idées, et en a tiré de nouvelles conséquences. Aujourd'hui, avec les progrès de l'industrie, l'ouvrier produit dans un petit nombre d'heures de travail, ce qui suffirait à sa subsistance. Comme cependant, il continue à travailler plus longtemps, le surplus de sa production constitue le revenu capitaliste, la plus-value dont bénéficie le patron³. La théorie de Marx est ainsi une construction logique, dogmatique, appuyée sur des prémisses de caractère abstrait et scientifique.

Les réflexions de Sismondi sur les salaires sont, au con-

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 85 et 86.

² Ricardo, *Principes d'économie politique*, ch. V. (Trad. Fr., I, p. 128 et suiv.).

³ Karl Marx, *Das Kapital*, 4^e édition, I, p. 148 et suiv. (Trad. Fr., p. 80 et suiv.).

traire, des aperçus concrets et historiques. Sismondi ne se fonde que sur des observations de fait, sur la situation respective des capitalistes et des ouvriers à son époque. Il ne voit pas dans le bas prix de la main-d'œuvre une application de la théorie de la valeur, l'effet d'une loi des salaires, mais le résultat de l'inégalité qui existe dans l'état social de son temps entre le capitaliste et l'ouvrier lorsqu'ils discutent le prix des services de ce dernier.

Aussi est-il moins absolu dans ses conclusions que Karl Marx. On l'a vu, dans les nombreuses citations que j'ai faites de phrases de Sismondi. C'est seulement « quelquefois » que le profit n'est qu'une spoliation de l'ouvrier. Mais « l'ouvrier, de son côté, lutte pour conserver une part plus considérable dans le travail qu'il a accompli¹ ». Et en certains endroits, Sismondi paraît affirmer qu'il y réussit parfois². Il est vrai qu'ailleurs et le plus souvent Sismondi se montre fort pessimiste. L'impression générale qui se dégage de son œuvre est bien que par suite de notre organisation économique l'ouvrier est contraint de subir les exigences de l'entrepreneur, se voit réduit, d'ordinaire, à « l'étroit nécessaire ». Mais comme Sismondi voit là une conséquence d'un certain état de fait, non pas une nécessité logique, il se montre moins rigoureux que Karl Marx dans ses affirmations, plus disposé à admettre les atténuations, les tempéraments.

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 163.

² Cf. *Nouveaux Principes*, I, p. 373 et 374, note : Pour que ce « calcul fût juste, il faudrait que les ouvriers fussent réduits à l'étroit nécessaire, et qu'ils ne pussent pas reculer davantage, ce qui, heureusement, ne se réalise presque jamais ».

IV.— L'AUGMENTATION DU TRAVAIL DE LA FAMILLE OUVRIÈRE

La dépendance dans laquelle les ouvriers se trouvent à l'égard des capitalistes n'a pas eu seulement pour résultat d'abaisser leurs salaires. Elle a encore entraîné une augmentation du travail de l'ouvrier ou même, plus généralement, de la famille de l'ouvrier. Pour produire le plus possible et avec le moins de frais, selon le système moderne, en effet, les entrepreneurs ne se sont pas contentés de diminuer la rémunération de l'ouvrier. Ils ont voulu encore que, pour cette faible rémunération, il travaillât plus longtemps, et qu'il joignit encore à son labour celui de sa femme et de ses enfants.

Pourtant, avec le progrès du machinisme, c'est un résultat tout contraire qu'on eût pu espérer. Puisque la machine accomplit aujourd'hui une grande partie de l'ouvrage de l'ouvrier, puisque celui-ci a acquis « le pouvoir de faire en deux heures ce qu'il faisait auparavant en douze¹ », on aurait dû s'attendre à ce que ses loisirs fussent plus considérables. La machine devait servir à économiser l'effort humain, à diminuer la fatigue de l'ouvrier. Il n'en a pourtant rien été.

On cite souvent les critiques que Sismondi adresse aux inventions mécaniques. Sismondi se défend pourtant d'être un adversaire des machines. Il reconnaît, au contraire, prétend-il, tous les bienfaits des découvertes récentes. C'est à elles que la société doit tous ses progrès économiques. Grâce aux machines, la satisfaction des besoins de l'homme a été rendue plus aisée, de vastes capitaux, d'immenses richesses ont pu s'accumuler sur la terre. Ce ne sont point

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 349; *Adde, Nouveaux Principes*, II, p. 318.

les machines qui constituent un mal. C'est nous qui en faisons un mauvais usage. C'est notre organisation sociale qui fait produire à ce qui devrait être un bien, des conséquences profondément tristes¹.

Autrefois, lorsque le maître travaillait lui-même, lorsque le compagnon pouvait aussi acquérir les outils nécessaires à son métier et s'établir maître à son tour, les perfectionnements mécaniques étaient la source d'une augmentation de repos pour les travailleurs. Ou au moins si la journée de labour n'était pas abrégée, la rémunération du travail devenait plus grande, puisqu'on produisait davantage, et qu'on réalisait de plus hauts profits. Les travailleurs « recueillaient, eux-mêmes, les bénéfices de toutes les découvertes² ».

Mais aujourd'hui, avec la séparation qui s'est faite entre la classe propriétaire du capital et la classe laborieuse, celui qui fait manœuvrer la machine ne tire plus profit des progrès de la science mécanique. L'ouvrier ne voit pas diminuer la durée du travail. Bien au contraire, incapable de résister aux exigences du patron, il a dû subir l'allongement de la journée de labour que celui-ci lui imposait. « Notre organisation actuelle... la servitude de l'ouvrier... le réduit, lorsqu'une machine augmente ses pouvoirs, à travailler non pas moins, mais plus d'heures par jour, pour le même salaire³. » Et Sismondi rappelle les faits révélés par les enquêtes parlementaires anglaises, le travail de jour et de nuit, la succession des équipes. « Les uns s'engagent *aux longues heures*, et travaillent jusqu'à vingt heures de suite; les autres se relèvent, et ils entrent

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 349; II, p. 318, 433.

² *Études*, I, p. 33.

³ *Nouveaux Principes*, I, p. 318; *Adde, Études*, II, p. 384.

le matin dans le lit encore chaud d'où l'on a fait sortir leurs confrères¹. »

Mais l'industrie moderne n'a pas seulement prolongé la durée du travail de l'ouvrier. Elle a encore ajouté à son labeur celui de ses enfants. Une force musculaire très faible était, en effet, suffisante pour diriger les moteurs mécaniques nouveaux. Les capitalistes, à l'affût de tout ce qui pouvait abaisser les frais de production, ont trouvé fort économique d'engager des enfants dont la rémunération était insignifiante. Sismondi invoque encore les témoignages recueillis par les enquêtes anglaises. Il raconte comment, à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle, les enfants dont les paroisses anglaises avaient la charge, d'après les *Poor Laws*, les *apprentees* étaient vendus par elles en masse aux entrepreneurs; comment, après la disparition de ces pratiques odieuses, les enfants n'ont pas moins continué à être employés dans l'industrie, vendus par leurs parents eux-mêmes. Il décrit les souffrances de ces enfants dans les manufactures de coton, où ils entrent dès l'âge de six ou huit ans, et travaillent douze et quatorze heures par jour, « où on ne peut les tenir éveillés que par les coups, à cause de la fatigue à laquelle ils succombent² », où ils sont « des vieillards à vingt ans³ ». Il s'élève contre la destruction fatale de toute une classe de la société qu'entraîne ce déplorable état de choses.

Les femmes aussi se mettent à travailler comme les hommes dans les manufactures. Autrefois elles filaient, tissaient et tricotaient chez elles à leurs heures de loisir. Aujourd'hui, la fabrique a tué l'industrie domestique.

¹ *Etudes*, II, p. 304.

² *Ibid.*, II, p. 214.

³ *Revue mensuelle d'économie politique*, II, p. 126.

L'épouse a dû désertier le domicile commun et louer ses services au dehors. Et pourtant la place de la femme est auprès du foyer conjugal. Son rôle essentiel consiste à gouverner le ménage, à prendre soin des jeunes enfants, à préparer à son mari un intérieur agréable pour le distraire des fatigues journalières, l'attacher à sa maison par la joie, le bonheur qu'il y trouve, le sauver de l'ivrognerie et du vice. Le travail de l'épouse au dehors, au contraire, désorganise la famille, relâche l'affection réciproque des conjoints, détruit le ménage¹.

Ainsi, tous les membres de la famille ouvrière sont entassés durant d'interminables heures dans les manufactures. Leur revenu commun cependant ne s'augmente pas. Le prolongement de la journée de labeur de l'homme, les fatigues des enfants, le travail même de la femme peut-être, n'accroît pas le salaire collectif de la famille. Par suite de la dépendance des ouvriers à l'égard des entrepreneurs, en effet, par suite de leur concurrence entre eux, la rémunération totale de la famille ne s'élève guère au-dessus de ce qui lui est nécessaire « pour ne pas dépérir ». Si les enfants, si les femmes ne travaillaient pas, si l'ouvrier travaillait moins, il ne pourrait pas cependant recevoir un salaire inférieur à ce qui est indispensable à leur entretien à tous. Autrement, ils finiraient par mourir de misère, et « le travail cesserait bientôt ». Mais si, dans l'espérance de grossir son revenu, l'ouvrier peine plus longtemps, envoie à la fabrique sa femme et ses enfants, il n'obtient qu'un court temps des salaires plus élevés. Les autres ouvriers, en effet, imitent son funeste exemple. La concurrence fait retomber les ressources collectives de la famille à ce qu'elles

¹ *Etudes*, I, p. 43; *Revue mensuelle d'économie politique*, III, p. 17.

étaient auparavant. Si la classe laborieuse cessait de se reposer un jour de la semaine comme le lui prescrit la loi religieuse, le résultat serait aussi le même. Pour sept jours de travail, le salaire hebdomadaire de l'ouvrier redeviendrait bientôt ce qu'il est pour les six jours de maintenant¹.

Il est vrai que l'augmentation du travail de la famille ouvrière accroît la production nationale. Sismondi ne conteste pas l'exactitude de cette idée qui paraissait évidente à tous les esprits, à l'époque où il vivait. Seulement, répond-il, l'ouvrier lui-même ne bénéficie pas de l'aggravation de ses fatigues, pas plus qu'il ne bénéficie de l'accroissement de la productivité due au progrès technique de l'industrie. Sa situation devient seulement de plus en plus douloureuse. Les misères des ouvriers ne servent qu'à « ajouter au luxe du riche de nouvelles jouissances et une nouvelle mollesse ». Et un tel résultat ne suffit pas à compenser toutes les souffrances auxquelles il est dû. Le riche n'est pas « le but de l'ordre social ». « La richesse n'est désirable... que pour l'aisance qu'elle répand sur toutes les classes » de la société².

V. — LES CONDITIONS PÉNIBLES DU TRAVAIL

Accablé de travail, l'ouvrier est encore soumis à un labeur humiliant et abêtissant. La multiplication des machines, la division du travail ont réduit sa tâche à une opération très simple qu'il répète pendant tout le cours de sa vie. Sismondi se trouve ici d'accord avec Adam Smith et J.-B. Say qui avaient montré, comme lui, les conséquences

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 382-384.

² *Ibid.*, I, p. 387.

fâcheuses pour l'ouvrier de la division du travail. L'ouvrier, sans doute, accomplit son ouvrage avec plus d'adresse et de rapidité ; sa productivité augmente. Mais quelle intelligence peut posséder un homme perpétuellement condamné à une besogne élémentaire, l'esprit et le corps appliqués à un détail de fabrication ? « C'est par la variété de ses opérations que l'âme se développe. » La nation a besoin de citoyens, et non pas d'hommes devenus à peu près semblables à des machines « que le fer ou l'eau font mouvoir ». On doit à la division du travail « plus de galons, plus d'épingles, plus de fils et de tissus... mais à quel prix odieux ils ont été achetés, si c'est par le sacrifice... de tant de milliers d'hommes¹ ».

En même temps que l'intelligence de l'ouvrier, c'est sa santé, sa moralité qui est atteinte dans les manufactures. Les conditions hygiéniques dans lesquelles son ouvrage s'accomplit sont souvent déplorables. Il travaille dans une atmosphère surchauffée, « imprégnée de particules de coton », « constamment chargée de poils et de poussière ». Sismondi invoque les rapports des médecins sur la mortalité et la maladie des ouvriers employés dans les manufactures de coton, rapports, dit-il, qui « font frissonner ». Leur entassement dans les fabriques, leur misère pousse ces malheureux à tous les vices, corrompt leur moralité². « Il faut que le peuple ait ses plaisirs, et ce n'est pas la faute du journalier, si l'organisation sociale le réduit à ne connaître que les plus grossiers³. » La faim, la souffrance abrutissent le pauvre. Ce sont elles qui sont responsables de son ivrognerie. « On a honte pour l'espèce humaine »,

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 395 et 396.

² *Ibid.*, I, p. 383; *Études*, II, p. 214 et 215.

³ *Nouveaux Principes*, I, p. 225.

s'écrie Sismondi en une de ces phrases vibrantes d'indignation et un peu déclamatoires, qui abondent dans ses livres, « de voir à quel point de dégradation elle peut descendre, à quelle vie inférieure à celle des animaux elle peut se soumettre volontairement; et malgré tous les bienfaits de l'ordre social..., on est quelquefois tenté de maudire la division du travail, et l'invention des manufactures, quand on voit à quoi elles ont réduit des êtres qui furent créés nos semblables¹. »

VI. — L'EXPROPRIATION DES OUVRIERS PAR LES MACHINES

Pour abaisser les frais de production, les capitalistes ne se sont pas contentés de réduire l'ouvrier à une rémunération misérable, de lui imposer un travail prolongé et dégradant. On a encore cherché à épargner sur le travail humain, à le rendre inutile. « Ce n'est pas seulement le bonheur des hommes qu'on s'efforce de supprimer... c'est l'homme lui-même². » On fait accomplir son ouvrage par des machines et on le congédie. C'est là, peut-être, aux yeux de Sismondi, le plus grave des reproches qu'il convient de faire au machinisme. Le sort de l'ouvrier est ainsi devenu de plus en plus précaire. La sécurité du lendemain lui a été enlevée. Il a toujours à craindre qu'une nouvelle découverte ne vienne entraîner son expulsion. Sa vie « est soumise à toutes les chances d'une loterie ». « Sans jouissance dans le présent », il est « sans garantie dans l'avenir³. »

Les inventions ne peuvent qu'être la source d'un très grand bien lorsqu'elles accélèrent une production qui ne

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 313.

² *Études*, I, p. 191.

³ *Revue mensuelle d'économie politique*, III, p. 21.

parvenait pas à satisfaire les besoins de la consommation. Le nombre des ouvriers alors ne diminue pas. Et les nouveaux perfectionnements mécaniques permettent de fabriquer la plus grande quantité de marchandises qu'exige l'augmentation de la demande ou l'extension des débouchés¹. Il n'en est plus de même lorsque la production suffit déjà pleinement à la consommation. Dans ce cas, puisque la machine fait le travail des ouvriers, ceux-ci sont inutiles. On les renvoie. L'invention devient un « malheur national ». Il est vrai que l'on aura réduit le coût de production des marchandises, et qu'on pourra les vendre à plus bas prix. Les consommateurs auront plus de jouissances. Mais on aura « supprimé la vie elle-même des producteurs ». Et il « serait odieux de peser l'avantage du bon marché contre celui de l'existence² ».

Mais ici Sismondi rencontrait une théorie analogue à celle qu'il avait combattue en ce qui concerne les crises partielles de surproduction. On avait soutenu au sujet de ces crises, que la concurrence, le fonctionnement normal du mécanisme de l'offre et de la demande, y remédiait naturellement, que les capitaux, qui se trouvaient trop abondants dans une branche d'industrie, se portaient spontanément vers les branches d'industrie où ils étaient insuffisants. On objecte de même à Sismondi que les ouvriers licenciés d'une industrie où ils sont remplacés par les machines, s'engagent aisément dans des entreprises d'une autre nature. Les capitalistes qui les avaient congédiés, en effet, vendent à plus bas prix. Une économie est faite ainsi par les consommateurs. Ceux-ci consacrent ce qu'ils épar-

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 316; *Études*, I, p. 109.

² *Nouveaux Principes*, II, p. 318.

gnent sur un article à l'achat d'objets d'une autre espèce. De cette manière, si une industrie a trop d'ouvriers et les renvoie, une autre industrie, au contraire, a besoin d'ouvriers et les attire à elle. Les offres et les demandes équilibrent bientôt et les ouvriers retrouvent du travail.

Sismondi admet parfois la possibilité de pareilles compensations. Les ouvriers congédiés par une industrie s'efforcent de changer de métier, et ils peuvent y réussir. Mais ils n'y réussissent qu'au bout d'un certain temps. Aussi les obstacles qui entravent l'extension des découvertes mécaniques sont-ils « avantageux à l'humanité ». L'hostilité des ouvriers à l'égard des machines, la jalousie et la résistance des concurrents de l'inventeur, les préjugés locaux contraires aux inventions — « ces préjugés qui dans des occasions nombreuses sont peut-être la plus sûre garantie de la société¹ » — sont bienfaisants, lorsqu'ils laissent le temps aux ouvriers de s'engager dans d'autres industries, « d'acquiescer un nouveau gagne-pain ». On doit se garder de précipiter, comme on le fait, les transformations industrielles. « Laissez faire et laissez passer », s'écrient les économistes. « Qu'ils laissent aussi aux générations rendues superflues le temps de passer² », répond Sismondi. Autrement, chaque découverte frappe sans cesse tantôt une classe de la société, tantôt une autre, et la société entière éprouve « les souffrances constantes des changements ».

Mais, en d'autres endroits, et d'une manière générale, Sismondi se montre beaucoup plus pessimiste. A propos du problème de la surproduction, Sismondi avait déjà

¹ *Etudes*, I, p. 110.

² *Ibid.*, I, p. 113.

objecté à J.-B. Say et à Ricardo la difficulté qu'il y avait pour les entrepreneurs, pour les capitaux fixes, de passer d'une branche d'industrie à une autre. Sismondi montre l'existence des mêmes difficultés en ce qui concerne l'ouvrier. Ce dernier s'était formé par un long apprentissage à un métier. Il y avait acquis une certaine habileté. Comment acceptera-t-il de passer à un autre métier qu'il ne connaît pas, de recommencer un nouvel apprentissage? Il préférera plutôt travailler à plus bas prix, travailler plus longtemps. Il consentira aux conditions les plus dures pour ne pas être renvoyé, « comme un naufragé s'attache à une planche, lorsqu'il voit sombrer son navire¹ ». La concurrence se fera plus redoutable encore entre les ouvriers sans ouvrage, empirera leur sort déjà lamentable. L'équilibre finira bien par se rétablir cependant, mais parce qu'une partie des ouvriers sera morte de misère².

Et Sismondi ne croit pas que les souffrances dues aux machines soient des souffrances de transition. La transition, en effet, menace de durer indéfiniment, de se perpétuer. L'état de transition est l'état normal de l'industrie moderne dont les procédés mécaniques vont se renouvelant sans cesse. « Car plus nous avançons dans la science, et plus nos pas sont gigantesques, plus les découvertes se succèdent l'une à l'autre, avec une accélération qui ne laisse pas le temps de se reconnaître³ ». Alors même qu'on admettrait la possibilité du passage des ouvriers d'une industrie à une autre, pourraient-ils ainsi recommencer tous les dix ans, ou même à des intervalles plus rapprochés?

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 221.

² *Ibid.*, I, p. 334.

³ *Etudes*, II, p. 306.

De plus, il n'est pas du tout certain que les ouvriers expulsés d'un métier soient appelés dans d'autres métiers. La théorie de la compensation qu'on oppose à Sismondi est inexacte. Il n'y a pas d'équivalence, en effet, déclare-t-il, entre l'économie réalisée par la consommation qui devrait servir, prétend-on, à une production nouvelle, et les sommes qui seraient nécessaires à l'emploi dans une industrie nouvelle des ouvriers renvoyés. Si, à l'aide d'une machine, un seul homme fait l'ouvrage qui occupait auparavant cent ouvriers, le prix des marchandises ne tombe pas cependant au centième de ce qu'il était autrefois. Dans le coût de production entrent, outre le salaire, le prix des capitaux fixes, les frais généraux, les matières premières, l'intérêt du capital circulant. La valeur des marchandises ne baisse donc que de peu malgré l'usage des machines. L'épargne du consommateur est faible et insuffisante à faire rengager ailleurs les ouvriers licenciés¹.

Les inventions aboutissent donc bien à un renvoi irrémédiable d'ouvriers. Sismondi, qui prétend parfois ne pas être hostile aux machines, leur attribue pourtant une grande partie des maux qui accablent les classes laborieuses.

VII. — LE CONTRASTE ENTRE L'ARISTOCRATIE CAPITALISTE
ET LE PROLÉTARIAT. — LES LUTTES DE CLASSES

Les analyses que Sismondi fait des différents sujets de souffrances pour la population ouvrière le conduisent à de larges synthèses, à des vues d'ensemble sur l'organisation sociale qui résulte des nouvelles conditions du travail.

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 322 et suiv.

Dans les métiers anciens, la différence d'état entre le maître et ceux qu'il employait n'était pas bien grande. Le maître « travaillait sur le même banc avec un compagnon et un apprenti¹ », vivait modestement. Le compagnon pouvait devenir maître à son tour, et en attendant il était associé au labeur du maître ; il avait d'étroites relations avec lui et sa famille ; il était un peu de la maison.

Aujourd'hui, au contraire, un abîme s'est creusé entre les capitalistes et les ouvriers qu'ils occupent. Et cet abîme devient tous les jours de plus en plus profond.

Agglomérés dans d'immenses manufactures, soumis à un travail pénible durant de longues heures, les ouvriers ne sont plus que des automates, des unités perdues dans la foule, ignorées de l'entrepreneur. L'esclavage lui-même était plus tolérable à ses débuts, quand l'esclave était le compagnon de son maître, mangeait à sa table. C'est plus tard seulement, quand le nombre des esclaves s'est accru, c'est dans les *latifundia*, qu'ils ont cessé d'être considérés comme des êtres humains pour devenir des choses². Aucun espoir n'existe pour l'ouvrier moderne d'améliorer son sort, de s'élever au-dessus de son état. L'acquisition des instruments de travail exige de grands capitaux qui ne seront jamais en sa possession. Pour vivre, il doit nécessairement se louer aux détenteurs des moyens de production, et se contenter du maigre salaire qu'ils lui allouent. Encore doit-il s'estimer heureux de trouver de l'ouvrage. Des inventions successives remplacent l'ouvrier par la machine et lui retirent tout gagne-pain.

Une classe sociale nouvelle tend ainsi à se constituer,

¹ *Études*, I, p. 95.

² *Ibid.*, II, p. 340.

misérable et déshéritée. « Le changement fondamental qui est survenu dans la société, c'est l'introduction du *prolétaire* parmi les conditions humaines, du prolétaire dont le nom emprunté aux Romains est ancien, mais dont l'existence est toute nouvelle¹. » Le prolétaire est celui qui ne possède rien, qui n'a d'autres ressources que la force de ses bras. C'est aussi celui qui est chargé de tout le travail de la production, qui fait vivre toute la société, alors que lui-même reçoit à peine de quoi subsister. Il crée de ses mains toute la richesse, et n'y participe jamais². « Une réalité effrayante », s'écrie ailleurs Sismondi, « est venue tout à coup troubler les esprits..., c'est l'apparition du *paupérisme*, son accroissement terrible et menaçant. Le paupérisme... c'est la condition d'hommes qui ne peuvent travailler qu'autant que les capitalistes les emploient, et qui, dans l'oisiveté, doivent retomber à la charge de la société³. »

Tandis que la classe des prolétaires, la classe de ceux qui sont dépourvus des instruments de production s'enfonce de jour en jour dans une détresse plus criante, la classe des capitalistes va s'enrichissant de plus en plus.

Dans les métiers, l'œuvre de la production était répartie entre une foule de modestes entreprises. Les petits patrons réalisaient des bénéfices modérés, mais vivaient « dans cette heureuse indépendance, cette heureuse médiocrité qui fut si longtemps l'objet des vœux du sage⁴ ». Mais avec les progrès de la grande industrie, ces petits entrepreneurs ne peuvent résister à la concurrence de leurs

¹ *Études*, I, p. 34.

² *Revue mensuelle d'économie politique*, III, p. 3.

³ *Études*, I, p. 44.

⁴ *Ibid.*, I, p. 38.

rivaux trop puissants. Ils doivent bientôt abandonner la lutte, abdiquer leur indépendance, s'engager à leur tour comme ouvriers dans les fabriques. Ils descendent « du rang de maîtres à celui de mercenaires¹ ». Ils tombent dans le prolétariat. Toutes les situations moyennes disparaissent ainsi. La classe intermédiaire s'éteint. En face de la masse des prolétaires ne demeurent que les riches capitalistes.

Mais la concentration des capitaux dans l'industrie ne cesse de s'accroître. Dans l'universelle concurrence, seuls triomphent ceux qui, par la vaste étendue de leurs entreprises, par l'extension de leurs débouchés, peuvent fabriquer beaucoup et à peu de frais. Parmi les capitalistes eux-mêmes, les plus riches seuls peuvent continuer à rester à la tête de leurs manufactures. Les autres sont bientôt ruinés. Eux ou leurs enfants sont appelés fatalement à aller grossir encore les rangs des prolétaires. « Par le progrès même de la richesse... une profession après l'autre, une condition après l'autre, sont déracinées du sol où elles étaient autrefois fixées, et précipitées dans la tourbe des prolétaires, d'où un nouvel échec les fait tomber ensuite dans le paupérisme². »

Le nombre des capitalistes diminue ainsi, mais la richesse de ceux que la concurrence n'a pas brisés augmente tous les jours. Ce sont eux, en effet, qui bénéficient de tout l'accroissement des pouvoirs productifs dus aux perfectionnements techniques de l'industrie. Tandis que le prix de la main d'œuvre demeure stationnaire ou même s'abaisse, ce sont eux qui voient leurs revenus s'augmenter

¹ *Études*, I, p. 241.

² *Ibid.*, I, 240.

de tout ce qui est retranché sur le salaire du pauvre. Ils confisquent à leur profit tout le progrès économique du siècle. Ils parviennent à un extraordinaire degré d'opulence.

Une « aristocratie de l'argent ¹ » se constitue ainsi. « Les maîtres des manufactures tiennent dans l'industrie des villes la même place que les grands seigneurs terriens dans celle des campagnes ². » Une oligarchie de possédants s'oppose au reste de la population nivelée dans une commune pauvreté. D'une part, « la réunion en un seul centre d'un immense capital, avec toute l'assistance que peut donner à la volonté dirigeante, l'emploi de la science et d'une haute intelligence ; ... d'autre part, la subordination de la force physique, de plusieurs milliers de bras, de tous les bras qui travaillent, à cette volonté dirigeante qui se charge seule de penser, de combiner et de payer ³ ». L'extrême opulence s'élève à côté de l'extrême misère. La « dépendance absolue » des uns contraste d'une manière saisissante avec le « pouvoir sans borne des autres ⁴ ».

Et Sismondi s'étonne du triomphe d'un tel état de choses à notre époque d'égalité. Sismondi, on se le rappelle, est l'adversaire en politique du principe d'égalité, « cette passion dominante du siècle ». Il est hostile au suffrage universel. Pour la direction des affaires publiques, prétend-il, pour le choix même de ceux à qui cette direction doit être confiée, la compétence, les capacités intellectuelles d'une élite sont indispensables. Mais où une plus grande égalité est bienfaisante à ses yeux, c'est dans le domaine écono-

¹ *Études*, I, p. 240.

² *Ibid.*, II, p. 343.

³ *Ibid.*, I, p. 241.

⁴ Cf. *Nouveaux Principes*, II, p. 332 et 333.

mique. Si tous n'ont pas les qualités qu'exige l'intervention dans les choses de l'État, tous doivent participer à la richesse nationale à la création de laquelle ils coopèrent, tous doivent recevoir leur part de bonheur. C'est pourtant l'inverse qui s'accomplit. Tandis qu'en politique on s'achemine vers l'égalité, l'inégalité ne cesse de s'aggraver dans le domaine économique. Et ce sont les mêmes hommes qui défendent à la fois le suffrage universel et le système de la production moderne. Par « une alliance contre nature... l'industrialisme et le zèle pour l'égalité se réunissent sous les mêmes drapeaux ¹ ».

Or, ces contrastes excessifs qui existent entre deux classes de la société, entre le petit nombre des puissants capitalistes et la foule des prolétaires, sont un grave danger pour la paix publique. Une classe moyenne nombreuse attachée à la propriété, ayant sa part de la richesse générale, est la plus sûre garantie de l'ordre établi. Comme cette classe disparaît, rien ne s'interposera plus entre le petit groupe des possédants et la grande masse des déshérités. La force physique est du côté de la multitude. Le luxe, les jouissances n'appartiennent qu'à une minorité de riches. L'équilibre social est rompu, et les pires calamités sont à craindre.

Les prolétaires, dont la détresse augmente, « voient la société succomber en quelque sorte sous le poids de son opulence matérielle : tout leur manque et de toutes parts leurs yeux sont frappés de ce qui surabonde partout ². » Des sentiments de haine et d'envie naissent en eux à l'égard de ceux qui vivent dans l'oisiveté du fruit de leur propre labeur, du résultat de leurs privations. Des « éléments de

¹ *Études*, II, 41; *Adde*, *Études*, I, 241.

² *Revue mensuelle d'économie politique*, III, p. 5; Cf. *Nouveaux Principes*, I, p. 172.

guerre civile » existent d'une manière permanente dans la société moderne. Une partie de la population est soulevée contre l'autre. Un « esprit de révolte ¹ » souffle sur la classe des malheureux que tenaille la misère, les excite contre la classe qui s'enrichit par leurs souffrances. Des « symptômes effrayants » de révolutions possibles apparaissent aux esprits les moins clairvoyants. La lutte, si elle éclate, sera terrible, car la multitude trop longtemps opprimée, une fois déchaînée, ne saura rien ménager, rien épargner. Cette lutte rappellera les redoutables guerres serviles de l'antiquité. Elle sera elle-même une véritable guerre servile.

Et c'est justement « au moment où une si grande partie de la population... est devenue étrangère au sol de la patrie, indifférente à ses institutions, ennemie même ² » de l'ordre public, que les États tendent à propager chez eux le suffrage universel. Les désordres et les troubles n'en sont que plus à craindre. La haine sera plus vive encore au cœur de prolétaires privés de tout bonheur et dont on proclame la décevante souveraineté. Qui peut prévoir comment useront de leurs droits, « ces hommes sans garantie, sans avenir » dont on rehausse la condition dans le domaine politique, en même temps que dans le domaine économique on les dépouille de tout bien-être.

VIII. — L'EXAGÉRATION DU PESSIMISME DE SISMONDI

Telle est la suite des idées développées par Sismondi au sujet du sort des ouvriers en notre siècle. Elles ne sont pas exposées dans cet ordre chez Sismondi. Il faut les chercher éparses dans toute l'étendue de son œuvre.

¹ *Revue mensuelle d'économie politique*, II, p. 130.

² *Études*, I, p. 240.

Elles forment bien néanmoins un ensemble systématique, dont une logique intime relie toutes les parties.

La critique de l'organisation sociale moderne chez Sismondi est semblable à différents égards à celle des écrivains appartenant au socialisme scientifique. Déjà en ce qui concerne la surproduction, on avait constaté l'analogie entre les vues de Sismondi et celles des socialistes. On l'aperçoit encore ici. Séparation du capital et du travail; plus-value dont bénéficient les capitalistes; contrastes entre la multitude des prolétaires et la petite aristocratie des puissants chefs d'industrie; lutte des classes; ce sont là des conceptions que nous trouvons constamment, avec d'autres développements sans doute que dans Sismondi, chez les théoriciens socialistes. Il semble bien pourtant qu'il y ait dans ce pessimisme commun de Sismondi et des socialistes une grande part d'exagération.

Le tableau que trace Sismondi de la situation misérable des ouvriers était surtout exact à l'époque où vivait Sismondi. Les souffrances des classes laborieuses ont été alors profondes. Les salaires sont souvent descendus à un taux très bas. Les enquêtes anglaises et françaises nous montrent la longueur exagérée de la journée de travail, les conditions hygiéniques fâcheuses dans lesquelles l'ouvrier accomplissait sa besogne. La division du travail aussi contraignait l'ouvrier à une tâche d'une simplicité humiliante que les écrivains classiques eux-mêmes déploraient. Parfois enfin, les inventions mécaniques conduisaient à l'expulsion des ouvriers que la machine remplaçait. D'autre part, grâce aux inventions nouvelles, de grandes fortunes étaient rapidement acquises par les capitalistes. Et l'antithèse était cruelle entre les hauts profits et les faibles salaires, entre le luxe des uns et la misère des autres.

On ne pourrait sans doute pas affirmer que cet état de choses se soit complètement transformé de nos jours. Mais les maux qui avaient ému Sismondi se sont assurément atténués.

La division du travail, par exemple, produit bien des conséquences pénibles là où les progrès accomplis dans la technique de la production sont restés insuffisants, dans la moyenne industrie. Mais dans la grande industrie, tout ce qui demande des efforts purement physiques tend à être accompli par la machine. La tâche de l'ouvrier devient plus difficile et plus digne d'un homme. Il n'a plus à faire toute sa vie le centième d'une épingle, mais à surveiller, à diriger les moteurs mécaniques. Il n'est plus un automate, comparable lui-même à une machine, comme écrivait Sismondi, mais un homme ayant une certaine éducation professionnelle et participant par son intelligence en même temps que par ses bras à la production. Un nouveau progrès économique tend à corriger les inconvénients qui résultaient d'un premier progrès.

Et pourtant, malgré cette extension du machinisme, le nombre des ouvriers employés dans l'industrie n'a pas été diminué. Ce n'est pas, comme Sismondi avait raison de le montrer, que les travailleurs aient pu aisément passer d'un métier à un autre. Mais c'est parce que la consommation et la production ont considérablement augmenté, chose que Sismondi avait le tort de méconnaître. Sismondi s'effrayait de l'extension de l'industrie cotonnière à son époque. Malgré tous les perfectionnements mécaniques introduits dans cette industrie depuis lors, le nombre des ouvriers n'a cessé de s'accroître dans les manufactures de coton. Ils étaient deux cent mille du temps de Sismondi. Ils sont plus de cinq cent mille aujourd'hui. Le développe-

ment de l'industrie cotonnière présente sans doute quelque chose d'exceptionnel et les progrès n'ont pas été partout les mêmes. Mais on peut dire, d'une manière générale, que les inventions, les machines amènent une baisse des prix des marchandises, les mettent à la portée d'un plus grand nombre de bourses, stimulent la consommation, poussent à une production plus grande. La masse des acheteurs augmente et on rappelle les ouvriers qu'on avait renvoyés. Le nombre des ouvriers employés cependant est-il toujours au moins égal à ce qu'il était auparavant? Surtout, et la question n'est plus alors exactement la même, y a-t-il de nos jours une demande de travail suffisante pour occuper tous les bras qui s'offrent? C'est ce qu'on ne saurait affirmer. Karl Marx a parlé de « l'armée de réserve industrielle ». Et le problème du chômage est un des plus graves et des plus douloureux problèmes de notre temps.

Les salaires ne sont pas restés ce qu'ils étaient à l'époque où écrivait Sismondi. Sans aborder ici cette question si délicate, qui a donné lieu à tant d'appréciations contradictoires, de la hausse des salaires au cours de ce siècle, on peut affirmer le fait même de cette hausse. Grâce à ces associations entre travailleurs dont Sismondi a méconnu l'importance, grâce aussi aux nouvelles lois ouvrières, les ouvriers, quoique encore inférieurs aux patrons dans la lutte pour la fixation du prix de la main-d'œuvre, ont cependant pu obtenir de meilleures conditions de travail, des salaires plus élevés et une réduction de la journée de labeur. Ils ont tiré profit, eux aussi, des progrès économiques accomplis en ce siècle. La situation des ouvriers ne s'est sans doute pas améliorée en proportion de tout l'accroissement des pouvoirs productifs dus aux perfectionnements techniques de l'industrie. Elle s'est pourtant amé-

liorée. Dans certains pays même et pour certaines industries, en Amérique, en Angleterre, particulièrement en Angleterre, dans cette industrie cotonnière, source de tant de misères d'après Sismondi, le changement qui s'est accompli dans le sort des ouvriers a été fort considérable. Et je reviendrai plus loin sur cette hausse du revenu de la famille ouvrière que l'on a constatée dans les pays anglo-saxons. J'indiquerai les inductions que l'on a pu tirer de cet état de choses, et je les opposerai aux vues de Sismondi, relatives à la condition des ouvriers et à la prétendue disparition de la classe moyenne.

On peut donc reprocher à Sismondi d'avoir considéré comme des effets nécessaires de la grande industrie, les fâcheuses conséquences qu'elle a entraînées à ses débuts, et qui ont pu depuis être partiellement enrayées. Il a eu raison pourtant — et c'est le grand intérêt de ses œuvres — d'appeler l'attention des hommes d'État et des économistes sur les souffrances des classes laborieuses, et de chercher des remèdes à la situation qu'il décrivait. Ce sont ces remèdes que je vais maintenant exposer.

CHAPITRE III

Les réformes à apporter à l'organisation industrielle d'après Sismondi

La grande industrie et la libre concurrence sont, aux yeux de Sismondi, les causes des misères sociales de notre siècle. Or, l'abolition des corporations a laissé le champ libre aux compétitions entre les individus, a favorisé la substitution de la fabrique aux métiers. Sismondi demande-t-il donc,

comme on pourrait le croire souvent d'après sa critique, un retour au système corporatif ancien? Nullement; et Sismondi montre ici une intelligence que l'on doit approuver des nécessités historiques. Les corporations sont des institutions du passé, définitivement mortes à cause des abus auxquels elles avaient donné naissance. Leur rétablissement n'est pas désirable. Il serait, d'ailleurs, probablement impossible. « Le monde ne reprend jamais les entraves qu'il a déposées¹. » Lorsqu'il oppose les institutions disparues aux institutions présentes, Sismondi ne prétend pas qu'il faille revenir aux premières. Il cherche seulement à puiser dans ce qui n'est plus un enseignement pour combattre les calamités dont nous sommes aujourd'hui affligés. « Je suis loin de vouloir relever d'anciennes ruines, déclare-t-il, quand je démontre par elles les besoins éternels de la société². »

Ce sont donc des mesures nouvelles auxquelles il faut avoir recours pour faire disparaître ou atténuer les vices de l'organisation industrielle. Sismondi fait appel dans ses œuvres à deux catégories de mesures, les unes destinées à entraver la production, à empêcher les encombrements des marchés; les autres, ayant pour but d'améliorer le sort des classes laborieuses.

I. — LES MESURES PROPOSÉES PAR SISMONDI CONTRE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

Les moyens que préconise Sismondi pour arrêter le développement de la production³ semblent aussi singuliers

¹ *Études*, II, p. 361.

² *Nouveaux Principes*, II, p. 433; *Adde, Nouveaux Principes*, I, p. 435; *Études*, II, p. 361.

³ *Études*, II, p. 363 et suiv.

que le but qu'il veut atteindre. Sismondi désire amoindrir la somme des richesses nationales, ralentir le progrès économique. L'accroissement de la production sera difficilement considéré comme un mal à notre époque; et on trouvera aussi bien disproportionnées avec le résultat souhaité par Sismondi, les voies par lesquelles il prétend y parvenir.

On doit, d'abord, conseiller Sismondi, éclairer l'opinion, lui montrer les misères qu'entraîne une manufacture, une invention nouvelle. Loin de pousser à « l'industrialisme », on doit refréner « la cupidité mercantile », détourner les citoyens de la création de prétendues richesses qui risquent de ruiner les concurrents nationaux ou étrangers.

Il faut ensuite, non pas étouffer l'esprit d'invention, mais du moins lui refuser tout encouragement. Il faut supprimer le brevet d'invention. Que le savant s'efforce de connaître les lois de la nature, qu'il poursuive ses découvertes; mais qu'il se contente de « la gloire réservée au philosophe », sans qu'aucun désir de lucre se mêle à ses spéculations. Les inventions diminueraient ainsi et cesseraient d'ébranler aussi souvent tout l'édifice industriel.

Enfin, il convient d'opposer des obstacles aux grandes entreprises, à la concentration des capitaux. Pour atteindre ce but, Sismondi recommande aux gouvernements de renoncer à récompenser par des titres et des dignités les manufacturiers, et d'employer plutôt leurs « cordons à leur faire quitter les affaires ».

Il est inutile d'insister sur ce que toutes ces idées présentent de chimérique et de bizarre. Mais, pour diminuer l'étendue des entreprises, Sismondi propose encore deux autres mesures beaucoup plus intéressantes que tout ce qui

précède. Il demande une meilleure répartition des impôts, souhaite que les charges fiscales pèsent plus lourdement sur les riches que sur les pauvres, et j'aurai à revenir sur ce sujet. Il proclame aussi l'utilité d'instituer dans les pays où elle n'existe pas, l'égalité de partage des successions entre les descendants du défunt¹. Cette fois, les vues de Sismondi ne paraissent plus aussi surannées. Les mesures qu'il préconise sont bien propres à amener une plus égale distribution des fortunes dans le pays. Et on peut penser comme Sismondi que l'existence d'une classe moyenne nombreuse est un bienfait pour la stabilité des institutions.

Seulement, ce que Sismondi attend de la classe moyenne, c'est une production plus restreinte, c'est la persistance des formes anciennes de l'industrie, du métier à la place de la fabrique. « Je désire, dit-il, que l'industrie soit partagée entre un grand nombre d'ateliers indépendants, et non réunie sous un seul chef qui commande à des centaines ou des milliers d'ouvriers... que la propriété des manufactures soit partagée entre un grand nombre de moyens capitalistes, et non réunie par un seul homme, maître de plusieurs millions². » Au contraire, dans le souci que l'on peut avoir aujourd'hui du maintien d'une classe moyenne puissante dans l'État, n'entre nullement le désir de renoncer aux conditions modernes de la production. En ce qui concerne l'industrie, au moins, on veut conserver l'exploitation en grand, avec les vastes capitaux qu'elle exige. Où on peut désirer la médiocrité, c'est dans la répartition des fortunes, non pas dans la production, suivant une opposition d'idées que j'aurai à reprendre plus loin. Par l'association, les petits capitalistes unissent leurs fortunes dans des

¹ *Études*, II, 370.

² *Nouveaux Principes*, II, p. 365.

sociétés anonymes dont ils sont les actionnaires. Le système de fabrication de notre siècle est très conciliable avec la plus grande égalité des conditions.

Son hostilité à l'égard de la grande industrie, à l'égard du progrès économique, a donc entraîné Sismondi à des idées fort critiquables. Mais Sismondi réclame aussi des réformes plus directement destinées à établir une meilleure répartition des richesses, à améliorer le sort des classes laborieuses.

II. — LES RÉFORMES RELATIVES AUX OUVRIERS

« Le but vers lequel doit tendre avant tout l'économie politique, but complètement négligé... par l'école... chrématistique », c'est, aux yeux de Sismondi, « la participation du pauvre aux avantages d'une civilisation progressive¹ ». Pour atteindre ce but, Sismondi ne propose pas une transformation radicale de l'organisation sociale, mais une série de mesures spéciales, de réformes partielles, de « lois ouvrières », pourrait-on déjà dire.

Avant d'agir directement en faveur des ouvriers, Sismondi demande que l'État supprime toutes les lois qui les oppriment, qu'on ne leur refuse plus le droit de coalition. Sismondi s'élève contre la dureté de la législation en cette matière². Il proteste contre ces soldats, ces archers qui « attendent les premiers désordres pour... livrer aux tribunaux » les ouvriers qui, dans l'espérance d'obtenir une rémunération plus élevée, ont abandonné leur travail³. — Seulement Sismondi n'insiste guère sur ce sujet. J'ai déjà indiqué qu'il n'a pas aperçu l'importance de l'association

¹ *Revue mensuelle d'économie politique*, III, p. 2.

² *Études*, I, p. 107.

³ *Nouveaux Principes*, I, p. 378.

pour les travailleurs. Il croit à l'impuissance des ouvriers même coalisés, donne, en exemple, les *Trades Unions* anglaises qui ne peuvent résister à la volonté des entrepreneurs. Il montre l'échec, en Angleterre, de grèves pacifiques, soutenues pourtant par des *Trades Unions*, comme échouèrent en France des grèves accompagnées de violence et étouffées dans le sang¹. Seule, une intervention législative pourra relever la condition des ouvriers. Dans quel sens s'exercera cette intervention ?

La loi doit d'abord réduire la durée du travail de l'ouvrier. Sismondi s'appuie ici sur ce qui avait déjà été accompli en Angleterre. Il connaît et approuve les *Factory Acts* anglais qui ont fixé un âge minimum pour l'entrée des enfants dans les manufactures, et limité le nombre d'heures pendant lesquelles ils pourraient travailler². Il déplore, de même, que la femme abandonne le foyer domestique pour aller s'enfermer dans les manufactures. Mais c'est le travail des adultes lui-même que selon Sismondi le législateur a le droit et le devoir d'abrèger. « La tâche du gouvernement, écrit-il, comme protecteur de la population, est de mettre des bornes au sacrifice que chacun pourrait être appelé à faire de lui-même, pour empêcher que l'homme après avoir travaillé dix heures par jour, ne consente à en travailler 12, 14, 16 et 18³. » Sismondi a montré que contre les prévisions naturelles, la machine, loin de raccourcir la journée de labeur de l'ouvrier, l'a, au contraire, prolongée. C'est que l'ouvrier n'a pas pu résister aux exigences des capitalistes. L'État doit donc venir à son secours. Il doit

¹ *Revue mensuelle d'économie politique*, III, p. 20; Cf. *Fragments du Journal et de la Correspondance de Sismondi*, p. 160.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 202; *Études*, II, p. 294, 303

³ *Nouveaux Principes*, II, p. 338.

faire en sorte que la machine profite à celui qui la fait manœuvrer, qu'elle procure plus de loisirs à l'ouvrier.

Mais « les heures que la société le forcera d'ôter à son travail... seront pourtant payées » à l'ouvrier par son maître¹. Au reste, les idées générales de Sismondi sur les salaires, que j'ai exposées, ne doivent pas lui faire craindre une baisse de la rémunération de l'ouvrier. La famille ouvrière, en effet, malgré un labeur accablant, ne reçoit pas un salaire supérieur à ce qui est nécessaire à sa subsistance. Si la durée du travail de l'ouvrier est réduite, ou si encore il cesse d'envoyer à la manufacture sa femme et ses enfants, il recevra toujours le même salaire minimum sans lequel il ne pourrait vivre et s'entretenir, lui et les siens. Toute réduction du travail de la famille ouvrière ne diminue donc pas son revenu, mais accroît ses jouissances, augmente ses loisirs².

Sismondi défend ainsi le principe de la limitation légale du travail, mais il n'entre pas dans le détail de la question. Il n'essaie pas de déterminer, par exemple, le nombre d'heures pendant lesquelles l'ouvrier doit travailler ; il ne fixe aucun maximum. Il est muet aussi sur le travail de nuit. Il ne s'explique un peu que sur le repos dominical. Il demande le maintien d'une journée de chômage par semaine. Le repos hebdomadaire doit être conservé, non par obéissance aux prescriptions religieuses, mais principalement pour que l'ouvrier connaisse « les délassements... la joie... les plaisirs honnêtes ». C'est là, dit-il, « une loi de bienfaisance, qu'il est heureux de voir observer également par les cultes divers³ ».

¹ *Revue mensuelle d'économie politique*, III, p. 22.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 382, 384.

³ *Ibid.*, I, p. 384.

La réduction de la durée du travail n'améliorera pas seulement le sort des ouvriers. Sismondi en attend encore un autre excellent résultat. Si les ouvriers travaillent moins, ils feront moins d'ouvrage. La surproduction sera entravée. Les crises seront moins à craindre. Ce qui, pour Sismondi, est un avantage, est, au contraire, l'objection principale constamment adressée à toute limitation légale de la journée de travail. A toute mesure, en ce sens, on oppose les dangers d'une baisse de la production nationale, le danger d'être vaincu dans la concurrence avec les autres pays. On convient des bienfaits moraux de la réforme, mais on en montre les inconvénients économiques. Ces inconvénients n'arrêtent pas Sismondi. Il s'en félicite, au contraire. C'est encore ici un des endroits où le point de vue moral lui fait négliger le point de vue économique. Ceux qui défendent aujourd'hui la même thèse que Sismondi, le font par des arguments tout contraires. Ils s'efforcent de prouver que si le travail de l'ouvrier diminue en durée, il augmente en intensité. Sa productivité reste égale, ou même parfois s'accroît. Il n'y a pas d'opposition, comme le croyait Sismondi, comme l'affirment encore les adversaires de toute intervention législative en cette matière, mais harmonie entre le point de vue économique et le point de vue moral¹.

J'arrive maintenant à la réforme principale demandée par Sismondi, réforme à laquelle il attache un grand prix, et qui présente pour nous un vif intérêt. Il convient d'étudier cette réforme dans une section spéciale, et en détail.

¹ V. l'article de L. Brentano dans la *Revue d'économie politique*, avril 1893; John Raë, *Eight hours for work*.

III. — LA THÉORIE DE LA GARANTIE PROFESSIONNELLE
CHEZ SISMONDI¹

L'ouvrier, déclare Sismondi, a droit à la garantie de celui qui l'emploie. Cette théorie de la garantie professionnelle se rattache étroitement à l'ensemble des vues de Sismondi. Elle découle de la critique faite par lui de notre organisation sociale. Et elle doit être un remède aux maux que cette critique a révélés.

Sismondi a montré que dans le système industriel moderne le capital et le travail étant séparés, l'ouvrier, obligé de louer ses services aux détenteurs des instruments de production, doit se contenter d'un salaire strictement suffisant pour sa subsistance et celle de sa famille. Le profit du capitaliste n'est ainsi souvent qu'une soustraction sur le salaire de l'ouvrier, une spoliation de ce dernier. Il bénéficie de toute la mieux-value résultant du travail de l'ouvrier. Or, si la maladie, la vieillesse, le chômage forcé, frappent l'ouvrier, celui-ci est dans la misère et tombe à la charge de la société. Dans certains pays, comme en Angleterre, la taxe des pauvres secourt les malheureux. Ailleurs, l'ouvrier ne peut s'adresser qu'à l'assistance privée. Il est injuste que par la taxe des pauvres, par des contributions volontaires aux hôpitaux, la société tout entière supporte les conséquences d'une situation dont bénéficient les seuls industriels². C'est à ceux-ci uniquement à supporter la charge des malheurs qui surviennent à l'ouvrier.

Une solidarité étroite unit ou devrait unir le capitaliste

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 347 et suiv.; *Etudes*, I, p. 96, 105, 107.

² *Nouveaux Principes*, II, 350, 352.

et le travailleur. Ils coopèrent tous deux à la production. Ils sont nécessaires l'un à l'autre. La richesse du premier ne peut rien sans le labeur du second ; et le second ne peut se passer du premier¹. Si donc le chef d'entreprise doit toute son opulence à la fatigue, aux efforts de l'ouvrier, il doit aussi et en tout temps assurer la subsistance de ce dernier.

Le salaire de l'ouvrier n'est pas seulement une compensation de son travail. C'est son revenu. Par suite, il devrait suffire à son entretien, non seulement « pendant l'activité, mais aussi pendant la rémission du travail ». Il doit « pourvoir à l'enfance et à la vieillesse, comme à l'âge viril, à la maladie comme à la santé² », à la morte comme à la pleine saison. Les capitalistes cependant se contentent de donner à l'ouvrier une rémunération avec laquelle il peut seulement se nourrir pendant le temps où il travaille. La société peut bien consentir à cet état de choses. Elle peut laisser les manufacturiers et ceux qu'ils emploient fixer librement le prix du travail. Mais si ce prix est insuffisant, si la famille du journalier se trouve encore obligée de demander un « supplément », ce n'est pas la société qui doit payer ce supplément, mais les industriels seuls pour l'avantage desquels la classe des ouvriers existe. Libre à eux de ne pas récompenser le travail à sa juste valeur, pourvu que, plus tard, ils soient contraints de secourir les ouvriers et de leur donner, sous une autre forme, une partie de ce qu'ils ont prélevé sur les salaires.

« Dans l'organisation toute barbare... des pays féodaux, des pays à esclaves, ce principe essentiel de justice³ », qui oblige à la garantie ceux qui tirent profit du travail d'autrui,

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 353, 358.

² *Ibid.*, I, 379.

³ *Ibid.*, II, p. 350.

n'a pas été méconnu. Le seigneur a toujours pourvu seul aux besoins des vassaux ou des serfs qui n'étaient dans la misère que « pour son propre avantage ». Le maître a fait et fait toujours de même pour l'esclave qui tombe malade ou devient vieux. Sans doute le seigneur et le maître ont rempli leur devoir avec dureté et avarice. Mais ils n'ont cependant jamais songé à faire supporter à la province ou au pays les calamités qui frappent ceux qui les servent. De même, à l'époque des corporations, le compagnon était rarement obligé d'avoir recours aux hôpitaux. Chaque corps de métier avait sa bourse et soutenait ceux qu'un accident mettait hors d'état de travailler. Aujourd'hui seulement les manufacturiers se sont soustraits à une obligation morale dont on s'était jusque-là toujours acquitté.

Le système industriel moderne met en conflit les deux catégories de personnes qui concourent à la production¹. Capitalistes et ouvriers sont opposés les uns aux autres. Ils ne sont unis entre eux par aucun lien analogue à celui qui existait entre le maître et le compagnon, le seigneur et le vassal, le propriétaire d'un esclave et ce dernier. Les entrepreneurs s'assurent le service des ouvriers au moment où ils en ont besoin. Ils ne se soucient pas de ce que les ouvriers deviennent quand ils ne peuvent plus travailler. Ils exposent ceux qu'ils emploient à toutes les épidémies, dans l'air malsain des fabriques ; ils les exposent à tous les accidents. Ils ne s'inquiètent pas des infirmités que les ouvriers peuvent contracter, des frais de maladie qu'ils peuvent avoir à payer. Ils cherchent à abaisser le coût de production. Ils inventent des machines qui permettent une fabrication plus économique. Ils ne songent pas à la détresse des ouvriers qu'ils renvoient et qui restent sans emploi.

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 359 et s.

L'État doit mettre fin à cet état de choses. Il doit rappeler aux manufacturiers leurs devoirs. Point de taxe générale des pauvres. Il faut séparer « l'administration des secours aux pauvres ruraux, de celle des secours aux pauvres artisans ». C'est à ceux qui bénéficient du labeur des ouvriers, c'est aux industriels à soutenir ces derniers dans leur misère, en cas d'accident, de maladie, et même de vieillesse et de chômage. Chaque métier doit se charger « de son propre fardeau ».

Sismondi pose ainsi ce principe très important que l'on peut appeler le principe de la garantie professionnelle. Ce principe est commun « à tous les genres de travaux ». J'aurai à en reparler plus loin à propos des théories d'économie rurale de Sismondi. Je n'examine en ce moment que ce qui concerne l'industrie.

Mais il ne suffit pas d'avoir établi le principe. Il faut encore songer à son application. Sismondi convient de la difficulté de cette application, principalement dans l'industrie. Mais c'est là pourtant, ajoute-t-il, qu'il est le plus essentiel et le plus urgent de mettre en pratique l'idée de la garantie. Sismondi cependant ne se décide fermement pour aucun projet positif. Il en soumet seulement un aux réflexions des hommes d'État.

« Il est bien évident, écrit-il, que si les métiers pouvaient être rétablis en corporations, pour un but de charité seulement, et si les chefs du métier étaient soumis à l'obligation de fournir des secours à tous les pauvres de leur métier..., on mettrait aussitôt un terme aux souffrances auxquelles se trouve exposée la classe ouvrière¹. » Mais Sismondi exprime la crainte de voir ressusciter avec les corporations

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 361 et 362.

nouvelles les abus des anciennes. Il fait lui-même d'autres critiques encore à son projet. Par suite de la concurrence nationale et internationale, les ouvriers demeurent parfois sans travail et tomberaient à la charge de leur maître, à cause de changements dans la production survenus « à cent lieues de distance ». De plus, « les révolutions du commerce ruinent souvent ces maîtres mêmes, auxquels on voudrait demander des secours ».

Sismondi reste hésitant ainsi sur les mesures à prendre pour faire passer dans les faits la théorie qu'il soutient. C'est ici que se place la phrase de Sismondi dont j'ai déjà parlé, où il se déclare incapable de « tracer les moyens d'exécution ». J'ai essayé de montrer le sens exact de cette phrase. Elle ne signifie pas que Sismondi renonce à chercher des remèdes aux misères qu'il a décrites. Elle veut dire seulement que Sismondi est perplexe sur la manière de réaliser la réforme en législation. C'est aux hommes d'État à trouver les procédés pratiques indispensables. Mais Sismondi persiste à croire à la nécessité de la réforme, à la nécessité d'adopter le principe de la garantie professionnelle. Toute la suite du chapitre le prouve.

Sismondi attend de grands bienfaits de l'application des idées qu'il préconise. Les résultats directs en seront déjà considérables. La sécurité sera rétablie pour l'ouvrier et sa famille. Il n'aura plus l'angoissante appréhension du lendemain. Il saura que, quoi qu'il arrive, il sera à l'abri du besoin. Mais c'est peut-être sur les effets indirects de la réforme que Sismondi compte le plus. Non seulement les ouvriers seront secourus dans les circonstances exceptionnelles d'accident, de maladie, de vieillesse ou de chômage. Mais Sismondi espère encore que d'une manière permanente leur sort sera plus heureux.

Les industriels, en effet, qui devront s'attendre à supporter les conséquences des privations qu'ils infligent à leurs ouvriers, qui se sauront responsables de tout le mal qu'ils leur font, auront un avantage pécuniaire à améliorer la condition de ceux qu'ils emploient. Le grand vice de l'organisation moderne, c'est que les intérêts des deux ordres de personnes qui participent à la production, sont séparés et opposés les uns aux autres. Avec les principes de la garantie, on mettra fin à cette situation. Une solidarité plus étroite unira patrons et travailleurs. Les capitalistes ne chercheront plus, comme aujourd'hui, à s'enrichir en opprimant leurs ouvriers. Ils seront associés avec ces derniers contre les consommateurs. C'est aux dépens des consommateurs, en leur vendant à un plus haut prix, qu'ils réaliseront des bénéfices.

Sismondi ne s'adresse pas aux sentiments généreux des capitalistes. C'est en imprimant à leurs intérêts une autre direction, en mettant ces intérêts en conformité avec ceux des ouvriers, que Sismondi espère obliger les manufacturiers à montrer plus d'humanité envers les travailleurs.

Les chefs d'entreprise n'épargneront pas, en effet, sur la rémunération des ouvriers, quand ils sauront que ce qu'ils leur retranchent comme salaire, ils auront à le leur rendre comme secours. De même, ils se soucieront plus des conditions d'hygiène dans lesquelles travaille l'ouvrier, de la durée de son labeur, quand ils sauront qu'il leur incombera de payer les journées d'hôpital. Enfin, ils ne remplaceront pas les hommes par des machines, pour abaisser le coût de production, quand ils seront persuadés que les ouvriers congédiés continueront à rester à leur charge. Au lieu d'exploiter ceux qu'ils emploient, sauf à supporter plus tard les frais d'entretien des familles que

leur avarice ou leur dureté aura plongées dans la misère, ils préféreront donner de suite des salaires plus élevés aux travailleurs, leur éviter les excès de fatigue, les maladies, le chômage. Ils les traiteront en hommes et en citoyens au lieu d'en faire des machines ¹.

Ce n'est pas tout. Il serait très heureux, déclare Sismondi, que la séparation qui existe aujourd'hui entre le capital et le travail, entre ceux qui possèdent les instruments de production et ceux qui louent leurs services, pût cesser. La situation de l'ouvrier serait bien améliorée si on lui donnait « un droit et une propriété dans l'établissement » où il est employé, s'il était associé aux profits de l'entrepreneur. Il est intéressant ainsi de trouver dans Sismondi la conception de ce que nous appelons la participation aux bénéfices. Combien il serait souhaitable, dit Sismondi, qu'une « moitié des bénéfices » soit répartie entre les ouvriers, « tandis que l'autre passerait au bailleur de fonds ». Malheureusement, l'institution légale d'un tel état de choses n'est pas possible. « Cette utopie peut bien être l'objet des vœux du législateur : elle sera difficilement celui de ses lois ² ». Mais, si directement l'État ne peut pas imposer la pratique de l'association aux bénéfices, il peut, du moins, amener indirectement les manufacturiers à consentir d'eux-mêmes à cette pratique. C'est ce qu'il ferait en consacrant le principe de la garantie professionnelle.

Intéressés au bonheur de leurs ouvriers, désireux de leur éviter toute infortune qu'ils seraient obligés de soulager, les industriels comprendraient bientôt que le meilleur moyen d'empêcher les travailleurs de tomber à leur charge serait d'associer les meilleurs d'entre eux à leurs entre-

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 354, 362.

² *Ibid.*, II, p. 346.

prises, de leur donner une part de leurs profits. Les capitalistes verraient tout ce que la prospérité de leurs affaires gagnerait au zèle, à l'activité des ouvriers qui participent aux bénéfices, et à l'émulation des autres, qui aspirent à être admis à cette participation, dernier but de leur ambition. Ouvriers et patrons trouveront leur compte à ce progrès, à cette communauté d'intérêts qui s'établira entre eux.

Mais, engagé dans cette voie, Sismondi ne va pas jusqu'à désirer que les ouvriers unis entre eux dirigent eux-mêmes une entreprise manufacturière. Il n'a pas confiance dans ce que nous désignons aujourd'hui du nom d'association coopérative de production ¹. Pourtant, ne devait-il pas approuver ces associations, lui qui demande sans cesse la réunion du capital et du travail dans les mêmes mains? C'est qu'il le demande seulement quand il s'agit des métiers, de la petite industrie. Un seul homme alors possède les instruments de production, et les met lui-même en œuvre. Mais dans la grande industrie qui occupe un grand nombre de bras, la direction de l'entreprise devrait appartenir à des délégués. Et Sismondi craint de la part des directeurs la négligence ou le manque d'initiative que l'on remarque « dans l'administration de la fortune publique, par opposition à celle d'une fortune privée ² ». La ruine attend les entreprises qui dépendent d'une « assemblée délibérante » au lieu d'obéir à un seul capitaliste que pousse un intérêt propre et individuel. Sismondi condamne donc les associations d'ouvriers pour la production, et il condamne aussi le « système coopératif » d'Owen, un système d'hommes qui poursuivent cette chimère de remplacer « l'intérêt personnel par celui des corporations formées

¹ *Études*, II, p. 363.

² *Ibid.*

dans le but d'accomplir les travaux dont la société a besoin¹ ».

Sismondi s'en tient ainsi à soutenir les principes de la garantie professionnelle, et à en attendre la participation des ouvriers aux bénéfices. Mais il compte encore que cette garantie professionnelle dont il se promet tant de résultats bienfaisants, sera un remède aux crises industrielles, apportera des entraves à la production. On sait, en effet, que pour Sismondi plusieurs manufactures ne parviennent aujourd'hui à subsister que grâce à la faible rémunération des ouvriers. Les profits qu'elles donnent ne résultent que d'un prélèvement sur les salaires des travailleurs. Mais une fois que la réforme défendue par Sismondi aura été appliquée, les capitalistes devront, soit récompenser plus équitablement, d'une manière constante, le labeur de ceux qu'ils emploient, soit entretenir leurs ouvriers, au jour où leur cupidité, les fatigues qu'ils leur auront imposées, les auront fait tomber dans la misère. Ils ne pourront plus ainsi réaliser des bénéfices aux dépens des classes laborieuses. Plusieurs entreprises qui semblaient prospérer apparaîtront ce qu'elles sont réellement, des entreprises perdantes. Elles disparaîtront. L'encombrement des marchés diminuera. Les manufactures qui pourront se maintenir seront seulement celles qui tout en n'épargnant pas sur les salaires, arriveront cependant à obtenir des bénéfices. Ce seront celles dont la production répond à une véritable demande de la consommation, qui ne paie un haut prix, un prix suffisamment rémunérateur que pour les marchandises dont elle a besoin².

De cette manière, la production diminuera. Mais, d'autre

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 364.

² *Ibid.*, II, p. 362, 367.

part, grâce à l'élévation des salaires qui résulterait de la réforme, la production demeurerait elle aussi considérable, que l'engorgement des marchés serait cependant moins à craindre. On se rappelle, en effet, que pour Sismondi une des principales causes des crises est le manque des moyens d'acquisition dans une grande partie de la population, dans les classes laborieuses. Lorsque la garantie professionnelle amènera les capitalistes à mieux récompenser les ouvriers, et d'une manière générale, chaque fois que ces derniers verront accroître leur revenu pour quelque cause que ce soit, ils deviendront plus grands consommateurs des produits de première nécessité qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'écoulement des marchandises sera plus aisé. Les manufactures ne seront plus constamment menacées par les crises et les ruines¹. La réforme réclamée par Sismondi, en même temps qu'elle améliorera le sort des ouvriers, donnera aussi plus de sécurité aux capitalistes.

— Ce sont là bien des conséquences heureuses que Sismondi attribue à l'application éventuelle des principes de la garantie. L'exagération des espérances de Sismondi apparaît certaine. La théorie de la garantie elle-même, qui cadre si bien avec l'ensemble des idées de Sismondi relatives à la condition des ouvriers ou à la surproduction, n'est qu'ébauchée par lui. On y trouve cependant le germe et comme le pressentiment des doctrines et des institutions contemporaines qui ont trait au risque professionnel et à l'assurance obligatoire. Il semble difficile d'attribuer à Sismondi quelque influence sur le développement des principes du risque professionnel ou de l'assurance. Le point de départ de ce développement était pourtant dans les œuvres

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 357.

de Sismondi. On l'y aurait trouvé, si on l'y avait cherché.

Sismondi va jusqu'à proposer que les corporations soient rétablies « pour un but de charité seulement » et que les entrepreneurs soient « soumis à l'obligation de fournir des secours à tous les pauvres de leur métier ». N'est-ce pas de manière un peu semblable que l'assurance obligatoire contre les accidents a été organisée en Allemagne par la réunion en associations des patrons d'une même industrie ? On ne peut pas prétendre que Bismarck, lorsqu'il déposa ses projets sur l'assurance, et le *Reichstag* allemand, lorsqu'il les vota, aient agi sous l'influence des doctrines de Sismondi. L'analogie cependant entre certaines idées de Sismondi et les lois allemandes sur l'assurance est curieuse à constater.

Seulement, la réforme proposée par Sismondi est beaucoup plus large que celle qui a été réalisée en Allemagne. Sismondi veut garantir l'ouvrier non seulement contre les accidents, la maladie et la vieillesse, mais encore et peut-être surtout, contre le chômage. Sismondi se heurte alors à toutes les difficultés que présente l'assurance contre le chômage. Il le constate lui-même lorsqu'il avoue que les « révolutions du commerce ruinent souvent ces maîtres, auxquels on voudrait demander des secours ».

De plus, si on conçoit bien le principe que défend Sismondi, on comprend moins bien la manière dont il voudrait le voir appliqué. Si les indemnités dues aux ouvriers, dans les différents cas où ils auront droit à la garantie, leur seront payées par la corporation des industriels d'un même métier, c'est sans doute que chaque entrepreneur versera à la caisse commune une cotisation dont le montant sera déterminé suivant certaines règles. Mais alors tous les résultats indirects que Sismondi attend de sa réforme ne

se produiront plus. Le sort des ouvriers ne sera pas amélioré d'une façon permanente. Ils ne toucheront pas de plus hauts salaires, ne seront pas associés aux bénéfices. L'industriel se contentera de payer sa cotisation annuelle. Mais il ne fera rien de plus. Il maintiendra ceux qu'il emploie dans la situation où ils sont aujourd'hui. Pour que le patron ait intérêt à relever d'une manière constante la condition de ses ouvriers, il faut qu'il soit seul, et sans aucune solidarité avec les patrons d'un même métier, responsable de tous les malheurs qui frappent ses ouvriers. Mais ainsi conçue la réforme deviendrait inapplicable. Le danger continu de la ruine menacerait chaque manufacturier. C'est qu'en effet la question de la garantie due à l'ouvrier est distincte de la question des salaires ou de la participation aux bénéfices. Sismondi a confondu et réuni des problèmes différents. Il a voulu accomplir aisément des choses trop difficiles. Ce serait déjà assez que la garantie existât dans tous les cas d'accidents, de maladie, de vieillesse et de chômage. Il ne faut pas attendre de la mise en pratique des principes de la garantie, une hausse des salaires ou une participation des ouvriers aux bénéfices des entreprises industrielles.

Sismondi espère enfin, on l'a vu, qu'une des conséquences de la réforme sera de diminuer la production. Il présentait déjà un argument analogue en faveur de la réduction de la durée du travail. Ici encore apparaît cette erreur fondamentale de Sismondi sur la production, ce désir d'entraver le progrès économique. C'est d'une manière toute contraire qu'on défend aujourd'hui l'institution de l'assurance obligatoire, ou la limitation légale de la journée de travail. On s'efforce d'établir que des mesures en ce sens ne porteront aucune atteinte à la production nationale.

— Tout n'est pas à approuver ainsi dans les idées de Sismondi sur la garantie, pas plus que sur les autres réformes qu'il préconise. Il est remarquable cependant que ces réformes, il les ait proposées. Il n'est pas resté un théoricien. Il ne s'est pas contenté d'appeler la sollicitude des gouvernements sur les classes laborieuses. Il a cherché les moyens grâce auxquels on pourrait porter secours aux ouvriers. Alors qu'autour de lui, les économistes se montraient hostiles à toute intervention de l'État, alors que dans un camp tout à fait opposé, les socialistes commençaient ou allaient commencer à demander une réorganisation totale de la société, Sismondi, en conservateur généreux, en philanthrope qui est aussi un historien, réclame une série de mesures modérées, mais importantes : reconnaissance du droit de coalition aux ouvriers, réduction de la durée du travail, garantie de l'ouvrier contre les accidents, les maladies, la vieillesse et le chômage. Et ce sont des réformes semblables que les pays civilisés ont effectivement introduites dans leur législation au cours de ce siècle, ou qu'ils introduiront sans doute au siècle prochain¹.

¹ Dans son article sur le « sort des ouvriers dans les manufactures », (*Revue mensuelle d'économie politique*, III, p. 28), Sismondi propose encore d'autres mesures en faveur des classes laborieuses. En temps de crise, dit-il, les gouvernements interviennent souvent pour protéger l'industrie. Mais ce n'est pas une industrie impuissante à se procurer des débouchés qu'il faut protéger, ce sont les ouvriers qui, du fait de la crise, se trouvent sans travail. Et Sismondi demande aux pouvoirs publics de faire exécuter à ces ouvriers de grands travaux d'utilité publique, des travaux, par exemple, de canalisation, d'irrigation, ou de dessèchement de marais. Sismondi paraît affirmer ainsi ce principe du droit au travail que Louis Blanc devait défendre quelques années plus tard. « La condition fondamentale de la société civile, écrit Sismondi, c'est que personne ne meure de faim ; ce n'est qu'à ce prix que la propriété a été reconnue et garantie. » Sismondi affirme aussi de cette ma-

CHAPITRE IV

La critique de l'organisation rurale

Sismondi montre une prédilection marquée pour l'agriculture. Il aime à décrire le bonheur de la vie des champs. Il insiste avec complaisance sur l'utilité pour un pays de posséder une population rurale nombreuse. Il recommande aux économistes, aux gouvernements de veiller plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, au bien-être des agriculteurs, de s'inquiéter davantage de ce qu'il appelle « la richesse territoriale ».

Sismondi qui voit avec douleur la transformation dans les modes de production presque entièrement achevée dans l'industrie, considère que cette transformation commence seulement dans l'agriculture. Le triomphe de la fabrique sur le métier, avec les conséquences qui en découlent, avec les misères ouvrières, les profondes inégalités sociales, le contraste entre l'extrême opulence et l'extrême pauvreté, sont déjà des faits accomplis. Au contraire, la classe moyenne s'est mieux maintenue à la campagne. Les paysans pro-

nière le devoir d'assistance de l'Etat envers les pauvres. Dans son exposé de la théorie de la garantie professionnelle, pourtant, Sismondi combattait la taxe des pauvres, taxe générale qui faisait supporter à tous les citoyens la conséquence d'une situation dont les entrepreneurs seuls avaient bénéficié. Il voulait que ceux-ci seuls fussent tenus de soulager la misère des ouvriers de leur métier. Ici, au contraire, Sismondi admet l'idée d'un secours de la société, d'une subvention de l'Etat. Il ne faudrait donc pas voir en lui un partisan exclusif de l'assurance professionnelle et un adversaire de toute assurance à laquelle l'Etat devrait contribuer. Sismondi, aussi, en des matières étrangères, il est vrai, à la question de la garantie, demande que des impôts prélevés sur tous les membres de la société servent à alléger la détresse d'une classe de citoyens.

priétaires ont souvent su résister jusqu'ici aux empiètements de la grande propriété. Et cependant dans l'agriculture aussi la révolution économique qui avait bouleversé l'industrie se manifeste déjà de toutes parts. Ce sont les progrès de cette révolution que Sismondi veut enrayer. Toutes ses considérations sur l'économie rurale ne sont qu'une apologie de la petite propriété et de la petite culture. Relativement à l'agriculture comme à l'industrie, l'attitude de Sismondi est la même. Il condamne la grande production, l'exploitation en grand. Toutes ses préférences vont à la petite entreprise, à la petite culture qui donne plus de bonheur à une population plus nombreuse.

I. — LES BIENFAITS DE LA PETITE PROPRIÉTÉ ET DE LA
PETITE CULTURE

Dans ses *Nouveaux Principes*, Sismondi examine les différents modes d'exploitation rurale¹. Il montre les avantages des modes d'exploitation qui se prêtent à la petite culture, de l'exploitation patriarcale, comme dit Sismondi, c'est-à-dire de l'exploitation du paysan propriétaire, de l'exploitation par bail emphytéotique, et par métayers. Il approuve aussi l'exploitation par bail à ferme, lorsqu'il s'agit de terres de faible étendue, cultivées par le fermier lui-même.

— C'est la culture du paysan propriétaire qui a toutes les sympathies de Sismondi.² On sait comment il déplore la séparation qui s'est effectuée dans l'industrie entre celui qui possède les instruments de production et celui qui les met en œuvre. Capital et travail sont, au contraire, réunis, lorsque le paysan laboure lui-même son modeste

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 165-249.

² V. *Nouveaux Principes*, I, p. 165-177.

domaine. Et Sismondi insiste sur tous les bienfaits qui résultent de cette culture du paysan propriétaire.

Au point de vue purement économique, avoue Sismondi, le métier présente une infériorité certaine sur la fabrique. L'extrême division du travail, les machines perfectionnées permettent aux manufactures une production beaucoup plus abondante que dans les petites entreprises¹. Mais, en agriculture, où les tâches sont successives, de sorte que la division du travail est arrêtée par des obstacles naturels, où le rôle des machines est moindre, les avantages de la grande exploitation ne sont plus aussi considérables. Ils peuvent être compensés par les avantages naturels de la petite exploitation qui, dans l'agriculture, conservent toute leur importance.

Le paysan propriétaire est aux yeux de Sismondi, de tous les cultivateurs, « celui qui tire le plus parti du sol »² parce que son labeur est celui de l'homme qui est le plus vivement intéressé à la prospérité de la culture. Au lieu d'accomplir strictement la besogne nécessaire avec la nonchalance d'un ouvrier employé sur la terre d'autrui, indifférent au succès de l'exploitation, il travaille avec opiniâtreté, est en quête de tous les perfectionnements. « Son petit patrimoine est une vraie caisse d'épargne, toujours prête à recevoir tous ses petits profits, à utiliser tous ses moments de loisir »³. — Mais outre son intérêt, l'affection du paysan pour son lopin de terre, le pousse aux améliorations agricoles. Il aime son ouvrage, le fait avec joie, ne s'épargne aucune fatigue. « L'argent ne lui ferait pas exécu-

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 151.

² *Études*, I, p. 173.

³ *Ibid.*, I, p. 171.

ter ce que l'amour de sa propriété lui rend facile »¹. — De plus, sa culture est variée. Connaissant bien son champ, en ayant étudié toutes les particularités, il peut obtenir une grande diversité de produits. Il ne se spécialise pas dans un seul genre de production, ce qui lui donnerait sans doute plus d'adresse, une plus grande habileté de main, mais le laisserait inoccupé une bonne portion de l'année. Il s'adonne à des travaux multiples, fait alterner, par exemple, les soins donnés à la vigne, et la culture des céréales, répartit la besogne entre lui et les membres de sa famille, de façon qu'ils aient de l'ouvrage tous les jours de l'année, et qu'il n'y ait de chômage pour personne². Au lieu que la division du travail soit un bienfait dans l'agriculture, c'est au contraire la complexité des tâches qui est désirable, afin que les forces du paysan ne restent jamais inactives et stériles. La productivité de la culture du paysan propriétaire paraît ainsi supérieure à Sismondi à celle de la grande culture. Je montrerai plus loin comment Sismondi synthétise ses idées à cet égard.

Mais ce sont principalement les avantages sociaux et moraux de la petite culture qui devaient présenter de l'importance pour le théoricien de l'économie sociale.

Cette variété des travaux déjà dont je viens de parler donne de l'agrément à l'ouvrage du paysan. Un nouveau travail le délasse de l'ancien. Au lieu de la monotonie et de l'ennui, il éprouve, d'après Sismondi, une joie, une gaieté constante. Mais c'est avant tout à son indépendance, à la modeste aisance où il vit qu'il doit son bonheur. Sismondi nous trace un tableau riant de cette heureuse médiocrité

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 167.

² *Études*, I, p. 173, 300, 371.

du paysan dans certains pays. Il décrit le logement, l'ameublement, la nourriture des paysans Suisses, proclame la santé et la vigueur de la race¹. Il vante aussi la vertu, les mœurs du cultivateur propriétaire, prétend qu'il sait échapper aux vices grossiers, à l'ivrognerie. « Ce sont les privations qui font désirer les excès, ce sont les soucis qui cherchent à s'étourdir dans l'abrutissement de l'ivresse² ».

Le morcellement du sol est aussi une chose fort précieuse pour la société, pour la paix publique. Il n'est point de meilleurs défenseurs pour l'ordre établi que les paysans propriétaires. Ceux qui sont privés de toute propriété conçoivent difficilement l'utilité de l'appropriation individuelle. Ouvriers des villes ou des champs ne peuvent voir sans envie et sans haine passer en d'autres mains les richesses que leur travail a créées. Si on veut que la population soit fortement attachée à l'ordre établi, il faut que les bienfaits de cette propriété soient pour eux une réalité concrète, et non pas de pures abstractions qu'ils se refusent à comprendre. Il est bon que la multitude et la force physique soient naturellement du côté de l'ordre³.

Plus grande productivité, plus de bonheur pour la classe agricole, plus de sécurité pour la nation, voilà ce qu'assure la culture des paysans propriétaires. Et Sismondi se félicite de la grande division de la terre en Suisse et en France⁴.

Quoiqu'atténués, ces avantages se rencontrent encore dans d'autres modes d'exploitation qui permettent également la petite culture, associent les paysans aux fruits du sol.

— L'exploitation par bail emphytéotique, écrit Sismondi,

¹ *Études*, I, p. 172.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 169.

³ *Ibid.*, I, p. 173.

⁴ *Ibid.*, I, p. 174.

« élève dans l'État une classe de paysans presque aussi industriels, aussi heureux et aussi attachés à leur patrie que les petits propriétaires ¹ ». La plupart des bienfaits qui sont dus à la réunion dans la même personne du capital et du travail, de la qualité de propriétaire et de cultivateur effectif, se retrouvent en effet ici, où la concession est perpétuelle ou au moins à très longue durée, où le paysan, s'il n'est pas propriétaire, reçoit cependant les droits actifs de la propriété.

— L'exploitation par métayers ou à moitié fruits peut aussi donner d'excellents résultats. Sans doute, la séparation entre la propriété et le travail est cette fois complète. Le paysan est cependant intéressé à la prospérité de la culture par sa participation aux fruits du sol. Ce n'est pas la même personne qui possède la terre et qui la cultive; une communauté d'intérêts existe pourtant entre le propriétaire et le cultivateur; cela suffit pour attribuer au métayage certaines des qualités de l'exploitation patriarcale.

Même au point de vue chrématistique, même si on ne s'inquiète que de la multiplication des produits, le métayage, aux yeux de Sismondi, peut se défendre. Le travail du métayer est bien supérieur au travail du journalier. L'amour du paysan pour sa métairie, surtout s'il sait qu'il ne sera pas renvoyé, le désir d'accroître les produits du sol dont il recevra la moitié, lui inspirent un zèle, une ardeur comparable à celle du paysan propriétaire lui-même. Et Sismondi invoque à l'appui de ces affirmations la prospérité de la culture en Toscane. Dans ses *Études d'économie politique*, il consacre tout un essai à dépeindre les conditions du métayage toscan ².

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 243.

² *Études*, I, p. 278-330.

On a souvent critiqué le métayage où on n'a voulu voir qu'un mode arriéré d'exploitation. Il semble pourtant que la justification qu'en présente Sismondi ne manque pas d'exactitude. La question dépend en grande partie des circonstances, du climat, de la densité de la population, des usages. La grande enquête sur l'agriculture qui a été faite en Italie, il y a une vingtaine d'années, a fortement montré combien pour la Toscane, le métayage est précieux et même indispensable, « *necessario e provvido* ¹ ». La diversité des cultures en Toscane, la nature de ces cultures, exigent des soins minutieux que l'on ne pourrait demander à des journaliers salariés à moins d'une inspection fort coûteuse, mais dont se montrent tout à fait capables les métayers associés à la prospérité de la culture. Il est vrai qu'on peut reprocher aux métayers une certaine routine et aussi l'inexécution des travaux de longue durée. C'est, constate l'enquête italienne, que les améliorations de longue durée ne peuvent être faites que par le propriétaire lui-même. Et Sismondi n'aurait pas contredit cette affirmation.

Mais dans le métayage, Sismondi approuve surtout le sort relativement heureux qu'il assure au cultivateur. Ce dernier n'est pas un journalier au salaire fixe et qui ne participe pas aux fruits du sol. Bien qu'il n'ait que ses bras pour toute richesse, le métayer « ne demeure point exclu du festin de la nature qu'il prépare ² ». Il peut accroître son aisance; il parvient même à une certaine opulence dans les bonnes années. Et dans sa monographie sur le « bon-

¹ *Atti de la giunta per l'inchiesta agraria e sulla condizione della classe agricola*, vol. III, p. 459; Cf. Eheberg, *Agrarische Zustaende in Italien*, 1886, p. 124 et suiv.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 193.

heur des cultivateurs en Toscane », Sismondi en économiste observateur, entre dans des détails sur la vie du paysan Toscan, sa maison, son mobilier, sa garde-robe, sa nourriture, ses plaisirs¹. L'enquête italienne confirme encore sur ce point les vues de Sismondi. Elle montre combien le métayage est favorable au paysan Toscan qui est le compagnon, non pas le serviteur du maître². Le rapporteur de l'enquête pour la Toscane écrit même que le métayage a su donner une solution des plus satisfaisantes au grand problème moderne, celui de l'antagonisme entre le capital et le travail³. La diminution du métayage a pour effet d'empirer la situation du paysan. On a même proposé des mesures pour empêcher tout recul en Toscane, du mode d'exploitation traditionnel.

Mais pour que le métayage produise les bons effets que Sismondi en attend, il faut que, comme en Toscane, l'usage détermine les conditions du contrat entre le propriétaire et le métayer d'une manière favorable à ce dernier. Il faut que toute la charge des impôts soit supportée par le propriétaire. Autrement le métayer qui possède peu ou point de capitaux, serait obligé de trouver de l'argent à jour fixe et par suite de vendre à vil prix la récolte avant la saison. Or, c'est un des avantages précieux du métayage que le cultivateur n'ait jamais besoin de céder sa récolte dans de mauvaises conditions, qu'il n'ait pas besoin, comme le

¹ *Études*, I, p. 295 et suiv.

² « *Il mezzadio Toscano sente di esser socio non servo del proprietario* » *Atti de la giunta...* III, p. 461 ; Cf. Eheberg, *op. cit.*, p. 135.

³ « *Relativamente por alle relazioni sociali, il sistema di mezzadia in Toscano raggiunge pienamente la soluzione del problema più intralciato dell'epoca nostra, e toglie ogni antagonismo fra capitale e lavoro* ». *Atti de la giunta...*, III, p. 461.

fermier de payer au propriétaire une redevance en argent. Il est nécessaire aussi que comme en Toscane le partage par moitié soit une coutume tellement enracinée dans le pays, qu'aucun propriétaire n'ose réclamer une portion plus grande, et qu'aucune compétition entre les paysans, par suite, ne puisse venir diminuer la part qui revient au métayer¹. Les renvois de métayers seront alors extrêmement rares. Ils sont sans doute licites. Mais comme aucun paysan nouveau ne donnera plus de la moitié des fruits au propriétaire, celui-ci n'aura aucun intérêt, d'ordinaire, à expulser le métayer. Mais justement dans certaines régions de l'Italie, dans le royaume de Naples, par exemple, le désir de s'enrichir, le goût du lucre, chez les propriétaires, tend à élever leurs exigences. La concurrence réduit sans cesse la part du métayer. Celui-ci ne conserve plus que le tiers des fruits. Les heureux effets du métayage disparaissent alors. Au lieu de l'aisance, c'est la misère qui attend le cultivateur. Le métayage n'est pas un mode d'exploitation pleinement bienfaisant par lui-même. Il ne l'est que par la manière dont il est pratiqué².

— Il en est de même de l'exploitation par bail à ferme. Appliquée à des domaines de faible étendue, cette exploitation assure au paysan une situation plus favorable encore que le métayage. Les fermiers sont alors eux-mêmes cultivateurs. Mais ils ont plus d'espoir que le métayer de s'élever, de devenir propriétaires à leur tour. Et leurs ouvriers peu nombreux, sont des domestiques choisis parmi leurs égaux, qui mangent à leur table, et avec lesquels ils ne forment « qu'une classe de paysans animés des mêmes sentiments,

¹ *Études*, I, p. 290.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 199 ; *Études*, I, p. 320.

partageant les mêmes jouissances¹ ». Le bail à ferme ne devient pernicieux, et la condition des ouvriers ne devient fort pénible que lorsqu'il s'agit de vastes domaines, de grande production.

II. — LES INCONVÉNIENTS DE LA GRANDE PROPRIÉTÉ ET DE LA GRANDE CULTURE

La grande production, définitivement victorieuse dans l'industrie, commence aussi, en agriculture, à progresser aux dépens de la petite. Ici aussi se manifeste cette tendance moderne vers l'accumulation des capitaux, l'extension des entreprises, l'agrandissement des fermes. Il se trouve des économistes pour se féliciter de cet état de choses. Sismondi n'en a guère vu que les inconvénients.

Le mercantilisme n'avait envisagé « l'agriculture que sous le rapport commercial », ne s'était soucié que de l'augmentation de numéraire qu'elle pouvait apporter au pays, et lui avait préféré l'industrie. L'école chrématistique qui a rejeté les doctrines mercantiles n'a pas, cependant, prétend Sismondi, des vues beaucoup plus larges en économie rurale. Elle ne néglige pas l'agriculture, mais elle lui donne un caractère industriel et commercial. Elle lui assigne un but mercantile. Pour J.-B. Say, l'agriculture est « une manufacture de produits ruraux qui doit être assimilée à toute autre manufacture ». Le cultivateur comme l'entrepreneur doit chercher à obtenir de hauts bénéfices, tout en diminuant, le plus possible, ses frais. Il « gagne, soit en produisant plus, soit en dépensant moins². »

Pour économiser, par suite, sur les frais, il n'est rien de

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 22.

² *Études*, I, p. 160; *Revue mensuelle d'économie politique*, II, p. 132.

meilleur que de recourir aux procédés de la grande culture. Seuls de grands propriétaires ou de riches fermiers, peuvent acquérir des machines puissantes, des instruments dispendieux, qui abrègent le travail humain, abaissent le prix de la main-d'œuvre. Un petit nombre de journaliers suffisent là où, avec le morcellement du sol, une foule de paysans devraient être occupés. De même, moins d'habitations, moins de constructions rurales, moins de dépenses de toute sorte sont nécessaires.

C'est ce qu'on a compris en Angleterre. Les fermiers ont accru sans cesse l'étendue des domaines qui leur étaient concédés. Ils ont montré dans l'exploitation de grandes connaissances, une réelle habileté. Ils ont substitué un système scientifique de culture aux habitudes routinières anciennes. Ils ont poussé fort loin « le perfectionnement de races d'animaux domestiques, des cultures fertilisantes, des machines ingénieuses ». La prospérité de l'agriculture en Angleterre semble frappante¹. Mais Sismondi va montrer tout ce que cache à ses yeux, cette apparente prospérité.

Dans l'industrie, on ne travaille que pour vendre. Toute production est destinée à l'échange. Tout acte de fabrication suppose une spéculation sur les besoins du marché, sur la demande des consommateurs. Il n'en est pas nécessairement ainsi dans l'agriculture. Le paysan propriétaire produit pour lui-même, non pas pour le troc. C'est avec la terre seule, qu'il « accomplit... le principal échange d'où dépend sa subsistance². » Il n'a besoin que de fort peu d'objets manufacturés qu'il achète grâce à la vente d'une faible portion de sa récolte. Le métayer, de même, vit de la moitié des fruits du sol. C'est l'autre moitié, c'est la part du pro-

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 222, 265.

² *Études*, I, p. 194.

priétaire qui va alimenter la population urbaine. Avec la petite culture ainsi, les classes rurales sont soustraites à tous les dangers des fluctuations des prix, au « grand jeu de hasard des marchés ¹. » Elles vivent modestement dans une heureuse sécurité.

Ce calme, cette tranquillité disparaît quand on passe à la grande culture. Le fermier qui devient bien alors un véritable entrepreneur, tout semblable aux manufacturiers, comme le dit l'école chrématistique, ne produit que pour l'échange. Toute la récolte est destinée au commerce. On assiste alors à une plus grande circulation des produits ruraux. On croit à une augmentation de la quantité de richesses dans le pays. Mais cette augmentation est illusoire. Ce qui est réel, c'est l'instabilité qui gagne l'agriculture. La spéculation pénètre dans un domaine où jusque-là elle n'avait pas encore exercé ses ravages. La richesse territoriale est soumise comme la richesse commerciale aux « chances du marché ». Elle dépend aussi d'un « public métaphysique », d'une demande inconnue. Les crises de surproduction, « toutes les alternatives d'engorgement des marchés et de pénurie, qu'on a déjà assez de peine à supporter dans les manufactures » ébranlent l'agriculture, menacent et ruinent les fermiers ².

C'est l'extension de la grande culture en Angleterre qui a rendu nécessaires ces droits protecteurs contre l'entrée des blés, dont le maintien est si discuté et soulève tant de passions. La concurrence des blés étrangers serait peu à craindre pour une population de paysans propriétaires qui consomment eux-mêmes la plus grande partie des fruits

¹ *Études*, I, p. 193 et 194.

² *Nouveaux Principes*, I, p. 263 et suiv. ; *Adde, Etudes*, p. 170 et 171 ; 193 et 195.

de leurs terres. Elle devient au contraire fort redoutable dans un pays de grands domaines où on ne produit que pour la vente, et où le bas prix résultant des importations serait un désastre pour l'agriculture ¹.

Ici aussi, comme pour l'industrie, Sismondi partisan, en principe, du libre échange, admet cependant des tempéraments à la liberté, en présence de la situation grave où, par leur faute, les agriculteurs se sont placés. Le sort des propriétaires anglais ne lui inspire pas, il est vrai, une grande pitié. La liberté les ruinerait. Ce serait un grand mal, mais non pas « une injustice ² ». Ils perdraient seulement leur fermage qui ne leur coûte aucun travail. Mais la concurrence étrangère ferait abandonner la culture des terres. Les ouvriers agricoles seraient congédiés, plongés dans la misère. On peut hésiter avant d'exposer une grande partie de la nation à des souffrances semblables. D'autre part, Sismondi a quelque intuition de l'utilité d'une production complexe pour un pays. L'abrogation des lois sur les blés, déclare-t-il, ne profiterait pas autant qu'ils le croient aux industriels. « Les... agriculteurs sont les consommateurs les plus rapprochés et les plus sûrs des manufactures anglaises. » Avec la liberté commerciale, ils cesseraient de consommer, et ce serait un coup funeste pour l'industrie anglaise ³. Sismondi s'élève contre les arguments que l'on présente en faveur de l'abolition des droits protecteurs. On écrit que grâce à la liberté des échanges, les objets sont produits aux endroits où on les obtient avec plus de facilité, et qu'ainsi ce sera seulement la culture des terres les moins fertiles, des terres n^{os} 4, 5, 6, qui sera

¹ *Nouveaux Principes*, I, 260 et suiv.

² *Ibid.*, I, p. 254.

³ *Ibid.*, I, p. 256.

abandonnée en Angleterre, tandis que les terres les plus fertiles, les terres nos 1, 2, 3, continueront à y être labourées. On ne résout pas avec des numéros et des abstractions, répond Sismondi, des problèmes aussi compliqués¹. Dans les pays concurrents, en Pologne, par exemple, la main d'œuvre des paysans obligés à la corvée est gratuite; l'exploitation se fait sans frais pour les seigneurs qui peuvent ainsi abaisser de plus en plus le prix de vente du blé. Toute concurrence devient impossible pour l'Angleterre. C'est à la culture en céréales de la plupart des terres, des plus fertiles elles-mêmes, qu'il faudra renoncer en Angleterre, le jour où l'entrée des blés sera libre. Dans une phrase prophétique Sismondi affirme que « l'agriculture se bornera à élever des troupeaux² ». L'auteur des *Nouveaux Principes* paraît donc se résoudre à la conservation des droits protecteurs en Angleterre. Il y voit un mal, mais un mal nécessaire, dont il rend responsable la vaste étendue des fermes anglaises.

La grande production ainsi, en soumettant l'agriculture à toutes les chances du marché l'a exposée au danger des crises et de la concurrence étrangère. Les faits paraissent confirmer les théories de Sismondi en cette matière, encore que ces théories soient présentées par lui sous une forme trop absolue. Il semble bien, par exemple, que dans la crise qui frappe aujourd'hui l'agriculture, la petite propriété ait beaucoup moins à souffrir que la grande, aussi bien en France³ qu'en Allemagne⁴.

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 256 et 257.

² *Ibid.*, I, p. 255.

³ V. Bourguin, *Revue politique et parlementaire*, 1898, p. 522-524.

⁴ V. Von der Goltz dans le *Handbuch* de Schœnberg, 4^e édition, 1896, II, I, p. 137 et 138. V. dans le même sens les diverses enquêtes faites par M. Blondel et ses collaborateurs (*Études sur les populations rurales de*

En ce qui concerne les crises, l'insécurité des producteurs, Sismondi adresse des reproches un peu semblables à l'exploitation en grand dans l'industrie et dans l'agriculture. Mais il est un point, aux yeux de Sismondi, où les effets de la grande production sont loin d'être les mêmes dans ces deux branches de l'activité économique. La production est plus considérable dans la grande que dans la petite industrie. Il n'en est pas de même dans la grande culture.

Le riche propriétaire ou le riche fermier qui dans la culture ne voit qu'un moyen de réaliser de hauts bénéfices, cherche à obtenir le revenu, le produit net le plus considérable. Il ne songe qu'à augmenter la somme qui lui reste, une fois tous les frais payés. Il ne se soucie pas autant de l'accroissement du produit brut, de l'accroissement de la totalité de la récolte. A l'exploitation qui donnerait le plus fort rendement brut, mais nécessiterait des avances importantes faites au sol, il est souvent amené à préférer une exploitation moins productive, mais aussi moins dispendieuse, de manière à ce que son revenu soit plus élevé. Il aimera parfois mieux, comme nous dirions aujourd'hui, les procédés de la culture extensive que ceux de la culture intensive¹.

Produit brut et produit net se confondent au contraire pour le petit cultivateur. Celui-ci ne travaille pas, en effet, pour l'échange, mais pour sa subsistance et celle de sa famille. Il est d'autant plus riche que sa récolte est plus abondante. Pour lui, la culture n'est pas un simple placement dont il veut recevoir le plus haut intérêt. Elle est la condition

(l'Allemagne) qui contredisent sur ce point les conclusions générales de l'auteur.

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 152-153; *Études*, II, p. 62.

même de son existence. Il périrait de faim, si dans son étroit domaine il voulait se livrer à une exploitation peu coûteuse et peu productive. Aussi ne ménage-t-il pas les avances faites à la terre, les avances en capital et surtout les avances en travail personnel. Sa culture est nécessairement une culture intensive.

Or, pour le pays, ce qui importe, c'est le produit brut, c'est la grande quantité des fruits du sol qui assure une subsistance aisée à la population. Ce qu'un État désire, c'est que ses citoyens trouvent plus d'aliments, plus de produits agricoles pour satisfaire leurs besoins. Les intérêts du petit cultivateur sont ainsi semblables à ceux de la nation. Mais ceux du grand propriétaire peuvent lui être contraires¹.

Et Sismondi invoque des faits intéressants à l'appui des idées que je viens de résumer. Il montre comment, dans différents pays, les possesseurs de vastes domaines ont substitué l'exploitation en pâturages à l'exploitation en

¹ *Études*, II, p. 46, 62. Sismondi avait déjà indiqué une antithèse semblable entre la grande et la petite culture, dans son *Tableau de l'agriculture en Toscane*. Il a pu s'être inspiré en cette matière de l'œuvre d'un économiste italien du XVIII^e siècle, de Verri : *Meditazione sulla economia politica*. Verri montre, en effet, l'intérêt de la nation à ce que le produit brut soit le plus considérable possible. (« Prima regola sarà : preferire quel genere di agricoltura che più accresce l'annua totale riproduzione ». p. 220). Il s'efforce d'établir la conformité à cet égard de l'intérêt national et de l'intérêt des petits cultivateurs qui visent également au plus haut produit brut. (« Il mediocre possessore... vi procura la riproduzione massima », p. 58). Au contraire, les grands propriétaires peuvent chercher à accroître leur revenu net par une diminution de la dépense et se livrer à une culture peu productive. Leur conduite peut être ainsi contraire aux intérêts de l'État (« Quando le ricchezze della nazione sono costipate nelle mani de pochi... l'agricoltura vi sarà negletta », p. 58. « Possono gl' interessi dello stato e quelli del possessore essere in opposizione », p. 218).

céréales. Celle-ci est beaucoup plus productive, mais elle nécessite des capitaux, une main d'œuvre, des frais, considérables. La dépense est au contraire faible pour l'élevage du bétail. Et les grands propriétaires ont naturellement préféré abandonner leurs terres à la pâture, lorsqu'ils en tiraient de plus hauts profits qu'en les faisant labourer. Sismondi n'a pas trop insisté sur l'exemple de l'Angleterre où, sous la protection de la législation douanière, la culture en céréales subsistait encore, à l'époque où il vivait, sur une grande portion du territoire. C'est surtout après la mort de Sismondi, après l'abrogation des lois sur les blés que, conformément aux prévisions de l'auteur des *Nouveaux Principes*, on devait assister en Angleterre à la diminution progressive des superficies emblavées. Dès le temps de Sismondi pourtant, dans certains grands domaines, l'élevage du bétail faisait déjà renoncer, en Angleterre et en Ecosse, au labourage. Sismondi signale ces faits¹.

Mais c'est dans la campagne de Rome principalement, qu'il étudie les effets de la grande culture. Sa longue monographie de la campagne romaine dans ses *Études d'économie politique* est célèbre². Ses voyages à Rome ont toujours produit sur Sismondi une pénible impression. Ce n'est pas que son imagination se soit laissée émouvoir par la poésie de la « ville des tombeaux » qui porte « en quelque sorte le deuil du genre humain³ ». Ce sont les circonstances économiques, c'est l'état de désolation de l'*Agro Romano* qui l'ont douloureusement frappé.

¹ *Études*, I, p. 203 et suiv.

² *Études*, II, p. 1-141. ; Cf. *Fragments du Journal et de la Correspondance de Sismondi*, p. 192, 194.

³ *Études*, II, p. 6.

Dans les premiers siècles qui suivirent la fondation de Rome, raconte Sismondi, en qui dans les *Études* l'historien apparaît fréquemment à côté de l'économiste, la campagne de Rome était partagée entre un grand nombre de petits propriétaires. Elle se couvrait d'une telle variété et d'une telle abondance de produits qu'une possession de sept *jugera* suffisait largement à la subsistance d'une famille entière. Mais plus tard, avec les empiètements des patriciens, de grands domaines s'étendirent à la place de l'ancienne division des terres. Déjà alors les riches propriétaires reconnurent qu'il était plus profitable pour eux de se livrer à l'élevage du bétail. Ils cessèrent de cultiver. Rome fut environnée d'immenses pâturages. Et Pline l'ancien put déjà s'écrier : « *Latifundia perdidere Italiam.* »

La situation est la même à la fin du moyen âge et dans les temps modernes. L'*Agro Romano* appartient à un petit nombre de seigneurs qui louent leurs vastes propriétés à de riches fermiers, aux *mercanti di tenuta*. Aucune culture n'est tentée. La plaine Romaine est abandonnée à la pâture de grands troupeaux de bêtes à laine. Au xv^e, au xvi^e, au xviii^e et au commencement du xix^e siècle, la papauté s'est efforcée d'obliger les propriétaires au labourage. Ils s'y sont refusés, ont tourné les règlements édictés. Ils ont conservé l'élevage du bétail, source pour eux d'un plus haut revenu net.

De nos jours encore, la campagne Romaine est restée le pays des vastes domaines sans culture, des *latifundia*. La grande enquête italienne, à laquelle j'ai déjà fait allusion, parle du « *melancolico, abbandonato e deserto agro Romano*¹ ». Le rapporteur de l'enquête pour Rome se plaint

¹ *Atti de la giunta...*, XI, p. 8.

de l'étendue des propriétés et de la culture extensive dans la campagne romaine¹.

Au cours de ce siècle aussi, l'exemple de l'Angleterre est venu confirmer l'exactitude de la thèse de Sismondi. On a pourtant contesté le bien fondé de cette thèse. Roscher écrit que ceux qui soutiennent des idées semblables à celles que nous avons trouvées dans Sismondi, confondent la question de la grande et de la petite culture avec la question de la culture plus ou moins intensive². La grande exploitation, elle aussi, peut obtenir un produit brut fort élevé, supérieur à celui de la petite exploitation, lorsqu'elle applique les procédés de la culture intensive. Cette dernière affirmation est assurément très juste. Mais il s'agit de savoir si la division du sol ne pousse pas précisément à la culture intensive, tandis que dans certaines circonstances, le grand propriétaire peut avoir intérêt à se contenter de la culture extensive qui lui donne des bénéfices plus considérables. Il n'est pas certain que Sismondi ait voulu dire autre chose. Sa théorie paraît ainsi fort défendable.

— Au point de vue économique déjà, pour toutes les raisons que je viens de présenter, l'État doit préférer la petite à la grande culture. Mais aux yeux de Sismondi, ce sont « des considérations plus relevées que celles du profit et de la perte³ » qui doivent pousser les économistes et les législateurs à s'opposer au progrès de la grande propriété.

Ce que Sismondi reproche principalement à l'extension de la culture, c'est la condition précaire, subordonnée, mi-

¹ « Troppo grandi extensioni con le condizione aggravanti... della cultura estensiva. » *Atti de la giunta...*, XI, p. 7. Cf. Eheberg, *op. cit.*, p. 116.

² Roscher, *Traité d'économie politique rurale*, p. 189 de la Trad. fr. ; V. aussi p. 214, 215.

³ *Études*, I, p. 201 ; *Adde*, II, p. 63.

sérable, qu'elle réserve aux paysans. Dans les vastes domaines, les fermiers ont cessé de cultiver eux-mêmes la terre. Au-dessous d'eux, s'est formée une population « d'hommes de peine », de « journaliers », toute pareille à celle des ouvriers des villes¹. Dans l'agriculture comme dans l'industrie, la séparation de la classe qui possède et de celle qui travaille, a eu les mêmes effets, entraîné les mêmes maux. Au lieu d'avoir comme le paysan propriétaire, l'emphytéote ou le métayer, un droit sur les fruits du sol, le journalier ne reçoit que son salaire². Et ce salaire est réduit au taux le plus bas. « Il n'y a point égalité de forces entre le journalier qui a faim et le fermier »³, déclare Sismondi par un raisonnement analogue à celui qu'il a fait pour l'ouvrier des manufactures. Le journalier n'a rien à attendre de la fertilité de la terre qu'il cultive. Le propriétaire ou le fermier bénéficie seul des bonnes récoltes, comme l'industriel profite de tout le progrès économique du siècle. Nulle sécurité pour le paysan. Sans cesse il redoute d'être renvoyé. Et le système des grandes fermes augmente ses mois de chômage. Le fermier, en effet, spécialise sa culture. Il ne cherche à obtenir qu'une seule espèce de produits. Par suite, il fait accomplir tout le travail des champs aux mêmes époques. Pendant quelques mois, il engage des ouvriers à qui il donne peut-être une rémunération élevée, mais qu'il laisse sans ouvrage le reste de l'année⁴. Cette classe rurale, dont le bonheur était si aisé à assurer, est précipitée dans la misère. Et on ne

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 222, 223.

² *Ibid.*, I, p. 224.

³ *Ibid.*, I, p. 227.

⁴ *Études*, I, p. 371.

doit pas s'étonner qu'elle s'abandonne alors à tous les vices¹.

Mais, en outre, les grands propriétaires pour augmenter leur revenu s'efforcent d'économiser sur les frais de production. Ils diminuent la main d'œuvre, la remplacent par des machines. Parfois même, on l'a vu, ils finissent par renoncer complètement au labourage. Pour épargner sur le travail de l'homme, ils en viennent à se contenter des produits naturels du sol. Ils laissent pousser sur leurs terres l'herbe qui sert à la pâture de leurs troupeaux. Et ils expulsent la population qui vivait sur leurs domaines.

Dans ses essais sur la Campagne romaine encore, Sismondi montre la dépopulation qui résulte de la grande culture. On peut errer de longues heures autour de Rome sans rencontrer aucune trace d'habitation². *L'Agro Romano* est un immense désert où vivent seulement des milliers de bêtes à cornes que conduisent quelques bergers. Cet état de choses est déjà ancien à Rome. Déjà dans l'antiquité, à la fin de la République romaine, l'Italie centrale n'avait plus de population agricole. On ne trouvait plus dans les campagnes des paysans pour recruter les légions. « De vastes pâturages remplaçaient les nations » qui avaient préparé la conquête du monde³.

Mais ailleurs, c'est à l'époque contemporaine, c'est sous nos yeux que se produit le dépeuplement des campagnes. Dans un des essais de ses *Études*⁴, Sismondi raconte l'expulsion des cultivateurs en Ecosse. Dans le comté de Sutherland, grand comme un département français, quinze

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 225.

² *Études*, II, p. 10.

³ *Ibid.*, II, p. 25.

⁴ *Ibid.*, I, p. 203-239.

mille paysans ont été chassés du sol pour la défense duquel leurs ancêtres avaient, pendant de longs siècles, sacrifié leur vie, versé leur sang. Longtemps, ils avaient vécu pauvres et heureux dans leur pays natal, dévoués à leur seigneur. Dans les temps anciens même, à l'époque de l'organisation en clans, la terre était leur propriété commune. Plus tard, le chef du clan avait confisqué cette propriété à son profit exclusif. Il concédait seulement la jouissance de la terre à ses vassaux. La concession devint, à une époque plus récente, un véritable bail à ferme. Et voici que maintenant les anciens propriétaires sont renvoyés du sol qui leur avait autrefois appartenu. Pour augmenter ses revenus la marquise de Stafford a décidé de consacrer à l'élevage du bétail tout le comté de Sutherland. Elle a fait alors procéder à cette opération qui s'appelle le nettoyage d'un domaine, « the clearing of an estate ». Elle a obligé la population à s'expatrier, a fait raser ou incendier les villages et les maisons. Quinze mille descendants d'une vieille race de fidèles serviteurs, trois mille familles étaient remplacées, en 1820, par vingt-neuf familles dirigeant autant de fermes, occupant quelques domestiques, et faisant paître plus de cent trente mille moutons. L'héritier du comté de Sutherland a pu raffiner son luxe, « étaler... une pompe royale ». Il lui importe peu sans doute que ce soit au prix du malheur d'une petite nation entière¹.

Et pourtant un pays a grand intérêt à posséder une population rurale nombreuse. Sismondi montre combien les qualités que développe la vie à la campagne sont précieuses pour la sécurité d'une nation, la stabilité des insti-

¹ *Etudes*, I, 223. Karl Marx décrit avec les mêmes détails et en donnant les mêmes chiffres que Sismondi, mais sans citer ce dernier, l'expulsion des paysans du comté de Sutherland. V. *Das Kapital*, I, p. 695 et suiv.

tutions. « Aucun travail ne maintient aussi bien la santé, la vigueur du corps, la gaieté, que celui de l'agriculture, aucun ne prépare de meilleurs soldats pour la défense de la patrie¹. » Les mœurs sont plus simples, la vie de famille plus régulière au village. En déracinant un peuple entier du sol que de génération en génération il avait cultivé, on le pousse à la ville, on l'envoie grossir le prolétariat urbain. L'ancien paysan ou ses enfants s'engagent dans une manufacture, renoncent « à l'air pur, à la lumière du soleil, à l'exercice, au spectacle de la nature, à la joie des champs² ». La race s'affaiblit et se corrompt.

— On a vu jusqu'ici les critiques adressées par Sismondi à la grande propriété associée à la grande culture. Mais la grande propriété peut être responsable de pénibles misères alors même qu'elle a recours à la petite culture. C'est ce que Sismondi cherche à prouver dans deux de ses essais, par l'exemple de l'Irlande³. La petitesse de l'exploitation n'est donc pas aux yeux de Sismondi une raison suffisante de félicité générale. Tout dépend des circonstances économiques qui accompagnent la culture. En Irlande, les riches Landlords anglais ont morcelé leurs vastes domaines entre une multitude de petits fermiers. Le produit brut le plus considérable reste bien l'objet des efforts des cultivateurs. On n'a pas transformé en pâturages les terres labourables. Et cependant nulle part la population n'endure d'aussi terribles souffrances qu'en Irlande. Certaines causes interviennent, en effet, ici, qui détruisent tous les avantages ordinaires de la petite culture.

La nation irlandaise presque tout entière n'a aucune part

¹ *Etudes*, I, p. 191.

² *Ibid.*, I, p. 192.

³ *Ibid.*, I, p. 239-278; 331-377.

à la propriété du sol. Elle est « une nation de prolétaires ¹ ». La terre appartient à un petit nombre de Landlords anglais. Dans aucun pays le contraste n'est si violent entre l'aristocratie possédante et la masse des déshérités. Le paysan irlandais qui n'a que ses bras comme toute ressource, ne peut assurer sa subsistance et celle de sa famille qu'en obtenant du travail, qu'en obtenant du Landlord la concession à bail d'une parcelle de terre. Une dure nécessité le contraint à accepter toutes les conditions que lui impose le seigneur. Or, la population irlandaise est très nombreuse. Une concurrence acharnée s'établit entre les malheureux cultivateurs. « La vie de tous les pauvres est en quelque sorte soumise à une folle enchère. » Le travail est offert au rabais. Celui qui consent à payer le plus haut fermage, « un fermage qui... lui laisse à peine de quoi vivre misérablement, est préféré à... ses rivaux ² ». En outre, le seigneur, pour se réserver la liberté de contracter avec d'autres paysans qui lui donneront un fermage encore plus élevé, n'accorde que des baux à court terme. Il n'hésite pas à expulser son ancien fermier quand il y trouve intérêt. Il vit dans l'opulence ainsi, grâce à la hausse du fermage, grâce à la *rack rent*, à cette « rente râclée... extorquée... arrachée par la torture... » et qui est aussi une « semence de tortures ³ ». A la cupidité des Landlords, s'ajoute encore celle des intermédiaires, des *middlemen*, qui souvent, au nombre de deux ou de trois, s'interposent entre le propriétaire et le paysan, réduisent de plus en plus la part qui demeure à ce dernier ⁴. Et à la suite d'un ouvrage anglais Sismondi entre dans les

¹ *Études*, I, p. 248.

² *Ibid.*, p. 248, 249.

³ *Ibid.*, I, p. 333.

⁴ *Revue mensuelle d'économie politique*, II, p. 144.

détails de la misère du cultivateur, nous décrit l'étroitesse de son budget, nous met au courant de tous les menus faits de sa vie quotidienne si lamentable, nous dévoile tous les aspects de sa détresse.

— Mais Sismondi ne s'est pas borné à nous dépeindre, en termes émouvants, les souffrances des populations agricoles. Ici encore, comme pour les ouvriers des villes, il a indiqué aux gouvernements les mesures qu'il conviendrait de prendre pour améliorer le sort des classes rurales.

III. — LES RÉFORMES AGRAIRES PROPOSÉES PAR SISMONDI

Parmi les réformes que préconise Sismondi, il en est de générales dont l'application est désirable dans la plupart des pays civilisés. Mais pour certains pays qu'il a étudiés d'une manière particulière, pour la Campagne Romaine, pour l'Irlande, il demande des mesures spéciales, destinées à atténuer les misères propres à ces pays.

Le but principal que le législateur doit avoir en vue en ce qui concerne l'agriculture est d'encourager les progrès de la petite propriété aux dépens de la grande. On doit abolir toutes ces institutions destinées à perpétuer la propriété des terres dans les familles, institutions dont Sismondi montre les inconvénients économiques, aussi bien que les inconvénients sociaux, les substitutions, le droit d'ainesse ¹. Par l'égalité de partage des successions, on arrivera au morcellement si désirable des terres. C'est grâce aux règles équitables de son droit successoral que la France a vu se constituer chez elle cette classe nombreuse de paysans propriétaires qui est une des principales causes de sa force et de sa prospérité ². Sismondi avait déjà défendu des

¹ *Nouveaux Principes*, I, p. 278-300.

² *Ibid.*, I, p. 173.

idées semblables relativement à l'industrie. A la ville comme à la campagne, il souhaite l'augmentation de la classe moyenne, de la classe des petits fabricants comme des petits propriétaires.

Là où cependant la grande culture se maintiendrait, il faudrait adoucir le sort des ouvriers agricoles. Sismondi espère le faire par l'application de cette théorie de la garantie que j'ai déjà exposée, et dont la mise en pratique lui paraît plus aisée dans l'agriculture que dans l'industrie. L'ouvrier des champs a droit comme l'ouvrier des manufactures à la garantie de celui qui l'emploie. Une étroite solidarité existe entre les journaliers et les propriétaires ou les fermiers. C'est grâce au travail des premiers que les seconds s'enrichissent. C'est donc aux propriétaires et aux fermiers à supporter seuls les conséquences des accidents, des maladies, des chômages, qui frappent ceux qu'ils ont à leur service.

Chaque paroisse rurale aurait la charge de ses pauvres. Les gros fermiers ou propriétaires contribueraient seuls à l'entretien de ces pauvres. Les paysans cultivant eux-mêmes leur petit domaine seraient exemptés de la taxe¹. Cette réforme aux yeux de Sismondi produirait ici aussi, comme dans l'industrie, des résultats indirects bien supérieurs à ses effets immédiats. Intéressés à ne pas laisser tomber leurs ouvriers dans la misère, les propriétaires préféreront à un mode d'exploitation qui est une cause de souffrances

¹ On sait que dans l'organisation de l'assurance contre les accidents en Allemagne, le système professionnel, corporatif, a été admis pour l'industrie, et le système régional, territorial, pour l'agriculture. Par une distinction semblable, Sismondi demande la réunion en corporations pour la garantie due aux ouvriers des manufactures, et la division en circonscriptions territoriales pour la garantie due aux ouvriers agricoles.

pour les paysans, un autre mode qui permette à ces derniers de parvenir à une certaine aisance. Au lieu de riches fermiers et de journaliers, ils aimeront mieux avoir des petits fermiers ou des métayers. Peut-être même, pour se libérer de la charge des pauvres, concéderont-ils aux cultivateurs, par des amodiations parcellaires, par des emphytéoses, par des ventes à long terme, une partie de leur propriété¹. Sismondi s'illusionne sans doute ainsi sur la portée de la réforme qu'il réclame. Mais, comme je l'ai indiqué à propos des manufactures, les conséquences directes du système de la garantie seraient déjà assez importantes pour qu'on pût s'en contenter et s'en féliciter.

— Ces mesures générales ne suffisent pas pour certaines régions, comme l'Irlande et la Campagne de Rome, où la grande propriété a produit des effets particulièrement désastreux. En Irlande, à Rome, il faut que l'État intervienne d'une manière plus radicale, qu'il exproprie en partie les propriétaires, qu'il promulgue de véritables lois agraires.

A Rome, la papauté avait vainement essayé d'obliger les grands seigneurs de l'*Agro Romano* à faire labourer leurs terres. Au début du XIX^e siècle encore, en 1802, un édit de Pie VII, en ce sens, n'avait obtenu aucun succès². Le gouvernement pontifical, pour se faire obéir, n'avait eu recours, en effet, qu'à des pénalités fiscales, insuffisantes pour contraindre efficacement les propriétaires à abandonner leurs anciens errements. Ce qu'il faut, c'est déposséder les seigneurs romains du libre exercice de leur droit de propriété. « Comme les tribuns de l'ancienne Rome, s'écrie Sismondi, nous demandons la loi agraire..., mais nous ne la

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 349 et suiv.

² *Études*, II, p. 42, 45, 67 et suiv.

demandons pas telle qu'ils la voulurent, entraînant avec elle une spoliation... Nous demandons tout ensemble, le partage des terres et le respect pour les droits acquis¹. » Cette conciliation des intérêts de l'agriculture et des intérêts des propriétaires, Sismondi pense qu'elle peut être réalisée par des concessions emphytéotiques². Les propriétaires conserveront le domaine direct de leurs terres. Ils auront droit à une redevance annuelle, équivalente, somme toute, au bénéfice qu'ils tirent aujourd'hui d'une exploitation en pâturages. Les paysans recevront le domaine utile du sol. Ils auront cette garantie de la perpétuité qui permet seule les améliorations de longue durée. De cette manière, la condition des paysans sera plus heureuse. La population se développera rapidement. L'*Agro Romano* retrouvera toute sa fertilité ancienne. L'insalubrité actuelle de la campagne de Rome, la *malaria* n'arrêtera pas les progrès de la culture. Elle est, aux yeux de Sismondi, un effet et non pas une cause de la désolation de l'*Agro Romano*. La *malaria* disparaîtra quand les pâturages eux-mêmes disparaîtront³.

Les propriétaires ne se prêteront pas volontairement à la réforme. Il faudra les y contraindre. J'ai déjà indiqué, au début de ce travail, comment Sismondi légitime le droit de l'État d'intervenir, pour corriger les effets d'institutions que lui-même a établies, pour rectifier l'exercice d'une propriété individuelle qui est son ouvrage. C'est ici un des endroits où Sismondi applique ce principe général. La société a le droit de chercher à tirer de la terre « les produits que la culture et les soins obtiendraient d'elle, et que

¹ *Etudes*, II, p. 129.

² *Ibid.*, II, p. 130 et suiv.

³ *Ibid.*, II, p. 59.

les propriétaires actuels refusent à la race humaine¹ ». C'est dans l'intérêt de la société, pour arriver à la plus haute productivité du sol, que la propriété individuelle a été constituée. Les grands seigneurs romains ont détourné cette propriété du but pour lequel elle avait été créée. L'État doit agir pour donner à la propriété sa véritable destination. Sismondi ne craint donc pas de limiter les pouvoirs absolus que les législations modernes à l'exemple du vieux droit romain confèrent au propriétaire. Mais il ne le fait pas dans un sentiment d'hostilité à l'égard de l'appropriation individuelle. Au contraire, c'est pour permettre à cette appropriation de produire tous ses avantages naturels que Sismondi veut donner un droit perpétuel sur la terre à celui qui la cultive. Le socialisme agraire de Sismondi ne porte atteinte à la propriété individuelle que par une confiance très grande dans les bienfaits de cette propriété.

Les conseils de Sismondi relatifs à la campagne de Rome ne furent pas écoutés de son vivant. Mais à une époque plus récente des tentatives ont été faites dans le sens qu'il indiquait. Un mois à peine s'était écoulé depuis la prise de Rome, en 1870, par l'armée italienne, qu'un décret royal nommait une Commission pour étudier les moyens de mettre fin à la désolation de la campagne Romaine. La loi du 11 décembre 1878² et surtout la loi du 8 juillet 1883³ sont venues ordonner aux propriétaires d'accomplir une série de travaux d'amélioration agricole, sur un rayon de dix kilomètres autour du centre de Rome. Avant le vote de la loi de 1883, un projet radical avait été proposé, qui établis-

¹ *Etudes*, II, p. 130.

² *Annuaire de législation étrangère*, 1879, p. 323.

³ *Ibid.*, 1884, p. 443.

sait un système énergique d'expropriation des propriétaires et de colonisation, à charge par les colons de payer une rente en nature, une partie aliquote des fruits¹. Ce projet ne fut pas adopté. La loi du 8 juillet 1883 qui impose aux propriétaires certaines améliorations agricoles, qui les oblige au « bonificamento agrario », n'admet l'expropriation que comme une menace contre ceux qui ne se soumettent pas à cette loi². Dans les cas où l'État aura exproprié, il devra donner à bail emphytéotique les terres qu'il aura acquises, ou les aliéner³. La réforme n'a pas donné de résultats sensibles. Les crédits accordés pour l'expropriation étaient insuffisants pour qu'une exécution sérieuse de la loi fût possible⁴. Il était intéressant cependant de montrer prescrites dans un acte législatif ces concessions emphytéotiques que Sismondi réclamait au début du siècle.

— En Irlande, Sismondi demande aussi des réformes semblables à celles qu'il proposait pour la campagne Romaine. Seulement, ici, il n'est pas nécessaire de modifier le mode d'exploitation. La petite culture existe déjà en Irlande. Il faut seulement modifier les conditions de la

¹ V. Werner-Sombart, *Die Römische Campagna* (Vol. VIII, 3 des *Forschungen* de Schmoller), p. 159.

² Art. 9 : « Le propriétaire qui... ne s'obligerait pas à exécuter les travaux agricoles prescrits... pourra être exproprié par l'État de ses immeubles. »

³ Art. 15 : « L'État, au fur et à mesure qu'il expropriera et prendra possession des immeubles... aura faculté de les donner à bail emphytéotique, ou de les aliéner, même sans enchères publiques. » Cf. de même l'art. 18 de la loi de 1878 : « La commission... pourra être autorisée à donner à emphytéose et même à aliéner... »

⁴ Werner-Sombart, *op. cit.*, p. 168. Werner-Sombart, qui a fait à Rome une très sérieuse étude de la question, nie comme Sismondi que l'abandon de la culture dans la campagne romaine soit rendu nécessaire par la *malaria* (p. 123).

tenure. On doit retirer aux propriétaires le droit d'expulser les paysans, de louer la terre au plus offrant. La concession doit se faire à perpétuité contre une rente annuelle que paiera le cultivateur. Mais une telle mesure serait insuffisante. Il faut encore que l'autorité publique fixe le taux de la rente. Autrement, la concurrence continuerait à obliger les Irlandais, désireux d'obtenir une terre qui leur permette de vivre, à payer des fermages beaucoup trop élevés.

La réforme serait ainsi plus grave peut-être qu'à Rome. Là, les propriétaires devaient recevoir une rente qui représenterait à peu près le bénéfice annuel que leur donnait la culture si extensive dont ils se contentaient. En Irlande, ce n'est pas seulement, d'après Sismondi, le droit absolu de propriété qui devrait être restreint, ce serait encore le revenu des propriétaires. Dans une société bien organisée, déclare Sismondi, celui qui n'a que son travail pour toute richesse, doit pouvoir avec son labeur trouver de quoi assurer d'une manière suffisante sa subsistance et celle de sa famille. Il a droit « à être complètement maintenu par son travail comme une créature humaine, et il n'y a que le surplus du bénéfice qui puisse être le prix légitime du fermage¹ ». Sismondi paraît affirmer ainsi le droit du travailleur à un minimum de salaire. Généralement, il ne fait appel qu'à des moyens indirects pour élever la rémunération du pauvre. C'est ici un des rares endroits où il propose directement la fixation légale de cette rémunération.

Pour l'Irlande, comme pour la Campagne Romaine, la législation s'est décidée à entrer dans la voie que lui traçait Sismondi. Le *Land Act* du 22 août 1881² réglemente

¹ *Etudes*, I, p. 369.

² *Annuaire de législation étrangère* 1882, p. 81 ; Cf. Fournier, *La question agraire en Irlande*, p. 181 et suiv.

les relations entre les *Landlords* et les tenanciers, et cherche à améliorer le sort de ces derniers. On sait que cet *Act* est désigné souvent sous le nom d'*Act* des trois F : *Fair rent*, *Fixity of tenure*, *Free sale*, rente équitable, fixité de la tenure, liberté de la vente, tels sont les trois grands principes que cet *Act* prétend établir. Or, les deux premiers de ces principes étaient précisément ceux que réclamait Sismondi. Des lois postérieures de 1885, de 1891, ont complété la loi de 1881, ont pris des mesures pour que cette loi ne demeure pas lettre morte. On n'a pas réussi encore à faire cesser les souffrances de la population irlandaise. La question agraire ne sera sans doute résolue en Irlande que lorsque, comme le demande Sismondi, une classe nombreuse de paysans propriétaires ou au moins d'emphytéotes, de tenanciers presque entièrement indépendants, maîtres déjà du domaine utile, obligés seulement à une faible redevance, et capables d'acquérir un jour la propriété complète, aura été constituée dans ce pays.

— On a vu que les réformes proposées par Sismondi en faveur des ouvriers des manufactures avaient reçu en ce siècle, dans leur esprit, sinon dans leur teneur, une consécration législative dans de nombreux pays. Il en a été de même pour certaines des réformes qu'il préconise en faveur des cultivateurs. Sismondi que l'on accuse si souvent de n'avoir pas su indiquer des remèdes aux maux qu'il révélait, a été au contraire, relativement à la législation ouvrière, comme à la législation agraire, un véritable précurseur.

CHAPITRE V

La théorie de la population chez Sismondi¹

La théorie de la population chez Sismondi est étroitement liée à sa critique de l'organisation sociale moderne. Ici encore, comme dans toute son œuvre, apparaît la même sollicitude de Sismondi pour les classes laborieuses, les mêmes attaques contre le système de la grande production.

Sismondi, tout en rendant hommage à l'ardeur philanthropique de Malthus, n'admet pas ses idées relatives à la population. Il les réfute et leur oppose ses propres idées.

Malthus prétend que la population tend à s'accroître selon une progression géométrique, alors que l'augmentation des subsistances suit une progression arithmétique, et il s'effraie de la terrible famine vers laquelle marche le genre humain. Ces craintes sont vaines d'après Sismondi. Les deux termes de la comparaison que fait Malthus, en effet, ne se correspondent pas. D'une part, il parle de l'accroissement possible, virtuel de la population. Il montre, avec raison, combien est grande la puissance de reproduction humaine, si aucun obstacle ne l'arrête. D'autre part, ce que Malthus a en vue, c'est l'accroissement positif des subsistances. Il indique, encore avec exactitude, toutes les causes qui, dans un état social donné, entravent une multiplication considérable de moyens d'existence. Les deux propositions de Malthus sont donc justes toutes les deux. Mais leur rapprochement est vicieux. Pour raisonner logiquement, il faut pour la population, comme pour les sub-

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 250-368; *Études*, I, p. 127-132.

sistances, s'attacher à la fois, soit au développement virtuel seulement, soit au développement réel.

S'agit-il de l'augmentation possible? Celle des aliments n'est pas moins grande que celle des hommes. La multiplication virtuelle des végétaux est infiniment rapide. La multiplication des animaux dont nous nous nourrissons est sans doute plus lente. Mais elle reste encore beaucoup plus active que celle des hommes. « Les moutons doublent en quatre ans, quadruplent en huit », et ainsi de suite, alors que le nombre des hommes ne double d'après Malthus que tous les vingt-cinq ans¹.

Mais un tel progrès des subsistances ou de la population est une pure abstraction. S'agit-il alors de l'accroissement positif des hommes et des choses? A aucune époque de l'histoire, dans aucun des états sociaux qui aient jamais existé, on n'a constaté que la masse des subsistances répandues sur la terre fût insuffisante pour nourrir l'ensemble de ses habitants. Sismondi parcourt les différentes étapes de la civilisation. Jamais, chez les peuples chasseurs, pasteurs, agriculteurs, le nombre des hommes n'a été supérieur à la quantité de produits de la chasse, d'animaux, de végétaux nécessaires à les nourrir². Et il y a encore « place sur la terre à un immense développement de culture ».³ Il est peut-être des bornes au delà desquelles les subsistances ne pourront plus augmenter. Mais ces bornes sont loin d'être atteintes. Elles ne le seront probablement jamais.

Une des causes qui arrête la multiplication des subsistances, qui empêche la reproduction concrète des plantes et des animaux d'être égale à leur reproduction virtuelle,

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 269 et suiv.

² *Ibid.*, II, p. 275-278.

³ *Etudes*, I, p. 130.

c'est, aux yeux de Sismondi, la volonté de l'homme. Les propriétaires de terres se contentent d'une culture peu intensive, tant que la demande de subsistances ne devient pas trop pressante, tant que les consommateurs ne proposent pas de payer à un plus haut prix les produits du sol. Un fonds de réserve est ainsi constitué pour la culture de l'avenir, grâce auquel on pourra parer à des progrès subits de la population¹.

Mais la volonté de l'homme limite aussi le développement du genre humain. Et j'arrive ainsi à la théorie de la population de Sismondi.

« La multiplication de l'espèce, déclare Sismondi, dépend de la volonté; c'est dans cette volonté qu'elle a ses bornes². » La race s'accroîtrait prodigieusement si tous les hommes avaient intérêt à élever une famille, à avoir de nombreux enfants. Mais il n'en est rien. L'attrait de la vie conjugale, de la paternité est combattue en nous par des sentiments contraires, par la crainte des privations, l'amour égoïste du bien-être. Le nombre des hommes ne s'augmente ainsi que lentement.

Mais de quelles règles doit s'inspirer notre volonté, à quel principe doit-elle obéir? Nous devons nous guider, répond Sismondi, sur notre revenu. Il nous faut calculer, avant de nous marier, avant d'être pères, le revenu que nous aurons à partager avec notre nouvelle famille, avec nos nouveaux enfants.

Et dans les classes aisées, en effet, c'est bien la considération du revenu qui limite les mariages et le nombre des enfants. « Le célibataire ne devient époux et père que lorsqu'il se croit assuré que son revenu suffira à ce nouvel

¹ *Nouveaux Principes*, II, 270, 282.

² *Ibid.*, II, p. 252.

état¹. » Il ne voudrait pas déchoir du rang social où il se trouve placé, et il ne saurait admettre que les enfants qui lui naîtraient aient une condition fort inférieure à la sienne. On ne voit jamais un grand propriétaire faire volontairement de ses fils des fermiers, ou un fermier faire de ses fils des journaliers, pas plus qu'on ne voit un négociant destiner ses enfants à devenir des artisans ou des ouvriers. La population ne s'accroît que lentement dans les classes ou dans les pays qui jouissent d'un assez grand bien-être².

Dans les classes pauvres ou peu aisées de même, l'étroitesse du revenu pouvait autrefois, avant les progrès de la grande production, arrêter le développement de la population. Les artisans répartis dans de petits ateliers, en relations directes avec leur client, connaissaient l'étendue de la demande de travail à laquelle ils avaient à répondre. Les petits cultivateurs connaissaient la productivité de leur modeste domaine. Les uns et les autres savaient ainsi quel était leur revenu présent et pouvaient prévoir quel serait leur revenu futur. Si ce revenu leur semblait insuffisant pour satisfaire aux besoins d'une nouvelle famille, ils n'avaient garde de se marier, ou tout au moins ils évitaient d'augmenter le nombre de leurs enfants.

Le système des corporations aussi modérait l'accroissement de la population. L'apprentissage était long et coûteux. Les artisans savaient que leurs enfants demeureraient à leur charge jusqu'à un âge avancé, qu'il leur faudrait trouver les sommes nécessaires pour payer les frais d'apprentissage et pour établir plus tard leurs fils. Ils agissaient donc de manière à n'avoir pas plus d'enfants que

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 254.

² *Études*, I, p. 131.

leur fortune ne leur donnait « le moyen d'en pourvoir¹ ». De même les compagnons, prétend Sismondi, attendaient pour se marier qu'ils fussent reçus maîtres. Le compagnonnage, en principe au moins, n'était qu'une étape, qu'un stage, après lequel on avait espoir d'accéder à la maîtrise. Les compagnons ne songeaient pas et ils n'auraient pas trouvé à se marier avant d'être parvenus au but de leur ambition, avant d'avoir un état. La plupart sans doute demeuraient compagnons toute leur vie. Mais, du moins, ils restaient célibataires. De cette manière, la population des villes « n'était pas renouvelée par la plus basse classe, mais par la plus haute entre les artisans, puisque les maîtres seuls se mariaient² ».

Aujourd'hui, le développement de la population dans les classes laborieuses n'est plus entravé par l'exiguïté du revenu. Les changements accomplis dans les conditions économiques de notre époque ont produit, en ce qui concerne la population comme en ce qui concerne le bien-être général des pauvres, des résultats fort regrettables.

Les ouvriers des villes ou des champs ne peuvent plus proportionner leur reproduction aux variations du revenu. Ils ne sauraient prévoir, en effet, ces variations qui dépendent de causes qu'ils ne connaissent pas et qui ne sont pas en leur puissance. Avec les progrès de la grande industrie, de la grande culture, le travailleur a perdu tout contact avec le consommateur. Tout renseignement précis sur l'extension ou le resserrement de la demande de travail, tout moyen de faire des conjectures raisonnables sur le revenu futur, lui fait défaut. Le capitaliste, du reste, ne pourrait lui fournir sur ce point aucune information sûre.

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 261-263.

² *Ibid.*, I, p. 432.

Les débouchés sont devenus tellement vastes et lointains que l'étendue de la demande échappe aux calculs des chefs d'entreprises eux-mêmes, constamment menacés d'une crise de surproduction. Aussi les ouvriers se méprennent-ils presque toujours sur l'estimation qu'ils peuvent faire de la demande de travail dans l'avenir. Des manufactures nouvelles se constituent tout à coup. Une machine, des débouchés nouveaux suscitent un développement de la production. Des droits protecteurs ou prohibitifs favorisent la fabrication nationale. Une fièvre de travail s'empare des capitalistes et des ouvriers. Les salaires mêmes s'élèvent. Encouragés, rassurés par le progrès de l'industrie, les ouvriers se marient, augmentent leur famille. Mais bientôt, avec l'instabilité de la production moderne, la crise survient. Les capitalistes abaissent les salaires, congédient une partie de leurs ouvriers. Et ceux-ci qui s'étaient laissés illusionner par une prospérité fallacieuse tombent dans la misère. Tous les bouleversements industriels si fréquents de nos jours, tous les changements dans la fortune des chefs d'entreprises, tous les gaspillages, toutes les maladresses de ces derniers, qui diminuent le capital et, par suite, la demande de travail, ont leur répercussion sur le sort des pauvres. Un des grands vices de notre organisation sociale, c'est que « sa puissance de travail ne soit jamais pour (l'ouvrier) un revenu précis et assuré¹ ».

L'ouvrier n'est donc pas à même de régler, en connaissance de cause, l'accroissement de sa famille sur son revenu. Il en est arrivé, au reste, à ne plus se soucier de le faire, à se charger d'une famille nombreuse sans s'inquiéter de l'exiguïté de son revenu. L'ouvrier moderne, en

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 261 ; *Adde*, *Nouveaux Principes*, II, p. 302 et suiv.

effet, naît et meurt ouvrier. Aucun espoir d'arriver à une situation supérieure, à un *état*, ne le soutient. Il n'attend pas, par suite, dans le célibat, le jour où parvenu à l'indépendance, ayant acquis un revenu plus considérable et plus sûr, il pourra se marier. Vivant au jour le jour, sans rêves d'avenir, accoutumé à sa condition précaire, résigné à l'incertitude de son sort, il ne s'occupe pas de savoir s'il pourra subvenir décentement aux besoins de la famille qu'il veut se créer. Il est incapable de faire pour sa femme, pour ses enfants futurs, d'autres vœux que ceux qu'il fait pour lui-même. La souffrance présente lui est trop familière pour qu'il redoute la souffrance que les siens pourront éprouver plus tard. Sa misère lui paraît l'état naturel de la classe sociale dont il fait partie. Il ne se refuse pas, dès lors, à ce qui est l'unique plaisir du pauvre, sa seule consolation. Il se marie, dès qu'il le peut, dès la première année un peu bonne. Le mariage, d'ailleurs, lui est rendu plus facile, et ses charges plus aisées à supporter. Il rencontre celle qui sera sa femme à la manufacture. Après le mariage, sa femme continuera à travailler au dehors, et lui apportera un salaire qui s'ajoutera au sien. Ses enfants, de même, arrivés à l'âge de six ou sept ans, l'accompagneront à la fabrique. Le grand nombre de ses fils, par suite, loin de diminuer son revenu, lui paraît, au contraire, l'augmenter. « Une prime semble offerte à la multiplication des ouvriers¹. »

Au lieu que la faiblesse des salaires, au lieu que la misère soient des obstacles au progrès de la population, par une contradiction sociale fatale, la population ne s'accroît dans aucune classe de la société aussi rapidement que dans la classe pauvre. Les prolétaires, comme leur nom

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 263-267.

l'indique, sont ceux qui, plus que les autres, sont appelés à avoir des enfants : *ad prolem generandam natos*¹.

Ce qui est à redouter ainsi, ce n'est pas comme le prétendait Malthus, que les subsistances ne manquent au genre humain, mais bien plutôt qu'une classe de la société ne manque des moyens d'acquérir des subsistances. La population ne s'accroît pas plus rapidement que la masse des aliments répandus dans le monde. Il y aura toujours assez de blé au marché. Mais la multitude augmente de ceux qui ne peuvent guère en acheter. Le danger de famine dont Malthus menace l'humanité est tellement lointain, tellement hypothétique, qu'on n'a pas à s'en inquiéter. Mais le danger de famine pour les travailleurs, dans l'organisation moderne, est un danger immédiat et fort redoutable. Une population excessive est à craindre, non pas par suite du fait matériel de la pénurie des subsistances, mais par l'effet des formes de la production à notre époque, qui poussent les classes laborieuses à une multiplication disproportionnée avec leur revenu². La surpopulation est possible. Mais, en premier lieu, elle est partielle, restreinte aux pauvres, non pas générale. En second lieu, elle résulte de causes économiques et sociales, non pas de causes physiques et naturelles.

C'est donc, peut-on dire, une théorie sociale de la surpopulation, que Sismondi oppose à la théorie en quelque sorte matérialiste de Malthus. Les deux doctrines sont fort différentes. Mais, par endroits, Sismondi aboutit aux mêmes conclusions que Malthus. Il n'appréhende pas une surabondance de population dans tout un pays ou encore dans le monde; mais il craint cependant un excès de population

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 264.

² *Ibid.*, I, p. xiii; II, p. 270, 273, 274; *Études*, I, p. 132.

dans les classes laborieuses. Dans les remèdes qu'il propose au mal, par suite, il se rencontre parfois avec Malthus.

Sismondi s'élève contre les encouragements religieux ou politiques donnés à la population. Il déconseille, au contraire, le mariage, avant que l'on soit parvenu à une situation un peu aisée. Une fois le mariage accompli, il invite les époux à s'imposer « la même *contrainte* à laquelle se soumettent les célibataires ». Il fait appel à l'intérêt personnel, à l'égoïsme des individus comme à la meilleure sauvegarde contre la multiplication indéfinie de l'espèce humaine¹. Dans la première édition des *Nouveaux Principes*, il était allé même jusqu'à demander à la législation d'interdire les mariages de mendiants, d'exiger de la part des futurs conjoints la preuve qu'ils auraient les moyens d'élever et de nourrir une famille. Sismondi abandonne cette proposition singulière dans sa seconde édition, en présence des critiques qu'elle avait soulevées².

Mais à côté de ces mesures d'esprit Malthusien, Sismondi en préconise d'autres qui cadrent bien avec sa théorie personnelle de la population. Puisque c'est la misère des classes laborieuses qui les pousse à multiplier sans souci, il faut atteindre le mal dans sa cause même, il faut améliorer le sort des pauvres. Toutes les réformes que demande Sismondi en faveur des ouvriers ou des paysans, en même temps qu'elles relèveraient la condition des pauvres, limiteraient aussi leurs tendances prolifiques.

C'est, en particulier, dans la matière de la population, que Sismondi expose la théorie de la garantie professionnelle. On sait tout ce que Sismondi attend de la consécration législative de cette théorie : la participation aux béné-

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 298.

² *Ibid.*, II, p. 308.

fices dans l'industrie, les progrès des emphytéoses, du métayage, des petites fermes dans l'agriculture. De cette manière sera rétablie pour ceux qui ne possèdent pour toute richesse que leur puissance de travailler, l'espérance de parvenir à un *état*. L'imprévoyance fatale de l'ouvrier à notre époque, qui se marie trop facilement et a de nombreux enfants, disparaîtra le jour où la possibilité d'arriver par son zèle et ses efforts à une situation plus haute, mieux rémunérée, existera de nouveau pour lui¹. Il saura alors, lui aussi, proportionner l'augmentation de sa famille à son revenu. Les excès de population dus à notre organisation sociale ne seront plus à craindre une fois que cette organisation aura été corrigée.

Pour alléger les charges nouvelles que les principes de la garantie imposeraient aux industriels et aux grands propriétaires, Sismondi proposait dans la première édition des *Nouveaux Principes* qu'on leur reconnût le droit, dans une certaine mesure, d'interdire le mariage de ceux qu'ils employaient. Contraints de subvenir en toute hypothèse à l'entretien des ouvriers et de leurs familles, il devait leur être permis d'empêcher que, par des unions inconsidérées, les travailleurs n'augmentassent trop lourdement le fardeau de leurs obligations. Mais dans sa seconde édition, Sismondi comprit la difficulté qu'il y avait de nos jours à soumettre les ouvriers à une pareille servitude semi-féodale. Il renonça à son projet de la limitation des mariages tout en maintenant le principe de la garantie.

— Sauf certaines exagérations, l'ensemble des idées de Sismondi relatives à la population demeurent fort intéressantes, et souvent, semble-t-il, exactes. Il a remplacé les généralisations absolues et simplistes de Malthus par

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 345.

des distinctions judicieuses fondées sur une observation fidèle des faits contemporains. Il a bien su appliquer ici la méthode qu'il préconise et qui consiste à regarder les hommes, les différentes classes, les différentes professions, au lieu de s'élever à des doctrines universelles, exactes en tout temps et en tout pays. Sans doute il montre trop d'optimisme à l'égard du passé. Mais pour le présent, il a bien aperçu quel était le milieu où la population a le plus de tendances à s'accroître, et où il peut être funeste qu'elle s'accroisse. C'est bien en ce qui concerne les classes laborieuses que les dangers de la surpopulation paraissent aujourd'hui le plus à craindre aux économistes et aux philanthropes.

CHAPITRE VI

Les théories fiscales de Sismondi¹

Comme ses idées sur la population, les théories fiscales de Sismondi s'accordent bien avec l'ensemble de ses doctrines. Une même sollicitude pour les pauvres inspire toute l'œuvre de Sismondi.

L'impôt, déclare Sismondi, ne doit pas frapper ceux qui ont à peine de quoi suffire à leur subsistance. Il est un minimum des moyens d'existence qui ne saurait être imposé, qui doit échapper à toute mesure fiscale. Les taxes ne doivent pas atteindre le nécessaire, arracher aux pauvres ce qui leur est indispensable pour vivre.

L'impôt, en effet, a pour but de procurer à l'État les res-

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 152-224.

sources dont il a besoin pour remplir son devoir de protection envers les citoyens. Grâce à l'impôt, le gouvernement peut sauvegarder la fortune, les jouissances des individus. Mais, comment oserait-on parler de protéger les jouissances de celui qui ne possède rien, de celui qui est tout près de la misère ? Comment pourrait-on, au nom des bienfaits de l'ordre public, enlever une portion de son maigre revenu à celui que cet ordre public laisse « mourir de faim », à celui qui ne tire aucun avantage de l'organisation sociale établie¹.

Outre cette raison d'humanité et de justice, Sismondi invoque encore à l'appui de la thèse qu'il défend, un motif d'intérêt public. L'impôt, dit-il, ne doit pas entamer le capital, toucher aux forces productives du pays. Il ne doit frapper que le revenu, et seulement le revenu net, c'est-à-dire ce qui peut être consommé sans que le fonds de richesses national diminue. Dans le produit brut annuel, il est une partie qui est destinée à rembourser les avances faites, les frais de la production. C'est seulement après qu'on aura défalqué toutes ces dépenses, que l'on aura, dans le surplus, le bénéfice net réalisé par l'ensemble des citoyens durant l'année en cours. C'est cette fraction du produit brut qui seule doit être imposée. Atteindre, au contraire, l'autre fraction, c'est affaiblir la capacité de reproduction du pays, arrêter le progrès économique, amoindrir aussi, par suite, dans l'avenir, la matière imposable elle-même, nuire aux intérêts futurs du fisc. Si l'impôt, par exemple, frappait si lourdement les manufacturiers, qu'ils pussent à peine payer les frais d'usure de leur outillage mécanique, et tous leurs frais d'une manière générale, l'industrie se ralentirait et disparaîtrait bientôt du pays. Si on agissait,

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 164, 166.

de même, d'une manière aussi rigoureuse envers les propriétaires fonciers, ils cesseraient de bonifier leurs terres. Il en est ainsi encore pour les salaires des ouvriers. Dans le salaire aussi, il est un élément nécessaire qui sert à la subsistance de l'ouvrier, qui « doit conserver la vie, la force et la santé de ceux qui le perçoivent ». La puissance de travailler de l'ouvrier est une portion du capital national. Elle est « le capital vivant de la nation ». Si les salaires sont tellement bas qu'ils suffisent à peine à l'entretien de l'ouvrier, on ne saurait les diminuer encore par l'impôt, sans user par les privations et la misère la force des travailleurs, sans porter atteinte ainsi à la puissance productive du pays. On sacrifierait tout ensemble « et des victimes humaines, et l'espérance de... futures richesses¹ ».

Il serait bon cependant que le pauvre, lui aussi, participât aux charges de l'État. L'impôt qu'il paierait serait pour lui un « gage de liberté ». Il obtiendrait de ce fait « un droit sur l'ordre public qu'il a contribué à maintenir² ». L'intérêt du fisc aussi, exigerait que les taxes pussent frapper les classes laborieuses, la grande masse de la population. Mais les formes modernes de la production qui ont amené une telle dépréciation de la main d'œuvre, n'ont plus permis que le pauvre, comme tout autre citoyen, ait sa part des jouissances et des dépenses générales. Sismondi voit là encore une raison de critiquer « la politique des gouvernements » qui, en prenant parti pour les capitalistes, en favorisant leur prospérité aux dépens des ouvriers, a perdu « cette portion considérable qu'il prélevait autrefois sur le

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 166-168.

² *Ibid.*, II, p. 155.

revenu d'une classe de la nation », réduite maintenant au salaire nécessaire¹.

L'État doit donc exempter de l'impôt ceux dont le revenu est inférieur à un certain taux. Mais de plus, au-dessus de ce taux, les contribuables ne doivent pas être taxés proportionnellement à leur revenu. Le riche doit payer l'impôt « non seulement en proportion de sa fortune, mais par delà même cette proportion² ». A l'idée de l'exemption du minimum d'existence chez Sismondi s'ajoute l'idée de l'impôt progressif. Les possesseurs de grandes fortunes bénéficient, en proportion, plus que les citoyens moins aisés, de l'ordre public. C'est grâce à la législation existante qui garantit le monopole des capitalistes, que propriétaires fonciers et fabricants peuvent imposer à ceux qu'ils emploient « des conditions quelquefois sévères, quelquefois même déraisonnables³ ». Il est donc équitable qu'ils contribuent aux dépenses communes pour une part supérieure à leur part proportionnelle. L'État doit faire en sorte « qu'un million sterling qui représente le capital de mille familles, paie moins au fisc que le million sterling qui forme le capital d'une seule⁴ ».

La progressivité de l'impôt n'est pas seulement juste aux yeux de Sismondi. Elle présente encore un autre avantage. Elle permet au gouvernement d'exercer une action sur la répartition des richesses, de corriger les inégalités sociales. Et à ce titre, Sismondi range les mesures fiscales à côté, par exemple, de la législation successorale, parmi les moyens qu'il propose pour diminuer la

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 169.

² *Ibid.*, II, p. 155.

³ *Ibid.*, II, p. 156.

⁴ *Études*, II, p. 370.

trop grande concentration des capitaux, pour établir plus d'égalité dans la distribution des fortunes¹.

Progressivité de l'impôt, avec dégrèvement à la base, tels sont les principes auxquels Sismondi aboutit. De quelle manière demande-t-il que ces principes soient appliqués?

Ce n'est pas au moyen des impôts indirects. Ce n'est pas surtout au moyen des impôts sur la consommation. Sismondi ne méconnaît pas les avantages purement fiscaux des impôts sur la consommation. On ne les paie, en quelque sorte, que volontairement, et sans trop s'en apercevoir. Mais il reproche à ces impôts de peser beaucoup plus lourdement sur le pauvre que sur le riche, alors que c'est l'état de choses inverse qui est désirable. La différence de la consommation du riche et du pauvre, n'est pas comparable avec la différence de leur revenu. Et les marchandises qu'achète le riche, bien qu'elles présentent une plus grande valeur dans un moindre volume, ne sont pas frappées de droits beaucoup plus élevés que celles dont fait usage le pauvre. Ce sont les classes indigentes, en particulier les ouvriers des manufactures, « dont la dépense se compose presque uniquement de denrées achetées et introduites dans les villes² », qui acquittent pour leur consommation, relativement à leur revenu, la taxe la plus considérable. Si, comme on le demande parfois, on supprimait les impositions directes pour les remplacer par des droits sur la consommation, par exemple, par un droit droit sur le pain, on arriverait à « dispenser presque de tout impôt les riches, et (à) ne lever les taxes que sur les pauvres³. » Il convient donc de ne chercher dans les impôts sur la consommation

¹ *Études*, II, p. 370 ; *Revue mensuelle d'économie politique*, II, p. 146.

² *Nouveaux Principes*, II, p. 211.

³ *Ibid.*, II, p. 212.

qu'un « supplément des taxes directes », et de ne les conserver, fort réduits d'ailleurs, « qu'autant que d'autres droits indépendants de ceux-là... pèsent uniquement sur les riches¹ ».

Quel est donc cet impôt direct que l'on devrait faire supporter principalement aux riches ? Il semble que tout ce qui précède devrait conduire Sismondi à défendre l'impôt progressif sur le revenu. On pourrait ainsi demander aux riches des contributions proportionnellement plus fortes. On exempterait de toute charge ceux dont le revenu n'atteint pas un certain chiffre. Et grâce à une élévation de l'impôt sur le revenu, on pourrait abaisser les impôts de consommation si lourds aux classes laborieuses. L'impôt progressif sur le revenu paraît l'aboutissant logique de toutes les théories fiscales de Sismondi. Ce dernier pourtant se déclare hostile à un impôt sur le revenu, surtout à un impôt unique².

Sismondi critique cette tendance de l'esprit humain qui nous pousse à établir partout l'unité, à tout généraliser et simplifier. L'impôt unique, si séduisant en théorie, est fort malaisé à appliquer dans la pratique. Comment connaître certains revenus, comme l'intérêt des capitaux mobiliers, et surtout les bénéfices des industriels, des commerçants, qui vivent souvent d'un crédit imaginaire et qui ont besoin que l'état de leurs affaires demeure secret. La déclaration des contribuables ne serait pas toujours sincère. Des mesures inquisitoriales, vexatoires, seraient nécessaires. Si Sismondi n'avait opposé que cette objection à l'impôt sur le revenu, ses idées fiscales eussent pu se défendre. On

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 216.

² *Ibid.*, II, p. 171 et suiv.

pourrait comprendre que des difficultés d'exécution l'aient fait renoncer à des principes abstraitement justes. Mais Sismondi reproche encore à l'impôt sur le revenu la proportionnalité trop rigoureuse qu'il établirait. Avec un tel impôt, dit-il, les salaires des ouvriers « que nous avons jugés dignes de ménagement, ne sauraient être ménagés¹ ». Sismondi n'a pas aperçu qu'au contraire de ce qu'il craignait, l'impôt sur le revenu était de tous les impôts celui qui se prêtait le mieux à la progressivité, celui qui pouvait le mieux devenir entre les mains des gouvernements cet instrument de nivellement social, selon lui, si désirable. Il a condamné l'impôt sur le revenu au nom des intérêts des classes laborieuses, au nom de l'idée de la progressivité, à l'aide des arguments mêmes par lesquels, dans de nombreuses propositions de réforme récentes, on défend aujourd'hui cet impôt.

Une telle méprise rend déconcertante l'attitude de Sismondi en matière fiscale. Il soutient les principes de l'exemption du minimum d'existence et de la progressivité. Il attaque les taxes sur la consommation. Et lorsqu'il se trouve en présence de l'impôt qui pourrait corriger ce qu'il croit être une iniquité et établir ce qu'il croit être une règle de justice, il se refuse à accepter cet impôt. On se demande alors quelles peuvent bien être les aspirations de Sismondi relativement à l'impôt ?

Mais peut-être Sismondi pense-t-il pouvoir obtenir l'application des idées qu'il préconise à l'aide des impôts directs actuellement existants ? Il n'en est rien. Il étudie, par exemple, l'impôt foncier², mais ne propose nulle part de le relever pour compenser une diminution des taxes de

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 172.

² *Ibid.*, II, p. 181 et suiv.

consommation. On ne voit pas non plus que Sismondi veuille introduire la progressivité dans cette nature d'impôts, qu'il veuille alléger les charges du petit cultivateur et aggraver celles du grand propriétaire¹. La progressivité n'apparaît pas plus dans les autres formes d'impôt que Sismondi examine. Il n'en parle ni à propos de la contribution personnelle et mobilière, ni à propos des patentes ou de l'impôt sur les portes et les fenêtres. Et dans son étude de différents impôts, lorsqu'il arrive à des taxes qui se rapprochent de l'impôt sur le revenu², il les critique comme cet impôt lui-même. Il montre les difficultés d'atteindre les capitaux mobiliers si fugitifs, si prompts à passer à l'étranger. Il condamne l'impôt sur la rente qui n'est, à ses yeux, qu'une banqueroute dissimulée. Il conclut son examen des impôts directs en constatant que « malgré l'ardeur des financiers, leur activité..., leur talent d'invention, il leur est demeuré impossible d'atteindre directement la plus grande partie des revenus³ ». Et c'est faute d'avoir pu le faire qu'ils ont établi des droits sur la consommation.

L'insuffisance des impôts directs a donc obligé les gouvernements à recourir aux taxes de consommation. Ces taxes pourtant sont contraires à l'esprit de justice qui doit présider à la législation fiscale. Sismondi ne cherche pas à sortir de cette contradiction. Il attaque le système actuel

¹ Dans son article sur la « Richesse Territoriale » cependant, Sismondi propose, à titre de peine en quelque sorte, de grever les propriétaires qui cultivent en grand, qui emploient des ouvriers salariés, plus lourdement que les autres, que ceux, par exemple, qui concèdent leurs terres par parcelles à des métayers ou à des petits fermiers. (*Revue mensuelle d'économie politique*, II, p. 146).

² *Nouveaux Principes*, I, p. 198 et suiv.

³ *Ibid.*, II, p. 205.

d'impôts. Il pose les principes auxquels les impôts devraient obéir. Mais il ne fait rien de plus. Il n'aboutit à aucune conclusion en matière fiscale. Il laisse ses lecteurs dans l'inquiétude et dans l'attente d'une solution qu'il ne parvient pas à indiquer. On doit reconnaître cependant que dans sa critique des impôts existants, dans ses vœux de réforme qu'il n'a pas su préciser, Sismondi demeure fort logique avec ses doctrines générales. Ce qu'il demande à l'impôt, comme ce qu'il demande à l'économie politique et à l'organisation sociale, c'est de ne pas diminuer le bien-être des pauvres, de ne pas empirer le sort des classes laborieuses.

QUATRIÈME PARTIE

APPRÉCIATION CRITIQUE DES THÉORIES DE SISMONDI, ET LEUR INFLUENCE SUR LE DÉVE- LOPPLEMENT DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES.

CHAPITRE PREMIER

Considérations critiques sur les théories de Sismondi

On peut maintenant jeter un regard d'ensemble sur les doctrines de Sismondi. La conception maîtresse de Sismondi, celle qui inspire ses diverses théories, est cette conception d'une économie sociale opposée à l'économie chrématistique de l'école anglaise. Le souci du bonheur des hommes plutôt que de l'accroissement des richesses, le souci d'une bonne répartition des biens, la sollicitude pour les classes laborieuses, telle est l'idée que l'on découvre derrière les différentes thèses soutenues par Sismondi. Qu'il s'agisse de juger les formes de l'industrie ou de l'agriculture moderne, d'étudier les crises de surproduction, le sort des ouvriers et des paysans, les lois de la population, ou la législation fiscale, c'est le désir du bien-être général des hommes, ce sont des préoccupations éthiques qui guident Sismondi. De là cette logique interne qui relie les unes aux autres toutes les pensées, tous les aperçus de l'auteur des *Nouveaux Principes* et des *Études*. Critique des doctrines des économistes, de l'organisation sociale contemporaine,

projets de réforme, description des misères actuelles, et recherche des améliorations, l'œuvre économique entière de Sismondi depuis 1819 est assise sur une base unique.

Mais l'idée fondamentale de Sismondi est aussi chez lui une idée exclusive qui lui a parfois voilé certains aspects des choses. Le point de vue moral lui a fait trop oublier le point de vue économique. C'est à sa conception de l'économie sociale que Sismondi doit ce qu'il y a de remarquable, de nouveau, mais aussi ce qu'on trouve d'erroné dans ses ouvrages.

L'organisation sociale de notre époque a trouvé en Sismondi un censeur sévère. Ce qui distingue cette organisation, à ses yeux, c'est la grande production, la libre concurrence. Sismondi ne méconnaît pas les avantages économiques du nouvel état de choses. Mais il est surtout frappé par les misères qui en sont résultées. Il nous dépeint l'industrie ébranlée par les crises, les marchés regorgeant de marchandises qu'on ne trouve pas à écouler, les ruines répétées des fabricants. Il insiste longuement sur les souffrances des ouvriers réduits aux pires privations, menacés sans cesse d'être expropriés par la machine, travaillant d'interminables heures, et en échange d'un salaire à peine suffisant pour leur entretien. Il déplore les expulsions de paysans que la grande culture chasse de la terre qu'ils aiment. Il montre comment les mariages se multiplient et la population s'accroît chez ces pauvres dont aucun espoir d'avenir, aucun esprit de prévoyance ne peut combattre les instincts prolifiques. Il souligne les contrastes redoutables entre l'extrême pénurie, et l'extrême opulence. Il oppose la masse de la nation, le prolétariat, à la petite aristocratie des riches qui bénéficient seuls de tout le progrès économique du siècle.

Cette critique des inconvénients sociaux du régime moderne lui est en grande partie commune avec les auteurs socialistes. Mais à côté de ces analogies, des différences profondes séparent Sismondi des socialistes. Leur critique se ressemble, mais leurs aspirations sont entièrement divergentes. Il n'est point de tendances peut-être qui soient aussi nettement hostiles aux projets de réorganisation socialistes que celles de Sismondi.

Ce dernier, en effet, ne condamne pas seulement les maux qu'entraîne le système de la grande production. Il s'en prend à la cause même de ces maux, à la grande production, à la concentration des capitaux, au machinisme. Toutes ses sympathies vont à la petite exploitation, au métier dans l'industrie, à la culture du paysan propriétaire dans l'agriculture. Il voudrait voir plus de petits patrons travaillant eux-mêmes, sans ouvriers ou avec de rares ouvriers, produisant directement pour le client ; et plus de paysans, maîtres de la terre qu'ils cultivent, vivant des fruits de leur modeste domaine, et ne vendant qu'une faible portion de leur récolte. Ce qui lui semble le plus regrettable dans l'état économique moderne, c'est la disparition de la classe moyenne qui lui paraît en résulter. La sécurité de l'État est en danger, la force, la grandeur et le bonheur de la nation sont atteints lorsqu'il n'existe pas dans le pays une classe moyenne nombreuse. De là cette prédilection que Sismondi témoigne pour l'agriculture, qui résiste encore victorieusement dans beaucoup de contrées aux progrès de la grande production, permet une vie plus paisible, moins secouée par les crises de la spéculation, est comme le dernier rempart contre l'évolution nouvelle, le dernier refuge de la classe moyenne. Et Sismondi ne peut se défendre de regretter à certains égards les conditions écono-

miques anciennes, le système des corporations, peu favorable sans doute à l'augmentation des richesses, mais qui assurait selon lui plus d'indépendance, plus de bien-être, une heureuse médiocrité, à une plus grande masse de la population.

Aussi l'avons-nous vu demander au législateur, non pas seulement d'établir l'égalité dans le partage des successions pour multiplier les petites fortunes aux dépens des grandes, mais encore de refréner directement la production, de diminuer les découvertes, ou au moins leurs applications pratiques, de se garder en tout cas de donner aucun encouragement aux manufactures nationales.

Quand Sismondi préconise de pareilles réformes dans l'industrie, il nous apparaît comme un économiste un peu arriéré qui ne comprend pas ce qu'ont d'irréparable les transformations accomplies dans les conditions économiques, qui s'abuse de l'espoir d'entraver une évolution fatale, et de ramener l'industrie à des formes surannées. Venu à une époque de transition, à une époque où le passé n'était pas encore assez lointain, il n'a pu se décider à accepter résolument l'organisation nouvelle dont le triomphe était pourtant irrésistible, et il s'est abandonné parfois à souhaiter un certain retour à l'ancien état de choses.

On peut rapprocher cette attitude de Sismondi de celle d'un grand philosophe dans l'antiquité, d'Aristote. Aristote distingue la chrématistique naturelle, celle du passé, où les hommes consommaient eux-mêmes ce qu'ils produisaient, et la chrématistique non naturelle où on produit pour la vente, où on cherche à s'enrichir, à acquérir de grandes sommes d'argent. Aristote critique la chrématistique non naturelle, les désirs de lucre qu'elle engendre. Il se refuse à apprécier les avantages matériels qui devaient résulter de

la plus grande facilité des échanges, de l'économie monétaire et mercantile. C'est un nouveau progrès de cette économie que Sismondi condamne. Chez Sismondi comme chez Aristote, ce sont les éternelles attaques du moraliste contre le besoin des richesses, contre l'activité économique. Tous deux, Sismondi comme Aristote, bien qu'à un moindre degré que ce dernier, montrent la même répugnance pour l'esprit de spéculation nouveau, la passion de s'enrichir, la mobilité des fortunes, et les mêmes sympathies pour la stabilité ancienne des conditions, la tranquillité de la vie patriarcale. Ils ne mettent pas suffisamment en regard des inconvénients sociaux de l'organisation nouvelle, la prospérité économique qu'on lui doit.

Sismondi, ému des misères dont il était le témoin, a englobé dans une même réprobation les formes récentes de l'industrie qui lui paraissaient en être la cause, et ces misères elles-mêmes. Il n'a pas assez fait le départ de ce qui devait être conservé dans la grande industrie et des souffrances qu'il fallait faire disparaître. Il ne s'est pas assez demandé si on ne pouvait pas remédier aux détresses ouvrières, sans restreindre cependant l'étendue des entreprises, parvenir à une meilleure distribution des biens, tout en les laissant s'accumuler grâce aux progrès du machinisme.

Et c'est pourquoi il est possible d'écrire que nul ne s'éloigne plus à certains égards que Sismondi des socialistes modernes, des collectivistes. Ceux-ci, en effet, qui combattent comme Sismondi la répartition actuelle des richesses, sont les plus fervents partisans de la grande production. C'est le développement de la grande production, qui, en concentrant les capitaux dans de vastes entreprises, facilitera l'expropriation d'une petite oligarchie de puis-

sants capitalistes, et précipitera l'avènement de la production socialisée. Aussi, les socialistes ont-ils bien su critiquer ici les opinions de Sismondi. L'un d'eux, Vidal, grand admirateur de l'auteur des *Nouveaux Principes*, écrit excellemment de lui, qu'il n'a pas su voir « comment on pourrait combiner les avantages positifs des grandes exploitations en fait de production, avec les avantages qu'offraient autrefois en fait de répartition, le système des maîtrises et le système du métayage¹ ».

Karl Marx aussi, a bien caractérisé du point de vue collectiviste la position occupée par Sismondi dans le conflit social moderne. Il fait de lui le chef du « socialisme des petits bourgeois ». « Pour la manufacture, le système des corporations, pour l'agriculture, des relations patriarcales, voilà son dernier mot. » Le socialisme de Sismondi est « réactionnaire et utopique ». « La classe moyenne, les petits fabricants... les artisans, les paysans, combattent la bourgeoisie, parce qu'elle compromet leur existence en tant que classe moyenne. Ils ne sont donc pas révolutionnaires, mais conservateurs ; qui pis est, ils sont réactionnaires ; ils demandent que l'histoire fasse machine en arrière². »

Les socialistes cherchent à établir une bonne répartition des biens, tout en conservant l'exploitation en grand. Ils prétendent concilier les aspirations morales et le progrès économique. Que l'État s'empare de tous les capitaux et se substitue aux chefs d'entreprise. La condition des travailleurs sera améliorée, et cependant, la grande production, loin de cesser, recevra une nouvelle extension.

¹ Vidal, *De la Répartition des richesses*, 1846, p. 252.

² Karl Marx et Engels, *Manifeste communiste*, p. 27 et 28 de la trad. française.

C'est une conciliation analogue que veut réaliser également l'Ecole coopérative. De grandes sociétés de consommation feront fabriquer en masse les marchandises nécessaires à la satisfaction des besoins de leurs membres. Les ouvriers qui formeront la majorité de ces sociétés coopératives, commanderont à la production, et seront les maîtres des instruments de travail. La grande exploitation, au lieu d'être oppressive pour les classes laborieuses, sera au contraire en leur pouvoir, et se développera à leur avantage.

D'autres écrivains encore ont essayé de montrer que l'antinomie n'avait rien de nécessaire entre la grande production et la bonne distribution des richesses. Dans des études intéressantes, MM. Brentano, Schulze-Gaevernitz, Schœnhof, John Rae¹, et d'autres, dont une grande enquête américaine a corroboré les affirmations², se sont efforcés de prouver par des faits que l'industrie n'est nulle part aussi productive que là où les salaires des ouvriers sont le plus élevés. Les entrepreneurs qui doivent une haute rémunération à l'ouvrier, en effet, essaient de diminuer leurs frais de production d'une autre manière. La fabrication se fait en grand, et toutes les économies que permet une exploitation habile, sont réalisées. Les industriels sont à l'affût de toutes les découvertes, de toutes les améliorations techniques. Tout ce qui ne demande que de la force physique est exécuté par des machines au lieu de l'être par des hommes. Le travail des ouvriers est un travail plus

¹ V. Brentano, *Revue d'économie politique*, 1893, p. 273 et suiv. ; Schulze-Gaevernitz, *La grande industrie* ; Schœnhof, *The economy of high wages* ; John Rae, *Eight hours for work*.

² Cf. Gould : L'état social du travail d'après l'enquête du « department of labour » de Washington (*Réforme sociale*, 1893, t. XXV, p. 65 et s., 112 et s.).

relevé ; il demande certaines qualités intellectuelles, que l'on ne trouve que chez des hommes bien payés. Et ceux-ci bien nourris, capables d'un travail intensif considérable, parviennent, dans des journées de huit ou neuf heures, à une très grande productivité. Loin que le progrès économique nuise ainsi aux intérêts des ouvriers, comme le craignait Sismondi, il leur serait, au contraire, fort favorable. La machine ne serait pas l'ennemie de l'ouvrier, mais son auxiliaire. Plus la part faite à l'outillage mécanique est considérable, mieux l'ouvrier est récompensé. Les conquêtes du capital sur le travail, de la machine sur l'ouvrier, vont de pair avec le relèvement des salaires.

M. Schulze-Gaevernitz a particulièrement étudié l'industrie du coton en Angleterre. Le tableau qu'il en trace est, sur tous les points, la contre-partie des sombres descriptions de Sismondi. La misère ancienne des ouvriers du Lancashire a fait place à une aisance, à un bien-être que M. Schulze-Gaevernitz nous dépeint avec complaisance, et non sans doute sans quelque optimisme. L'amélioration du sort des travailleurs n'a pas entravé pourtant le brillant développement de l'industrie cotonnière. Le bonheur des hommes n'a pas empêché la prospérité des choses, la multiplication des richesses¹. Par suite aussi, déclare M. Schulze-Gaevernitz, les inégalités sociales ont diminué. On n'aperçoit plus ces vives oppositions entre la masse prolétaire et une féodalité de riches manufacturiers. La part qui revient au capital dans le prix du produit final va sans cesse en diminuant, tandis que les salaires des travailleurs

¹ Adam Smith avait aussi montré que l'élévation des salaires est une des conditions d'une productivité plus grande (*Richesses des nations*, I, ch. VIII). Et J.-B. Say citait déjà à l'appui de cette opinion l'exemple de l'industrie cotonnière (*Œuvres diverses*, p. 254).

s'élèvent. En outre, les ouvriers peuvent faire des économies, acheter des actions des filatures où ils sont employés, recevoir de cette manière, comme capitalistes, une fraction des bénéfices de l'entreprise¹. Il n'existe pas de petits fabricants de coton. Mais la classe moyenne n'a cependant pas disparu. Les ouvriers font eux-mêmes partie de cette classe moyenne dont Sismondi vantait l'heureuse médiocrité.

Il est vrai que cette amélioration du sort de la classe ouvrière ne s'est pas produite partout, ni dans tous les pays. En Angleterre même, la situation des ouvriers de la laine et de la soie est loin d'être comparable, d'après M. Schulze-Gaevernitz, à celle des ouvriers du coton. Mais cela tient, selon lui, à l'insuffisance de l'outillage mécanique, à l'imperfection technique des industries anglaises de la soie ou de la laine. Ce n'est pas la grande industrie ainsi, ni le machinisme, qui sont responsables des misères ouvrières. Ce serait, au contraire, le faible développement du machinisme, la petitesse de l'exploitation, l'étroitesse des débouchés, qui obligent les capitalistes à conserver le système des bas salaires, à rémunérer faiblement des ouvriers dont le travail, durant de longues journées de douze ou treize heures, ne parvient pas cependant à être fort productif parce qu'il est moins aidé par la machine. C'est dans la petite industrie, c'est surtout dans l'industrie à domicile, où le secours de la machine est nul ou relativement peu considérable, que la condition des travailleurs est la plus pénible, et appelle aujourd'hui d'une manière pressante l'attention des économistes et des législateurs. C'est dans l'industrie à domicile que sévit le *sweating sys-*

¹ Schulze-Gaevernitz, *op. cit.*, p. 240-244.

tem. La phase de l'industrie à laquelle ont assisté ceux qui, comme Sismondi, ont vu une opposition entre le progrès économique et la condition des ouvriers, est une phase de transition, qui n'est pas terminée partout, il est vrai, phase où la grande industrie n'a pas encore pris tout le développement qu'elle a depuis reçu en certains endroits, et que surtout elle est encore appelée à recevoir.

On peut conserver des doutes sur l'entière exactitude de ces généralisations intéressantes. Il n'a pas été prouvé encore que le progrès accompli dans le sort de certaines catégories d'ouvriers puisse jamais devenir général. Est-ce seulement une sélection qui tend à se produire parmi les ouvriers? Est-ce seulement une partie d'entre eux, une élite, qui parvient ou parviendra à s'élever à une condition supérieure, laissant au-dessous d'elle la masse des *unskilled labourers*, et des ouvriers sans travail? Ce sont des questions qui n'ont pas encore été résolues. Il convenait pourtant de mettre les inductions que l'a pu tirer des faits observés dans certaines industries en regard des craintes pessimistes de Sismondi.

On doit ajouter que, pour d'autres raisons encore, ces inégalités sociales sur lesquelles Sismondi a tant insisté n'ont pas été rendues aussi profondes qu'il le croyait par le développement de la grande industrie. Sismondi n'a pas vu, en effet, que la concentration des capitaux ne supposait pas nécessairement une aristocratie de riches entrepreneurs, mais pouvait se concilier avec le maintien d'une classe moyenne nombreuse, grâce à la constitution de sociétés anonymes. Sismondi se montre hostile envers ces sociétés, comme il est hostile aux sociétés coopératives de production. Il demande aux pouvoirs publics de traiter ces sociétés avec défiance, de les

entraver par une législation rigoureuse et sévère, afin de « faire prévaloir partout l'économie du père de famille sur les spéculations de l'association mercantile¹ ». Pourtant toute l'importance que Sismondi attache à l'existence d'une forte classe moyenne dans le pays eût dû le pousser, au contraire, à approuver les sociétés anonymes. Grâce à ces sociétés, dont le taux des actions est souvent à la portée des petites bourses, la classe moyenne, la classe des petits capitalistes, est associée à la grande production. Elle peut continuer à subsister au lieu de disparaître fatalement devant le progrès économique moderne, comme l'avait prédit Sismondi.

De tous côtés ainsi, les critiques adressées par Sismondi à l'extension des entreprises industrielles appellent la contradiction. Tous les esprits aujourd'hui, à quelque école, à quelque parti qu'ils appartiennent, à l'école classique ou à l'école historique, ou encore à l'école coopérative, ou au socialisme, acceptent la victoire définitive de la grande industrie. Le triomphe de l'exploitation en grand dans de nombreuses branches de l'activité industrielle, sinon dans toutes, apparaît comme un fait devant lequel on ne peut plus que s'incliner et sur lequel on ne peut plus revenir. Toute discussion même sur ce point nous semble vaine et surannée.

Mais les vues de Sismondi n'ont plus le même caractère pour ainsi dire archaïque en ce qui concerne l'agriculture. Pour l'économie rurale aussi, les collectivistes, d'accord, d'ailleurs, avec certains théoriciens classiques, nous vantent les bienfaits de la grande exploitation. Ils affirment que l'évolution vers la grande culture est aussi fatale que celle qui a abouti au succès de la grande industrie. Mais

¹ *Études*, II, p. 371.

ici, c'est peut-être Sismondi qui a raison contre les partisans des vastes entreprises. C'est qu'ici le point de vue économique et le point de vue moral ou social peuvent conduire aux mêmes conclusions. Sismondi a pu invoquer en faveur de la petite culture non seulement une meilleure répartition, mais encore une plus ample production de richesses. Il a montré le danger que les grands propriétaires fonciers ne sacrifient le produit brut au désir d'obtenir un produit net, un revenu plus élevé, ne se contentent d'une culture extensive. Au contraire, le paysan propriétaire obligé de s'entretenir lui et sa famille à l'aide des produits de son modeste domaine, s'efforce nécessairement par une culture intensive de tirer du sol le plus haut rendement possible. La division des héritages n'est pas seulement désirable pour le plus grand bonheur qu'elle assure à la classe des paysans, pour la vie indépendante, la joie du travail libre qu'elle leur donne. Mais le morcellement du sol favorise peut-être aussi l'augmentation des produits ruraux dans le pays, l'accroissement des richesses nationales. Pour ce qui est de l'agriculture, les arguments par lesquels Sismondi défend la petite propriété peuvent encore être opposés aujourd'hui aux partisans de la grande culture.

— La critique que Sismondi fait de la grande exploitation n'est donc démodée qu'en partie. Elle ne l'est que relativement à l'industrie. Mais dans les pages qui précèdent je n'ai rappelé que ce qu'il y a d'arriéré dans les conceptions de Sismondi. Seulement l'auteur des *Nouveaux Principes* et des *Études* qui à certains égards nous apparaît comme un conservateur étroit, un « réactionnaire utopiste », est à d'autres égards un esprit large et progressif, un précurseur : et c'est cela surtout qu'il est.

En effet, on le sait, lorsque Sismondi attaque la grande production, il ne le fait pas nettement et résolument. Il se reprend souvent dans sa critique, proteste qu'il n'est pas un « ennemi des progrès de la société, partisan d'institutions barbares et oppressives¹ ». Il ne demande pas, déclare-t-il, un retour en arrière. Ce sont seulement les conséquences sociales fâcheuses de la nouvelle organisation auxquelles il voudrait remédier. Et quand il s'agit de combattre seulement ces conséquences, il le fait avec une grande décision et une inlassable énergie. C'est en cela qu'il dépasse les économistes de son temps, et que son œuvre présente pour nous un intérêt considérable.

Lorsque Sismondi met l'organisation corporative ancienne en regard de la liberté moderne, il ne regrette pas trop, il est vrai, les obstacles qui arrêtaient autrefois l'essor industriel, les progrès de la production. Mais ce que Sismondi voudrait principalement que l'on emprunte aux corporations, c'est la sécurité et le bien-être relatif, qui d'après lui étaient garantis au compagnon, c'est la solidarité entre les maîtres et ceux qu'ils employaient, ce sont les relations plus affectueuses, les liens plus étroits qui existaient entre eux. Les lois qu'il souhaite, ce sont bien parfois des lois qui restreignent la production, mais ce sont surtout des lois qui améliorent la condition des ouvriers.

Son mérite reste grand d'avoir demandé à l'économie politique, à la science ou à l'art économique, selon la dénomination que l'on préfère, moins d'impassibilité, d'avoir su appeler la sollicitude des penseurs et des législateurs sur les classes laborieuses. Il s'est efforcé de justifier le droit d'intervention de l'État en matière économique. Il a vu que

¹ *Nouveaux Principes*, II, p. 433.

la société est déjà assise aujourd'hui sur une base juridique, œuvre de la législation. Il a montré comment l'État aujourd'hui n'est pas resté « neutre », comment les pouvoirs publics agissent déjà en faveur de ceux qui possèdent en leur garantissant cette sorte de monopole que constitue la propriété. Et il a demandé une action semblable de la législation en faveur de ceux qui ne possèdent pas, et qui sont obligés de louer leur travail aux capitalistes. Il a été ainsi le précurseur des socialistes de la chaire, de l'école éthique.

Il a également indiqué la voie à la législation ouvrière de notre siècle. On sait quelles sont les réformes demandées par Sismondi. Droit de coalition des ouvriers, diminution de la durée du travail, surtout garantie de l'entrepreneur à celui qu'il emploie, obligation pour le premier d'assurer au second des moyens d'existence, lorsque les accidents, les maladies ou le chômage le mettent hors d'état de travailler, telles sont les mesures que Sismondi propose pour relever le sort des classes laborieuses. Et ce sont ces principes ou des principes semblables que la législation protectrice des ouvriers allait en effet adopter dans différents pays civilisés. En économie rurale, de même, nous l'avons vu, après de sombres peintures de la désolation de la Campagne Romaine et de la misère des paysans irlandais, réclamer des réformes très voisines de celles qui, un demi-siècle plus tard, devaient être introduites dans la législation anglaise et italienne.

Si, aujourd'hui, l'antinomie a disparu dans certains pays et dans certaines industries, entre la production et la répartition, comme le montrent certains économistes et certaines enquêtes, si les progrès techniques ont marché parfois de concert avec les hauts salaires et la réduction de la journée de labeur des ouvriers, cette heureuse harmonie, de l'aveu

même de ceux qui l'invoquent, est due en grande partie à l'effet des lois ouvrières, des lois analogues à celles que proposait Sismondi. Si aujourd'hui les vues de Sismondi et de ceux qui ont élevé la voix comme lui ne sont plus aussi exactes, si la condition des ouvriers n'est plus aussi misérable qu'ils l'ont dépeinte, c'est pour une part à leurs réclamations que ce progrès doit être attribué. C'est grâce au résultat obtenu par leurs plaintes qu'on peut critiquer aujourd'hui leurs exagérations pessimistes. « Ce sera l'honneur éternel de son nom », écrit en parlant de Sismondi un historien de l'économie politique qui était loin de partager toutes ses idées, Blanqui, « d'avoir donné l'éveil à l'Europe et de s'être mis à la tête d'une croisade en faveur des classes les plus injustement disgraciées de notre ordre social. ¹ » Jusqu'à quel point les appels de Sismondi en faveur des ouvriers ont-ils été entendus des économistes ? Ou plus généralement quelle a été l'influence exercée par lui, sinon sur la législation, au moins sur le développement des théories économiques ? C'est ce que je vais brièvement rechercher.

CHAPITRE II

L'influence de l'œuvre économique de Sismondi

L'influence d'un penseur sur les écrivains qui l'ont suivi est toujours malaisée à connaître d'une manière précise. La difficulté n'est pas si grande lorsqu'il s'agit d'un homme devenu de son temps, ou peu après, un chef d'école incon-

¹ Blanqui, *Histoire de l'économie politique*, II, p. 277.

testé, comme, par exemple, Adam Smith. On peut suivre alors le développement des idées du maître chez ceux qui se déclarent ses disciples, comparer les théories primitives avec les changements qu'elles ont reçues postérieurement, faire le départ de ce qu'il faut attribuer au fondateur de l'école, et de ce que ses adeptes y ont ajouté. Mais la tâche devient plus délicate pour un économiste demeuré à peu près isolé comme Sismondi, et dont cependant les livres, connus de la plupart de ceux qui après lui ont cherché la vérité hors de la doctrine classique, ont exercé une influence vraisemblablement fort importante, mais éparse et difficilement saisissable. Dans cette élaboration intérieure, à peine consciente, par lesquelles ont passé, avant d'être formulées, les théories des économistes qui ont écrit après Sismondi, on ne peut souvent distinguer ce qui est dû à la lecture des œuvres de Sismondi, et ce qui est dû à d'autres lectures, ou encore ce qui est vraiment personnel aux auteurs de ces théories. Dans les pages qui vont suivre, les hypothèses, les simples conjectures, tiendront nécessairement une grande place.

I. — SISMONDI ET LA SCIENCE DE SON TEMPS. — L'INSUCCÈS DE SES ŒUVRES. LEUR LÉGÈRE INFLUENCE

Les ouvrages économiques publiés par Sismondi à partir de 1819 n'obtinrent pas, durant sa vie, le succès qu'ils méritaient. A cette époque, la faveur appartient, presque incontestée, aux doctrines de l'école classique. Un petit groupe d'écrivains qui tiennent de plus ou de moins près au mercantilisme, Ferrier, Louis Say, Ganilh, St-Chamans, essaient encore de résister au progrès que font dans les esprits les théories d'Adam Smith. Mais leurs voix trouvent

peu d'écho. En France, J.-B. Say, Dunoyer, Blanqui, Rossi, Droz, en Angleterre, Ricardo, Mac-Culloch, Senior, défendent les idées de Smith et y ajoutent de nouveaux développements. Ceux que les principes de l'école classique ne satisfont pas, ceux que mécontente l'organisation sociale, ne se borneront pas à réclamer comme Sismondi des réformes partielles. Ils passeront au socialisme, suivront Fourier, les Saint-Simoniens et bientôt Louis Blanc.

La situation de Sismondi, comme économiste, vis-à-vis de ses contemporains, fut assez singulière. Les écrivains dont l'opinion fait loi en matière économique sont ses amis politiques. Ils sont parfois aussi ses amis personnels. Ils ont applaudi à ses œuvres de début, à son livre de la *Richesse Commerciale*. Ils l'ont considéré comme un des leurs, comme un disciple fidèle de l'école de Smith. Ils regrettent maintenant de le voir s'égarer dans d'autres voies. Ils lui conservent néanmoins leur sympathie. Ils ne parlent de lui qu'avec une grande bienveillance, le louent de sa générosité, de ses aspirations humanitaires, vantent même ses éminentes qualités d'économiste. Sismondi est donc loin d'être un inconnu. Il est celui que l'on contredit. On l'estime, mais on attaque ses théories. Souvent ainsi, à des époques diverses, il existe un homme qui jouit d'une notoriété parfois considérable parmi ses contemporains, mais dont on n'approuve pas généralement les opinions, et que l'on ne cite que pour le réfuter. Ce cas a été celui de Sismondi. Il est célèbre, membre associé de l'Institut. On reconnaît son mérite, mais on critique ses doctrines. On expose souvent ses idées, mais c'est pour les combattre. Il est le dissident.

J.-B. Say, que nous avons déjà vu attaquer les théories de Sismondi sur les crises, attaque de même ses autres

théories, en particulier ses projets de réforme. « Il est des maux, déclare-t-il, qui résultent de la nature de l'homme et des choses... En accuser l'état social est une injustice ; se flatter qu'on pourra s'en affranchir est une illusion. ¹ » Ricardo, Rossi, Senior se montrent, comme J.-B. Say, pleins d'égards envers Sismondi, mais ils n'admettent pas ses idées. Th. Fix, qui écrit un article nécrologique sur lui ², parle avec une grande sympathie de l'homme, mais déclare que l'économiste, dans sa seconde période, s'est laissé entraîner « par l'empirisme, par l'observation incomplète de faits exceptionnels » et que dans ses travaux « la sensibilité a toujours dominé la raison ».

Sismondi a bien conscience de la défaveur qui accueille ses théories. Il ne s'en étonne pas, dit-il, dans sa préface de la seconde édition des *Nouveaux Principes*. Il attaquait « une orthodoxie..., entreprise dangereuse en philosophie comme en religion ³ ». Dans ses lettres, c'est une plainte continue contre l'insuccès de ses doctrines, contre la solitude injuste où on le laisse. « Je suis persuadé, s'écrie-t-il, que j'ai entrevu un principe vrai, un principe neuf sur la direction à donner à l'économie politique en faveur du pauvre... J'écris avec le sentiment que je ne serai pas lu ou pas bien lu ; mais avec le sentiment aussi que je signale un précipice vers lequel nous courons d'un pas accéléré, et quoiqu'on ne m'écoute pas, c'est mon devoir de crier : prenez garde ⁴ ! » On ne veut pas l'entendre, constate-t-il encore avec amertume, parce que « chacun est content d'avoir mis son esprit en repos sous l'abri de ce qu'on

¹ J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, 5^e édition, II, p. 292 et 293.

² *Journal des Economistes*, 1843, p. 179-204.

³ *Nouveaux Principes*, I, p. 1.

⁴ *Fragments du Journal et de la correspondance de Sismondi*, p. 163.

nomme des principes. Un seul homme lutte sans espoir contre ces opinions arrêtées ; il lui faudrait une école pour fixer l'attention¹ ».

Cette école, il put croire un moment qu'il parviendrait peut-être à la constituer. En 1833, parut sous la direction de Th. Fix, la *Revue mensuelle d'économie politique*. Les tendances de cette Revue furent d'abord conformes à celles de Sismondi. Dans le « Prospectus » publié en tête du premier numéro de la Revue, des idées chères à Sismondi furent nettement affirmées. L'économie politique, y fut-il dit, est « la règle intérieure de la cité ou de l'État² ». A l'exemple de Sismondi, ajoute-t-on encore, on ne doit plus séparer « l'exposition des sources de richesses... d'avec les moyens de les appliquer à l'amélioration du sort des populations³ ». Sismondi donna à cette revue, on le sait, de nombreux articles. Et dans ses lettres, il écrit qu'il a adopté cette Revue et qu'il voudrait bien la « mettre à la mode⁴ ». Mais en 1835, la direction de la Revue n'appartient plus à Th. Fix seul. Elle a passé à un comité dont font partie entre autres Blanqui et Rossi. L'esprit de la Revue a changé. Elle a échappé à l'influence de Sismondi. Lorsque parut le premier volume des *Études* de ce dernier, le compte rendu fut nettement hostile aux doctrines de l'auteur⁵. En 1836, d'ailleurs, la Revue avait cessé d'exister.

— Les théories de Sismondi, quelque combattues qu'elles fussent généralement, avaient cependant impressionné

¹ *Fragments du Journal et de la correspondance de Sismondi*, I, p. 164 et 165.

² *Revue mensuelle d'économie politique*, I, p. 1.

³ *Ibid.*, I, p. 4.

⁴ *Fragments du Journal et de la Correspondance de Sismondi*, p. 170.

⁵ *Revue mensuelle d'économie politique*, V, p. 497.

certaines économistes français et relâché tant soit peu la fermeté de leur adhésion aux principes de l'école classique. Des doutes naissent chez quelques-uns d'entre eux. Une curieuse indécision se remarque parfois dans leurs affirmations. Ils ne passent pas sans doute dans le camp de Sismondi, demeurent fidèles aux doctrines régnantes, mais essaient de les adoucir par des concessions faites aux opinions contraires.

L'école française, vers 1830, 1840, se garde de tomber dans les exagérations chrématistiques de certains théoriciens anglais. Elle s'efforce de songer non seulement aux richesses, mais encore aux hommes, au bien-être des ouvriers. Tout en voyant dans l'économie pure, une science définitive, dont les règles avaient été découvertes et fixées pour toujours, elle croit qu'en économie appliquée on peut s'écarter des principes généraux. Le point de vue moral vient s'ajouter au point de vue économique. Le dogme de la non intervention de l'État fléchit dans la pratique. L'influence des œuvres de Sismondi n'a peut-être pas été étrangère à cette attitude, qui n'était d'ailleurs pas contraire à celle de cet esprit large et ouvert que fut Adam Smith.

Un écrivain qui reste nettement attaché à la doctrine classique, Droz, reproche cependant aux économistes de n'avoir pas un souci suffisant du bonheur des hommes, de la bonne répartition des biens. Il blâme leur habitude de ne s'occuper que de la production des richesses, alors que la félicité d'un État dépend moins de la quantité des biens qu'il possède que de la manière dont ils sont distribués¹. En lisant certains ouvrages, déclare-t-il, « on croirait que

¹ Droz, *Economie politique*, 2^e édition, p. 59.

les produits ne sont pas faits pour les hommes, et que les hommes sont faits pour les produits¹ ». Mais on ne voit pas que cette préoccupation du mode de répartition ait conduit Droz à des conclusions bien différentes de celles des écrivains dont il critique les idées. Il se refuse comme eux à toute ingérence de l'État dans le domaine économique. Il s'afflige seulement de la modicité des salaires, déclare que l'intérêt des patrons eux-mêmes est d'accorder une rémunération plus élevée à l'ouvrier dont la productivité augmente avec la hausse des salaires, conseille d'une manière générale plus d'humanité aux entrepreneurs, et invite les riches à de grandes œuvres de charité². Droz est un économiste classique, mais un classique modéré avec des tendances philanthropiques.

Blanqui, l'historien de l'économie politique, paraît avoir été celui des écrivains appartenant à l'école libérale qui montra le plus de sympathie pour les doctrines de Sismondi. Blanqui croit à l'exactitude scientifique des principes établis, mais il comprend les angoisses de Sismondi devant les misères ouvrières, et on devine parfois que la fermeté de ses convictions est atteinte par certaines suggestions de sa sensibilité. De là, chez lui, un besoin de concilier des systèmes contraires ; de là quelque incertitude que l'on constate dans ses opinions. Dans son histoire de l'économie politique, il oppose Sismondi à la dureté des théories de J.-B. Say, et il réfute Sismondi au nom des idées de J.-B. Say. Il reproche à ce dernier d'avoir examiné avec sa « rigidité naturelle », la question des salaires et de la population, ajoute que « c'est par là... que

¹ Droz, *Économie politique*, 2^e édition, p. 57, 58.

² Droz, *op. cit.*, p. 241, 257, 263.

ses écrits... ne peuvent manquer d'être dépassés par l'école de M. de Sismondi¹ ». Mais il critique aussi ce qu'il appelle les exagérations, l'abus des généralisations, les paradoxes de Sismondi, tout en le félicitant d'avoir révélé le premier « le secret des douleurs sociales », d'avoir fait que désormais « la condition de l'ouvrier est devenue chose précieuse et sacrée² ». Les principes de la science sont « absolus dans la théorie » pour Blanqui, mais leur « application admet des circonstances modifiantes³ ». Il vante les progrès économiques dus aux découvertes mécaniques⁴, mais, ailleurs, il déplore les misères qui résultent de ces découvertes⁵. Blanqui écrit en des phrases directement inspirées de Sismondi que « l'introduction de machines perfectionnées... a concentré la propriété dans quelques mains ; elle a mis le plus grand nombre au pouvoir de quelques-uns, et tout le monde... à la merci d'une crise commerciale, d'un engorgement de produits par défauts de débouchés⁶ ». Il proclame l'utilité de certaines interventions de l'État. Il affirme la capacité de l'État d'entreprendre de grands travaux d'utilité publique⁷. Il demande une législation protectrice du travail, des lois sur les logements, la limitation légale de la durée du travail des enfants⁸.

Comme le déclare Blanqui, c'est peut être en partie à

¹ Blanqui, *Histoire de l'économie politique*, II, p. 235.

² *Ibid.*, II, p. 275.

³ *Cours d'économie industrielle 1838-1839*, p. 17.

⁴ *Ibid.*, p. 130.

⁵ *Ibid.*, p. 56.

⁶ *Cours d'économie industrielle 1836-1837*, p. 9.

⁷ *Ibid.*, 1838-1839, p. 35.

⁸ *Condition des classes ouvrières en France*, II, p. 203, 253. — Aux noms de Blanqui, de Droz on peut ajouter celui de Fix. Fix qui fut directeur de la *Revue mensuelle d'économie politique* paraît avoir admis

Sismondi qu'est due cette sollicitude pour le sort des classes laborieuses que l'on constate chez beaucoup d'économistes de ce temps. On sait que cette sollicitude n'est pas demeurée purement théorique. Elle a entraîné des conséquences législatives. A la suite de remarquables enquêtes faites au nom de l'Institut par Villermé¹, à la suite de pétitions adressées aux Chambres par la *Société industrielle de Mulhouse*, grâce au zèle de plusieurs membres des deux Chambres, comme, par exemple, le baron Dupin, la loi de 1841 vint fixer un âge au-dessous duquel les enfants ne pourraient être admis dans les manufactures, et réduisit la durée de leur travail². En 1848, la Chambre des Pairs votait des propositions destinées à améliorer et à assurer l'exécution des mesures prescrites, et étendait la protection de la loi aux femmes. Mais la Révolution de 1848 survint, et la question fut abandonnée. Il est permis de penser que l'influence indirecte de Sismondi ne fut pas étrangère à ce mouvement réformateur qui aboutit aux lois de 1841 et aux propositions de 1848. Cette supposition est d'autant plus légitime que les idées adoptées en 1841 et 1848 le furent non pas à la suite d'une agitation populaire ou politique, mais grâce aux efforts d'hommes

d'abord les idées de Sismondi, si, comme il est probable, c'est lui qui a rédigé le *Prospectus* paru en tête du premier numéro de cette revue. Mais plus tard Fix fut gagné définitivement à la cause de l'orthodoxie. Dans ses *Observations sur les classes ouvrières*, il combat l'intervention de l'État en faveur des ouvriers adultes (p. 275), ainsi que la participation aux bénéfices (p. 330). Il se contente de mesures protectrices en faveur des enfants, et demande le droit pour les ouvriers de s'associer en des coalitions pacifiques (p. 201).

¹ Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers...*, 1840.

² V. Mataja, *Revue d'économie politique*, 1895, p. 529 et suiv., 739 et suiv., 1896, p. 232 et suiv., 355 et suiv.

de science, d'étude et aussi, il est vrai, d'industriels. Sismondi a peut-être eu le droit d'écrire, comme il le fit, dans son journal : « J'ai reçu le mémoire de M. Villermé... mais il me semble qu'on ne devrait pas traiter ce sujet sans rappeler que c'est moi qui ai donné la première impulsion¹. »

II. — L'ÉCOLE DE SISMONDI. — VILLENEUVE-BARGEMONT ET BURET

Dans son histoire de l'économie politique, Blanqui réunit en un groupe qu'il appelle celui des « économistes sociaux », les noms de Sismondi, Droz et Villeneuve-Bargemont. Il y a là un rapprochement un peu superficiel. Droz est trop imbu des idées orthodoxes pour pouvoir être placé à côté de Sismondi et de Villeneuve-Bargemont. Il faut ranger Droz en compagnie de Blanqui lui-même et d'autres, dans un petit groupe spécial d'économistes qui, tout en demeurant des adeptes de l'école libérale, admettent certaines atténuations aux doctrines classiques. C'est tout à fait à part, et fort loin d'eux, qu'il faut mettre Sismondi avec ceux qu'on peut considérer comme ses disciples immédiats, avec Villeneuve-Bargemont et Buret.

— Villeneuve-Bargemont publie, en 1834, son *Économie politique chrétienne ou Recherches sur la nature et la cause du paupérisme*. Comme l'indique son second titre, l'ouvrage de Villeneuve-Bargemont est moins une étude doctrinale de la science économique qu'un tableau de la misère dans les différents pays. Villeneuve-Bargemont ne prétend pas présenter des théories nouvelles. Dans la par-

¹ *Fragments du journal et de la correspondance de Sismondi*, p. 91.

tie dogmatique de son livre, il se contente volontiers de citer abondamment d'autres auteurs. Il veut seulement, dit-il, donner « une nouvelle force à des écrits remarquables... dont l'autorité a besoin peut-être de s'appuyer davantage sur celle des faits¹ ». Ces écrits remarquables dont parle Villeneuve-Bargemont, ce sont principalement ceux de Sismondi. Comme ce dernier, Villeneuve-Bargemont attaque l'école chrématistique, et demande que les économistes portent principalement leur attention sur la bonne distribution des richesses.

Mais à cette conception de l'économie sociale empruntée à Sismondi s'ajoute chez Villeneuve-Bargemont un point de vue nouveau. Villeneuve-Bargemont ne veut pas seulement introduire dans l'économie politique des préoccupations éthiques, mais encore des principes chrétiens. La doctrine chrématistique n'est pas seulement contraire à la morale. Elle l'est aussi à la religion, à la grande loi de la Charité. Villeneuve-Bargemont s'élève contre le « matérialisme » de l'école anglaise qui néglige « les vertus morales pour ne s'occuper que des valeurs matérielles », qui place « la destinée de l'homme dans la sphère étroite et grossière des sens et des jouissances physiques » et étouffe « l'esprit de charité », détruit « les liens qui doivent unir les riches aux pauvres », retire « au travail son but moral et sa juste récompense². »

Villeneuve-Bargemont critique comme Sismondi le système industriel moderne. Ce système est caractérisé aussi à ses yeux par la grande production et la libre concurrence. Grâce à la concentration des capitaux, grâce aux inven-

¹ *Économie politique chrétienne*, édition de Bruxelles 1837, p. 12.

² *Ibid.* Conclusion, *passim*.

tions mécaniques, le luxe de quelques-uns a pu s'augmenter, mais les masses souffrent « la misère, l'abrutissement et la servitude¹. » Une « féodalité nouvelle² » s'est constituée en face du prolétariat. Les recherches sur la misère auxquelles s'est livré l'auteur de *l'Économie politique chrétienne* lui ont prouvé que la proportion des pauvres en Europe va en s'élevant à mesure qu'on passe des pays les plus arriérés à ceux où l'industrie a reçu la plus brillante expansion. Tandis que dans les campagnes de la Russie et de la Turquie on ne rencontre un pauvre que sur cent ou sur quarante habitants, on en trouve un sur vingt dans les agglomérations industrielles françaises, un sur sept dans les milieux urbains anglais. Le système nouveau, est surtout le « système anglais » comme l'avait dit Sismondi. On ne doit pas s'étonner de la faveur avec laquelle ce système a été accueilli en Angleterre, pays qui a abandonné la religion catholique, qui a admis la philosophie utilitaire, la philosophie du sensualisme³.

« Une grande transition approche, » proclame Villeneuve-Bargemont. « Elle ne peut s'opérer que de deux manières, ou par l'irruption violente des classes prolétaires et souffrantes sur les détenteurs de la propriété et de l'industrie... ou par l'application pratique et générale des principes de justice, de morale, d'humanité et de charité... La charité chrétienne mise enfin en action dans la politique, dans les lois, dans les institutions et dans les mœurs... peut seule préserver l'ordre social des effroyables dangers qui le menacent⁴. »

¹ *Économie politique chrétienne*, p. 410.

² *Ibid.*, p. 151.

³ *Ibid.*, p. 411.

⁴ *Ibid.*, p. 13.

Quelles sont donc les mesures qu'il convient de prendre pour parer à ces dangers et atténuer le paupérisme? Trois groupes de réformes sont demandées par Villeneuve-Bargemont.

On doit recourir d'abord à des mesures de charité, d'assistance. Il faut améliorer les institutions de bienfaisance, les conformer à un plan d'organisation que Villeneuve-Bargemont développe. Et il faut aussi établir ce principe nouveau et général « que tout individu notoirement hors d'état de travailler... doit être entretenu aux frais de la commune du lieu de son domicile, et, au cas d'impossibilité, aux frais de l'État ».

On portera ainsi secours aux indigents. Mais il est urgent aussi de venir en aide à ceux qui travaillent, aux ouvriers. Villeneuve-Bargemont examine la théorie de la garantie de Sismondi. Elle repose à ses yeux « sur des principes d'équité incontestables » mais elle serait difficilement applicable en pratique. Elle porterait « une grave atteinte à la liberté de l'industrie », rendrait « impossible... toute entreprise ». Des réformes moins radicales suffiraient. Une série d'obligations seraient imposées aux manufacturiers. Défense leur serait faite de recevoir dans leurs fabriques aucun enfant âgé de moins de quatorze ans. Ils rendraient leurs ateliers parfaitement salubres. Ils institueraient pour les adultes, des écoles, des caisses d'épargne et de prévoyance¹. — Villeneuve-Bargemont oppose comme Sismondi, le régime des corporations au régime moderne, et vante de la même manière que lui les avantages du système ancien. Il ne demande pas cependant, comme le feront des économistes chrétiens plus récents, le rétablis-

¹ *Economie politique chrétienne*, p. 473.

sement des corporations. Il voudrait seulement l'association de « tous les ouvriers d'une même profession, lesquels seraient autorisés à se réunir pour choisir des syndics, et délibérer en certaines circonstances sur les intérêts communs. Il leur serait interdit... de s'occuper de la fixation des salaires et d'objets politiques¹ ». Ces groupements ouvriers seraient tout différents, on le voit, des corporations, et n'auraient pas autant de liberté d'action que les syndicats professionnels constitués en vertu de la loi de 1884.

Pour diminuer la misère enfin, l'État doit prodiguer les encouragements à l'agriculture. Les maux qui accompagnent la production industrielle, n'ont pas encore gagné les campagnes. « Dans l'état actuel de la société, c'est dans l'agriculture que se trouve l'unique remède au paupérisme² ». Il faut donc empêcher les progrès de la grande culture et favoriser de toutes les manières, en particulier, par les principes du droit successoral, la division des terres. Sur tous ces points, Villeneuve-Bargemont ne fait que reproduire les idées de Sismondi.

On le voit, l'auteur de *l'Economie politique chrétienne* n'est pas un théoricien. Il a peu ajouté à la doctrine de Sismondi. Son originalité consiste surtout dans les considérations religieuses, chrétiennes, qu'il mêle à l'économie politique. Mais l'originalité est plutôt dans la forme. Elle ne semble pas atteindre le fond des choses. Là où Sismondi parlait seulement de la bonne répartition des richesses, Villeneuve-Bargemont invoque aussi l'idée de charité. Mais le point de vue chrétien ne paraît l'avoir conduit

¹ *Economie politique chrétienne*, p. 480.

² *Ibid.*, p. 491.

ni à des développements théoriques, ni à des applications pratiques vraiment neuves. Il a été un disciple fidèle de Sismondi, mais un disciple aux opinions un peu pâlies, à qui il a manqué surtout les sérieuses connaissances économiques du maître.

— Villeneuve-Bargemont montrait plus de modération que Sismondi dans les remèdes qu'il proposait aux misères sociales. Les projets de réformes présentent, au contraire, plus de hardiesse que dans Sismondi chez Buret, un écrivain sur qui l'influence de l'auteur des *Nouveaux Principes*, a été profonde. La *Misère des classes laborieuses en France et en Angleterre*, de Buret, — livre paru en 1842, et dont une partie avait été couronnée par l'Académie des sciences morales et politiques, — sert en quelque sorte de transition entre les écrits de Sismondi et ceux des théoriciens socialistes.

On retrouve dans l'ouvrage de Buret ces attaques contre les tendances chrématistiques de l'école anglaise qui caractérisent tous ceux qui suivent les doctrines de Sismondi. Avec Ricardo, « l'ingénieur métaphysicien du fermage¹ » et avec l'ensemble des successeurs de Smith, l'économie politique, selon Buret, est devenue une « science mathématique » qui ne s'occupe que de l'accroissement des richesses, non pas du bien être des hommes, ou encore une simple « science des valeurs », une science des échanges, une « catallactique », comme l'avait dénommée l'archevêque Wattley². La science se contente de décrire ce qui est, au lieu de chercher à être une « science pratique qui apprend à détruire le mal et à faire le bien ». « Elle qui aurait dû être la médecine sociale,

¹ *La misère des classes laborieuses en France et en Angleterre*, 1840, I, p. 6.

² *Ibid.*, I, p. 12.

elle s'est timidement arrêtée à l'anatomie et à la physiologie; elle n'a pas eu le courage d'aborder les difficultés de la thérapeutique¹. » Une réaction devait se produire fatalement. Cette réaction a son chef dans Sismondi².

Comme Villeneuve-Bargemont, Buret se propose principalement de faire une étude concrète, une étude de la misère en France et en Angleterre. Mais il recherche aussi les causes de cette misère, et on voit, successivement reproduites dans le livre de Buret, les thèses favorites de Sismondi. Le régime moderne de la grande production et de la libre concurrence « est le moyen âge de l'industrie³ ». On y rencontre un désordre comparable à celui du moyen âge, avec l'absence de règles dans la production, le danger permanent des crises, la lutte acharnée entre les fabricants. Mais on y constate aussi la même oppression des faibles par les forts qu'au moyen âge. Capital et travail, autrefois réunis dans les mêmes mains, à l'époque des métiers et de l'exploitation patriarcale, sont maintenant séparés⁴. L'inégalité de la lutte entre ceux qui détiennent le capital, et ceux qui offrent leur travail, asservit les seconds aux premiers. Les salaires de l'ouvrier restent stationnaires tandis que les entrepreneurs bénéficient de tout le progrès de la productivité⁵. Une nouvelle « féodalité » se forme ainsi, avec tous ces riches manufacturiers, « avec la haute banque⁶ », en face d'un prolétariat misérable. Sur les effets de la division du travail, encore, sur les machines, sur les principes de la

¹ *La misère des classes laborieuses...*, II, p. 125.

² *Ibid.*, I, p. 34.

³ *Ibid.*, I, p. 19.

⁴ *Ibid.*, II, p. 125 et s.

⁵ *Ibid.*, II, p. 339.

⁶ *Ibid.*, I, p. 39, 61.

population, la plus grande communauté de vues existe entre Buret et Sismondi.

Mais où le disciple se sépare du maître et va plus loin que lui, c'est en ce qui concerne les modifications qu'il réclame à l'état de choses existant. Différentes idées de Sismondi sont reprises par Buret et conduites jusqu'à des conséquences que Sismondi n'avait pas prévues et qu'il n'aurait probablement pas approuvées.

Sismondi avait montré que notre organisation sociale n'était pas le résultat de pures lois naturelles, mais en grande partie un effet du droit positif. C'était l'Etat par sa législation qui avait constitué au profit d'une minorité ce monopole de la propriété individuelle. Et l'Etat pouvait modifier, corriger une institution qu'il avait lui-même créée. Buret s'appuie sur des idées semblables¹ pour demander une intervention des pouvoirs publics en matière économique. « Que la loi s'écrie-t-il, fasse en faveur du travail la moitié seulement de ce qu'elle a fait autrefois contre lui. » La propriété, avait écrit Sismondi, est une concession de législateur. Pour Buret, elle n'est plus qu'un « usufruit ». L'Etat n'a pas cessé de conserver les droits éminents de la propriété. A côté des droits privés sur les biens subsiste un droit social. Il s'ensuit que l'Etat est maître de reprendre les richesses individuelles, sinon pendant la vie des citoyens, du moins au moment de leur décès. A cause de l'égoïsme humain cependant, à cause de ce stimulant pour la production et l'accumulation qu'est l'intérêt personnel, il est utile de conserver le principe de la transmission de patrimoine à la famille du défunt. Mais il faut rectifier, restreindre ce principe, augmenter les occa-

¹ V. une longue citation de Sismondi, *La misère des classes laborieuses...* II, p. 344.

sions pour l'Etat nu-propriétaire de s'emparer de la propriété complète des choses. La succession ne doit passer qu'aux descendants ou aux ascendants en ligne directe, et aux collatéraux très proches. La liberté de tester doit être limitée. En outre l'Etat prendrait toujours le quart ou le cinquième de tout héritage, ou encore, comme Buret dit parfois, une part d'enfant. Il vendrait à bas prix les terres, qu'il recevrait ainsi, à de nombreuses familles de paysans. Il diviserait la part d'associé qu'il obtiendrait dans les entreprises industrielles en plusieurs actions distribuées aux ouvriers. Il développerait de cette manière la petite propriété rurale aux dépens de la grande. Il donnerait aux ouvriers un droit sur le bénéfice réalisé par les manufactures. La séparation entre le capital et le travail cesserait. Les classes laborieuses possèderaient elles-mêmes les instruments de production¹.

Il faut observer combien ces projets de Buret, tout en s'écartant des idées de Sismondi, restent cependant conformes aux aspirations de ce dernier. Ce n'est pas à la propriété collective que veut aboutir Buret, mais, au contraire, à l'extrême division de la propriété rurale et industrielle. Il ne souhaite pas, sans doute, dans l'industrie, un retour aux métiers, mais essaie de concilier au moyen de la diffusion des actions dans les classes ouvrières, la petite propriété avec la grande production.

On n'aurait pas cependant étouffé de cette manière tous les maux qu'entraîne la libre concurrence. Sismondi avait insisté sur le caractère chaotique, désordonné, de la production moderne. De là, chez Buret, le désir de régler, d'organiser la production. Buret propose une sorte de système

La misère des classes laborieuses..., II, p. 380 et s.

représentatif de l'industrie. Chaque industrie dans une région déterminée se choisirait un conseil mixte de patrons et d'ouvriers qui statuerait sur les contestations professionnelles, arrêterait le taux des salaires. Au-dessus de ces conseils, serait établi un conseil cantonal pour toutes les industries de la circonscription. Et au sommet de la hiérarchie, le conseil supérieur de la production nationale donnerait l'impulsion à tout le travail industriel, réglerait, en particulier, la fabrication d'après les besoins du marché¹.

Sur d'autres points encore, on constate l'accentuation dans un sens plus radical ou même dans le sens socialiste que Buret imprime aux idées de Sismondi. Aussi, les diverses écoles socialistes puiseront-elles souvent des arguments dans l'ouvrage de Buret, et par l'intermédiaire de ce dernier, remonteront aux théories de Sismondi². Mais ce n'est pas seulement par l'entremise de Buret, c'est directement, que Sismondi exercera une grande influence sur les doctrines du socialisme.

III. — SISMONDI ET LE SOCIALISME

On a souvent remarqué tout ce que le socialisme, surtout le socialisme scientifique, doit à certains théoriciens de l'école classique, à Ricardo principalement. Mais on n'a pas assez observé tout ce que le socialisme doit au grand adversaire de Ricardo, à Sismondi. Le socialisme scientifique s'est servi des théories de Ricardo sur la valeur, le

¹ *La misère des classes laborieuses...*, II, 430. — V. la critique des projets de Buret, par Charles Dunoyer, *Journal des économistes*, 1842, p. 13 et suiv., 129 et suiv.

² V. Henry Michel, *L'idée de l'État*, p. 267.

salaire naturel et la rente pour construire ses dogmes économiques. Ce qu'il a emprunté à Sismondi, c'est l'esprit de critique de ce dernier envers l'organisation moderne et les grandes lignes de sa critique elle-même.

Il ne faudrait sans doute pas exagérer cette idée. D'autres que Sismondi ont assurément exercé une influence sur la partie critique des œuvres des socialistes. Et ceux-ci ont aussi, dans leurs attaques contre les vices qu'ils aperçoivent dans notre organisation sociale, beaucoup ajouté aux analyses de Sismondi. L'influence de Sismondi, même en ce qui concerne la critique seulement, n'a été ni exclusive, ni décisive. Mais on peut dire qu'elle a été fort considérable.

Sismondi avait montré que le régime contemporain était le régime de la grande production, le régime capitaliste, comme diront les socialistes. Il avait insisté sur la séparation du capital et du travail qui est un des traits distinctifs de ce régime. Et il avait analysé les conséquences désastreuses du système nouveau tant pour les industriels que ruinent des crises fatales de surproduction, que pour les ouvriers. L'expropriation des travailleurs par les machines, la faiblesse des salaires, la longueur de la journée de labeur, toutes ces idées avaient été éloquemment exposées par lui. Le capitaliste bénéficie de toute la « mieux-value » résultant du travail de l'ouvrier. Il profite seul de tout l'accroissement des pouvoirs productifs dû à la division du travail, aux perfectionnements mécaniques. Ainsi tandis que les riches, dont le nombre diminue, dont les rangs s'éclaircissent, vont en s'enrichissant de plus en plus, tandis que se constitue une puissante féodalité d'industriels et de grands propriétaires, les masses prolétaires, qui grossissent de jour en jour, voient s'aggraver sans cesse leur

misère. Et Sismondi prophétisait pour l'avenir de terribles révolutions, de farouches guerres civiles. Sur tous ces points, le socialisme n'a eu qu'à reprendre et qu'à développer les coups portés par Sismondi à l'organisation économique contemporaine.

Mais Sismondi avait appuyé aussi sur les effets de la libre concurrence. Il avait décrit le caractère anarchique de la production, l'instabilité des conditions, l'esprit de spéculation ; il avait montré capitalistes et ouvriers soumis au « jeu de hasard des marchés ». Par là, il se peut qu'il n'ait pas seulement influencé les socialistes dans leurs attaques contre le régime capitaliste, mais qu'il ait fait naître chez certains d'entre eux ce besoin de l'organisation, ce désir de mettre l'ordre, la régularité, l'harmonie dans la production.

Et lorsque les socialistes ont voulu édifier sur des plans nouveaux la bâtisse sociale, ils ont pu encore trouver chez Sismondi des arguments en faveur de la possibilité et de la légitimité de telles constructions. Une des idées importantes de Sismondi, qui sera chère au socialisme scientifique, est, en effet, que l'organisation moderne ne dérive pas de lois purement économiques et naturelles, mais surtout de la législation positive, que nos institutions, œuvre de l'homme, n'ont rien de nécessaire, que la propriété privée est une « création de la loi ». L'État ainsi n'est pas resté « neutre » dans le conflit social ; il a agi dans un certain sens. Il peut, par suite, agir dans un sens différent, pour corriger, rectifier ce qu'il a lui-même établi.

On voit tout ce que les socialistes ont pu emprunter à Sismondi. Mais c'est surtout de sa critique qu'ils se sont inspirés. Dans leurs ouvrages, les socialistes, qui connaissent bien Sismondi, le citent et lui témoignent une grande

estime, ont une attitude presque identique à l'égard de ses doctrines. Ils le louent d'avoir su combattre le régime moderne, mais regrettent qu'il n'ait pas osé proposer une réorganisation nouvelle de la société.

— Il ne semble pas que l'influence de Sismondi sur les Saint-Simoniens ait été notable. Ceux-ci connaissent cependant Sismondi. Dans le *Producteur*, Enfantin fait un compte rendu des *Nouveaux Principes*¹, et il cite longuement encore Sismondi dans un article où il expose ses propres idées². Il approuve Sismondi de s'être, à la différence des autres économistes, préoccupé du sort des travailleurs, d'avoir abandonné la doctrine du « laisser faire », d'avoir aperçu « les maux auxquels le principe de la liberté ne pouvait pas remédier ». Mais il lui reproche de s'être parfois laissé « égarer par sa philanthropie », et surtout de ne pas être arrivé aux idées de réforme que les Saint-Simoniens devaient défendre³.

— L'empreinte des théories de Sismondi est beaucoup plus marquée dans les œuvres de Louis Blanc. Comme Sismondi, l'auteur de *l'Organisation du Travail*, montre les progrès de la grande production dans l'industrie et l'agriculture⁴, « l'opposition flagrante » qui en résulte entre le

¹ *Le Producteur*, t. V, p. 94-98.

² *Ibid.*, t. I, p. 558.

³ On sait que l'opposition faite par Saint-Simon entre les travailleurs et les oisifs, c'est-à-dire entre les producteurs, industriels et artistes, et les non producteurs, comme les nobles et les fonctionnaires, est devenue chez les Saint-Simoniens une opposition entre les ouvriers et les capitalistes. Y a-t-il eu là une évolution spontanée de la théorie primitive de Saint-Simon, ou cette évolution a-t-elle été influencée en partie par les ouvrages de Sismondi ? Il semble qu'on ne peut guère que poser la question. Cf. Anton Menger, *Das Recht auf den vollen Arbeitsertrag*, p. 64.

⁴ *L'Organisation du Travail*, 5^e édition, p. 83. La 1^{re} édition est de 1839.

capital et le travail¹, les déplorables effets du machinisme². Louis Blanc reproduit les principes de Sismondi sur la population. Comme « M. de Sismondi l'a très bien expliqué », dit-il, la population ouvrière va se multipliant, par suite de « l'impossibilité où les journaliers se trouvent d'espérer et de prévoir³ ». Mais ce que Louis Blanc prend principalement à Sismondi, c'est sa critique de la libre concurrence. Cette idée des conséquences désastreuses de la concurrence domine toutes les attaques dirigées par Louis Blanc contre l'organisation sociale. Il ne cesse d'insister en des phrases directement inspirées de Sismondi sur ce que présente d'anarchique la production abandonnée à tous les « jeux de hasard⁴ » des marchés. Une universelle compétition met en lutte les industriels les uns contre les autres et aboutit à leur écrasement successif par d'inévitables crises de surproduction. La libre concurrence est encore plus funeste aux ouvriers dont elle abaisse constamment les salaires⁵. Comme à Sismondi, comme à Villeneuve-Bargemont, c'est l'Angleterre qui paraît à Louis Blanc le pays où les tendances économiques nouvelles se sont manifestées avec le plus d'intensité, et il écrit que l'exemple de l'Angleterre suffirait déjà à lui seul à faire condamner le système de la libre concurrence. Cette préoccupation prépondérante chez Louis Blanc des effets de la concurrence devait naturellement le pousser à désirer une « organisation ». L'État doit devenir le « régulateur suprême de la production⁶ », créer

¹ *L'Organisation du Travail*, p. 56.

² *Ibid.*, p. 31 et 112.

³ *Ibid.*, p. 71.

⁴ *Ibid.*, p. 27.

⁵ *Ibid.*, p. 28 et suiv.

⁶ *Ibid.*, p. 102.

des « ateliers sociaux », puis travailler pacifiquement à « l'absorption successive... des ateliers individuels par les ateliers sociaux¹ », tous soumis à la dépendance de l'État et entre lesquels n'existerait aucune compétition. Ici Louis Blanc s'éloigne profondément des opinions de Sismondi. Mais il faut reconnaître tout ce que dans ses attaques contre l'état de choses présent il doit à l'auteur des *Nouveaux Principes*.

— Un écrivain socialiste qui est de même tout imprégné des conceptions de Sismondi, c'est Vidal, dans son livre de la *Répartition des richesses*. Vidal fait un éloge enthousiaste de Sismondi. Aucun économiste du XIX^e siècle, à ses yeux, ne mérite d'être comparé à l'auteur des *Nouveaux Principes*. « Aucun n'a exercé sur l'économie politique une influence plus considérable, plus salutaire. » « M. de Sismondi n'a rien inventé, rien découvert ; il s'est borné à faire de la critique... Il a fait justice des théories négatives de l'école libérale... Voilà ses titres de gloire². » D'autres, avant Sismondi, avaient combattu le régime industriel moderne. « Mais il fallait un économiste pour attaquer les disciples de Smith face à face... avec leurs propres armes... M. de Sismondi a été cet homme. »

Et c'est avec les mêmes arguments que Sismondi, parfois avec les mêmes termes, que Vidal critique l'école classique, la libre concurrence, le machinisme, le salariat, la surproduction³.

Seulement, on l'a vu déjà, Vidal ne condamne dans notre organisation sociale que la répartition des richesses, non

¹ *L'Organisation du Travail*, p. 106.

² Vidal, *De la Répartition des richesses*, 1846, p. 239. *Adde*, p. 81.

³ *De la Répartition des richesses*, p. 36 et suiv. ; 57 et suiv. ; 260 et suiv.

pas les modes nouveaux de production¹. Il proclame, au contraire, la supériorité économique de l'exploitation en grand aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie, déclare impossible un retour aux métiers anciens, combat la petite culture dont il dénonce les procédés routiniers, les errements arriérés. Il faut, selon Vidal, maintenir la grande production, mais en la socialisant, en réservant la propriété des capitaux à l'ensemble des membres de la nation, à la collectivité.

— Ce sont des idées semblables qu'on rencontre dans le socialisme scientifique allemand. Rodbertus et Marx s'approprient la critique de Sismondi qu'ils combinent avec les théories de Ricardo, mais pour aboutir à des conclusions singulièrement différentes de celles de ces deux économistes.

Dans les toutes premières œuvres de Rodbertus, dans son essai sur les *Forderungen der Arbeitenden Klassen*, qui date de 1837, mais ne fut publié qu'après la mort de Rodbertus, on trouve déjà les principaux éléments des doctrines qu'il allait reprendre et développer plus tard. C'est donc dans cette dissertation qu'il faut chercher les conceptions initiales de Rodbertus. Or, entre autres influences, on constate dans les *Forderungen* l'influence de Sismondi. Sans le nommer, Rodbertus cite Sismondi, parle de lui avec une visible sympathie². Et dans six ou sept pages de cet article³,

¹ *De la Répartition des Richesses*, p. 252.

² *Zur Beleuchtung der sozialen Frage*, II, p. 214. Rodbertus fait allusion à un économiste, ancien partisan de l'école classique, dont le nom n'est pas seulement célèbre, mais a encore un son humanitaire, et il cite, de cet économiste, quatre lignes qui sont tirées de la *Richesse Commerciale*, I, p. 64. — Sismondi est encore cité et, cette fois, nommé ailleurs : *Ibid.*, p. 91, 116, 124.

³ *Ibid.*, II, p. 212-219.

on voit successivement défiler une série d'idées rappelant tellement les thèses principales de Sismondi, qu'on peut présumer qu'il les a empruntées à l'auteur des *Nouveaux Principes*. Seulement, ces idées sont exposées par Rodbertus avec une grande sobriété, et ramassées en une argumentation d'une logique beaucoup plus rigoureuse que chez Sismondi.

Tout est subordonné dans le système moderne, déclare Rodbertus après Sismondi, au désir de vendre à bas prix. Pour atteindre ce but, on diminue les frais de production. Et les ouvriers, incapables résister aux exigences de leurs entrepreneurs, doivent se contenter d'un salaire à peine suffisant pour leur subsistance, tandis que les capitalistes bénéficient de tout l'accroissement des pouvoirs productifs dus au progrès économique. On aurait dû pourtant attendre de l'emploi des machines, écrit Rodbertus en une formule voisine de celles de Sismondi que l'ouvrier travaillât moins longtemps, ou qu'il ne travaillât un temps aussi long qu'en échange d'un salaire plus élevé. C'est pourtant le contraire qui se produit ; et Rodbertus répète les critiques adressées par Sismondi au machinisme. La situation des classes laborieuses, de la masse de la population, va ainsi en empirant, alors que les richesses de la minorité des capitalistes ne cessent de s'augmenter. Les inégalités économiques s'aggravent à une époque d'égalité et de liberté politique. D'autre part les conditions de l'industrie moderne, si rigoureuses pour les ouvriers, sont pleines de périls aussi pour les entrepreneurs. Avec le progrès continu de la production, et la baisse des salaires, l'ensemble des richesses annuellement fabriquées s'accroît, mais la capacité d'achat de la nation diminue : des crises fatales de surproduction menacent l'industrie.

Or cet état de choses n'a rien de nécessaire. Comme l'avait déjà montré Sismondi, notre organisation sociale est notre œuvre. Elle est un effet non pas de pures lois naturelles et économiques, mais d'un droit positif que nous avons nous-mêmes établi. En particulier, déclare Rodbertus, toutes les relations entre capitalistes et travailleurs sont dominées par l'institution de la propriété privée. C'est grâce à la propriété individuelle, c'est grâce à ce monopole consacré par la législation, que ceux qui possèdent peuvent exploiter ceux qui ne possèdent pas, que les entrepreneurs peuvent faire la loi aux ouvriers¹. Cette idée de l'influence du droit positif, des formes actuelles de la propriété sur les conditions économiques, que Sismondi avait indiquée, devait prendre chez Rodbertus une importance considérable². Si l'État « laisse faire » aujourd'hui, comme le lui conseille l'école classique, tout en maintenant les institutions existantes, il continue, en réalité, à agir, à intervenir en faveur des capitalistes, à favoriser la domination des détenteurs d'une part de propriété. Mais l'État a des devoirs à remplir envers les ouvriers. Un but éthique lui est assigné. Son action positive est nécessaire, comme l'avait dit Sismondi, pour corriger ce qu'il a lui-même créé. Et ici, Rodbertus va se séparer de Sismondi et proposer des transformations sociales auxquelles Sismondi n'eût, sans doute, pas donné son adhésion.

Mais jusque-là l'analogie des idées de Rodbertus et de celles de Sismondi était si grande qu'on pourrait, avec quelques modifications, voir dans les lignes qui précèdent

¹ *Zur Beleuchtung der sozialen Frage*, II, p. 212, 217.

² V. *Aus dem litterarischen Nachlass von Rodbertus*, II, p. 77, 79, 106, 107, 230, 231 et suiv. Cf. Andler, *Les origines du socialisme d'État en Allemagne*, p. 170 et suiv.

comme un résumé des doctrines de Sismondi. Seulement, chez Rodbertus, aux conceptions que je viens d'indiquer, s'en ajoutent bien d'autres que je n'ai pas à exposer ici et auxquelles l'influence de Sismondi est restée étrangère. De plus, dans ses œuvres postérieures, Rodbertus reprendra ses premières théories, les développera, les approfondira, et les divergences avec la pensée de Sismondi, déjà fort grandes en 1837, iront en s'accusant davantage. Il n'en reste pas moins que Sismondi a exercé une action considérable sur Rodbertus. Comme Sismondi, l'économiste allemand a toujours vu le mal présent dans deux grands ordres de faits : dans le paupérisme et les crises de surproduction, ainsi qu'il l'écrit dès les premiers mots de sa seconde Lettre Sociale¹.

— Karl Marx ne doit peut-être pas moins que Rodbertus à Sismondi. On a déjà vu qu'il attribue à son œuvre une telle importance que dans le *Manifeste Communiste*, une brochure de propagande, rédigée en collaboration avec Engels, il s'étend longuement sur lui, et le considère comme le chef du « socialisme des petits bourgeois ». La critique que, dans le *Manifeste Communiste*, Marx et Engels font du système capitaliste paraît en grande partie inspirée de Sismondi. Séparation du capital et du travail, grande production, effets déplorable du machinisme et de la division du travail, insécurité de l'industrie, crises commerciales, antagonisme de l'aristocratie capitaliste et du prolétariat de plus en plus grossi de tout ce qui était la petite bourgeoisie², ce sont bien là des conceptions de Sismondi ! Le souvenir des œuvres de Sismondi apparaît parfois dans

¹ *Zur Beleuchtung der sozialen Frage*, I, p. 1; V. *Ibid.*, II, p. 106. Cf. Eisenhart, *Geschichte der Nationalökonomik*, p. 220.

² V. *Manifeste Communiste*, p. 5 à 10 de la trad. fr.

les termes mêmes du *Manifeste*. A propos des crises, Marx se rappelant l'apologue célèbre de Gandalin dans Sismondi, compare la société bourgeoise au « magicien qui ne sait plus dominer les puissances infernales qu'il a évoquées¹. » Ou encore il parle du petit atelier de l'ancien patron « patriarcal² », expression qui ne se comprend guère qu'en la rapprochant de ce que Sismondi appelle l'exploitation patriarcale en agriculture.

Les auteurs du *Manifeste Communiste* indiquent eux-mêmes, en quelque sorte, tout ce que le socialisme scientifique a emprunté à Sismondi dans les phrases suivantes. Le socialisme dont Sismondi est le chef, disent-ils, « analysa avec beaucoup de pénétration les contradictions inhérentes aux rapports de production moderne. Il mit à nu les hypocrites apologies des économistes, il démontra d'une façon irréfutable les effets meurtriers de la machine et de la division du travail, la concentration des capitaux et de la propriété foncière, la surproduction, les crises, la misère du prolétariat, l'anarchie dans la production, la criante disproportion dans la distribution des richesses, la guerre industrielle... la dissolution des vieilles mœurs, des vieilles relations familiales...³ ».

Il n'est pas fait mention, dans cette longue énumération, de l'idée de la plus-value dans Sismondi. On se rappelle pourtant que Sismondi a exposé cette idée, qu'il a même employé le terme de « mieux-value ». Rodbertus et Marx se sont disputé la paternité de cette doctrine de la plus-value, qui paraît bien cependant avoir été construite par l'un et l'autre, sans qu'on puisse les accuser de s'être pla-

¹ *Manifeste Communiste*, p. 8.

² *Ibid.*, p. 7.

³ *Ibid.*, p. 27.

giés. Un auteur contemporain, Anton Menger, a raillé cette querelle des deux docteurs du socialisme scientifique et leur a reproché à tous deux d'avoir copié des écrits antérieurs : Rodbertus, ceux de Proudhon et des Saint-Simoniens, et Marx ceux de Thomson¹. Aux ouvrages où Rodbertus et Marx ont pu puiser, il semble qu'on doive joindre ceux de Sismondi. Marx, en particulier, a certainement connu la thèse de Sismondi en cette matière. On pourrait, rien qu'avec certains passages des œuvres de Sismondi cités par lui, exposer les opinions sur ce point de l'auteur des *Nouveaux Principes*². Karl Marx a dû avoir lu et relu les pages

¹ Anton Menger, *op. cit.*, p. 79, 80 et *passim*.

² Dans différents passages de son ouvrage, *Das Kapital*, en effet, Marx rappelle que selon Sismondi : « la société vit aux dépens du prolétaire, de la part qu'elle lui retranche sur la récompense de son travail » (*Études*, I, 38, dans Marx, *Das Kapital*, I, 4^e édition, p. 558); ou encore que « les efforts sont aujourd'hui séparés de leur récompense; ce n'est pas le même homme qui travaille et qui se repose ensuite; mais parce que l'un travaille que l'autre doit se reposer... la multiplication indéfinie des pouvoirs productifs du travail ne peut donc avoir pour résultat que l'augmentation du luxe ou des jouissances des riches oisifs ». (*Nouveaux Principes*, I, p. 76, 77, 79, dans Marx, *Das Kapital*, I, p. 613). Sismondi avait écrit aussi que « l'économie sur les frais de production ne peut être que l'économie sur la quantité de travail employé pour produire », ou, ajoutait Sismondi, « l'économie sur la récompense du travail ». (*Études*, I, 32, dans Marx, *op. cit.*, I, 279). « L'ouvrier demandait de la subsistance pour vivre, le chef demandait du travail pour gagner », avait déclaré Sismondi, dans un membre de phrase cité par Marx. (*Nouveaux Principes*, I, 91, dans Marx, *op. cit.*, I, 541). Cette phrase se termine par ces mots de Sismondi, que Marx ne cite pas : « Le chef d'atelier profitait seul de tout l'accroissement des pouvoirs productifs qu'avait opéré la division du travail ». Et c'est quelques lignes plus bas que Sismondi déplore que le bénéfice du capitaliste ne soit quelquefois « qu'une spoliation de l'ouvrier qu'il emploie ». — *Adde*, citations des *Nouveaux Principes*, I, 79 ; 81 et 82 ; 70, 111 et 135 ; dans Marx, *op. cit.*, I, p. 613 ; 529 ; 549.

76 à 103 des *Nouveaux Principes*, où Sismondi examine sous différents aspects l'idée de la plus-value, car il fait de nombreuses références à ces pages ou à des pages voisines¹. Il ne s'ensuit pas du tout, au reste, qu'on puisse reprocher à Marx d'avoir plagié Sismondi en même temps que d'autres. Rodbertus et Marx ont pu, en reprenant des idées déjà aperçues avant eux, mais en les refondant et en y ajoutant, construire une théorie qui, dans sa forme scientifique et systématique, reste originale. En ce qui concerne Sismondi particulièrement, j'ai montré tout ce qui sépare le doctrine de Sismondi de celle du socialisme.

Tandis que certains économistes ont reproché à Sismondi de n'avoir pas su indiquer de moyen de soulager les maux qu'il signalait, d'autres l'ont accusé de s'être, au contraire, laissé entraîner à des rêveries socialistes. Cette seconde affirmation n'est pas moins erronée que la première. Sismondi se sépare nettement des socialistes, au sujet desquels il écrivait : « qu'il n'y a de vrai dans leurs livres que le mal auquel ils veulent porter remède² ». Ce qui est vrai, c'est que son pessimisme critique a exercé une grande influence sur le développement des systèmes socialistes, influence que l'on peut mettre à côté de celle du pessimisme dogmatique de Ricardo.

IV. — SISMONDI ET LE SOCIALISME DE LA CHAIRE

C'est du socialisme de la chaire que Sismondi se rapproche

¹ V. citations des *Nouveaux Principes*, I, 70 ; 76, 77, 79 ; 81, 82 ; 90 ; 91 ; 107, 108 ; 109 ; 111 ; 112 ; dans Marx, *op. cit.*, I, 549 ; 613 ; 529 ; 118 ; 541 ; p. 267 de la trad. fr. (passage supprimé dans la 4^e édition allemande) ; 545 ; 549 ; 136. — C'est à la page 103 des *Nouveaux Principes* que Sismondi emploie l'expression de « mieux-value ».

² *Fragments du Journal et de la Correspondance de Sismondi*, p. 47.

le plus. On a vu, au cours de cette étude, toute la communauté des doctrines entre lui et l'école allemande moderne. Comme cette école, il assigne aux études économiques un but moral, une fin éthique ; il montre que notre organisation sociale n'est pas un état de nature, mais l'effet de nos institutions juridiques ; il attaque les conséquences désastreuses de la liberté ; et il demande à l'État d'intervenir dans les relations économiques pour corriger ce que lui-même a établi, d'intervenir principalement par des lois protectrices des classes laborieuses. Relativement à ces trois ou quatre conceptions maîtresses de l'école allemande, la similitude est grande entre les vues de Sismondi et celles des socialistes de la chaire. Sans doute, les différences entre les idées de Sismondi et celles des économistes allemands restent considérables. On n'ignore pas d'ailleurs toutes les divergences qui existent entre ces économistes eux-mêmes, tout ce qui sépare l'historisme d'un Schmoller, du dogmatisme si imprégné des principes classiques d'un Wagner. En ce qui concerne, par exemple, la conception historique, la conception nationaliste de l'économie chez les auteurs allemands, et aussi chez tous ces penseurs français, anglais, italiens ou belges, qui admettent plus ou moins les théories qui se sont surtout épanouies en Allemagne depuis le milieu de ce siècle, il faut chercher les origines ailleurs que dans les œuvres de Sismondi, chez Hegel, Auguste Comte, Savigny et surtout List, pour ne pas remonter encore plus haut, jusqu'aux vieux économistes. Mais aux noms que je viens d'indiquer, il serait injuste de ne pas joindre celui de Sismondi.

Les trois premiers économistes de l'école historique, pourtant, ceux qu'on range dans le groupe de la vieille école historique, Roscher, Hildebrand et Knies paraissent

ne pas avoir exactement compris la portée des écrits de Sismondi. Ils rendent sans doute hommage au mérite des travaux de Sismondi, reconnaissent même et approuvent le caractère éthique de ses conceptions économiques. Mais au lieu de rapprocher nettement ses doctrines des leurs propres, ils le rejettent dans les rangs socialistes. Hildebrand étudie Sismondi dans un chapitre sur les socialistes français, immédiatement avant Louis Blanc¹. Knies reproche à Sismondi de n'avoir pas su échapper aux rêves utopiques, à la manie des réorganisations impossibles du socialisme français². Roscher écrit aussi que parmi les économistes français de la première moitié de ce siècle, il est celui qui touche de plus près au socialisme³. Malgré ces appréciations erronées sur Sismondi, il est vraisemblable que Roscher, Knies et Hildebrand, doivent beaucoup à Sismondi. Peut-être n'ont-ils pas lu, dès le début, les théories de Sismondi dans ses propres ouvrages. Mais Sismondi avait jeté toute une série d'idées nouvelles dans la circulation. Et ces idées, on peut penser qu'ils les ont connues, sans toujours les attribuer à celui qui les avait émises, à Sismondi.

La jeune école historique allemande paraît mieux rendre justice à Sismondi. Schmoller met l'auteur des *Nouveaux Principes* à côté de List parmi les précurseurs du socialisme de la chaire⁴. Dans son histoire de l'économie politi-

¹ Hildebrand, *Die Nationalökonomie der Gegenwart und Zukunft*, p. 141.

² Knies, *Die politische Ökonomie vom Geschichtlichen Standpunkte* 2^e édition, p. 322.

³ Roscher, *Geschichte der Nationalökonomik in Deutschland*, p. 845.

Schmoller, *Ueber einige Grundfragen der Socialpolitik und der Volkswirtschaftslehre*, 1898, p. 333. Cf. un article paru en 1863 dans la *Tübinger Zeitschrift* où Schmoller appelle Sismondi le grand adversaire français de Ricardo (p. 12 et 13).

que, Eisenhart consacre à Sismondi un chapitre plein de chaleur¹. Il montre, dans sa langue imagée, toute l'analogie qui existe entre les doctrines de Sismondi, et celles du socialisme de la chaire. Il rappelle son nom à propos des lois sur l'assurance ouvrière en Allemagne². Dans un long et excellent article, plus froid de ton, mais aussi plus approfondi, plus fouillé, Elster analyse les différentes théories de Sismondi, et reconnaît également en lui le précurseur remarquable de la science allemande contemporaine³.

Il semble que de tels jugements tendent à être aujourd'hui généralement admis, malgré toutes les différences qui séparent encore Sismondi du socialisme de la chaire, et surtout de certains de ses représentants. Les idées de Sismondi, si combattues de son temps, devaient, après des années, être reprises par les économistes allemands, obtenir un grand succès dans la science. Et ses projets de réforme devaient recevoir comme une consécration officielle dans la législation ouvrière et agraire de différents pays civilisés.

— Sismondi qui resta si isolé, qui fut si méconnu à son époque, nous paraît être maintenant à la source de deux grands mouvements de la pensée économique en notre siècle, à côté de Ricardo pour le socialisme scientifique, et à côté de List pour le socialisme de la chaire. Toute étude

¹ Eisenhart, *Geschichte der Nationalökonomik*, 2^e édition, p. 116 et suiv.

² *Ibid.*, p. 274.

³ *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 1887, t. 48, p. 321 et suiv.

des origines des doctrines du socialisme scientifique ou de la science allemande contemporaine serait incomplète, si elle ne recherchait pas tout ce que ces doctrines doivent à Sismondi, cet homme de bien, qui fut aussi un grand économiste.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	7
PREMIÈRE PARTIE	
L'Évolution de la pensée économique de Sismondi	
CHAPITRE PREMIER. — Les premiers ouvrages économiques de Sismondi.....	19
CHAPITRE II. — Les motifs du changement accompli dans les idées de Sismondi.....	26
I. — L'influence des faits.....	26
II. — L'influence hypothétique d'ouvrages antérieurs	35
DEUXIÈME PARTIE	
Les Conceptions théoriques de Sismondi	
CHAPITRE PREMIER. — La conception de l'économie sociale chez Sismondi.....	43
CHAPITRE II. — L'économie réaliste chez Sismondi. — La méthode en économie politique.....	54
CHAPITRE III. — L'économie politique et le droit.....	64
CHAPITRE IV. — Sismondi et l'action de l'État.....	76
TROISIÈME PARTIE	
La Critique de l'organisation sociale chez Sismondi.	83
CHAPITRE PREMIER. — La critique de l'organisation industrielle et commerciale. — La surproduction et les crises.....	87

	Pages
I. — Les causes multiples des crises dans le régime moderne	87
II. — Examen dogmatique de la question des crises. — La fatalité de la surproduction dans la société contemporaine	99
CHAPITRE II. — La critique de l'organisation industrielle et commerciale. — La condition des ouvriers.....	111
I. — Les ouvriers d'autrefois	111
II. — La séparation moderne du capital et du travail	114
III. — L'idée de la « mieux-value ».....	118
IV. — L'augmentation du travail de la famille ouvrière.....	124
V. — Les conditions pénibles du travail.....	128
VI. — L'expropriation des ouvriers par les machines	130
VII. — Le contraste entre l'aristocratie capitaliste et le prolétariat. — Les luttes de classes.....	134
VIII. — L'exagération du pessimisme de Sismondi..	140
CHAPITRE III. — Les réformes à apporter à l'organisation industrielle d'après Sismondi.....	144
I. — Les mesures proposées par Sismondi contre l'expansion économique	145
II. — Les réformes relatives aux ouvriers.....	148
III. — La théorie de la garantie professionnelle chez Sismondi.....	152
CHAPITRE IV. — La critique de l'organisation rurale. ...	165
I. — Les bienfaits de la petite propriété et de la petite culture.....	166
II. — Les inconvénients de la grande propriété et de la grande culture.....	174
III. — Les réformes agraires proposées par Sismondi	189
CHAPITRE V. — La théorie de la population chez Sismondi	196
CHAPITRE VI. — Les théories fiscales de Sismondi.....	207

QUATRIÈME PARTIE

Appréciation critique des théories de Sismondi, et leur influence sur le développement des doctrines économiques

CHAPITRE PREMIER. — Considérations critiques sur les théories de Sismondi.	216
CHAPITRE II. — L'influence de l'œuvre économique de Sismondi.....	230
I. — Sismondi et la science de son temps. — L'insuccès de ses œuvres. Leur légère influence.....	231
II. — L'école de Sismondi. — Villeneuve-Bargemont et Buret.....	239
III. — Sismondi et le socialisme	248
IV. — Sismondi et le socialisme de la chaire	259
Table des Matières	265

f. 47, 92, 80, 67 ju. 89 ~~€~~ 96, 175 218

ALENÇON. — IMPRIMERIE VEUVE FÉLIX GUY ET C^{ie}.
